



J            Canada. Parlement. Sénat.  
103           Procès-verbaux ...  
H43  
1973/74  
nos 1-50

DATE

NAME - NOM

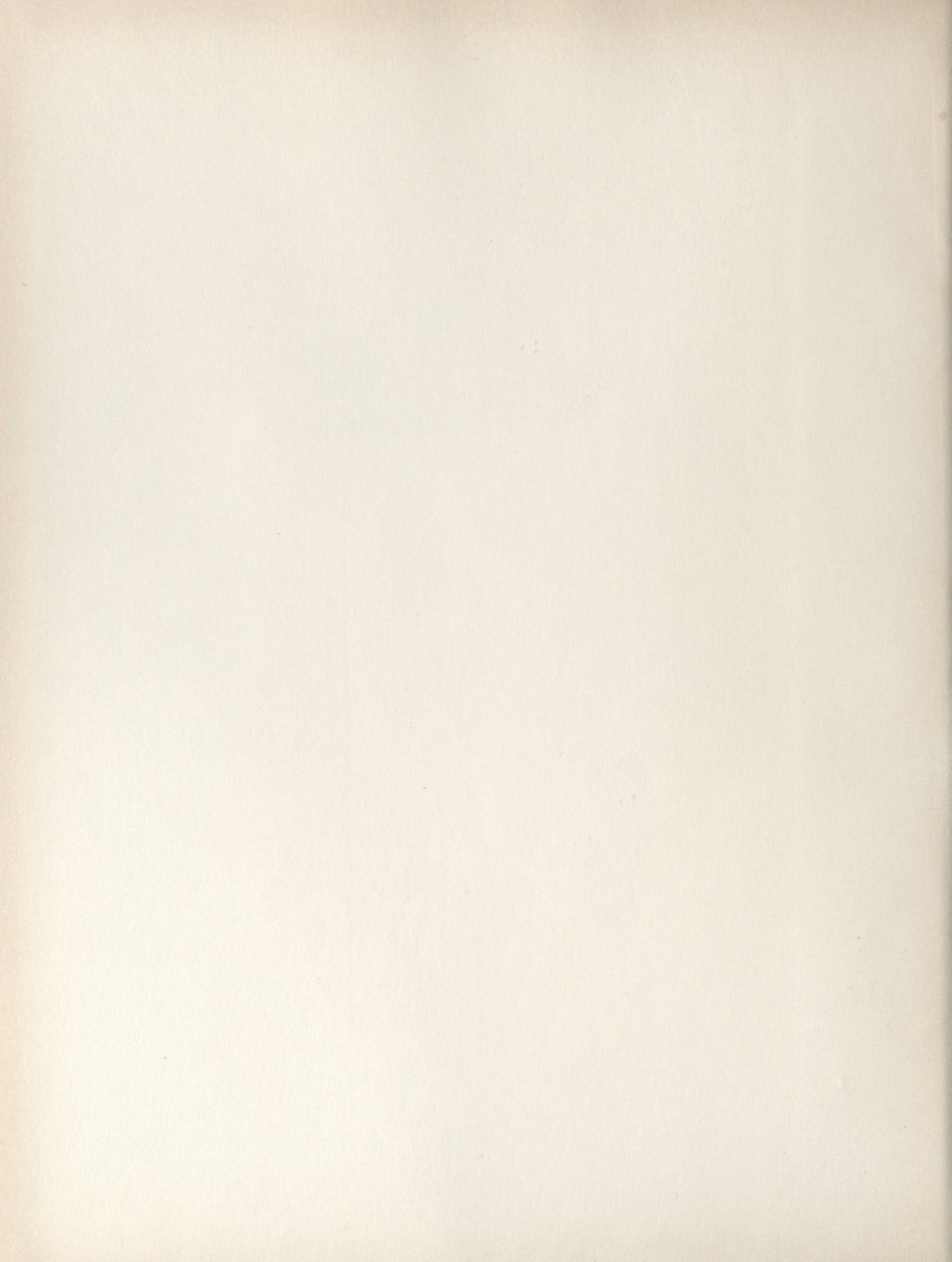
J

103

H43

1973/74

nos 1-50





21 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 1

Le jeudi 4 janvier 1973

Le Sénat se réunit aujourd'hui, à neuf heures quarante-cinq du matin, pour la première session de la vingt-neuvième Législature du Canada, convoquée par proclamation.

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,	Côté,	Gouin,	Lefrançois,	Norrie,
Argue,	Croll,	Graham,	Macdonald,	Paterson,
Asselin,	Davey,	Greene,	Macnaughton,	Petten,
Beaubien,	Denis,	Grosart,	Manning,	Prowse,
Bélisle,	Eudes,	Haig,	Martin,	Quart,
Benidickson,	Fergusson,	Hastings,	McElman,	Rowe,
Blois,	Flynn,	Hicks,	McGrand,	Smith,
Bonnell,	Forsey,	Inman,	McIlraith,	Sparrow,
Boucher,	Fournier	Kinnear,	McLean,	Stanbury,
Bourget,	(de Lanaudière),	Lafond,	McNamara,	van Roggen,
Bourque,	Fournier	Laing,	Michaud,	Welch,
Buckwold,	Restigouche-	Langlois,	Molgat,	Williams,
Burchill,	Gloucester),	Lapointe,	Neiman,	Yuzyk.
Cameron,	Goldenberg,	Lawson,	Nichol,	

L'honorable Président prend place au fauteuil du Greffier.

L'honorable Président se lève et informe le Sénat qu'une Commission la nommant Président du Sénat a été émise sous le Grand Sceau du Canada.

Le Greffier donne lecture de ladite Commission, comme il suit:

#### CANADA

ROLAND MICHENER  
(G.S.)  
O. E. LANG,  
*Procureur général du Canada.*

ÉLIZABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À

L'HONORABLE MURIEL McQUEEN FERGUSSON,  
membre du Sénat,

SALUT:

SACHEZ QUE, mettant une confiance spéciale en votre loyauté, intégrité et capacité, Nous vous avons constitué et nommé, et Nous vous constituons et nommons, vous, ladite MURIEL McQUEEN FERGUSSON,

#### PRÉSIDENT DU SÉNAT.

POUR occuper, remplir et exercer lesdites fonctions du Président du Sénat et en jouir durant Notre bon plaisir, avec tous les pouvoirs, droits, autorité, privilèges, bénéfices, émoluments et avantages attachés de droit et en vertu de la loi auxdites fonctions.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de Notre Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de Notre Ordre du Mérite militaire à qui Nous avons décerné Notre Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

À NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre ville d'Ottawa, ce quatorzième jour de décembre, en l'an de grâce mil neuf cent soixante douze, le vingt et unième de Notre règne.

PAR ORDRE,  
HERB GRAY,  
*Registraire général du Canada.*

Ordonné: Que le bref soit inscrit aux *Journaux*.

L'honorable Président prend alors place au fauteuil au pied du Trône, conduite par l'honorable sénateur Martin, C.P., et par l'honorable sénateur Flynn, C.P.

PRIÈRE.

La Masse est déposée sur le bureau.

Ordonné: Que la Masse soit transportée auprès de l'honorable Président.

L'honorable Président informe le Sénat qu'elle a reçu une communication du Secrétaire administratif du Gouverneur général.

L'honorable Président donne alors lecture de la communication, comme il suit:

#### RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL OTTAWA

le 4 janvier 1973

Madame,

Je suis chargé de vous faire part que Le très honorable Gerald Fauteux, C.P., le Juge en Chef du Canada, en sa qualité de Gouverneur général suppléant, se rendra à la Chambre du Sénat à 10h.30 de l'avant midi de ce jour, le 4 janvier 1973 pour ouvrir la première session du vingt-neuvième Parlement du Canada.

Veillez agréer, Madame le Président, l'assurance de ma haute considération.

ANDRÉ GARNEAU  
Brigadier-Général

*Secrétaire administratif du Gouverneur général.*

L'honorable le Président du Sénat,  
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

L'honorable Président informe le Sénat que le Greffier du Sénat a reçu du Registraire général du Canada des certificats établissant que:

L'honorable Martial Asselin, C.P.,  
L'honorable Arthur Laing, C.P., et  
Joan Neiman.  
respectivement, ont été appelés au Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que des sénateurs sont à la porte, attendant d'être présentés.

L'honorable sénateur Asselin, C.P., est présenté, accompagné par l'honorable sénateur Flynn, C.P., et par l'honorable sénateur Quart, et il remet le bref de Sa Majesté

l'appelant au Sénat, et le Greffier du Sénat en donne alors lecture, comme suit:

## CANADA

ROLAND MICHENER  
(G.S.)

ÉLIZABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

## À

Notre fidèle et bien-aimé  
L'HONORABLE MARTIAL ASSELIN,

de La Malbaie, dans la province de Québec,

## SALUT:

SACHEZ QUE, en raison de la confiance et de l'espoir particuliers que Nous avons mis en vous, autant que dans le dessein d'obtenir votre avis et votre aide dans toutes les affaires importantes et ardues qui peuvent intéresser l'état et la défense du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat du Canada et Nous vous désignons pour la division de Stadacona, de Notre province de Québec;

ET Nous vous ordonnons de passer outre à toute difficulté ou excuse et de vous trouver en personne, aux fins susmentionnées, au Sénat du Canada en tout temps et en tout lieu où Notre Parlement pourra être convoqué et réuni au Canada, sans y manquer de quelque façon que ce soit.

En FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de Notre Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de Notre Ordre du Mérite militaire à qui Nous avons décerné Notre Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

À NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre ville d'Ottawa, ce premier jour de septembre en l'an de grâce mil neuf cent soixante-douze et de Notre Règne le vingt et unième.

PAR ORDRE,

R. ANDRAS,  
Registraire général du Canada

Ordonné: Que le bref soit inscrit aux *Journaux*.

L'honorable sénateur Asselin, C.P., s'approche du bureau, prête le serment prescrit par la loi, devant le Greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Asselin, C.P., a fait et signé la Déclaration d'aptitude à lui prescrite par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, en présence du Greffier du Sénat, commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

L'honorable sénateur Laing, C.P., est présenté, accompagné par l'honorable sénateur Martin, C.P., et par l'honorable sénateur Nichol, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat, et le Greffier du Sénat en donne alors lecture, comme suit:

## CANADA

ROLAND MICHENER  
(G.S.)

ÉLIZABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

## À

notre fidèle et bien-aimé  
L'HONORABLE ARTHUR LAING,

de la ville de Vancouver, dans la province de la Colombie-Britannique,

## SALUT:

SACHEZ QUE, en raison de la confiance et de l'espoir particuliers que Nous avons mis en vous, autant que dans le dessein d'obtenir votre avis, et votre aide dans toutes les affaires importantes et ardues qui peuvent intéresser l'état et la défense du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat du Canada;

ET NOUS vous ordonnons de passer outre à toute difficulté ou excuse et de vous trouver en personne, aux fins susmentionnées, au Sénat du Canada en tout temps et en tout lieu où Notre Parlement pourra être convoqué et réuni, au Canada, sans y manquer de quelque façon que ce soit.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de Notre Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de Notre Ordre du Mérite militaire à qui Nous avons décerné Notre Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

À NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre ville d'Ottawa, ce premier jour de septembre, en l'an de grâce mil neuf cent soixante-douze et de Notre règne le vingt et unième.

PAR ORDRE,

R. ANDRAS,  
*Registraire général du Canada.*

Ordonné: Que le bref soit inscrit aux *Journaux*.

L'honorable sénateur Laing, C.P., s'approche du bureau, prête le serment prescrit par la loi, devant le Greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Laing, C.P., a fait et signé la Déclaration d'aptitude à lui prescrite par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, en présence du Greffier du Sénat, commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

L'honorable sénateur Neiman est présentée, accompagnée par l'honorable sénateur Martin, C.P., et par l'honorable sénateur Stanbury, et elle remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat, et le Greffier du Sénat en donne alors lecture, comme suit:

#### CANADA

ROLAND MICHENER  
(G.S.)

ÉLIZABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À

notre fidèle et bien-aimée  
JOAN NEIMAN

du canton de Caledon, dans la province d'Ontario,

SALUT:

SACHEZ QUE, en raison de la confiance et de l'espoir particuliers que Nous avons mis en vous, autant que dans le dessein d'obtenir votre avis, et votre aide dans toutes les affaires importantes et ardues qui peuvent intéresser l'état de la défense du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat du Canada;

ET NOUS vous ordonnons de passer outre à toute difficulté ou excuse et de vous trouver en personne, aux fins susmentionnées, au Sénat du Canada en tout temps et en tout lieu où Notre Parlement pourra être convoqué et réuni, au Canada, sans y manquer de quelque façon que ce soit.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de Notre Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de Notre Ordre du Mérite militaire à qui Nous avons décerné Notre Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

À NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre ville d'Ottawa, ce premier jour de septembre, en l'an de grâce mil neuf cent soixante douze, et de Notre règne le vingt et unième.

PAR ORDRE,

R. ANDRAS,  
*Registraire général du Canada.*

Ordonné: Que le bref soit inscrit aux *Journaux*.

L'honorable sénateur Neiman s'approche du bureau, prête le serment prescrit par la loi, devant le Greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et elle prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Neiman a fait et signé la Déclaration d'aptitude à elle prescrite par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, en présence du Greffier du Sénat, commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se rassembler de nouveau au son du timbre vers dix heures vingt-cinq de l'avant-midi, elle est—

Résolue par l'affirmative 10 h 10 a.m.

Le Sénat reprend sa séance 10 h 25 a.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour attendre l'arrivée du très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, le très honorable Joseph Honoré Gérard Fauteux, C.P., Juge en chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, arrive et prend place au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huis-sier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et de l'informer que—

«C'est le désir du très honorable député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

Les Communes étant arrivées,

L'honorable Président dit:

*Honorables membres du Sénat,  
Membres de la Chambre des communes,*

J'ai reçu l'ordre de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général ne juge pas à propos de vous exposer les objets pour lesquels il a convoqué le présent Parlement du Canada, avant que la Chambre des communes ait choisi son Orateur, suivant la loi; mais, à trois heures cet après-midi, Son Excellence exposera les objets de la convocation de ce Parlement.

Les Communes se retirent.

Il plaît au très honorable Député du Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable Président informe le Sénat qu'elle a reçu une communication du Chef du Cabinet du Gouverneur général.

L'honorable Président donne alors lecture de la communication, comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
OTTAWA

le 4 janvier 1973

Madame,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale du Palais du Parlement à trois heures de l'après-midi de ce jour, le 4 janvier 1973, et que lorsqu'on aura avisé Son Excellence que tout est prêt, elle se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir officiellement la première session du vingt-neuvième Parlement du Canada.

Veillez agréer, Madame le Président, l'assurance de ma haute considération.

ESMOND BUTLER,  
Chef du Cabinet du Gouverneur général.

L'honorable  
Le Président du Sénat,  
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

L'honorable Président informe le Sénat que le Greffier du Sénat a reçu du Registraire général du Canada des certificats établissant que:

L'honorable John James Greene, C.P., et

L'honorable Joseph-Julien-Jean-Pierre Côté, C.P.,  
respectivement, ont été appelés au Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que des sénateurs sont à la porte, attendant d'être présentés.

L'honorable sénateur Greene, C.P., est présenté, accompagné par l'honorable sénateur Martin, C.P., et par l'honorable sénateur Rowe, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat, et le Greffier du Sénat en donne alors lecture, comme suit:

CANADA

ROLAND MICHENER  
(G.S.)

ÉLIZABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À

notre fidèle et bien-aimé  
L'HONORABLE JOHN JAMES GREENE,

de la ville de Niagara Falls, dans la province d'Ontario,

SALUT:

SACHEZ QUE, en raison de la confiance et de l'espoir particulier que Nous avons mis en vous, autant que dans le dessein d'obtenir votre avis, et votre aide dans toutes les affaires importantes et ardues qui peuvent intéresser l'état et la défense du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat du Canada;

ET NOUS vous ordonnons de passer outre à toute difficulté ou excuse et de vous trouver en personne, aux fins susmentionnées, au Sénat du Canada en tout temps et en tout lieu où Notre Parlement pourra être convoqué et réuni, au Canada, sans y manquer de quelque façon que ce soit.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de Notre Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de Notre Ordre du Mérite militaire à qui Nous avons décerné Notre Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

À NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre ville d'Ottawa, ce premier jour de septembre, en l'an de grâce mil neuf cent soixante douze et de Notre règne le vingt et unième.

PAR ORDRE,

R. ANDRAS,  
*Registraire général du Canada.*

Ordonné: Que le bref soit inscrit aux *Journaux*.

L'honorable sénateur Greene, C.P., s'approche du bureau, prête le serment prescrit par la loi, devant le Greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Greene, C.P., a fait et signé la Déclaration d'aptitude à lui prescrite par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, en présence du Greffier du Sénat, commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

L'honorable sénateur Côté, C.P., est présenté, accompagné par l'honorable sénateur Martin, C.P., et par l'honorable sénateur Bourget, C.P., et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat, et le Greffier du Sénat en donne alors lecture, comme suit:

#### CANADA

ROLAND MICHENER  
(G.S.)

ÉLIZABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À

Notre fidèle et bien-aimé

L'HONORABLE  
JOSEPH-JULIEN-JEAN-PIERRE CÔTÉ,

de la ville de Longueuil, dans la province de Québec.

SALUT:

SACHEZ QUE, en raison de la confiance et de l'espoir particuliers que Nous avons mis en vous, autant que dans le dessein d'obtenir votre avis, et votre aide dans toutes les affaires importantes et ardues qui peuvent intéresser l'état et la défense du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat du Canada et Nous vous désignons pour la division de Kennebec, de Notre province de Québec;

ET NOUS vous ordonnons de passer outre à toute difficulté ou excuse et de vous trouver en personne, aux fins susmentionnées, au Sénat du Canada en tout temps et en tout lieu où Notre Parlement pourra être convoqué et réuni, au Canada, sans manquer de quelque façon que ce soit.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien aimé Conseiller, Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de Notre Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de Notre Ordre du Mérite militaire, à qui Nous avons décerné Notre Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

À NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre ville d'Ottawa, ce premier jour de septembre, en l'an de grâce mil neuf cent soixante-douze et de Notre règne le vingt et unième.

PAR ORDRE,

R. ANDRAS,  
*Registraire général du Canada.*

Ordonné: Que le bref soit inscrit aux *Journaux*.

L'honorable sénateur Côté, C.P., s'approche du bureau, prête le serment prescrit par la loi, devant le Greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Côté, C.P., a fait et signé la Déclaration d'aptitude à lui prescrite par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, en présence du Greffier du Sénat, commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

Hommage est rendu à la mémoire du très honorable Lester B. Pearson, C.P., C.C., O.M., O.B.E., ancien Premier ministre du Canada, décédé le 27 décembre 1972.

Hommage est rendu à la mémoire de l'honorable George Alexander Drew, C.P., décédé aujourd'hui.

Hommage est rendu à la mémoire de Harry S. Truman, ancien Président des États-Unis d'Amérique, décédé le 26 décembre 1972.

Avec la permission du Sénat, l'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le Sénat s'ajourne maintenant jusqu'à deux heures quarante-cinq, cet après-midi.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

## SECONDE SÉANCE DISTINCTE

2 h 45 de l'après-midi.

L'honorable Muriel McQueen Fergusson, Président.

Les membres présents sont:

## Les honorables sénateurs

Aird,	Connolly ( <i>Halifax-</i>	Goldenberg,	Lefrançois,	Petten,
Argue,	<i>Nord</i> ),	Gouin,	Macdonald,	Phillips,
Asselin,	Côté,	Graham,	Macnaughton,	Prowse,
Basha,	Croll,	Greene,	Manning,	Quart,
Beaubien,	Davey,	Grosart,	Martin,	Rowe,
Bélisle,	Denis,	Haig,	McElman,	Smith,
Benidickson,	Deschatelets,	Hicks,	McGrand,	Sparrow,
Blois,	Eudes,	Inman,	McIlraith,	Stanbury,
Bonnell,	Fergusson,	Kickham,	McLean,	van Roggen,
Boucher,	Flynn,	Kinnear,	McNamara,	Welch,
Bourget,	Forsey,	Lafond,	Michaud,	Williams,
Bourque,	Fournier	Laing,	Molgat,	Yuzyk.
Buckwold,	( <i>de Lanaudière</i> ),	Lang,	Neiman,	
Burchill,	Fournier	Langlois,	Nichol,	
Cameron,	( <i>Restigouche-</i>	Lapointe,	Norrie,	
	<i>Gloucester</i> ),	Lawson,	O'Leary,	

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir pour attendre l'arrivée de Son Excellence le Gouverneur général, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général arrive et prend place sur le Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que—

«C'est le désir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

Les Communes étant arrivées,

Son Orateur, l'honorable Lucien Lamoureux, dit:

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE.

La Chambre des communes m'a élu son Orateur, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés.

Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive parfois de faire erreur, je demande que la faute me soit imputée et non aux Communes, dont je suis le serviteur et qui, par ma voix, en vue de s'acquitter le mieux possible de leurs devoirs envers la Reine et le pays, réclament humblement la reconnaissance de leurs droits et privilèges incontestables, notamment la liberté de parole dans leurs débats, ainsi que l'accès auprès de la personne de Votre Excellence en tout temps convenable, et demandent que Votre Excellence veuille bien interpréter leurs délibérations de la manière la plus favorable.

tée et non aux Communes, dont je suis le serviteur et qui, par ma voix, en vue de s'acquitter le mieux possible de leurs devoirs envers la Reine et le pays, réclament humblement la reconnaissance de leurs droits et privilèges incontestables, notamment la liberté de parole dans leurs débats, ainsi que l'accès auprès de la personne de Votre Excellence en tout temps convenable, et demandent que Votre Excellence veuille bien interpréter leurs délibérations de la manière la plus favorable.

L'honorable Président du Sénat répond:

MONSIEUR L'ORATEUR,

J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur général de déclarer qu'il a pleine confiance dans la loyauté et l'attachement de la Chambre des communes envers la personne et le Gouvernement de Sa Majesté, et ne doutant nullement que ses délibérations seront marquées au coin de la sagesse, de la modération et de la prudence. Il lui accorde, et en toute occasion saura reconnaître ses privilèges constitutionnels.

J'ai également ordre de vous assurer que les Communes auront, en toute occasion convenable, libre accès auprès de Son Excellence, et que leurs délibérations, ainsi que vos paroles et vos actes, seront toujours interprétés par Elle de la manière la plus favorable.

Il plaît alors à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

J'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à la première session de la vingt-neuvième Législature du Canada. Je veux saluer particulièrement ceux qui s'apprêtent à exercer pour la première fois leur importante fonction de législateur.

La nouvelle année s'annonce pleine d'intérêt pour vous tous, ainsi que pour l'ensemble des Canadiens. Sa Majesté la reine et Son Altesse Royale le duc d'Édimbourg viendront au Canada à deux reprises. A la fin de juin et au début de juillet, la reine et le duc participeront aux fêtes qui marqueront le centenaire de l'entrée de l'Île-du-Prince-Édouard dans la Confédération canadienne, aux fêtes du tricentenaire de la ville de Kingston, fondée en 1673 par le comte de Frontenac, puis aux cérémonies du centenaire de la Gendarmerie royale du Canada. J'exprime le sentiment général des Canadiens en disant combien nous serons tous heureux d'accueillir, à l'occasion de ces fêtes nationales, notre gracieuse souveraine et Son Altesse Royale.

En août, les Canadiens accueilleront de nouveau Sa Majesté, non seulement comme leur reine mais aussi dans son rôle de chef du Commonwealth. La reine et le duc d'Édimbourg seront présents à Ottawa pour la rencontre des chefs de gouvernement du Commonwealth. Le Gouvernement, qui, pour la première fois, agira comme hôte à l'occasion de ces réunions périodiques, attache beaucoup d'importance au Commonwealth, ainsi qu'aux traditions, aux institutions et à la langue qu'il a en commun avec lui. A ce propos, je note que deux ans ne se sont pas écoulés depuis que se tenait au Canada une conférence de l'Agence de coopération culturelle et technique, laquelle rassemblait des représentants de plusieurs pays d'expression française. Deux rencontres successives de ce genre montrent bien la richesse de la dualité linguistique du Canada et la qualité singulière des liens internationaux qu'il nous est ainsi permis de nouer.

Des entretiens multilatéraux préliminaires en vue de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, depuis si longtemps attendue, sont en cours. Le Canada a insisté pour que la conférence elle-même, à laquelle il prendra part, accorde toute l'importance voulue aux questions de la liberté de déplacement des gens, de la liberté de commerce, d'information et de diffusion technologique entre l'Est et l'Ouest.

Distincte de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, mais étroitement liée à celle-ci, la deuxième phase des Conversations sur la limitation des armements stratégiques entre les États-Unis et l'Union Soviétique se poursuit présentement, et l'on projette des pourparlers sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces entre les pays de l'OTAN et ceux du Pacte de Varsovie.

Parce qu'il est un des principaux pays commerçants du monde, le Canada est sensible à la moindre évolution des tendances du commerce mondial, ainsi qu'à toute modification des accords monétaires internationaux. Le gouvernement est très actif au sein du Groupe des vingt chargé de la réforme du système monétaire international. Voilà maintenant trois ans que le Gouvernement insiste auprès des pays du Marché Commun élargi sur la nécessité qu'il y a pour eux de faire preuve d'ouverture; il s'emploie, par d'importantes consultations, à raffermir, dans le domaine commercial comme dans d'autres domaines, les relations entre le Canada et le Marché Commun. C'est sur cette

question qu'ont principalement porté les entretiens que le Premier ministre a eus avec le Premier ministre de Grande-Bretagne lorsqu'il lui a rendu visite le mois dernier. Le Gouvernement vient d'annoncer la nomination d'un ambassadeur exclusivement accrédité auprès des Communautés économiques européennes.

Tout en nous efforçant de resserrer avec l'Europe des liens économiques, culturels et politiques de longue date, nous ne perdons pas de vue notre allié le plus proche et notre marché extérieur le plus important, les États-Unis. Le Gouvernement poursuivra avec les États-Unis des discussions pour régler certaines difficultés qui sont survenues dans nos accords commerciaux avec ce pays, de même que pour y maintenir et étendre nos possibilités d'échanges commerciaux.

On prêtera une attention particulière à l'accès des exportateurs aux marchés étrangers. On prévoit, pour l'automne de 1973, une nouvelle série de négociations multilatérales dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Le Gouvernement prendra une part active à ces négociations.

Pour ce qui est du pays lui-même, le Gouvernement demeure entièrement voué à la réalisation de deux objectifs primordiaux, l'unité nationale et l'égalité des chances pour tous les Canadiens.

En poursuivant ces objectifs, le Gouvernement accorde la plus haute priorité à deux secteurs:

—la politique économique, dans le dessein de réduire le chômage, contenir l'inflation et, de manière générale, renforcer l'économie;

—la politique sociale, dans le dessein de parvenir, en consultation avec les provinces, à une réorganisation des programmes de sécurité sociale existants.

Dans le domaine de la politique économique, le Gouvernement s'est fixé quatre objectifs:

—en premier lieu, multiplier les possibilités d'emploi à un rythme qui permettra une diminution aussi rapide que possible du nombre des chômeurs;

—en deuxième lieu, promouvoir une croissance économique stable à un rythme qui maintiendra la progression du niveau de vie de tous les citoyens et autorisera une réalisation plus satisfaisante de nos possibilités économiques;

—en troisième lieu, atteindre une stabilité raisonnable des prix;

—en quatrième lieu, faire en sorte que toutes les régions du pays bénéficient de la prospérité d'une économie en expansion.

Pour atteindre ses objectifs économiques, le Gouvernement a lancé un programme en deux phases.

La première phase comprend des mesures destinées à créer immédiatement plus d'emplois en renforçant et en élargissant des programmes existants. Ces mesures ont été annoncées et ont déjà de l'effet. Elles comportent:

—des crédits additionnels pour le programme d'Initiatives locales;

—des crédits additionnels pour le programme de Formation en cours d'emploi;

—d'importants projets de travaux saisonniers d'équipement, qui seront réalisés en collaboration avec les provinces et les municipalités;

—des crédits spéciaux affectés par le gouvernement fédéral à des projets faisant surtout appel à la main-d'œuvre pour stimuler la création directe d'emplois.

La deuxième phase comprend des mesures qui renforceront la base de notre économie, sur lesquelles on pourra se prononcer pendant la session et qui seront susceptibles d'avoir de l'effet à brève échéance.

—Des amendements à la Loi de l'impôt sur le revenu, à la Loi sur l'accise et au Tarif des douanes, présentant à nouveau des mesures antérieurement annoncées.

—Un remaniement important du Plan d'aide générale de transition pour permettre à l'industrie de profiter des occasions qui se présenteront d'augmenter notre commerce extérieur.

—Une aide à la petite entreprise au moyen de nouvelles dispositions pour améliorer les services de gestion et de consultation et simplifier l'accès aux facilités de financement.

—Un élargissement du rôle de la Banque d'expansion industrielle et l'amélioration de ses services.

—Des mesures pour stimuler le tourisme au Canada.

—Des amendements à la Loi sur l'expansion des exportations, de manière à accroître le capital de la Société pour l'expansion des exportations et à relever les plafonds financiers des prêts, des garanties, des assurances à l'exportation, ainsi que des assurances des investissements à l'étranger.

—Une aide aux coopératives et aux caisses d'épargne et de crédit.

—Des mesures renouvelées visant à réduire des disparités régionales depuis longtemps persistantes. Le ministère de l'Expansion économique régionale sera davantage décentralisé afin que soient mieux évaluées les perspectives de développement économique.

—Un examen des programmes d'encouragement à la recherche et au développement, afin d'accroître leur efficacité en stimulant l'innovation dans le secteur privé de l'économie. Cet examen portera notamment sur le brevetage, l'octroiement de permis et d'autres aspects de la politique technologique.

—Des mesures visant à assurer aux Canadiens un meilleur contrôle de leur économie, par le filtrage de la mainmise étrangère sur les entreprises canadiennes; des mesures concernant la dissémination au Canada de techniques étrangères et leur mise à la disposition des industriels canadiens; des mesures visant à accroître la participation canadienne à la propriété et au contrôle des projets d'exploitation des richesses naturelles; et, en consultation avec les provinces, des mesures concernant les nouveaux investissements étrangers directs et la vente de propriétés foncières à des étrangers.

—Des mesures qui auront pour effet de réaménager la Loi sur les corporations canadiennes, y compris une disposition exigeant une majorité d'administrateurs canadiens dans les sociétés à charte fédérale.

—Le Gouvernement tiendra, dans les cinq grandes régions du pays, des réunions avec les gouvernements provinciaux, afin d'examiner l'influence des tarifs de transport des marchandises sur le développement économique et sur les prix à la consommation. Les compagnies de chemin de fer ont accepté de participer à ces réunions.

Toutes ensemble, ces mesures contribueront à l'élaboration et à la mise au point d'une politique industrielle cohérente au Canada.

Dans le domaine de la politique sociale, le Gouvernement estime que l'ensemble du régime canadien de sécurité sociale—au niveau fédéral et au niveau provincial—doit être réexaminé et réorganisé de façon à mieux répondre aux besoins des citoyens dans les différentes régions du pays.

Selon le Gouvernement, cette réorganisation devrait être fondée sur cinq principes qui, pris dans leur ensemble, constituent l'objectif de sa politique en matière de sécurité sociale.

Premièrement, le régime de sécurité sociale doit assurer aux personnes incapables de travailler, les vieillards, les aveugles et les invalides, un revenu annuel garanti à la fois honorable et équitable.

Deuxièmement, le régime de sécurité sociale tel qu'il s'applique aux personnes capables de travailler doit comporter des incitations au travail et des dispositions soulignant davantage la nécessité de remettre au travail les personnes émargeant à l'assistance sociale.

Troisièmement, il faut maintenir une juste corrélation entre les revenus des personnes qui ne touchent que le salaire minimum ou guère plus, les revenus garantis que perçoivent les personnes incapables de travailler et les allocations versées à celles qui sont en mesure de travailler mais qui se trouvent sans emploi.

Quatrièmement, il faut admettre que les provinces peuvent souhaiter voir les structures des régimes de sécurité varier en fonction des besoins sociaux, du niveau des revenus et du coût de la vie dans les différentes collectivités.

Enfin, il doit être reconnu que ce réexamen du régime de sécurité sociale canadien doit être mené conjointement par le gouvernement fédéral et ceux des provinces. Ce n'est que par une entente satisfaisante entre les gouvernements du Canada et des provinces que l'on parviendra à un meilleur régime de sécurité sociale. A cette fin, le Gouvernement conviera les provinces à une conférence des ministres du Bien-être en avril prochain.

Le Gouvernement prendra immédiatement certaines mesures en conformité des principes énoncés plus haut. Au sujet des personnes en mesure de travailler mais temporairement sans emploi, une loi sera présentée afin d'éclaircir certains aspects du Plan d'assurance-chômage et de mettre fin aux abus qui n'ont pas été éliminés au moyen de mesures administratives déjà appliquées.

Un plan d'allocations familiales équitable est indispensable à un régime de sécurité sociale efficace. On proposera un nouveau programme de sécurité du revenu familial qui tiendra compte particulièrement des besoins des familles à faibles revenus. On vous soumettra un projet de loi destiné à améliorer la situation économique des bénéficiaires de la pension de vieillesse.

Sous réserve d'une entente avec les provinces à ce sujet, on présentera, pour l'améliorer, des changements au régime des pensions du Canada, dans le dessein d'augmenter les pensions des veuves, des veuves ayant des enfants à charge, ainsi que les pensions des invalides. On procédera à d'autres amendements nécessaires.

Dans un autre domaine de la politique sociale, celui de l'habitat et de l'aménagement urbain, le Gouvernement

propose de prendre les mesures suivantes, en collaboration avec les provinces:

- une contribution à l'allocation de logements à loyer modique et autres résidences pour personnes âgées;
- une aide aux familles à revenu faible ou modique qui veulent faire l'acquisition d'une maison;
- de nouveaux stimulants à l'intention des coopératives et des sociétés sans but lucratif pour la construction d'habitations;
- une aide au réaménagement des vieux quartiers;
- un plan d'aménagement des terrains pour faciliter la création de nouvelles villes et enrayer le développement urbain excessif;
- des mesures pour intéresser davantage les investisseurs à la construction domiciliaire afin de répondre aux besoins à cet égard;
- un système de garanties pour la protection des acquéreurs de nouvelles maisons;
- une aide au réaménagement des lignes de chemin de fer et autres installations;
- une étude des responsabilités du Gouvernement à l'égard du transport urbain en général.

Vu l'importance croissante d'une bonne condition physique pour le bien-être et la santé des Canadiens, et vu le besoin pour les gens de faire du sport davantage, on propose d'augmenter de plus du double, au cours des trois prochaines années financières, les dépenses actuelles prévues aux termes du Programme de la santé et du sport amateur. On annoncera des dispositions pour élargir et consolider ce programme.

Le problème de l'inflation se pose à l'échelle mondiale. Le Gouvernement est décidé à contenir l'inflation du Canada afin de protéger le dollar canadien, dont dépend le pouvoir d'achat des Canadiens, et de préserver la position du Canada sur le marché mondial. Bien que les prix des denrées alimentaires se soient quelque peu stabilisés au Canada depuis un mois ou deux, le Gouvernement accorde une attention particulière aux conséquences que pourrait avoir, dans l'avenir, la tendance mondiale à l'augmentation des prix des denrées alimentaires. Il propose de charger un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes de faire une étude spéciale de ce problème.

De bonnes communications entre toutes les régions du pays sont essentielles à l'unité et à la prospérité du Canada. Les progrès de la technologie peuvent avoir d'amples et profondes répercussions sur le bien-être social et économique de tous les Canadiens. Le Gouvernement soumettra prochainement au Parlement des propositions visant à établir une politique nationale des communications et à résoudre les problèmes que soulève l'interaction grandissante de la radio-télévision et des autres formes de télécommunication, les intérêts et les préoccupations des gouvernements provinciaux étant dûment en considération.

Le Gouvernement déposera un projet de loi formulant une politique relative à la concurrence afin de protéger et de renforcer le système de marché sur lequel est fondée notre économie. Cette nouvelle politique sera accordée

aux politiques industrielles en général et à la politique concernant la capitalisation étrangère en particulier.

Nos produits agricoles, particulièrement le blé et autres céréales, sont en grande demande sur le marché mondial. Le Gouvernement accordera la plus grande attention aux problèmes de transport, d'entreposage et de manutention, afin d'assurer efficacement et régulièrement le mouvement et la livraison du grain et des autres produits agricoles.

Vous serez priés d'amender la Loi sur l'assurance-récolte afin de permettre au Gouvernement de rembourser aux provinces un maximum de cinquante pour cent des primes payées en vertu des contrats d'assurance, réduisant ainsi les frais d'assurance du fermier.

Le Gouvernement est favorable au principe d'une juste proportion entre les prix des grains de provende qu'utilisent les éleveurs de bétail des différentes régions du Canada. Le Gouvernement entend prendre, avant la prochaine saison agricole, des dispositions de nature à assurer le maximum de progrès à la production des grains de provende et à l'élevage du bétail au Canada.

On vous soumettra des mesures pour protéger le milieu naturel et pour stimuler la productivité des industries qui utilisent les ressources renouvelables. En plus d'amendements à la Loi prévoyant le développement de la pêche commerciale du Canada, vous serez priés d'étudier des projets de loi sur les agents de contamination de l'environnement et sur la faune du Canada.

Afin de protéger l'intégrité écologique des régions côtières et maritimes du Canada, on continuera à se préparer à la troisième Conférence des Nations unies sur le droit de la mer. En collaboration avec le ministère de l'Environnement et autres ministères intéressés, le ministère d'État chargé de la Science et de la Technologie recommandera la mise sur pied d'un programme national de recherche et de perfectionnement dans le domaine de la science et de la technologie de la mer.

Le Gouvernement poursuivra ses efforts pour venir à bout du problème toujours menaçant de la piraterie aérienne au moyen de mesures nationales, bilatérales et multilatérales. Vous serez priés en particulier de modifier la Loi sur l'aéronautique afin de pouvoir appliquer dans les aéroports de rigoureuses mesures de sécurité, y compris la fouille des personnes et des biens.

Vous serez appelés à examiner un projet de loi modifiant la Loi sur l'immigration de façon à prévenir les abus, notamment à l'égard des dispositions qui permettent aux visiteurs de demander pendant leur séjour au Canada d'être admis à titre d'immigrants. Vous serez également priés d'amender la Loi sur la Commission d'appel de l'immigration afin de permettre que soient entendus, rapidement et avec équité, les appels en instance et d'éviter que ne se renouvelle l'encombrement du rôle des appels.

La complexité croissante de notre société requiert une coordination de plus en plus étroite des programmes des gouvernements fédéral et provinciaux. Le Premier ministre proposera qu'ait lieu au printemps une rencontre avec les premiers ministres des provinces pour envisager de nouvelles démarches afin de mieux harmoniser, dans l'intérêt de tous les Canadiens, les objectifs, les orientations politiques et les programmes, particulièrement dans ces domaines qui engagent la responsabilité des deux niveaux de gouvernement.

On projette aussi des conférences fédérales-provinciales à l'échelon ministériel sur un certain nombre d'affaires urgentes, entre autres:

- la politique financière et économique;
- le rapport du Conseil économique du Canada;
- les programmes de soins médicaux;
- l'éducation post-secondaire;
- l'habitation;
- les restrictions quant à l'acquisition de terrains par des étrangers;
- la sécurité du revenu;
- la politique industrielle.

Le Gouvernement proposera aux gouvernements des provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba de convoquer avec lui une conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest. Une telle conférence serait sans précédent dans l'histoire des relations fédérales-provinciales au Canada. Elle pourrait être préparée conjointement et avoir lieu dans l'Ouest au cours de l'été. Le but de cette conférence serait de passer en revue les possibilités de progrès économique et social et plus particulièrement, d'envisager des programmes concrets destinés à stimuler et à élargir les bases économiques et industrielles de l'Ouest canadien.

Parmi ces programmes concrets, le Gouvernement soumettrait à la discussion la possibilité de créer de nouvelles institutions financières régionales qui seraient mieux à même de satisfaire aux besoins de financement des entreprises commerciales et à l'expansion industrielle de l'Ouest canadien.

Une autre proposition d'étude conjointe concernerait l'amélioration de l'ensemble du système de transport, si indispensable à la solution des problèmes de distance propres à cette région, éloignée des autres parties du Canada et des ports océaniques. On pourrait également examiner les besoins d'aménagement dans les régions frontalières septentrionales des quatre provinces.

Le Gouvernement reconnaît que les Canadiens de l'Ouest désirent édifier une structure industrielle sur la base des vastes ressources de leur région en matières premières et en énergie. Afin de parvenir à cet objectif au plan régional, et compte tenu de la croissance constante de l'ensemble de l'économie, il faudra davantage décentraliser l'activité industrielle.

Le Gouvernement estime que ces questions pourraient, avec d'autres, occuper une place importante dans un programme de mise en valeur de l'Ouest. Il est en outre disposé à entendre des avis et des recommandations sur des mécanismes permanents de consultation fédérale-provinciale à l'égard de cette mise en valeur, dans le cadre général de la croissance nationale.

Le Gouvernement entend élargir encore les possibilités qui s'offrent aux membres des Forces armées canadiennes de servir au Canada. En plus de maintenir un haut degré d'efficacité militaire, ainsi que l'exige le rôle principal et primordial des Forces armées, on mettra davantage en valeur ces nombreux domaines où les talents et la formation variés de cette fraction dévouée de la population canadienne peuvent contribuer à la réalisation des objectifs nationaux.

Vous serez priés d'amender la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique et la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique.

Il sera demandé au Parlement de confirmer les principes fondamentaux du programme gouvernemental concernant le bilinguisme dans la Fonction publique.

Le Gouvernement entend continuer à travailler à la réalisation des objectifs de la Loi sur les langues officielles. Une aide supplémentaire sera offerte aux provinces afin que, dans la mesure du possible,

- les Canadiens puissent faire instruire leurs enfants dans la langue officielle de leur choix;
- les jeunes Canadiens puissent étudier, comme langue seconde, l'autre langue officielle;
- les gouvernements provinciaux puissent être de plus en plus à même de servir leurs citoyens dans les deux langues officielles, selon les besoins.

Par sa politique de multiculturalisme, le Gouvernement continuera à encourager le développement d'une société où les individus et les groupes peuvent s'épanouir et exprimer leur personnalité culturelle. Un conseil consultatif auprès du ministre d'État responsable du multiculturalisme sera constitué.

On présentera des mesures destinées à réformer le système pénal et le régime des libérations conditionnelles pour améliorer la réhabilitation des détenus et la protection du public.

La période d'essai de cinq ans durant laquelle la peine de mort ne s'appliquait que dans le cas du meurtre d'un policier ou d'un gardien de prison a pris fin. Vous serez appelés à vous prononcer, par vote libre, sur la question urgente de savoir ce qu'il en sera de la peine capitale dans l'application de la loi au Canada.

On vous soumettra des propositions concernant les conflits d'intérêts selon qu'ils peuvent toucher des membres du Parlement, des ministres de la Couronne et des fonctionnaires.

Vous serez priés d'examiner un projet de loi sur les dépenses d'élection.

Le Gouvernement recommandera à la Chambre des communes la transmission, complète ou partielle, par radio et par télévision, de ses travaux et des travaux de ses comités.

Vous serez priés de prendre en considération d'autres mesures législatives.

Membres de la Chambre des communes,

Le Gouvernement compte présenter un budget peu après l'ouverture de la session. Le moment est venu de fournir au Parlement un rapport complet sur la situation économique et financière du Canada et de proposer des mesures fiscales, ainsi que d'autres mesures nécessaires à la bonne gestion de l'économie.

Durant la session, vous serez priés de voter les fonds requis pour les services et les paiements autorisés par le Parlement.

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la Divine Providence vous guider dans vos délibérations.

Les Communes se retirent.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Langlois présente au Sénat un Bill S-1, intitulé: «Loi concernant les chemins de fer».

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable Président informe le Sénat qu'elle a en main une copie du discours de Son Excellence le Gouverneur général.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général soit mis à l'étude à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Langlois, propose appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que tous les sénateurs présents durant cette session forment un comité pour étudier les us et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis audit comité de se réunir dans la Chambre du Sénat selon qu'il le jugera nécessaire.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que, conformément à l'article 66 du Règlement, les sénateurs suivants, savoir: les honorables sénateurs Bourget, Choquette, Denis, Flynn, Grosart, Inman, Langlois, Macdonald, Martin, Molgat et Quart, forment un Comité de sélection chargé de désigner les sénateurs qui feront partie des divers comités permanents pendant la présente session. Le Comité de sélection devra faire rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs ainsi désignés.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Langlois dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du ministère des Travaux publics pour l'année financière close le 31 mars 1971, conformément à l'article 34 de la *Loi sur les travaux publics*, chapitre P-38, S.R.C., 1970.

Rapport annuel et définitif des travaux exécutés en vertu de la *Loi sur la route transcanadienne* pour la période allant du 10 décembre 1949 au 31 mai 1971, conformément à l'article 9 de ladite loi, chapitre T-12, S.R.C., 1970.

Rapport des opérations découlant de la *Loi sur la Caisse d'aide à la santé*, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 13 de ladite loi, chapitre H-4, S.R.C., 1970.

Rapport des dépenses et de l'administration relatives à la *Loi sur les allocations familiales* pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 14 de ladite loi, chapitre F-1, S.R.C., 1970.

Rapport des dépenses et de l'administration relatives à la *Loi sur la sécurité de la vieillesse* pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 26 de ladite loi, chapitre O-6, S.R.C., 1970.

Rapport des dépenses et de l'administration relatives à la *Loi sur les allocations aux jeunes* pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 13 de ladite loi, chapitre Y-1, S.R.C., 1970.

État des recettes et des dépenses en vertu de la partie V (Marins malades) de la *Loi sur la marine marchande du Canada* pour les années financières closes les 31 mars 1971 et 1972, conformément à l'article 306 de ladite loi, chapitre S-9, S.R.C., 1970.

Copies du décret C.P. 1972-1873, en date du 29 août 1972, modifiant la Partie II de l'annexe de la *Loi sur les produits dangereux*, conformément à l'article 8(3) de ladite loi, chapitre H-3, S.R.C., 1970.

Rapport sur les dépenses et sur l'administration relatives à la *Loi sur l'assistance-chômage* pour l'année financière close le 31 mars 1971, conformément à l'article 8 de ladite loi, chapitre U-1, S.R.C., 1970.

Rapport du Solliciteur général du Canada pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 5 de la *Loi sur le ministère du Solliciteur général*, chapitre S-12, S.R.C., 1970.

Rapports de l'Auditeur général du Canada après examens des comptes et des états financiers de la Caisse de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (personne à charge) pour les années financières closes les 31 mars 1971 et 1972, conformément à l'article 55(4) de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*, chapitre R-10, S.R.C., 1970.

Rapport du ministère des Affaires extérieures pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article de la *Loi sur le ministère des Affaires extérieures*, chapitre E-20, S.R.C., 1970.

Rapport du Centre de recherche pour le développement international ainsi que le rapport des états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 22 de la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international*, Chapitre 21 (1<sup>er</sup> Supplément), S.R.C., 1970.

Rapport du Conseil économique du Canada, y compris les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 21(1) de la *Loi sur le Conseil économique du Canada*, chapitre E-1, et de l'article 75(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Rapport du Surintendant des assurances du Canada sur les sociétés coopératives de crédit pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 57 de la *Loi sur les associations coopératives de crédit*, chapitre C-29, S.R.C., 1970.

Rapport du président et relevé des comptes de la Banque d'expansion industrielle pour l'année close le 30 septembre 1972, conformément à l'article 30(4) de la *Loi sur la Banque d'expansion industrielle*, chapitre I-9, S.R.C., 1970.

Rapport du Conseil de fiducie du Fonds canadien de recherches de la reine Elizabeth II sur les maladies de l'enfance, y compris le rapport de l'Auditeur général concernant l'état financier du Conseil, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 15 de la *Loi sur le Fonds canadien de recherches de la reine Elizabeth II*, chapitre Q-1, S.R.C., 1970.

Rapport sur l'administration du *Régime d'assistance publique du Canada*, pour l'exercice financier au 31 mars 1971, conformément à l'article 19, chapitre C-1, S.R.C., 1970.

Rapport du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour l'année financière close le 31 mars 1971, conformément à l'article 13 de la *Loi sur le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social*, chapitre N-9, S.R.C., 1970.

Comptes publics du Canada, volumes I, II et III, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 55(1) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Rapport de la Commission des grains du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 14 de la *Loi sur les grains du Canada*, chapitre 7, Statuts du Canada, 1970-1971-1972.

Rapport du ministère de la Consommation et des Corporations pour l'année financière close le 31 mars 1971,

conformément à l'article 10 de la *Loi sur le ministère de la Consommation et des Corporations*, chapitre C-27, S.R.C., 1970.

Copies de lettres patentes délivrées à Télésat Canada, le 15 novembre 1972, conformément à l'article 33(2) de la *Loi de la Télésat Canada*, chapitre T-4, S.R.C., 1970.

Rapport du Surintendant des assurances au Canada, Volume I,—Précis des états des compagnies d'assurance au Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 8 de la *Loi sur le département des assurances*, chapitre I-17, S.R.C., 1970.

Rapport sur l'application de la *Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or* pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 10 de ladite loi, chapitre E-5, S.R.C., 1970.

Rapports du ministère des Affaires des anciens combattants et de la Commission canadienne des pensions pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 8 de la *Loi sur le ministère des Affaires des anciens combattants*, chapitre V-1, et de l'article 4(2) de la *Loi sur les pensions*, chapitre P-7, S.R.C., 1970, ainsi que les rapports du Conseil de révision des pensions, de la Commission des allocations aux anciens combattants et du Bureau de services juridiques des pensions, pour la même période.

Copies de contrats entre le gouvernement du Canada et les municipalités ci-dessous mentionnées, pour l'emploi ou l'utilisation de la Gendarmerie royale du Canada, conformément à l'article 20(3) de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, chapitre R-9, S.R.C., 1970. (Texte anglais).—

Antigonish, Nouvelle-Écosse  
Leduc, Alberta  
Parkdale, Î.-P.-É.  
Sherwood, Î.-P.-É.  
Spruce Grove, Alberta.

Rapport de la Société Radio-Canada, y compris les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 47 de la *Loi sur la radiodiffusion*, chapitre B-11, et des articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Avec la permission du Sénat, L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que le Sénat s'ajourne maintenant jusqu'à mardi prochain le 9 janvier 1973, à huit heures du soir.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Affaires de routine

Le mardi 9 janvier 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Interpellations.
7. Motions.
8. Période de questions.

# Ordre du jour

**Le mardi 9 janvier 1973**

4 janvier—Étude du discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la première session de la vingt-neuvième Législature du Canada.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

## CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure



21 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 2

Le mardi 9 janvier 1973

*Huit heures du soir.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,  
Asselin,  
Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Blois,  
Bonnell,  
Boucher,  
Bourget,  
Bourque,  
Buckwold,  
Burchill,  
Carter,  
Connolly  
(Ottawa-Ouest),

Côté,  
Croll,  
Davey,  
Denis,  
Deschatelets,  
Desruisseaux,  
Duggan,  
Eudes,  
Everett,  
Fergusson,  
Flynn,  
Fournier  
(Madawaska-  
Restigouche),

Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Goldenberg,  
Gouin,  
Graham,  
Grosart,  
Haig,  
Hastings,  
Heath,  
Hicks,  
Inman,  
Kickham,  
Kinnear,  
Lafond,

Laing,  
Laird,  
Langlois,  
Lapointe,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Martin,  
McElman,  
McGrand,  
McIlraith,  
McLean,  
McNamara,  
Michaud,  
Molgat,  
Molson,

Neiman,  
Nichol,  
O'Leary,  
Paterson,  
Petten,  
Prowse,  
Quart,  
Rowe,  
Smith,  
Sparrow,  
Stanbury,  
van Roggen,  
Welch,  
Williams,  
Zuzyk.

## PRIÈRE.

L'honorable Président dépose sur le bureau le rapport du Bibliothécaire parlementaire pour l'année financière 1971-1972.

Ordonné: Que le rapport du Bibliothécaire parlementaire déposé aujourd'hui par l'honorable Président soit imprimé en appendice aux Procès-verbaux du Sénat de ce jour et constitue partie intégrante des archives de cette Chambre.

(Voir appendice aux *Journaux du Sénat*, de ce jour aux pages 18 à 24).

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du Bureau fédéral de la statistique pour l'année financière close le 31 mars 1971, conformément à l'article 4(3) de la *Loi sur la statistique*, chapitre 15, Statuts du Canada, 1970-1971-1972.

Rapport sur l'application de la *Loi stimulant la recherche et le développement scientifiques* pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 17 de ladite loi, chapitre I-10, S.R.C., 1970.

Rapport de l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 12 de la *Loi sur le Conseil de recherches sur les pêcheries*, chapitre F-24, S.R.C., 1970.

Rapport de l'Office de soutien des prix des produits de la pêche pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 7 de la *Loi sur le soutien des prix des produits de la pêche*, chapitre F-23, S.R.C., 1970.

Copies des Ordonnances, chapitres 17 à 25, inclusivement, édictées par le Conseil des Territoires du Nord-Ouest lors de la prolongation de la quarante-septième session du Conseil tenue à Frobisher Bay; les 11 et 13 octobre 1972, conformément à l'article 16(1) de la *Loi sur les territoires du Nord-Ouest*, chapitre N-22, S.R.C., 1970, ainsi que copie du décret C.P. 1972-2718, en date du 23 novembre 1972, approuvant lesdites Ordonnances. (Texte anglais).

État des répartitions et mises à point des dettes contractées pour avance de grains de semences, de fourrage pour les animaux et pour aide sous toute autre forme, effectuées durant la période allant du 16 février 1972 au 4 janvier 1973, conformément à l'article 2 de la *Loi concernant certaines créances de la Couronne*, chapitre 51, Statuts du Canada, 1926-1927. *Aucun remboursement.*

État de tous les deniers remboursés en vertu de la *Loi des remboursements (ressources naturelles)* pour la période allant du 16 février 1972 au 4 janvier 1973, conformément à l'article 3 de ladite loi, chapitre 35, Statuts du Canada, 1932. *Aucun remboursement.*

Rapport du directeur des enquêtes et recherches, *Loi relative aux enquêtes sur les coalitions* pour l'année financière close le 31 mars 1972, en conformité de l'article 49 de ladite loi, chapitre C-23, S.R.C., 1970.

Relevé concernant la classification des prêts des banques à charte du Canada, en monnaie canadienne, au 30 septembre 1972, conformément à l'article 119(1) de la *Loi sur les banques*, chapitre B-1, S.R.C., 1970.

Relevé concernant la classification du passif-dépôts payable en monnaie canadienne des banques à charte du Canada au 30 avril 1972, conformément à l'article 119(1) de la *Loi sur les banques*, chapitre B-1, S.R.C., 1970.

Rapport de la Commission de conservation des forêts des Rocheuses orientales pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 10 de la *Loi sur la conservation des forêts des Rocheuses orientales*, chapitre 59, Statuts du Canada, 1947.

Budget supplémentaire (A) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973.

Rapport du Secrétariat d'État du Canada pour l'année financière close le 31 mars 1971, conformément à l'article 6 de la *Loi sur le secrétariat d'État*, chapitre S-15, S.R.C., 1970.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que les délibérations à l'appel à l'Ordre du jour visant la reprise du débat sur la motion tendant à l'adoption de l'Adresse en réponse au discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé devant les deux Chambres du Parlement se terminent le huitième jour de séance où l'ordre aura été débattu.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

A la lecture de l'Ordre du jour pour l'étude du discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la première session de la vingt-neuvième Législature du Canada,

L'honorable sénateur Hicks propose, appuyé par l'honorable sénateur Lafond,

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de Notre Ordre de Mérite militaire à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respec-

tueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

L'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, que la suite du débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse à Son

Excellence soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

## APPENDICE

(Voir p. 16)

## RAPPORT DU BIBLIOTHÉCAIRE PARLEMENTAIRE

Première Session du vingt-neuvième Parlement, 1973

A l'honorable Président du Sénat,

A l'honorable Président de la Chambre des communes,

Le Bibliothécaire parlementaire a l'honneur de présenter son rapport pour l'année financière du 1<sup>er</sup> avril 1971 au 31 mars 1972. Son dernier rapport, présenté à la Chambre des communes le 17 février 1972 et au Sénat le 22 février 1972, se référait à l'année financière 1970-1971.

## 1. SERVICE D'INFORMATION (70 personnes)

## A. Service de la référence, du prêt, des coupures de presse et du répertoire

L'utilisation du Service de la référence a continué de s'accroître, mais à un rythme beaucoup plus lent. Les prêts ont diminué légèrement dans tous les domaines, sauf en ce qui concerne les périodiques. Malgré cette diminution, l'utilisation des livres et des périodiques dans la salle de référence par les lecteurs du milieu parlementaire a fortement augmenté, dû en grande partie au fait que le personnel de recherche employé par les parlementaires ou affecté aux réunions des partis, a fait un plus grand usage de nos services. De façon générale, les sénateurs et les députés utilisent de moins en moins directement la collection et il semble aussi qu'on feuillette beaucoup moins les nouveaux ouvrages non-fictifs.

Nous avons reçu un total de 11,648 demandes de renseignements, comprenant 380 lettres du public en général, et des étudiants, contre 10,678 demandes pour l'année 1970-1971. Les prêts sont passés de 21,636 livres l'an dernier à 21,222 livres cette année. Le nombre des prêts entre bibliothèques se chiffre à 1,061; (comparativement à 872); la bibliothèque a prêté 964 articles (489 l'an dernier); et elle en a emprunté 385 (383 l'an dernier).

*Indexation des délibérations et des rapports des comités:* Au début de l'année 1971-72, le personnel de cette section a été doublé, de façon à comprendre 8 personnes chargées de l'indexation, en raison de l'augmentation des travaux des comités. Au cours de l'année, pour la deuxième Session de la vingt-huitième Législature, on a dressé 17 index des comptes rendus des comités du Sénat (8 en anglais, 9 en français) et 3 index pour les comptes rendus des comités de la Chambre des communes (2 en anglais, 1 en français), tandis que pour la troisième Session de la vingt-huitième Législature, on a établi 6 index pour les comptes rendus des comités du Sénat (1 en anglais, 5 en français), 36 pour les comptes rendus des comités de la Chambre des communes (17 en anglais, 19 en français) et 1 (en français) pour les comptes rendus du Comité

mixte sur la Constitution du Canada. Les index des comptes rendus des comités de la Chambre des communes sont bilingues, tandis que ceux des comptes rendus des comités du Sénat sont imprimés séparément en anglais et en français. Le Sénat donne crédit au personnel de la Bibliothèque pour ce travail.

*Classement vertical et Services des Coupures de presse:* La Section du Classement vertical a reçu 2,088 demandes, soit un peu moins qu'en 1970-1971 (2,196 demandes). Cette diminution a permis de travailler à la préparation et à l'indexation des volumes de coupures de presse photocopiées. A la fin de l'année, 43 dossiers avaient été assemblés, prêts à être photocopiés, 14 volumes étaient terminés et 22 étaient assemblés et photocopiés.

## VOLUMES TERMINÉS

Le très hon. John G. Diefenbaker .....	1
Conférence fédérale-provinciale sur la Constitution, 8-10 décembre 1969 .....	1
Front de Libération du Québec, 1971 .....	1
Edward R. Schreyer, 1965—février 1972 .....	1
Fiscalité—Canada—livre blanc, nov. 1970-juin 1971 .....	1
Le très hon. Pierre E. Trudeau, juillet—déc. '70 ..	3
Mesures de guerre et pouvoirs d'urgence, 1970—71 ..	5
Nouveau Parti Démocratique du Canada—Convention de Winnipeg, 28 au 31 octobre 1969 .....	1
Total .....	14

## DOSSIERS ASSEMBLÉS ET PHOTOCOPIÉS

Conférence fédérale-provinciale sur la Constitution, 14 au 16 juin 1971 .....	2
Imposition—Canada—réforme, février-novembre 1971 ..	3
Parti Libéral—Canada, 1962-1970 .....	5
Parti Progressif-conservateur—Canada, 1962-1970 ..	7
Trudeau, Le très hon. Pierre E., juillet—décembre 1971 .....	5
Total .....	22

## DOSSIERS ASSEMBLÉS

Bertrand, Hon. Jean-Jacques, 1962-1971 .....	2
Diefenbaker, Le très hon. John G., janvier 1971-juin 1972 .....	2
Parti Libéral—Canada, janvier 1971-juin 1972 ..	2
Parti Libéral—Canada—direction du parti, 1965-1968 ..	3
Parti Progressif-conservateur—Canada, janvier—décembre 1971 .....	2
Parti Progressif-conservateur—Canada—direction du parti, janvier 1965-octobre 1966 .....	5

Pearson, Le très hon. Lester B., 1970-1971 .....	1
Québec—États Généraux, février 1964-novembre 1967 .....	2
Québec—Front de Libération du Québec, 1964-1971 .....	2
Québec—Front de Libération du Québec—procès, janvier—décembre 1971 .....	3
Relations fédérales-provinciales—Constitution, décembre 1967—sept. '70 .....	6
Stanfield, Le très hon. Robert, janvier 1970-septembre 1971 .....	7
Trudeau, Le très hon. Pierre E., janvier 1971-juin 1971 .....	6
Total .....	43

#### DOSSIERS TRIÉS ET ÉLIMINÉS—189; NOUVEAUX DOSSIERS—141

##### *Projets spéciaux et permanents du Service de la référence.*

1. *Liste d'acquisitions récentes.*
2. *Choix d'articles récents.*
3. *Bibliographies spéciales:*
  - Comités parlementaires, 7 pages, juin 1971.
  - Trade relations between Atlantic Provinces and New England States, 3 pages, juin 1971.
  - Foreign investments in Canada. 6 pages, août 1971.
  - Revenu annuel garanti, 9 pages, octobre 1971.
4. *Répertoire des bills du Sénat et de la Chambre des communes—répertoriés en anglais et en français par parrain et par sujets(s) extrait(s) du bill.*
5. *Chronologie de la Législation en préparation: Dossier de la marche des projets de loi étudiés par le Parlement, bill après bill, y compris un tableau indiquant où en est rendue l'étude de chacun.*
6. *Dossier renseignements: le travail d'élimination et de réorganisation se poursuit en ce qui concerne ce fichier de renseignements difficiles-à-trouver. Les plus vieilles brochures canadiennes, la plupart d'intérêt politique, autrefois classées et répertoriées dans ce dossier, sont peu à peu incorporées à la collection principale.*
7. *Revue et journaux à la Bibliothèque du Parlement et à la Salle de Lecture Parlementaire: Une édition revue et augmentée a été publiée en octobre 1971. Elle comprend les périodiques anciens et actuels (y compris tous les documents) conservés à la Bibliothèque, les périodiques et les journaux reçus régulièrement à la Salle de lecture parlementaire, et les journaux sur micro-films.*
8. *Autres dossiers répertoriés tenus à jour par le Service de la référence:*
  - i. *Répertoire des enquêtes Gallup.*

- ii. *Une collection de répertoires de localités et de noms comprenant tous les endroits inclus dans les bottins des compagnies téléphoniques canadiennes.*
- iii. *Un index par sujet des Hansards et des documents parlementaires courants de la Grande-Bretagne.*
- iv. *Une liste des commissions, commissions royales, groupes de travail, etc., mentionnant les nominations, le nom des membres, etc.*
- v. *Un dossier sur les associations indiquant leur adresse et la liste de leurs membres.*

9. *Répertoire de discours: Ce projet actuellement bien établi en anglais, demeure à l'état embryonnaire en français. La liste suivante indique le nom des personnes dont les discours sont répertoriés sur réception.*

Andras, Robert	MacEachen, Allan J.
Basford, Ron.	Mackasey, Bryce
Benson, E. J.	Mahoney, Patrick
Chrétien, Jean	Marchand, Jean
Côté, Jean-Pierre	Munro, John C.
Davis, Jack	O'Connell, Martin
Drury, C. M.	Olson, H. A.
Dubé, Jean-Eudes	Pelletier, Gérard
Firestone, O. J.	Pepin, Jean-Luc
Gillespie, Alastair	Richardson, James
Goyer, Jean-Pierre	Sharp, Mitchell
Gray, Herb	Stanbury, Robert
Jamieson, Don	Stanfield, Robert L.
Laing, Arthur	Trudeau, Pierre E.
Lang, Otto	Turner, John.
Macdonald, Donald S.	

10. *Réception et traitement des séries de documents concernant les sessions du Parlement canadien, y compris la préparation des pages-titres et des tables des matières.*
11. *Histoire de la représentation des comtés: On incorpore présentement les résultats des élections partielles et tout le dossier fait l'objet d'une révision.*
12. *Nouvelle disposition de la collection: A la suite de l'installation de rayons amovibles dans le magasin des livres, il a fallu replacer toute la collection sur les rayons, réorganiser et déménager dans de nouveaux locaux certains documents en entrepôt ainsi que les collections provenant d'autres secteurs de l'édifice.*

B. *Salle de lecture*

On a continué à fournir, dans la salle de lecture parlementaire, tous les quotidiens et la plupart des hebdomadaires canadiens de même qu'un certain nombre de journaux étrangers et une sélection de périodiques. Les demandes de reproduction d'articles au xérox ont augmenté; la circulation de romans a de nouveau diminué.

C. *Service des acquisitions et du catalogue*

Cette année encore, le Service du catalogue a traité un nombre accru de volumes. En plus de cataloguer les nouvelles acquisitions, le Service a dû accélérer le catalogage et la classification par sujet des périodiques pour faciliter le réaménagement des sections des livres à la suite de l'installation de rayons amovibles.

Au mois de juin 1971, on a introduit un nouveau système IBM MT/ST pour la reproduction de fiches de catalogue. Trois membres du personnel ont suivi un cours sur l'opération de ce système qui fonctionne maintenant très bien.

Sur demande, le Service a donné des conseils en matière de classification et de catalogage aux bibliothèques du ministère des Affaires extérieures, du ministère de la Justice, et au bureau du Commissaire aux langues officielles.

On trouvera ci-dessous un rapport statistique du travail accompli au cours de 1971-1972. Aux fins de comparaison, nous donnons également les chiffres de l'année précédente.

STATISTIQUES—TITRES CLASSIFIÉS—  
PAR CATÉGORIE

1971/72

<i>Catégorie</i>	<i>Anglais</i>	<i>Français</i>	<i>Bilingues</i>	<i>Total</i>
A—Ouvrages généraux.....	18	15	4	37
B—Philosophie et religion..	47	37	0	84
C—F—Histoire.....	842	249	33	1,124
G—Géographie.....	96	26	5	127
H—Sciences sociales.....	1,684	685	142	2,511
J—Sciences politiques.....	647	235	71	953
K—Droit.....	74	19	16	109
L—Éducation.....	101	37	17	155
M—Musique.....	8	3	1	12
N—Beaux-arts.....	37	10	5	52
P—Philologie et littérature.....	235	152	8	395
Q—Sciences.....	151	62	9	222
R—Médecine.....	69	54	9	132
S—Agriculture, pêche, etc.....	111	27	5	143
T—Technologie.....	222	55	12	289
U—Art militaire.....	44	14	4	62
V—Marine.....	9	5	2	16
Z—Bibliographie et bibliothéconomie.....	181	25	12	218
Totaux.....	4,576	1,710	355	6,641

RAPPORT STATISTIQUE DU SERVICE DES  
ACQUISITIONS ET DU CATALOGUE

AVRIL 1970/71—MARS 1971/72

	Anglais		Français		Bilingues		Totaux	
	1970/71	1971/72	1970/71	1971/72	1970/71	1971/72	1970/71	1971/72
Livres commandés.....	4,078	3,934	912	963			4,990	4,897
Livres reçus (commandés)								
Titres.....	3,783	4,356	1,026	1,420			4,809	5,776
Volumes.....	4,247	5,111	1,136	1,548			5,383	6,659
Livres reçus (non-commandés)								
(a) documents, dons, etc.....	1,543	1,951	522	540	301	248	2,366	2,739
(b) séries.....	2,619	2,138	1,054	724	655	597	4,328	3,459
Volumes retirés.....	3,746	1,339	828	200	442	148	5,016	1,687
Titres catalogués et classifiés.....	4,760	4,781	1,782	2,055	236	341	6,542	6,836
Volumes catalogués et classifiés..... (y compris les additions)	13,288	12,488	4,131	4,556	1,659	2,285	19,078	19,329
Fiches principales dactylographiées.....	5,110	3,974	1,976	2,080			7,086	6,054
Fiches préparées pour les catalogues.....	35,810	35,132	18,525	12,323			54,335	47,455
Fiches classées..... (y compris les fiches temporaires)	62,364	65,293	32,858	26,707			95,222	92,000

Nous avons reçu avec plaisir des dons de diverses ambassades, parmi lesquelles figurent celles de la Chine, de Cuba, du Danemark, de la Corée, du Liban, du Pérou, du Portugal, de l'Amérique du Sud, du Vénézuéla, de l'U.R.S.S., ainsi que des bibliothécaires parlementaires de l'Australie, de la Finlande, de l'Inde, de l'Afrique du Sud et de la Suède.

D'autres documents très utiles furent reçus d'institutions et d'individus en provenance de l'Angleterre, de la République fédérale d'Allemagne, de la Hongrie, de l'Italie, des Pays-Bas, de l'Afrique du Sud, de la Suède, de la Turquie et des États-Unis.

Les membres du Parlement ont également contribué généreusement à élargir nos collections de documents gouvernementaux et de publications éphémères. Nous remercions particulièrement les sénateurs Cameron, Ferguson et Forsey, ainsi que MM. les députés Broadbent, T. C. Douglas, Ian Wahn et l'honorable Herb Gray, C.P., de même que M. J. P. Mainiot, conseiller parlementaire à la Chambre des communes.

#### D. Reliure

A l'automne de 1971, l'atelier de reliure a aménagé dans de nouveaux locaux plus vastes et plus adéquats situés dans l'édifice Victoria. Au cours de l'année, l'équipe a effectué 10,663 travaux allant de la reliure complète à la réparation et à l'estampillage.

## 2. SERVICE DE RECHERCHES (33 personnes)

### A. Service individuel et général

Au cours de l'année financière, le Service de recherches comprenait 22 chercheurs et un personnel de soutien de 11 membres. Le 31 mars 1972, 21 des postes de chercheurs et tous les postes de soutien étaient occupés. En plus d'étendre le champ d'action du Service et de permettre d'aborder un plus grand nombre de projets, l'arrivée des nouveaux attachés nous a permis d'entreprendre des projets beaucoup plus complexes et de longue haleine et d'aider les comités de façon plus poussée.

En outre, les attachés de recherche sont appelés à jouer de plus en plus un rôle de conseiller. On leur demande fréquemment leur avis professionnel qu'ils doivent prodiguer soit verbalement ou par écrit. Si le rôle de conseiller du chercheur est mis en évidence lorsque le Service de recherches vient en aide aux comités, il intervient également dans les services individuels fournis aux députés. Par exemple, on a demandé à l'un d'eux d'interpréter la constitution de Terre-Neuve en ce qui concerne l'ajournement d'une élection, demande qui nécessitait un avis juridique; on a sollicité le point de vue personnel d'un chercheur relativement à un travail qu'il avait présenté sur le contrôle des agents de pollution; à un autre, on a demandé d'exposer franchement son opinion sur l'industrie sucrière canadienne et sur la politique commerciale du Canada en la matière.

Les attachés de recherche qui élaborent des projets pour les délégations parlementaires sont fréquemment invités à assister à la présentation des exposés des délégués.

Le tableau suivant donne le nombre de projets entrepris ainsi que les chiffres correspondants pour les deux

années précédentes. Il y a eu 21 projets réalisés en français, soit une augmentation de 9:

	1971-72	1970-71	1969-70
Chambre des communes			
Libéraux .....	62	54	53
Progressistes conservateurs .....	49	36	37
Nouveau Parti démocratique .....	28	10	20
Crédit social .....	5	1	2
Autres .....	8	8	16
Sénat .....	30	16	12
Comités .....	16	11	19
Associations, etc. ....	37	20	24
<b>TOTAL</b>	<b>235</b>	<b>156</b>	<b>183</b>

Voici une énumération des sujets traités:

Administration publique .....	20	Procédure parlementaire .....	28
Agriculture .....	9	Sciences politiques ....	33
Défense et affaires extérieures .....	4	Sciences sociales .....	26
Droit .....	30	Science et technologie .	15
Éducation .....	3	Sciences économiques .	57
Histoire .....	10		

### B. Comités parlementaires

Seize projets particuliers ont été réalisés pour les comités au cours de la dernière année financière; certains autres projets, demandés individuellement par des députés, ont également servi aux comités. En outre, nous avons apportés notre aide et prodigué nos conseils de façon continue aux comités des deux Chambres, tel qu'exposé plus loin.

Le Directeur du Service de recherches a assisté régulièrement aux réunions du Comité permanent de la Procédure et de l'Organisation (Chambre des communes) qui s'occupait principalement de la diffusion des débats parlementaires par la radio et la télévision.

Un chercheur a prêté continuellement son concours aux travaux du Comité permanent des Finances nationales (Sénat). Il a assisté à 32 réunions, fait une analyse détaillée de tous les exposés et aidé à la préparation du Rapport du comité intitulé *La Croissance, l'emploi et la stabilité des prix*. Le Comité, dans son rapport, l'a remercié de sa participation.

Un autre attaché de recherche a collaboré régulièrement aux travaux du Comité permanent des Comptes publics (Chambre des communes); il a assisté à 18 réunions, y compris celles tenues à huis clos. Il a participé à deux enquêtes importantes menées par le Comité, l'une sur la Société Radio-Canada et l'autre sur la dotation en personnel du Bureau de l'Auditeur général. Il a fourni des résumés de base ainsi que des mémoires pour ces enquêtes et il a été chargé de venir en aide au groupe d'étude spécial nommé pour élaborer un projet de loi concernant l'Auditeur général du Canada.

Un autre collègue a rédigé pour le Comité permanent des Affaires indiennes et du Développement du Nord canadien, une étude importante intitulée *Appraisal of Parliamentary Information on Indian Rights and Trea-*

ties, 1869-1961, étude dont le comité s'est servi comme principal ouvrage de référence. On en a envoyé un exemplaire à la Fraternité des Indiens du Canada. A notre connaissance, ce travail constituait une étude totalement originale.

#### C. Travaux pour les délégations parlementaires et les Conférences internationales

On a continué à fournir la documentation de base aux délégations parlementaires ainsi qu'aux députés et groupes de députés participant à des conférences et séminaires. On a préparé cette année 32 documents de ce genre, contre 20 l'année précédente.

Puisqu'un délai raisonnable est généralement accordé à la préparation de ces études, permettant de leur donner une certaine étendue (plutôt que de les présenter selon un point de vue individuel ou fragmentaire), elles sont généralement appropriées à une large diffusion.

Les projets réalisés pour les délégations portent fréquemment sur des questions internationales. L'une de ces études, intitulée *New Forms of Political Pressure in International Affairs*, qui traite des détournements, des enlèvements politiques et d'autres agissements révolutionnaires, a été utilisée lors de la réunion de l'Union interparlementaire à Yaoundé au printemps 1972. Des documents sur l'état des crises au Pakistan et en Irlande du Nord constituent d'autres exemples.

Au cours de l'année, une série de réunions où l'on a étudié les problèmes des pays des Caraïbes, s'est tenue sous les auspices de l'Association parlementaire du Commonwealth. On a préparé pour ces réunions 5 projets distincts traitant de Trinidad et Tobago, de la Jamaïque, des Barbades, de la Guyane et des États Associés des Antilles.

Le Directeur du Service de recherches a continué de fournir une étroite collaboration aux travaux de l'Association parlementaire du Commonwealth, dont il est membre honoraire. Il a assisté en juillet 1971 à la Conférence pour le secteur du Canada qui s'est tenue en Nouvelle-Écosse et y a présenté un exposé sur les problèmes relatifs à la réforme de la procédure du Parlement du Canada et des législatures provinciales. Il a également continué à travailler étroitement, avec M. l'Orateur Lamoureux, aux études du Comité permanent de la Conférence des Présidents des Chambres parlementaires des pays du Commonwealth, dont M. l'Orateur Lamoureux est membre.

A l'automne 1971, le Directeur adjoint du Service a prêté son concours à la délégation canadienne participant à la troisième réunion de l'Association internationale des Parlementaires de Langue Française, qui s'est tenue au Canada. Elle a agi en qualité de secrétaire de la délégation et a joué un rôle important dans l'organisation de la Conférence; elle a préparé une étude intitulée *La francophonie au Canada* qui a été présentée lors de la séance d'ouverture. Elle a accompagné les délégués à Montréal et à Québec et a préparé des exposés pour les parlementaires canadiens au fur et à mesure des besoins.

### 3. ADMINISTRATION ET PLANIFICATION

#### A. Mécanisation

Un nouveau système IBM MT/ST de reproduction de fiches de catalogue a été mis en service en juin 1971. Le système est maintenant bien rodé. Même si la production des fiches a connu un fléchissement au cours des premiers mois de fonctionnement, elle s'est accrue régulièrement par la suite et elle correspond maintenant au nombre de titres catalogués. Le mérite en revient largement à la compétence et à la persévérance des techniciens qui ont aidé à mettre le programme au point, car il s'agissait d'une première application au domaine de bibliothèque effectuée à Ottawa.

#### Système de récupération de l'information QUIC/LAW:

Un terminal magnétoscopique donnant accès à quatre banques de données a été installé à la Bibliothèque à l'automne 1971. Il englobe les Statuts révisés du Canada (1970), les arrêts de la Cour suprême du Canada (1923-1970), 65,000 résumés de travaux scientifiques récents sur la pollution et une banque de données sur l'environnement établie par Environnement Canada.

Ces deux systèmes constituent les premiers jalons vers la mécanisation de certaines activités de la Bibliothèque.

#### B. Aide additionnelle

On a de nouveau retenu les services d'étudiants au cours des mois d'été. Ces employés temporaires ont aidé à réorganiser notre collection d'ouvrages après l'installation d'étagères à rayons amovibles dans les magasins des livres.

#### C. Cours, conférences, réunions, démonstrations et visites de travail

Pendant l'été 1971, plusieurs employés ont assisté aux cours de langues (anglais et français) offerts par le Bureau des langues de la Commission de la fonction publique. Deux autres ont suivi, au cours de l'année, des cours de langues donnés en fin d'après-midi ou en soirée. Plusieurs autres se sont inscrits à des cours de bibliothécaire, d'économie, d'histoire de l'économie canadienne, etc.

Le Bibliothécaire parlementaire a poursuivi les cours privés du Bureau des langues de la Commission de la fonction publique.

Le Bibliothécaire parlementaire associé, qui doit se prononcer sur la possibilité de mécaniser les opérations et qui doit coordonner la chose, a participé à une série de séminaires sur les techniques poussées d'informatique organisés par le Bureau du perfectionnement et de la formation du personnel de la Commission de la Fonction publique. Il a également pris part au séminaire sur les références bibliographiques des domaines spécialisés des humanités et des sciences sociales, parrainé par l'Association Canadienne des Bibliothèques de Collège et d'Université de l'Association canadienne des bibliothèques.

En compagnie du Directeur général de la Bibliothèque nationale, le Bibliothécaire parlementaire a présidé la réunion à laquelle avaient été invités les bibliothécaires parlementaires et législatifs et qui s'est déroulée les 15 et 16 avril 1971 à la Bibliothèque nationale. Tous les cadres supérieurs de la Bibliothèque du Parlement figuraient alors au nombre des conférenciers.

Les membres de notre personnel sont demeurés actifs dans diverses associations professionnelles. Entre autres, on peut mentionner leur participation à la conférence annuelle de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française, tenue à Pointe-au-Pic (Québec), à la Société bibliographique du Canada, à la Canadian Association of Law Libraries et à la National Federation of Science Abstracting and Indexing Services.

Le Directeur du Service du catalogue a continué de faire partie du groupe de travail sur la normalisation du catalogue à la Bibliothèque nationale. Elle cumule les fonctions de présidente du sous-groupe de la classification des ouvrages de droit canadien et celles de membre du comité de rédaction de ce groupe de travail.

En juin 1971, le Bibliothécaire parlementaire associé a assisté à la conférence annuelle de la Special Libraries Association à San Francisco et a ensuite représenté la Bibliothèque du Parlement à la conférence annuelle de l'Association canadienne des bibliothèques qui s'est tenue à Vancouver. A titre de secrétaire-trésorier de la Société Micrographique du Canada, il s'est rendu à de nombreuses réunions à Ottawa, à Montréal et à Toronto au cours de l'année financière.

Plusieurs autres membres de notre personnel se sont signalés au sein d'associations professionnelles. La Bibliothécaire parlementaire adjointe a occupé le poste de trésorier de la Canadian Association of Law Libraries. Un autre bibliothécaire a rédigé la brochure *Guide to sources of information on Canadian Business and Economics*, publiée par l'Association canadienne des bibliothèques. Il a également servi d'agent de liaison entre les services de renseignements de la Canadian Association of Special Libraries and Information Services de l'Association canadienne des bibliothèques.

Un membre de notre section de l'indexation est président du comité de répertoriage de la Société bibliographique du Canada.

Plusieurs de nos attachés de recherche ont suivi des cours et participé à des séminaires portant sur les sujets suivants: analyse quantitative, conférence nationale sur le droit et la pauvreté, programme de séminaires Canada-États-Unis sur l'aliénation et la violence donné à l'Université Windsor, de même qu'aux ateliers de la conférence nationale sur le droit (droit et famille, droit et libertés civiles, droit et pouvoir administratif).

Afin de mieux comprendre les journalistes et pour rendre de plus grands services à la tribune de la presse parlementaire, le Bibliothécaire parlementaire a participé aux réunions tenues à Ottawa, «Media 71» les 1<sup>er</sup> et 2 mai 1971, et «Media 72», du 10 au 12 mars 1972. Il a également assisté au cours de traitement des données offert par la Commission de la fonction publique, les 18 et 19 octobre 1971, «Concepts d'informatique pour cadres dirigeants», et au séminaire de l'Institut d'administration publique du Canada, «People and Government», tenu le 11 février 1972 à Toronto. Le 28 mars 1972, il a présenté au

Comité permanent de la Procédure et de l'Organisation (Chambre des communes) ses prévisions budgétaires pour l'année 1972-73.

#### 4. INFORMATION PARLEMENTAIRE ET AIDE EXTERNE

##### A. Aide aux bibliothèques

A la demande des bibliothèques des ministères des Affaires extérieures et de la Justice et du Bureau du Commissaire aux langues officielles, nous leur avons prodigué des conseils sur divers aspects du catalogage et de la classification.

Suite à la demande de l'Association canadienne des bibliothèques, la bibliothèque de cette association a fait l'objet d'une enquête menée conjointement par notre personnel et celui de la Bibliothèque nationale. Il en est résulté un rapport sur son état actuel comprenant des suggestions quant à la disposition de ses collections et à son agrandissement futur éventuel. Ce rapport a été accepté et ses recommandations appliquées.

Notre personnel a aussi apporté conseils et assistance au Centre communautaire juif dont la collection de livres avait été sérieusement endommagée par l'eau. Le Centre a été heureux d'avoir pu sauvegarder presque toute sa collection.

La Bibliothécaire parlementaire adjointe et le directeur du service de la référence ont tous deux participé à des comités de sélection de la Commission de la fonction publique afin d'engager du personnel pour la Bibliothèque nationale.

Le Bibliothécaire parlementaire poursuit son mandat au Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa auquel il a été nommé par le conseil municipal en 1970.

##### B. Documents parlementaires excédentaires

Dons de documents parlementaires canadiens et d'autres volumes: Au cours de l'exercice 1971-1972, 5,782 volumes de documents parlementaires ont été donnés à 13 bibliothèques universitaires et à 3 bibliothèques de ministères fédéraux. Les livres reçus de la poste restante ont été envoyés à la Résidence du Gouverneur général, à la Bibliothèque nationale, à la Bibliothèque scientifique nationale, aux bibliothèques municipales et à d'autres institutions.

##### C. Aide aux institutions d'enseignement

Cette année encore, la Bibliothèque a accordé son aide aux étudiants en bibliotechnique et aux étudiants d'écoles secondaires; elle a reçu, en effet, pour un stage allant de une à cinq semaines, deux étudiants du CEGEP de Hull, un de l'école secondaire Confederation et de l'Académie De-La-Salle.

Au cours de l'année, la Bibliothèque a reçu la visite de groupes d'étudiants de deux écoles supérieures de bibliothéconomie (Université McGill et l'Université Western Ontario) et de groupes d'étudiants de trois institutions offrant un programme d'études en bibliotechnique (Collège Algonquin, Collège Fanshawe et CEGEP de Hull). Le Directeur du Service de référence et de recherche de la Bibliothèque de la Législature du Québec

est venu passer plusieurs jours, au mois de juin 1971, pour observer le fonctionnement de notre Service de la référence. Plusieurs bibliothécaires d'universités nous ont rendu visite afin de se familiariser avec nos méthodes de classement des documents parlementaires.

La Division des services techniques et le Service de la référence ont organisé des visites de groupes pour le nouveau personnel des équipes de recherche des différents partis et pour les stagiaires parlementaires. Sur demande, on a accordé des visites individuelles aux autres employés parlementaires. On a pu ainsi expliquer le système de catalogage et de classification, les principaux outils de référence, et montrer comment utiliser les ressources de la Bibliothèque.

Le Bibliothécaire parlementaire a donné un cours-séminaire abrégé sur les bibliothèques du gouvernement fédérale du Canada à l'École de Bibliothécaires de l'Université d'Ottawa à compter de mars 1971.

#### D. Visiteurs

Nous avons reçu la visite de nombreux bibliothécaires canadiens et étrangers, principalement de l'Australie, de l'Angleterre, de l'Italie et des États-Unis. Nous avons également reçu des délégations parlementaires de la Finlande, du Japon, du Soviet Suprême de l'U.R.S.S., et des États-Unis. Parmi les visiteurs parlementaires étrangers on remarquait: l'hon. Raphael Passio, président du Parlement finlandais; John N. Walton, député, et M<sup>me</sup> Walton, d'Australie; J. Novayan, de l'Inde; William Clark, Clive Bossom, Tom Cox, et W. Stratton Mills, tous députés au parlement britannique; le premier ministre J. Compton, Saint-Lucie (Antilles); Nihal Senviratne, greffier adjoint à la chambre des représentants du Ceylan; Victor Bodson, président de l'Association des parlementaires de langue française et M<sup>me</sup> Bodson, du Luxembourg.

Par ordre chronologique, nos autres visiteurs ont été les suivants: Pio-Carlo Terenzio, secrétaire général de l'Union interparlementaire, Genève (Suisse); M<sup>me</sup> Alzora Eldridge, agent de liaison pour l'Organisation des États américains, Washington (D.C.); Matthew Abrams, de l'Université Columbia (É.-U.); M. Shaha Buddeen, représentant du procureur général de la Guyane; Heinz Steinberg, agent des administrations municipales de Berlin pour les bibliothèques et l'éducation permanente, République fédérale d'Allemagne; Rainer-Olaf Schultz, professeur à l'Université de Heidelberg, République fédérale d'Allemagne; J. Tyyri, ministre de l'Éducation et K. Siikala, Chef de la Division Internationale, ministère de l'Éducation, Finlande.

Nous avons accueilli les membres des corps diplomatiques suivants: A. Raychaudhuri, 1<sup>er</sup> secrétaire (information), Haut-Commissariat de l'Inde; N. Selman, haut-commissaire suppléant, Guyane; David Downing, conseiller (affaires scientifiques), Haut-Commissariat de la Grande-Bretagne; Daniel Smith, 2<sup>e</sup> secrétaire et H. A. Collins, conseiller en information, ambassade de l'Afrique du Sud; Volkmar Zuhlsdorf, 1<sup>er</sup> secrétaire (presse et

information), ambassade de la République fédérale d'Allemagne; David Hughes, représentant du British Council, Haut-Commissariat de la Grande-Bretagne; Son Excellence Holger Lennart Sumelius, ambassadeur de Finlande; le chargé d'affaires et les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secrétaires de l'ambassade de Chine, Hsu Chung-fu, Lao Hsin, Yuan Hsiang-Iung et Kao Kuang-chun.

#### E. Service international

Le Bibliothécaire parlementaire a continué d'agir en qualité de correspondant canadien pour le Centre de documentation parlementaire de l'Union interparlementaire, à Genève, et pour la Section des bibliothèques parlementaires et administratives de la Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires dont le siège est à La Haye. Il poursuit son mandat de directeur de la Section des bibliothèques spécialisées de la FIAB et a été membre délégué votant pour l'Association canadienne des bibliothèques à la Conférence de la FIAB à Liverpool en août et septembre 1971. A cette occasion, il a présenté à la Section des Bibliothèques spécialisées un mémoire intitulé: *Coordination et collaboration entre bibliothèques spécialisées et bibliothèques générales dans l'information scientifique et technique du Canada*.

Il a également représenté l'Association canadienne des bibliothèques à la réunion annuelle de la Commission canadienne de l'UNESCO en mars 1972.

Même si nous anticipons sur notre prochain rapport au Parlement, nous croyons que tous les parlementaires devraient être informés qu'à la réunion de la Special Libraries Association à Boston en juin 1972, le Bibliothécaire parlementaire associé, M. Gilles Frappier, a été élu président de cet important groupe international; il est le premier Canadien à recevoir cet honneur. A l'assemblée générale internationale des Associations de Bibliothécaires, tenue en août 1972 à Budapest, le Bibliothécaire parlementaire a été élu, pour un mandat de trois ans, président de la Section des bibliothèques parlementaires et administratives; c'est la première fois que le titulaire de ce poste ne sera pas un Européen.

#### CONCLUSION

En dernier lieu, nous désirons de nouveau exprimer toute notre gratitude aux membres du personnel du Sénat, de la Chambre des communes, du ministère des Travaux publics, de la Commission de la fonction publique du Canada, du Bureau central de la paye, ainsi qu'à tous ceux qui ont collaboré à rendre notre tâche plus agréable. Sans leur aide, notre travail aurait été moins intéressant et moins efficace.

Nous avons l'honneur de soumettre le présent rapport à votre approbation. Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre profond respect.

ERIK J. SPICER,

*Bibliothécaire parlementaire.*

Ottawa

Le 4 janvier 1973.

# Ordre des travaux

Le mercredi 10 janvier 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le mercredi 10 janvier 1973

9 janvier—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Hicks, appuyé par l'honorable sénateur Lafond, tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse aux discours qu'il a prononcé lors de l'ouverture de la session.—  
(L'honorable sénateur Flynn, C.P.).

# Interpellations

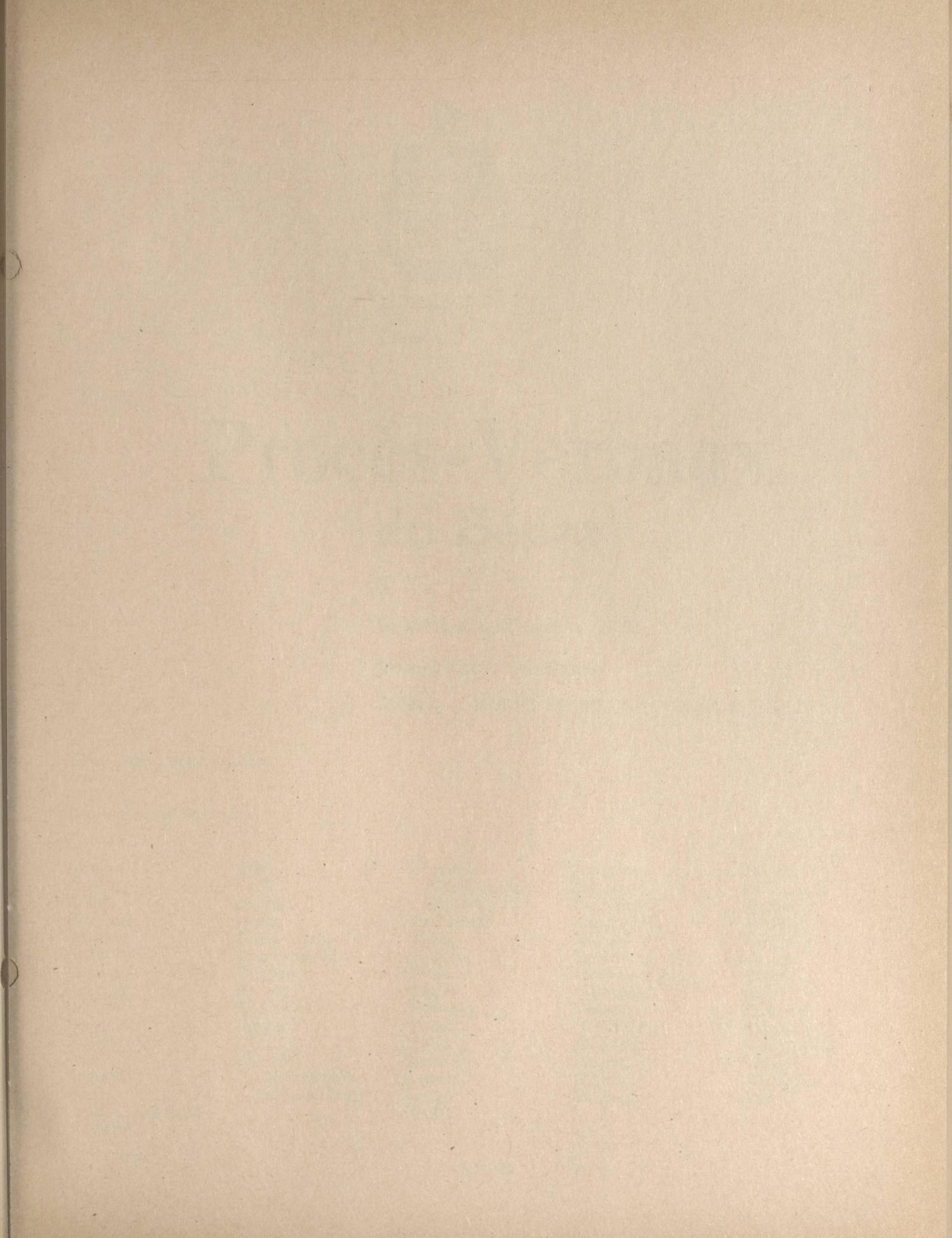
Pour le mardi 23 janvier 1973.

Par l'honorable sénateur Argue:

9 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la dix-huitième session annuelle de la Conférence Atlantique-Nord tenue à Bonn, en République fédérale d'Allemagne, du 20 au 24 novembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la session, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

## CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure







21 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 3

Le mercredi 10 janvier 1973

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,  
Asselin,  
Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Blois,  
Bonnell,  
Boucher,  
Bourget,  
Bourque,  
Buckwold,  
Burchill,  
Cameron,  
Carter,  
Connolly (Ottawa-  
Ouest),

Côté,  
Croll,  
Davey,  
Denis,  
Deschatelets,  
Desruisseaux,  
Duggan,  
Eudes,  
Everett,  
Fergusson,  
Flynn,  
Fournier  
(Madawaska-  
Restigouche),

Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Goldenberg,  
Gouin,  
Graham,  
Grosart,  
Haig,  
Hastings,  
Heath,  
Inman,  
Kinnear,  
Lafond,  
Laing,  
Laird,

Langlois,  
Lapointe,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Martin,  
McElman,  
McGrand,  
McIlraith,  
McLean,  
McNamara,  
Michaud,  
Molgat,  
Molson,  
Neiman,

Norrie,  
O'Leary,  
Petten,  
Phillips,  
Prowse,  
Quart,  
Rowe,  
Smith,  
Sparrow,  
Stanbury,  
van Roggen,  
Welch,  
Williams,  
Yuzyk.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Premier rapport annuel de la Commission de la réforme du droit pour l'année terminée le 31 mai 1972, conformément à l'article 18 de la *Loi sur la Commission de réforme du droit*, chapitre 23 (1<sup>er</sup> supplément), S.R.C., 1970.

Ordonnance modificatrice n° 2, modifiant les Règles de la Cour fédérale, rendue par les juges de la Cour fédérale du Canada le 16 octobre 1972, ainsi que copie du décret C.P. 1972-3044, en date du 19 décembre 1972, approuvant ladite ordonnance conformément à l'article 46(5) de la *Loi sur la Cour fédérale*, chapitre 10 (2<sup>e</sup> supplément), S.R.C., 1970.

Rapport de l'Office canadien du poisson salé, y compris les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 32 de la *Loi sur le poisson salé*, chapitre 37 (1<sup>er</sup> supplément), et l'article 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Copies d'un contrat entre le gouvernement du Canada et la ville de Red Deer, en Alberta, pour l'emploi ou l'utilisation de la Gendarmerie royale du Canada, conformément à l'article 20(3) de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, chapitre R-9, S.R.C., 1970. (Texte anglais).

Rapports concernant l'application de la *Loi sur les subventions au développement régional* pour les mois de juin à novembre 1972, inclusivement, conformément à l'article 16 de ladite loi, chapitre R-3, S.R.C., 1970.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur

général a prononcé lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Hicks, appuyé par l'honorable sénateur Lafond:

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de l'Ordre du Mérite militaire à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

## QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

L'honorable sénateur Molgat pour l'honorable sénateur Rowe, propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que la suite du débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Inman,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le jeudi 11 janvier 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le jeudi 11 janvier 1973

9 janvier—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Hicks, appuyé par l'honorable sénateur Lafond, tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse aux discours qu'il a prononcé lors de l'ouverture de la session.—  
(*L'honorable sénateur Rowe*).

# Interpellations

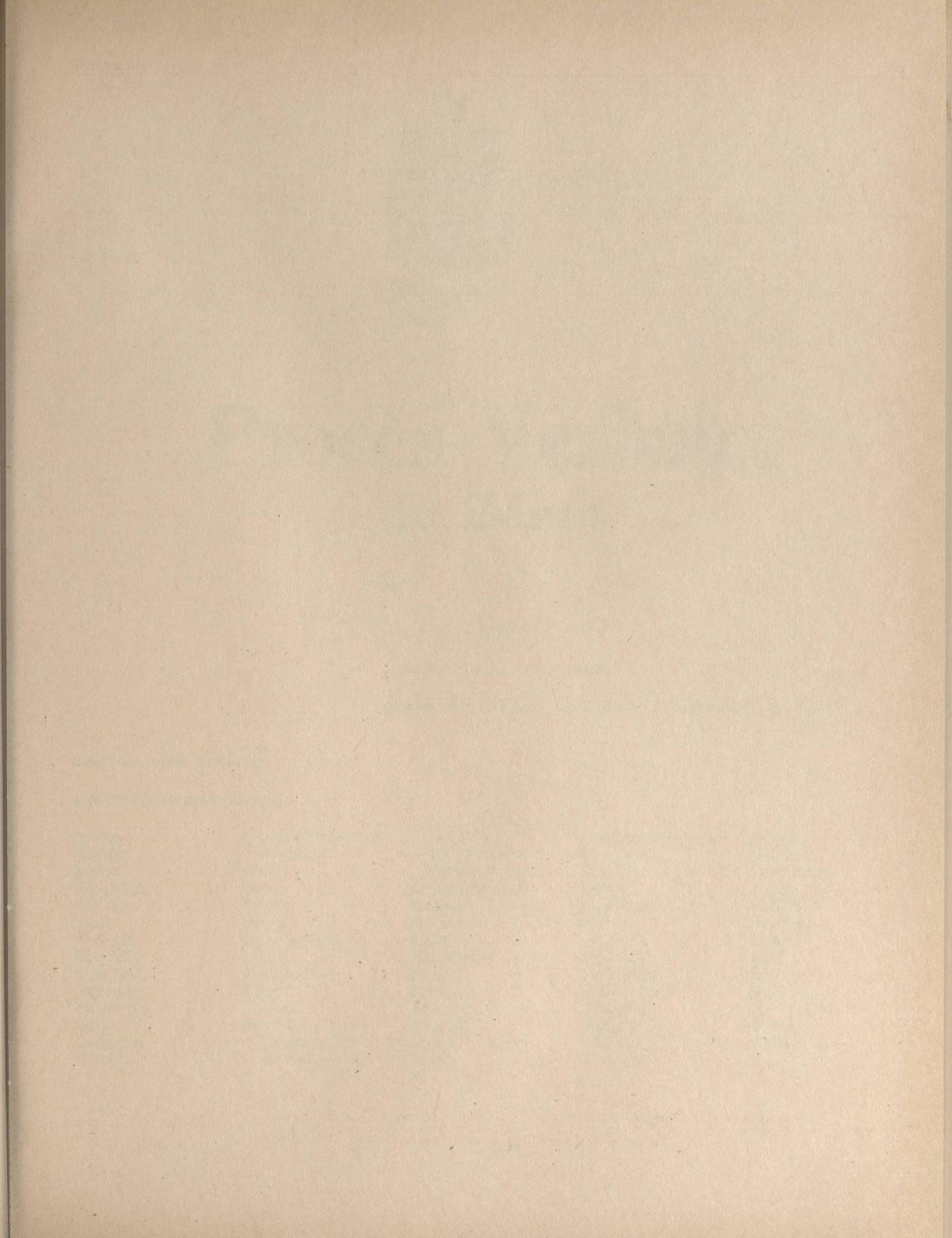
Pour le mardi 23 janvier 1973.

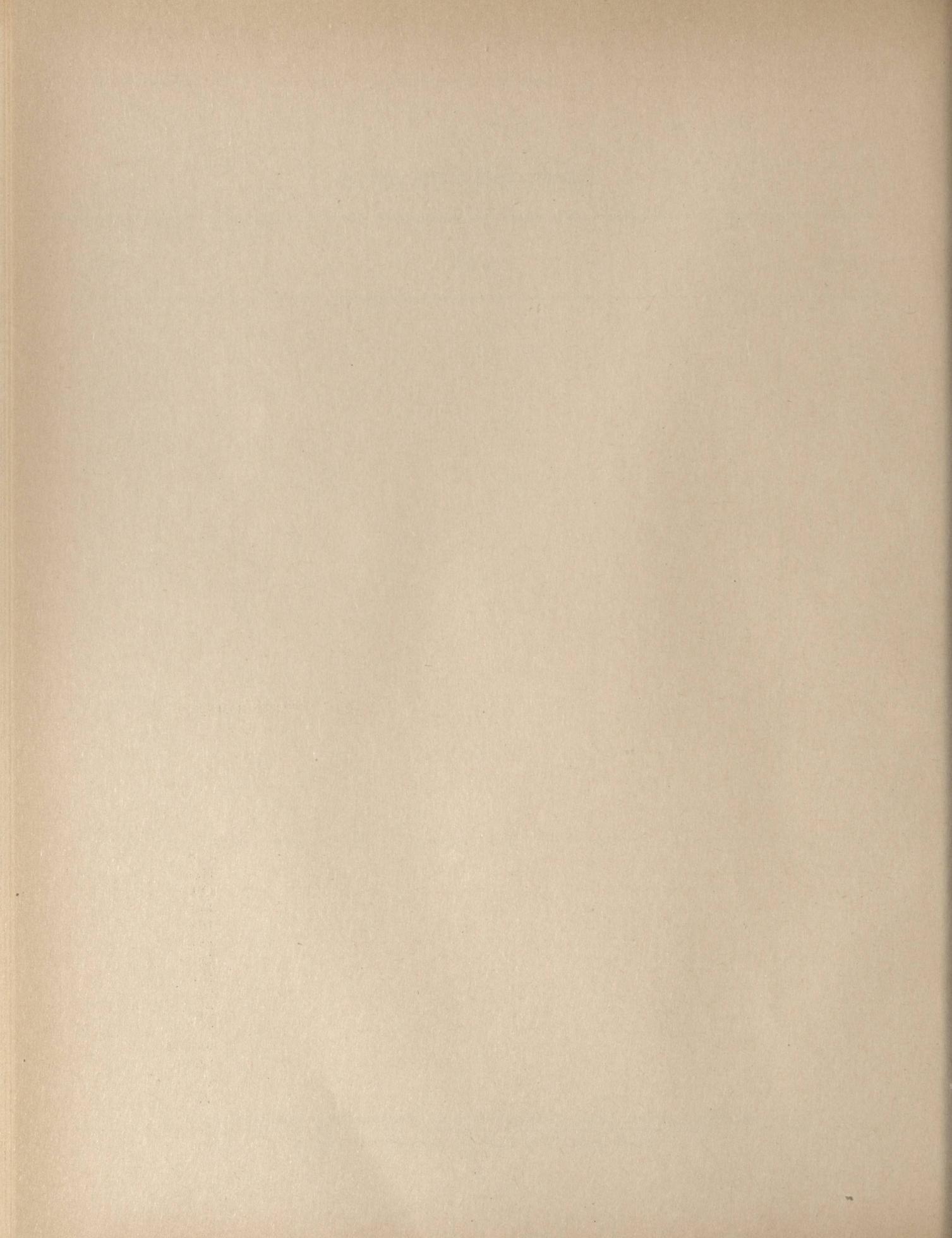
Par l'honorable sénateur Argue:

9 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la dix-huitième session annuelle de la Conférence Atlantique-Nord tenue à Bonn, en République fédérale d'Allemagne, du 20 au 24 novembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la session, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure







21 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 4

Le jeudi 11 janvier 1973

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSON, Président.

Les honorables sénateurs

Les membres présents sont :

Argue,  
Asselin,  
Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Blois,  
Bonnell,  
Boucher,  
Bourget,  
Bourque,  
Buckwold,  
Burchill,  
Cameron,  
Carter,

Connolly (*Ottawa-  
Ouest*),  
Côté,  
Croll,  
Davey,  
Denis,  
Deschatelets,  
Eudes,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,  
Fournier  
(*Madawaska-  
Restigouche*),

Fournier  
(*Restigouche-  
Gloucester*),  
Goldenberg,  
Graham,  
Grosart,  
Haig,  
Hastings,  
Hicks,  
Inman,  
Kinnear,  
Lafond,  
Laing,  
Laird,

Lamontagne,  
Langlois,  
Lapointe,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Martin,  
McElman,  
McGrand,  
McIlraith,  
McNamara,  
Michaud,  
Molgat,  
Molson,  
Neiman,

Norrie,  
O'Leary,  
Paterson,  
Petten,  
Phillips,  
Prowse,  
Quart,  
Rowe,  
Smith,  
Stanbury,  
van Roggen,  
Welch,  
Williams,  
Yuzyk.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du ministre des Postes pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 80(2) de la *Loi sur les postes*, chapitre P-14, S.R.C., 1970.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain le 16 janvier 1973, à huit heures du soir.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Hicks, appuyé par l'honorable sénateur Lafond:

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de l'Ordre du Mérite militaire à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

## QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

L'honorable sénateur O'Leary propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, que la suite du débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Langlois, propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le mardi 16 janvier 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le mardi 16 janvier 1973

9 janvier—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Hicks, appuyé par l'honorable sénateur Lafond, tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse aux discours qu'il a prononcé lors de l'ouverture de la session.—  
(L'honorable sénateur O'Leary).

# Interpellations

Pour le jeudi 16 janvier 1973.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

11 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de déraillements entraînant une dépense de \$50,000 ou plus, se sont produits sur le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972?

2. A quel endroit ont eu lieu ces déraillements et quelle en était la cause dans chaque cas; et quelle a été la perte financière subie par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada dans chacun des cas?

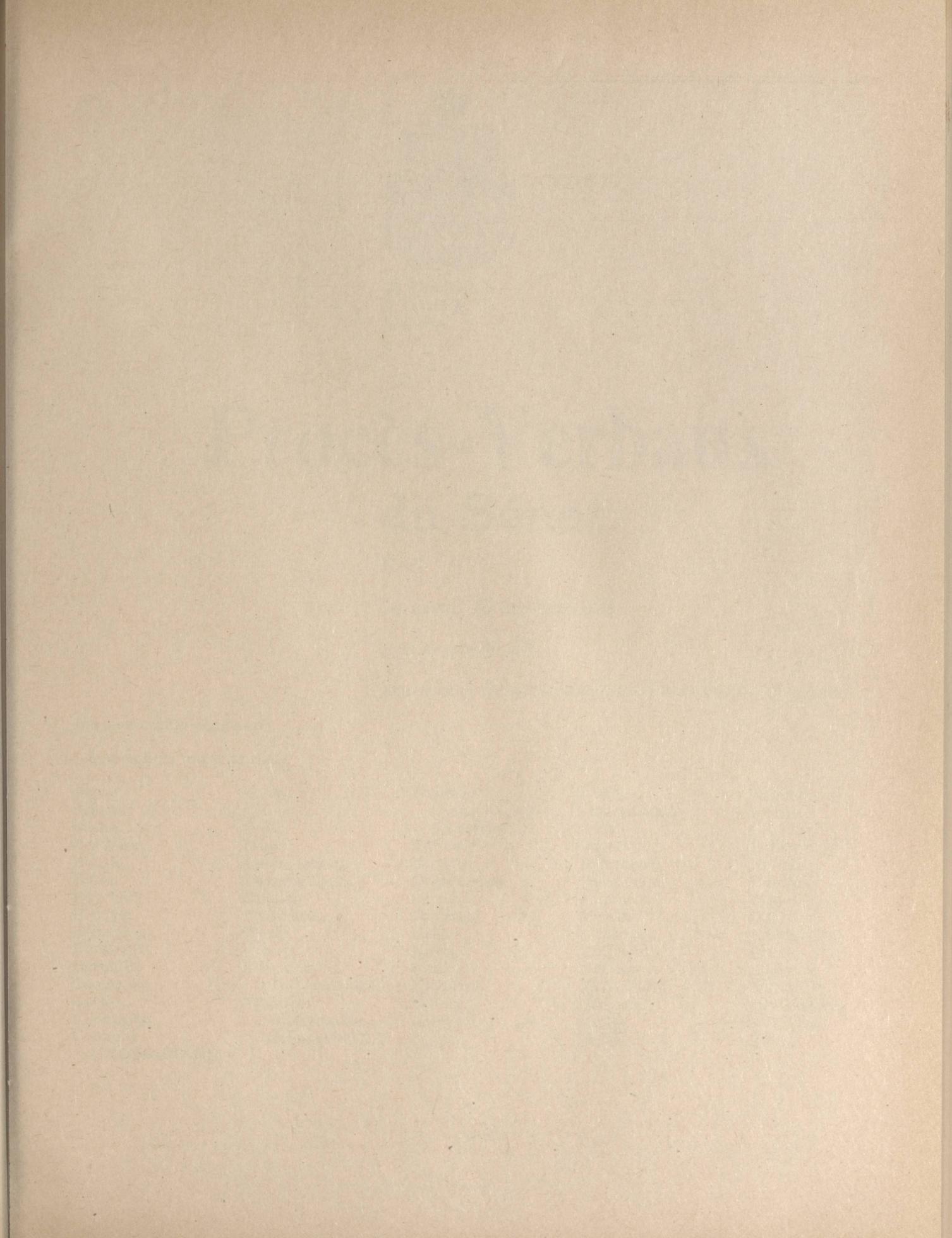
Pour le mardi 23 janvier 1973.

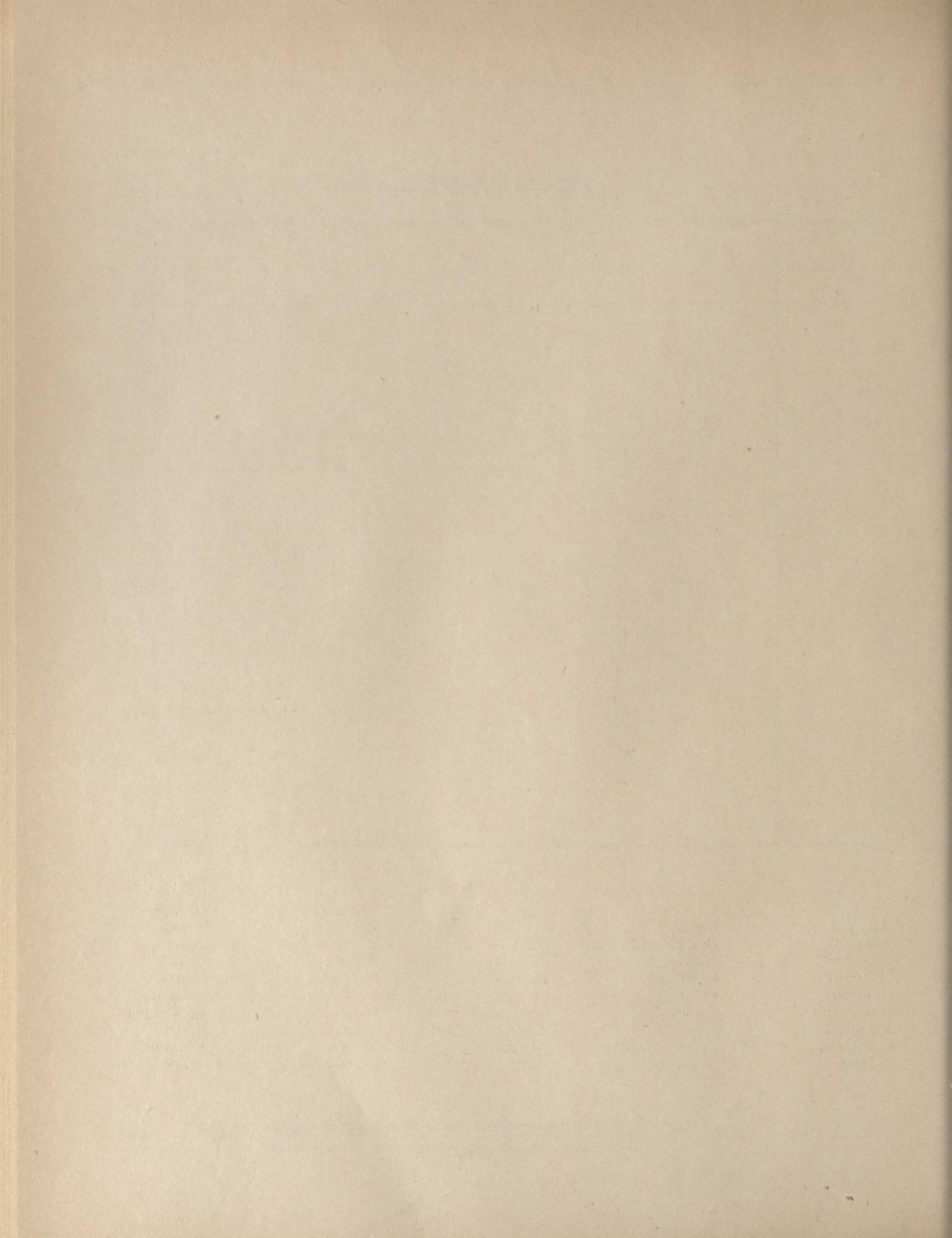
Par l'honorable sénateur Argue:

9 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la dix-huitième session annuelle de la Conférence Atlantique-Nord tenue à Bonn, en République fédérale d'Allemagne, du 20 au 24 novembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la session, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

### CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure







21 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 5

Le mardi 16 janvier 1973

*Huit heures du soir.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSON, Président.

Les honorables sénateurs

Les membres présents sont:

Argue,	Cook,	Fournier	Laird,	Neiman,
Asselin,	Côté,	( <i>Restigouche-</i>	Lamontagne,	Norrie,
Basha,	Croll,	<i>Gloucester</i> ),	Langlois,	O'Leary,
Beaubien,	Denis,	Gélinas,	Lapointe,	Paterson,
Belisle,	Deschatelets,	Giguère,	Lefrançois,	Petten,
Blois,	Desruisseaux,	Goldenberg,	Macdonald,	Phillips,
Boucher,	Duggan,	Gouin,	Manning,	Prowse,
Bourget,	Fergusson,	Graham,	Martin,	Quart,
Bourque,	Flynn,	Haig,	McElman,	Rattenbury,
Buckwold,	Forsey,	Hicks,	McGrand,	Smith,
Burchill,	Fournier	Inman,	McLean,	Sparrow,
Cameron,	( <i>de Lanaudière</i> ),	Kickham,	McNamara,	Stanbury,
Carter,	Fournier	Kinnear,	Michaud,	van Roggen,
Choquette,	( <i>Madawaska-</i>	Lafond,	Molgat,	Williams,
Connolly	<i>Restigouche</i> ),	Laing,	Molson,	Yuzyk.
( <i>Ottawa-Ouest</i> ),				

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du ministère du Revenu national, renfermant des tableaux et des relevés relatifs aux douanes, à l'accise et à l'impôt sur le revenu, pour l'année financière terminée le 31 mars 1972, conformément à l'article 5 de la *Loi sur le ministère du Revenu national*, chapitre N-15, S.R.C., 1970.

Rapport du ministère des Approvisionnements et Services, y compris les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 12 de la *Loi sur le ministère des Approvisionnements et Services*, chapitre S-18, S.R.C., 1970.

Rapport du Conseil des Arts du Canada, y compris les comptes et les états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 23 de la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada*, chapitre C-2, S.R.C., 1970.

Rapport de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, ainsi que les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 20 de la *Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne*, chapitre C-8, S.R.C., 1970.

Rapport de l'Office national du film du Canada, y compris les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 20(2) de la *Loi nationale sur le film*, chapitre N-7, S.R.C., 1970.

Rapport des musées nationaux du Canada, ainsi que les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1972,

conformément à l'article 22 de la *Loi sur les musées nationaux*, chapitre N-12, S.R.C., 1970.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la présente session du Parlement et sur la motion de l'honorable sénateur Hicks, appuyé par l'honorable sénateur Lafond:

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de l'Ordre du Mérite militaire à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

## QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

L'honorable sénateur Cameron propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que la suite du débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le mercredi 17 janvier 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

**Le mercredi 17 janvier 1973**

9 janvier—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Hicks, appuyé par l'honorable sénateur Lafond, tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse aux discours qu'il a prononcé lors de l'ouverture de la session.—  
(*L'honorable sénateur Cameron*).

# Interpellations

Le mercredi 17 janvier 1973

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

11 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de déraillements entraînant une dépense de \$50,000 ou plus, se sont produits sur le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972?

2. A quel endroit ont eu lieu ces déraillements et quelle en était la cause dans chaque cas; et quelle a été la perte financière subie par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada dans chacun des cas?

Pour le mardi 23 janvier 1973.

N° 1.

Par l'honorable sénateur Argue:

9 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la dix-huitième session annuelle de la Conférence Atlantique-Nord tenue à Bonn, en République fédérale d'Allemagne, du 20 au 24 novembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la session, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

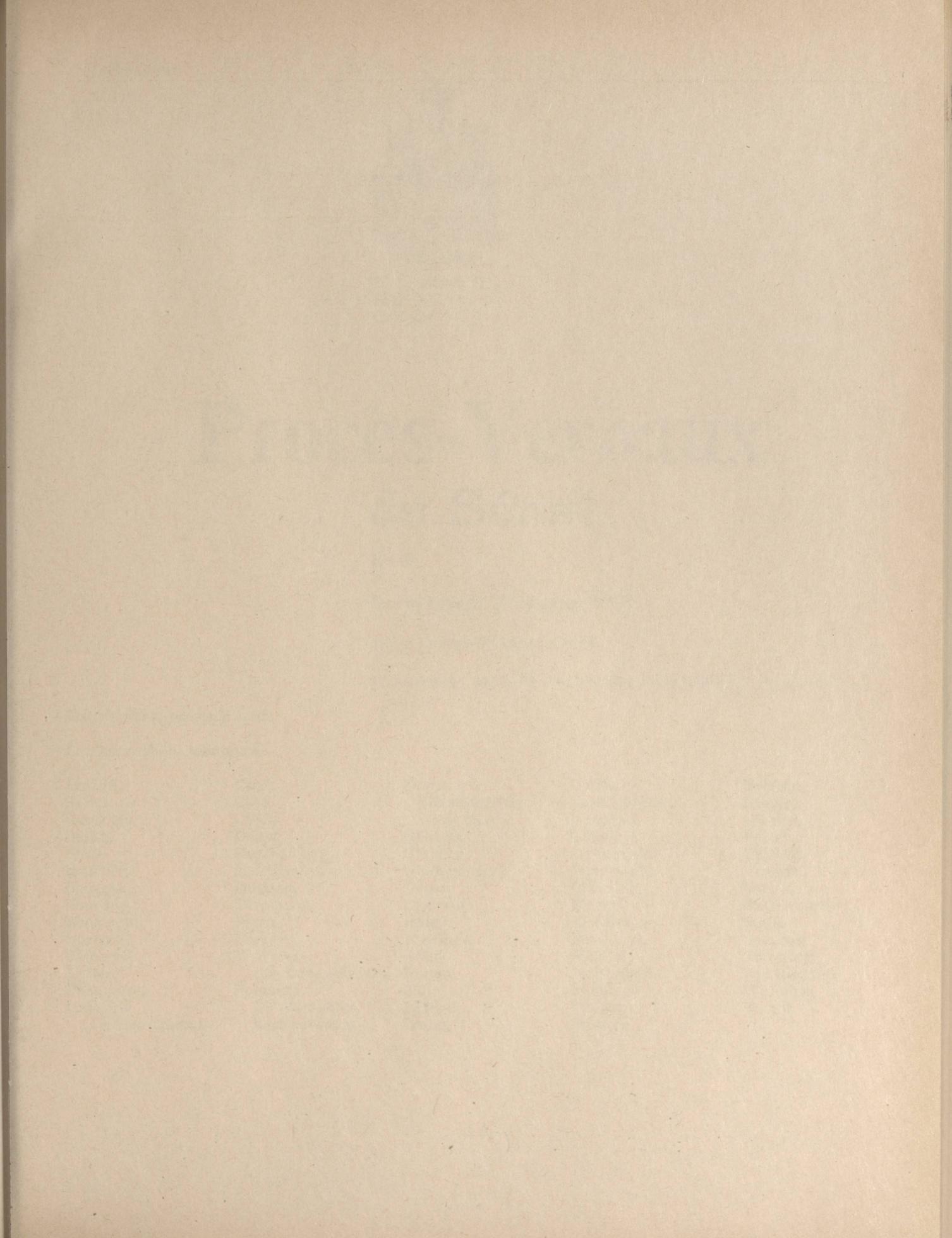
N° 2.

Par l'honorable sénateur Cameron:

16 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.

## CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure







21 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 6

Le mercredi 17 janvier 1973

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Asselin,	Cook,	Fournier	Laird,	Neiman,
Basha,	Côté,	( <i>Restigouche-</i>	Lamontagne,	Norrie,
Beaubien,	Croll,	<i>Gloucester</i> ),	Langlois,	O'Leary,
Bélisle,	Denis,	Gélinas,	Lapointe,	Petten,
Blois,	Deschatelets,	Giguère,	Lefrançois,	Phillips,
Boucher,	Desruisseaux,	Goldenberg,	Macdonald,	Prowse,
Bourget,	Duggan,	Gouin,	Manning,	Quart,
Bourque,	Fergusson,	Graham,	Martin,	Rattenbury,
Buckwold,	Flynn,	Haig,	McElman,	Smith,
Burchill,	Forsey,	Hastings,	McGrand,	Sparrow,
Cameron,	Fournier	Hicks,	McLean,	Stanbury,
Carter,	( <i>de Lanaudière</i> ),	Inman,	McNamara,	van Roggen,
Choquette,	Fournier	Kinnear,	Michaud,	Williams,
Connolly	( <i>Madawaska-</i>	Lafond,	Molgat,	Zuzyk.
( <i>Ottawa-Ouest</i> ),	<i>Restigouche</i> ),	Laing,	Molson,	

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies des Ordonnances, chapitres 14, 17 et 22, édictées par le Conseil des Territoires du Nord-Ouest lors de la deuxième session de 1972, conformément à l'article 16(1) de la *Loi sur les territoires du Nord-Ouest*, chapitre N-22, S.R.C., 1970, et copie du décret C.P. 1973-83, en date du 9 janvier 1973, approuvant lesdites Ordonnances. (Texte anglais).

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la présente session du Parlement et sur la motion de l'honorable sénateur Hicks, appuyé par l'honorable sénateur Lafond:

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de l'Ordre du Mérite militaire

à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

## QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

L'honorable sénateur Molgat pour l'honorable sénateur Everett propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que la suite du débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le jeudi 18 janvier 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le jeudi 18 janvier 1973

9 janvier—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Hicks, appuyé par l'honorable sénateur Lafond, tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse aux discours qu'il a prononcé lors de l'ouverture de la session.—  
(*L'honorable sénateur Everett*).

# Interpellations

Le mercredi 17 janvier 1973

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

11 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de déraillements entraînant une dépense de \$50,000 ou plus, se sont produits sur le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972?

2. A quel endroit ont eu lieu ces déraillements et quelle en était la cause dans chaque cas; et quelle a été la perte financière subie par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada dans chacun des cas?

Pour le mardi 23 janvier 1973.

N° 1.

Par l'honorable sénateur Argue:

9 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la dix-huitième session annuelle de la Conférence Atlantique-Nord tenue à Bonn, en République fédérale d'Allemagne, du 20 au 24 novembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la session, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

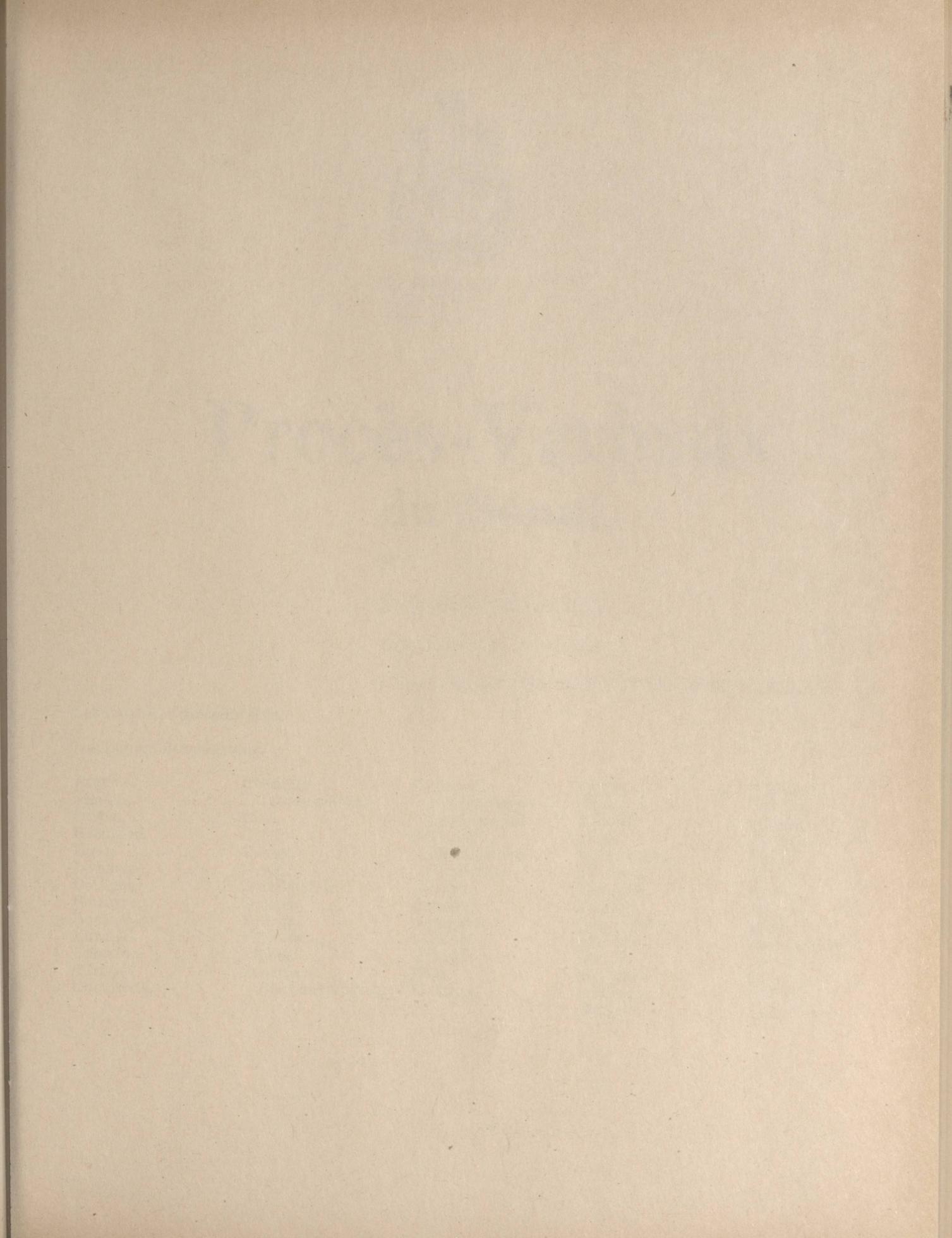
N° 2.

Par l'honorable sénateur Cameron:

16 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.

## CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
356-S	LE JEUDI 18 JANVIER 1973 Comité de Sélection.....	9 h.







21 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 7

Le jeudi 18 janvier 1973

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,	Connolly	Fournier	Inman,	Michaud,
Asselin,	(Ottawa-Ouest),	(Madawaska-	Kinnear,	Molgat,
Basha,	Côté,	Restigouche),	Lafond,	Molson,
Beaubien,	Croll,	Fournier	Laird,	Neiman,
Blois,	Davey,	(Restigouche-	Lamontagne,	Norrie,
Boucher,	Denis,	Gloucester),	Langlois,	O'Leary,
Bourget,	Deschatelets,	Gélinas,	Lapointe,	Petten,
Bourque,	Duggan,	Giguère,	Lawson,	Prowse,
Buckwold,	Everett,	Goldenberg,	Lefrançois,	Quart,
Burchill,	Fergusson,	Graham,	Macdonald,	Rattenbury,
Cameron,	Flynn,	Grosart,	Martin,	Smith,
Carter,	Fournier	Haig,	McElman,	Sparrow,
Choquette,	(de Lanaudière),	Hastings,	McGrand,	Williams,
			McNamara,	Yuzyk.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de la Commission des relations de travail dans la Fonction publique pour l'année close le 31 mars 1972, conformément à l'article 115 de la *Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique*, chapitre P-35, S.R.C., 1970.

L'honorable sénateur Lamontagne, C.P., dépose le rapport suivant:

Le JEUDI 18 janvier 1973.

L'honorable sénateur Lamontagne, C.P., le président du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique constitué pendant la deuxième session de la 27<sup>e</sup> Législature et pendant les première, deuxième, troisième et quatrième sessions de la 28<sup>e</sup> Législature, rapporte, conformément à l'article 84 du Règlement, que les dépenses encourues par le comité pendant la quatrième session de la 28<sup>e</sup> Législature sont les suivantes:

Transport et communications			
Transport	\$ 2,163.15		
Communications	537.18	\$ 2,700.33	
Information—Travaux d'impressions			
Autres travaux d'impressions			
Rapport		\$ 36,904.47	
Services professionnels et spéciaux			
Aide-recherchiste	\$ 27,363.93		
Secrétaires et commis	5,389.48		
Autre aide spéciale	2,290.00	\$ 35,043.41	
Utilités, matériel et fournitures		810.46	
Toutes autres dépenses			
Location d'équipement	651.50		
Sténos et dactylos	9,956.49		
Divers	1,382.27	\$ 11,990.26	
		\$ 87,448.93	

Le tout respectueusement soumis,

Le président,  
MAURICE LAMONTAGNE

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain le 23 janvier 1973, à huit heures du soir.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la présente session du Parlement et sur la motion de l'honorable sénateur Hicks, appuyé par l'honorable sénateur Lafond:

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de l'Ordre du Mérite militaire à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

## QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

L'honorable sénateur Molgat pour l'honorable sénateur Goldenberg propose, appuyé par l'honorable sénateur Inman, que la suite du débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le mardi 23 janvier 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

**Le mardi 23 janvier 1973**

9 janvier—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Hicks, appuyé par l'honorable sénateur Lafond, tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse aux discours qu'il a prononcé lors de l'ouverture de la session.—  
(L'honorable sénateur Goldenberg).

# Interpellations

Le mardi 23 janvier 1973

N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

11 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de déraillements entraînant une dépense de \$50,000 ou plus, se sont produits sur le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972?

2. A quel endroit ont eu lieu ces déraillements et quelle en était la cause dans chaque cas; et quelle a été la perte financière subie par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada dans chacun des cas?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

9 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la dix-huitième session annuelle de la Conférence Atlantique-Nord tenue à Bonn, en République fédérale d'Allemagne, du 20 au 24 novembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la session, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

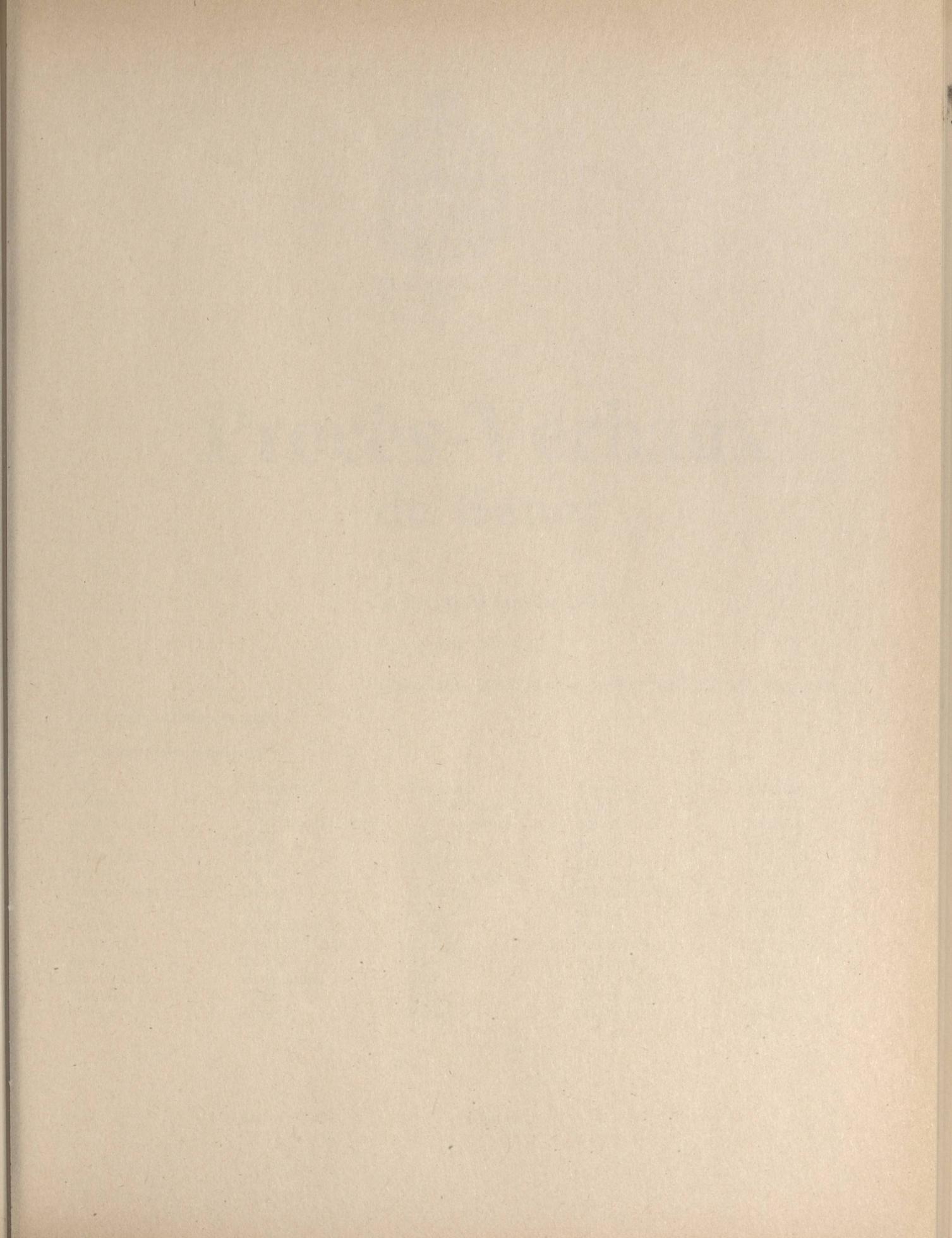
N° 3.

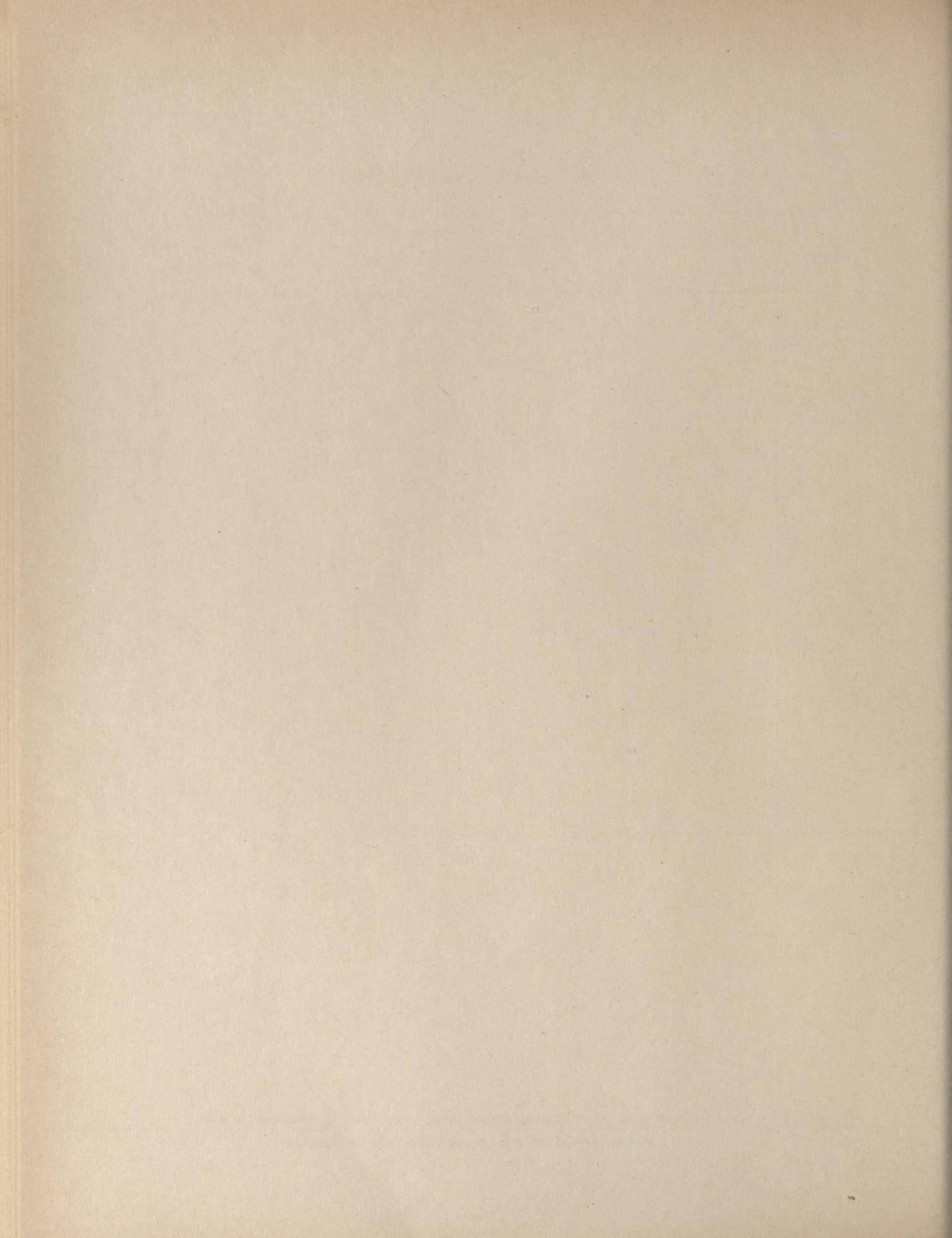
Par l'honorable sénateur Cameron:

16 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.

**CONVOCATION DES COMITÉS**

Salle	Comité	Heure







21 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 8

Le mardi 23 janvier 1973

*Huit heures du soir.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,	Choquette,	Fournier	Kinnear,	Molgat,
Argue,	Connolly	(Restigouche-	Lafond,	Molson,
Asselin,	(Ottawa-Ouest),	Gloucester),	Laing,	Neiman,
Basha,	Cook,	Gélinas,	Laird,	Norrie,
Beaubien,	Côté,	Giguère,	Lapointe,	O'Leary,
Bélisle,	Croll,	Goldenberg,	Lefrançois,	Paterson,
Benidickson,	Davey,	Graham,	Macnaughton,	Petten,
Blois,	Denis,	Grosart,	Martin,	Phillips,
Boucher,	Deschatelets,	Haig,	McElman,	Prowse,
Bourgét,	Desruisseaux,	Hastings,	McGrand,	Rattenbury,
Bourque,	Eudes,	Hayden,	McIlraith,	Rowe,
Buckwold,	Fergusson,	Hays,	McLean,	Smith,
Cameron,	Flynn,	Hicks,	McNamara,	Sparrow,
Carter,	Forsey,	Inman,	Michaud,	Stanbury,
				Yuzyk.

## PRIÈRE.

Hommage est rendu à la mémoire de Lyndon Baines Johnson, ancien Président des États-Unis d'Amérique, décédé le 22 janvier 1973.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies de l'ordre du jour proposé de la conférence du Comité fédéral-provincial des ministres des Finances et des trésoriers provinciaux, tenue à Ottawa, les 18 et 19 janvier 1973.

Rapport annuel présenté aux gouvernements des États-Unis et du Canada par le Conseil permanent de génie du Traité du fleuve Columbia, pour la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 1971 au 30 septembre 1972. (Texte anglais).

Copies de lettres, en date du 15 janvier 1973, adressées par le Premier Ministre du Canada aux premiers ministres des différentes provinces relativement aux réunions fédérales-provinciales proposées, au niveau ministériel.

Rapport du ministère de l'Industrie et du Commerce pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 8 de la *Loi sur le ministère de l'Industrie et du Commerce*, chapitre I-11, S.R.C., 1970.

Rapport du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 7 de la *Loi sur le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien*, chapitre I-7, S.R.C., 1970.

Rapport de l'Auditeur général au Ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration sur la vérification des comptes et états financiers de la Commission d'Assurance-chômage, pour l'année financière terminée le 31 mars 1972, conformément à l'article 15 de la *Loi de 1971 sur l'Assurance-chômage*, chapitre 48, Statuts du Canada, 1970-1971-1972.

Copies d'une note canadienne remise au département d'État du gouvernement des États-Unis le 19 janvier 1973, relativement à l'imposition de droits compensateurs à l'endroit de la Société canadienne des pneus Michelin Ltée.

Rapport sur l'application de la *Loi de soutien de l'emploi* pour le trimestre terminé le 30 juin 1972, conformément à l'article 21 de ladite loi, chapitre 56, Statuts du Canada, 1970-1971-1972.

Rapport du Surintendant des assurances du Canada concernant les Compagnies de petits prêts et prêteurs d'argent détenant des permis en vertu de la *Loi sur les petits prêts* pour l'année terminée le 31 décembre 1971.

L'honorable sénateur Croll dépose le rapport suivant.

Le MARDI 23 janvier 1973.

L'honorable sénateur Croll, le président du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada constitué

pendant la quatrième session de la 28<sup>e</sup> Législative pour enquêter et faire rapport sur tous les aspects de la pauvreté au Canada rapporte, conformément à l'article 84 du Règlement, que les dépenses encourues pendant ladite session sont, comme suit:

*Transport et communications*

Transport	\$ 5.72	\$ 5.72
Communications		

*Information—Travaux d'impressions*

Délibérations du comité	3,855.50	
Autres travaux d'impressions	442.99	4,298.49

*Services professionnels et spéciaux*

Aide-recherchiste		
Prises sténographiques et transcriptions		
Secrétaires et commis		
Toute autre aide spéciale (Témoins)	8,373.15	8,373.15

*Utilités, matériel et fournitures (Papeterie etc.)**Toutes autres dépenses*

Location d'équipement	71.00	
Sténos et dactylos	2,518.66	
Divers	1,048.08	3,637.74
		<u>\$16,315.10</u>

Le tout respectueusement soumis,

DAVID A. CROLL

L'honorable sénateur Molgat, du Comité de sélection chargé de désigner les sénateurs qui feront partie des divers comités permanents au cours de la présente session, présente son premier rapport.

Le MARDI 23 janvier 1973.

Le Comité de sélection, chargé de désigner les sénateurs qui feront partie des divers comités permanents au cours de la présente session, présente son premier rapport comme il suit:

Votre comité a l'honneur de présenter la liste des sénateurs qu'il a désignés pour faire partie de chacun des comités permanents, suivants, savoir:

COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE  
DU PARLEMENT

L'honorable Président, les honorables sénateurs Asselin, Bélisle, Cameron, Choquette, Côté, Fournier (*de Lanau-dière*), Fournier (*Madawaska-Restigouche*), Gouin, Heath, Hicks, Kinnear, Lapointe, McIlraith, O'Leary, Quart et Yuzyk. (16)

COMITÉ MIXTE DES IMPRESSIONS  
DU PARLEMENT

Les honorables sénateurs Asselin, Bonnell, Bourque, Duggan, Fournier (*Restigouche-Gloucester*), Gouin, Greene, Haig, Heath, Isnor, Macdonald, McGrand, Michaud, Neiman, O'Leary et Sullivan. (16)

COMITÉ MIXTE DU RESTAURANT  
DU PARLEMENT

L'honorable Président, les honorables sénateurs Heath, Inman, Langlois, Macdonald, Norrie et Welch. (6)

COMITÉ MIXTE DES RÈGLEMENTS ET  
AUTRES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Les honorables sénateurs Flynn, Forsey, Goldenberg, Lafond, Neiman, Rowe, Thompson et Walker. (8)

LE COMITÉ DU RÈGLEMENT ET DE LA PROCÉDURE

Les honorables sénateurs Argue, Asselin, Boucher, Choquette, Connolly (*Ottawa-Ouest*), Cook, Denis, Desruisseaux, Eudes, Everett, \*Flynn, Forsey, Fournier (*de Lanaudière*), Grosart, Lang, Macdonald, \*Martin, McElman, Molgat, Molson, Smith et Stanbury. (20)

\*Membre d'office.

LE COMITÉ DE LA RÉGIE INTÉRIEURE DES  
BUDGETS ET DE L'ADMINISTRATION

Les honorables sénateurs Argue, Basha, Beaubien, Benidickson, Bourque, Deschatelets, Fergusson (*Président*), \*Flynn, Grosart, Hastings, Hayden, Langlois, Lefrançois, \*Martin, McElman, McIlraith, McLean, Molgat, Molson, Phillips, Quart et Smith. (20)

\*Membre d'office.

LE COMITÉ SÉNATORIAL DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES

Les honorables sénateurs Aird, Bélisle, Cameron, Carter, Connolly (*Ottawa-Ouest*), Croll, Deschatelets, \*Flynn, Grosart, Lafond, Laird, Lapointe, Macnaughton, \*Martin, McElman, McNamara, Nichol, O'Leary, Rattenbury, Sparrow, van Roggen et Yuzyk. (20)

\*Membre d'office.

LE COMITÉ SÉNATORIAL DES FINANCES  
NATIONALES

Les honorables sénateurs Benidickson, Carter, Choquette, Côté, Croll, Desruisseaux, Everett, \*Flynn, Giguère, Grosart, Laird, Langlois, Manning, \*Martin, Nichol, Paterson, Phillips, Prowse, Rattenbury, Rowe, Sparrow et Welch. (20)

\*Membre d'office.

LE COMITÉ SÉNATORIAL DES TRANSPORTS  
ET DES COMMUNICATIONS

Les honorables sénateurs Argue, Blois, Bourget, Burchill, Denis, \*Flynn, Forsey, Fournier (*Madawaska-Restigouche*), Graham, Haig, Langlois, Lawson, \*Martin, McElman, Nichol, Petten, Prowse, Rattenbury, Smith, Sparrow, van Roggen et Welch. (20)

\*Membre d'office.

LE COMITÉ SÉNATORIAL DES AFFAIRES  
JURIDIQUES ET CONSTITUTIONNELLES

Les honorables sénateurs Asselin, Buckwold, Croll, Eudes, Everett, \*Flynn, Goldenberg, Gouin, Hastings, Hayden, Laird, Lang, Langlois, Lapointe, \*Martin, McGrand, McIlraith, Prowse, Quart, Walker, Williams et Yuzyk. (20)

\*Membre d'office.

LE COMITÉ SÉNATORIAL DES BANQUES  
ET DU COMMERCE

Les honorables sénateurs Aird, Beaubien, Blois, Buckwold, Burchill, Connolly (*Ottawa-Ouest*), Cook, Desruisseaux, \*Flynn, Gélinas, Haig, Hayden, Hays, Laing, Lang, Macnaughton, \*Martin, McIlraith, Molson, Smith, Sullivan et Walker. (20)

\*Membre d'office.

LE COMITÉ SÉNATORIAL DE LA SANTÉ,  
DU BIEN-ÊTRE ET DES SCIENCES

Les honorables sénateurs Beaubien, Blois, Bonnell, Bourget, Cameron, Carter, Croll, Denis, \*Flynn, Fournier (*de Lanaudière*), Fournier (*Madawaska-Restigouche*), Goldenberg, Hastings, Inman, Kinneer, Lamontagne, \*Martin, McGrand, Smith, Sullivan, Thompson et van Roggen. (20)

\*Membre d'office.

LE COMITÉ SÉNATORIAL DE L'AGRICULTURE

Les honorables sénateurs Argue, Bélisle, Benidickson, Côté, \*Flynn, Fournier (*Restigouche-Gloucester*), Haig, Hays, Inman, Lafond, Lawson, \*Martin, McDonald, McNamara, Michaud, Molgat, Norrie, Petten, Phillips, Sparrow, Welch et Williams. (20)

\*Membre d'office.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,  
GILDAS L. MOLGAT.

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Inman, que l'étude du rapport soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la présente session du Parlement et sur la motion de l'honorable sénateur Hicks, appuyé par l'honorable sénateur Lafond:

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de l'Ordre du Mérite militaire à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respec-

tueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

L'honorable sénateur Asselin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que la suite du débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'interpellation inscrite au nom de l'honorable sénateur Cameron,

Il est—

Ordonné: Qu'elle soit différée jusqu'au mardi 6 février 1973.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le mercredi 24 janvier 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le mercredi 24 janvier 1973

**N° 1.**

9 janvier—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Hicks, appuyé par l'honorable sénateur Lafond, tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse aux discours qu'il a prononcé lors de l'ouverture de la session.—  
(*L'honorable sénateur Asselin, C.P.*).

**N° 2.**

23 janvier—Étude du premier rapport du Comité de sélection.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

# Interpellations

Le mercredi 24 janvier 1973

N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

11 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de déraillements entraînant une dépense de \$50,000 ou plus, se sont produits sur le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972?

2. A quel endroit ont eu lieu ces déraillements et quelle en était la cause dans chaque cas; et quelle a été la perte financière subie par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada dans chacun des cas?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

9 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la dix-huitième session annuelle de la Conférence Atlantique-Nord tenue à Bonn, en République fédérale d'Allemagne, du 20 au 24 novembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la session, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

Pour le jeudi 25 janvier 1973.

Par l'honorable sénateur Cameron:

23 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. (i) Étant donné la désorganisation soutenue et irrémédiable du service postal au Canada attribuable aux postiers, le gouvernement entend-il prendre des mesures disciplinaires contre les coupables?
- (ii) Quelles sanctions, s'il en est, seront imposées à ceux qui ont déclenché cette grève illégale? Perdent-ils leur salaire pour leurs jours d'absence? D'autres mesures disciplinaires sont-elles

prises, notamment des amendes ou des congédiements?

- (iii) Lorsque des postiers ou d'autres employés font une grève illégale, peuvent-ils;
    - a) percevoir de l'assurance-chômage, et
    - b) si oui en vertu de quelles dispositions ou modalités?
  - (iv) Quels sont les projets du gouvernement, s'il en est, pour mettre fin à la situation confuse qui règne aux Postes, entre autres:
    - a) en faire une société de la Couronne; ou
    - b) confier le service à une entreprise privée aux termes d'un contrat.
  - (v) Le gouvernement se propose-t-il d'enlever au Conseil du Trésor le soin de diriger les négociations collectives?
  - (vi) Le gouvernement a-t-il songé à établir une agence autonome non gouvernementale chargée des négociations collectives pour les employés de la fonction publique?
2. Étant donné que la grève des techniciens d'ascenseur se poursuit depuis environ 22 semaines sans espoir de règlement et comme l'interruption du service a déjà coûté des milliers de dollars en plus de causer de grands ennuis aux vieillards, le gouvernement songe-t-il à prendre des mesures, afin de mettre rapidement fin à cette interruption inexcusable du service qui nuit au gens et aux affaires?

Pour le mardi 6 février 1973.

N° 3.

Par l'honorable sénateur Cameron:

16 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.

# Motions

**Le mercredi 24 janvier 1973**

**Par l'honorable sénateur Molgat:**

23 janvier—Que si, pendant la présente session du Parlement, un événement imprévu se produit au cours d'un ajournement du Sénat, événement qui, de l'avis de l'honorable Président, motive la convocation du Sénat avant la date fixée dans la motion d'ajournement, l'honorable Président soit autorisée à informer les sénateurs, à leurs adresses déposées chez le greffier du Sénat, de se réunir à une date antérieure à celle qui est fixée dans la motion en vue de l'ajournement; et le défaut de réception de cet avis par un ou plusieurs sénateurs ne le rendra ni insuffisant ni invalide.

**Pour le jeudi 25 janvier 1973**

**Par l'honorable sénateur Cameron:**

23 janvier—Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé pour enquêter et faire rapport sur la politique scientifique du gouvernement fédéral en vue d'en évaluer les priorités, le budget et l'efficacité, à la lumière de l'expérience des autres pays industrialisés et des exigences du nouvel âge scientifique et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, pour enquêter et faire rapport, sur les questions suivantes:

(a) les tendances récentes que révèle le budget affecté à la recherche et au développement au Canada, en

regard des montants attribués aux mêmes fins dans d'autres pays industrialisés;

(b) les travaux de recherche et de développement exécutés par le gouvernement fédéral dans les secteurs des sciences physiques, biologiques et humaines.

(c) l'aide fédérale accordée aux travaux de recherche et de développement qu'exécutent des particuliers, des universités, l'industrie et d'autres groupes dans les trois secteurs scientifiques susmentionnés; et

(d) les principes d'une politique scientifique pour le Canada, qui soit audacieuse et efficace, les besoins financiers à longs termes et les structures administratives que requiert son exécution.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins, à faire rapport de temps à autre, à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les ajournements du Sénat, et à se réunir à divers endroits;

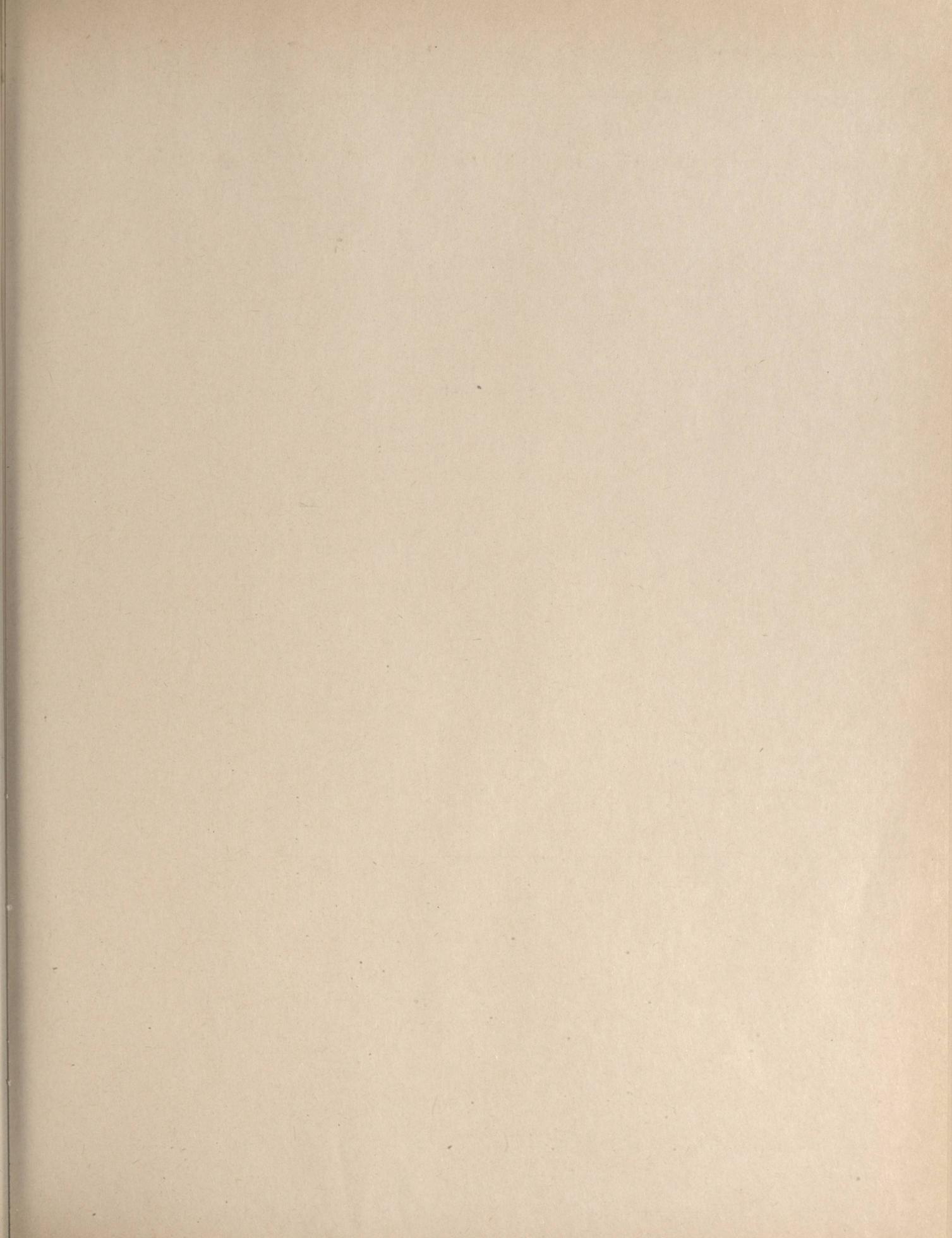
Que les témoignages entendus et les documents recueillis à ce sujet au cours des dernières sessions soient déferés au comité; et

Que le comité soit composé des honorables sénateurs Aird, Bélisle, Blois, Bonnell, Bourget, Cameron, Carter, Desruisseaux, Giguère, Grosart, Haig, Hays, Kinnear, Lamontagne, Lang, McGrand, Nichol, O'Leary, Phillips, Sullivan, Thompson et Yuzyk.

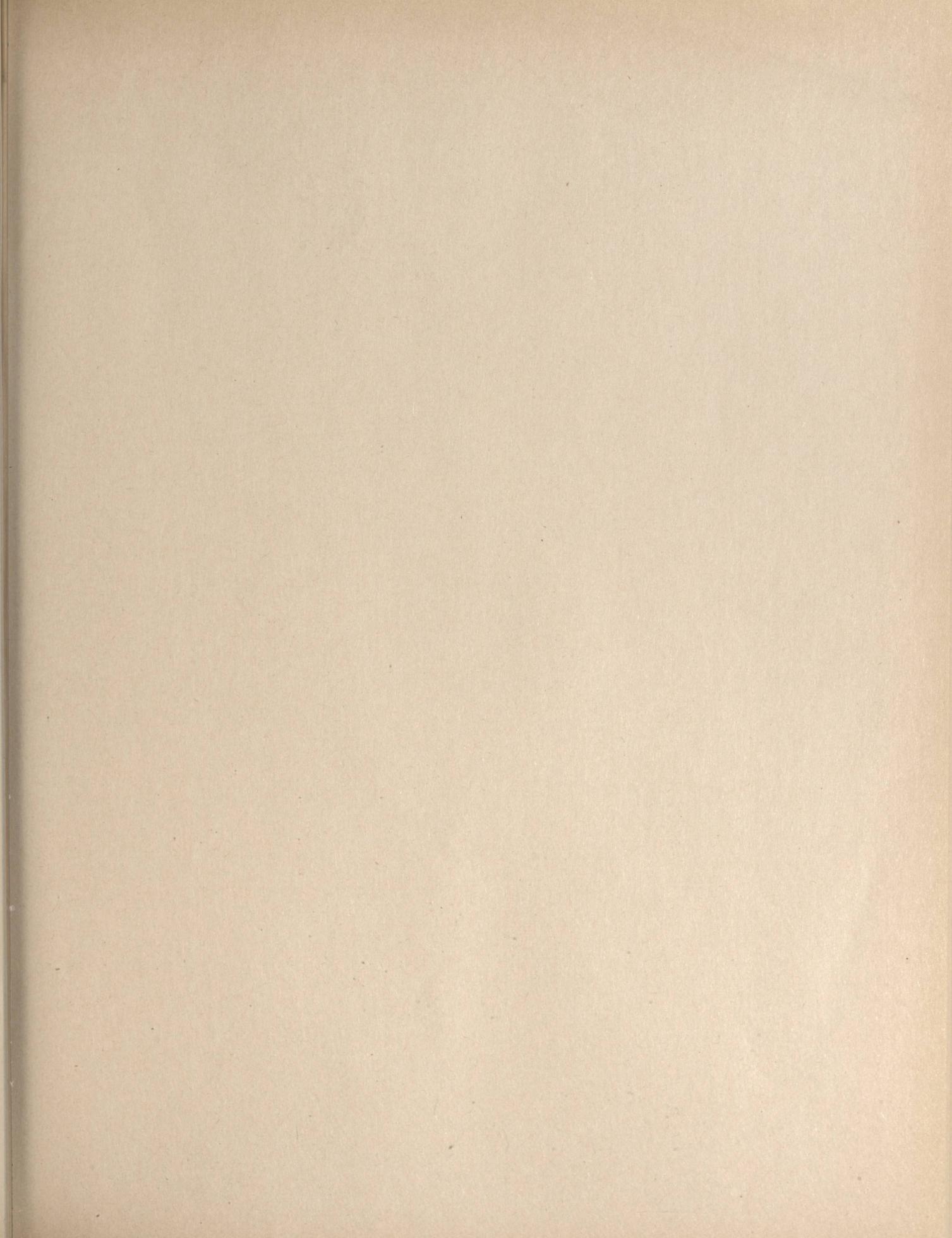
**CONVOCATION DES COMITÉS**

Salle	Comité	Heure

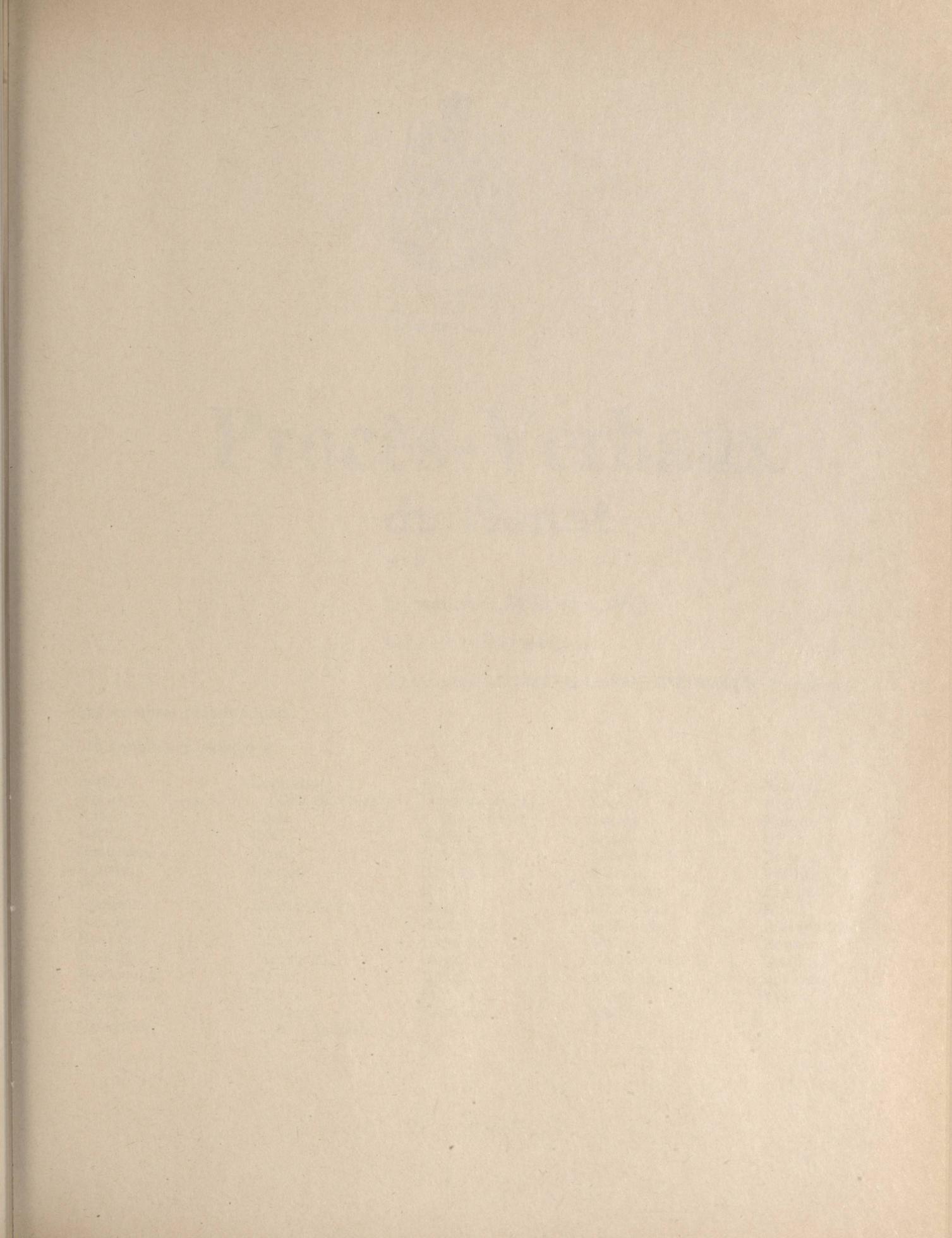
















21 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 9

Le mercredi 24 janvier 1973

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,	Connolly	Fournier	Lafond,	Neiman,
Argue,	(Ottawa-Ouest),	(Restigouche-	Laing,	Nichol,
Asselin,	Cook,	Gloucester),	Laird,	Norrie,
Basha,	Côté,	Gélinas,	Lapointe,	O'Leary,
Beaubien,	Croll,	Goldenberg,	Lefrançois,	Petten,
Bélisle,	Davey,	Graham,	Martin,	Phillips,
Blois,	Denis,	Grosart,	McElman,	Prowse,
Bonnell,	Deschatelets,	Haig,	McGrand,	Quart,
Boucher,	Eudes,	Hastings,	McIlraith,	Rattenbury,
Bourget,	Everett,	Hayden,	McLean,	Rowe,
Bourque,	Fergusson,	Hays,	McNamara,	Smith,
Buckwold,	Flynn,	Hicks,	Michaud,	Sparrow,
Cameron,	Forsey,	Inman,	Molgat,	Zuzyk.
Carter,	Fournier	Kinnear,	Molson,	
Choquette,	(de Lanaudière),			

## PRIÈRE.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la présente session du Parlement et sur la motion de l'honorable sénateur Hicks, appuyé par l'honorable sénateur Lafond:

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de l'Ordre du Mérite militaire à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

## QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

L'honorable sénateur Laing, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., que la suite du débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'étude du premier rapport du Comité de sélection.

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le rapport soit adopté dès maintenant.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée, sur division.

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, par un des greffiers au bureau, pour l'informer que les honorables sénateurs Asselin, Bélisle, Cameron, Choquette, Côté, Fournier (*de Lanaudière*), Fournier (*Madawaska-Restigouche*), Gouin, Heath, Hicks, Kinnear, Lapointe, McIlraith, O'Leary, Quart et Yuzyk, ont été constitués en un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en ce qui concerne les intérêts du Sénat, et d'agir au nom du Sénat, comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet de ladite Bibliothèque.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, par un des greffiers au bureau, pour l'informer que les honorables sénateurs Asselin, Bonnell, Bourque, Duggan, Fournier (*Restigouche-Gloucester*), Gouin, Greene, Haig, Heath, Isnor, Macdonald, McGrand, Michaud, Neiman, O'Leary et Sullivan, ont été constitués en un comité chargé de surveiller les travaux d'impression du Sénat pendant la présente session, et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet desdites impressions du Parlement.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, par un des greffiers au bureau, pour l'informer que l'honorable Président, les honorables sénateurs Heath, Inman, Langlois, Macdonald, Norrie et Welch, ont été constitués en un comité chargé de diriger la gestion du Restaurant du Parlement en ce qui concerne les intérêts du Sénat, et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet dudit Restaurant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, par un des greffiers au bureau, pour l'informer que les honorables sénateurs Flynn, Forsey, Goldenberg, Lafond, Neiman, Rowe, Thompson et Walker ont été désignés pour agir comme représentants du Sénat au sein du Comité mixte des deux Chambres au sujet des règlements et autres textes réglementaires.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que si, pendant la présente session du Parlement, un événement imprévu se produit au cours d'un ajournement

du Sénat, événement qui, de l'avis de l'honorable Président, motive la convocation du Sénat avant la date fixée dans la motion d'ajournement, l'honorable Président soit autorisée à informer les sénateurs, à leurs addresses déposées chez le greffier du Sénat, de se réunir à une date antérieure à celle qui est fixée dans la motion en vue de l'ajournement; et le défaut de réception de cet avis par un ou plusieurs sénateurs ne le rendra ni insuffisant ni invalide.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le jeudi 25 janvier 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

**Le jeudi 25 janvier 1973**

9 janvier—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Hicks, appuyé par l'honorable sénateur Lafond, tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse aux discours qu'il a prononcé lors de l'ouverture de la session.—  
(L'honorable sénateur Laing, C.P.).

Ordre des travaux

1. Reprise des débats
2. Lecture des pétitions
3. Rapports des comités
4. Affaires parlementaires
5. Affaires diverses
6. Questions écrites
7. Questions orales
8. Interpellations
9. Motions

# Interpellations

Le jeudi 25 janvier 1973

N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

11 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de déraillements entraînant une dépense de \$50,000 ou plus, se sont produits sur le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972?

2. A quel endroit ont eu lieu ces déraillements et quelle en était la cause dans chaque cas; et quelle a été la perte financière subie par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada dans chacun des cas?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

9 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la dix-huitième session annuelle de la Conférence Atlantique-Nord tenue à Bonn, en République fédérale d'Allemagne, du 20 au 24 novembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la session, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

Pour le mardi 6 février 1973.

N° 1.

Par l'honorable sénateur Cameron:

16 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise

au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Hastings:

24 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Au 30 novembre 1972, combien de détenus avaient été autorisés, en vertu de la *Loi sur les pénitenciers*, à s'absenter temporairement de façon régulière de chacune des institutions fédérales pour les raisons suivantes:

- a) emploi avant la libération
- b) emploi régulier
- c) fins éducatives, et
- d) autres.

2. Pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 1972, concernant le décès de chaque détenu dans les institutions fédérales en vertu de la *Loi sur les pénitenciers*, quel était;

- a) le nom et le numéro du détenu
- b) la date du décès du détenu
- c) l'âge du détenu
- d) la cause du décès du détenu
- e) la peine à purger par le détenu, et
- f) l'institution où le décès est survenu.

# Motions

Le jeudi 25 janvier 1973

Par l'honorable sénateur Cameron:

23 janvier—Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé pour enquêter et faire rapport sur la politique scientifique du gouvernement fédéral en vue d'en évaluer les priorités, le budget et l'efficacité, à la lumière de l'expérience des autres pays industrialisés et des exigences du nouvel âge scientifique et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, pour enquêter et faire rapport, sur les questions suivantes:

(a) les tendances récentes que révèle le budget affecté à la recherche et au développement au Canada, en regard des montants attribués aux mêmes fins dans d'autres pays industrialisés;

(b) les travaux de recherche et de développement exécutés par le gouvernement fédéral dans les secteurs des sciences physiques, biologiques et humaines.

(c) l'aide fédérale accordée aux travaux de recherche et de développement qu'exécutent des particuliers, des universités, l'industrie et d'autres groupes dans les trois secteurs scientifiques susmentionnés; et

(d) les principes d'une politique scientifique pour le Canada, qui soit audacieuse et efficace, les besoins financiers à longs termes et les structures administratives que requiert son exécution.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins, à faire rapport de temps à autre, à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les ajournements du Sénat, et à se réunir à divers endroits;

Que les témoignages entendus et les documents recueillis à ce sujet au cours des dernières sessions soient déferés au comité; et

Que le comité soit composé des honorables sénateurs Aird, Bélisle, Blois, Bonnell, Bourget, Cameron, Carter, Desruisseaux, Giguère, Grosart, Haig, Hays, Kinnear, Lamontagne, Lang, McGrand, Nichol, O'Leary, Phillips, Sullivan, Thompson et Yuzyk.

## CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
LE JEUDI 25 JANVIER 1973		
256-S	Affaires juridiques et constitutionnelles ( <i>Organisation</i> ).....	10 h.
256-S	Banques et Commerce ( <i>Organisation</i> ).....	10 h. 30
256-S	Finances nationales ( <i>Organisation</i> ).....	11 h.
256-S	Agriculture ( <i>Organisation</i> ).....	11 h. 30



21 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 10

Le jeudi 25 janvier 1973

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,  
Argue,  
Asselin,  
Basha,  
Beaubien,  
Benidickson,  
Blois,  
Bonnell,  
Boucher,  
Bourget,  
Bourque,  
Buckwold,  
Cameron,  
Carter,

Choquette,  
Connolly  
(Ottawa-Ouest),  
Cook,  
Côté,  
Croll,  
Denis,  
Deschatelets,  
Duggan,  
Eudes,  
Everett,  
Fergusson,  
Flynn,

Forsey,  
Fournier  
(de Lanaudière),  
Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Goldenberg,  
Graham,  
Grosart,  
Haig,  
Hastings,  
Hays,  
Inman,  
Kinnear,

Lafond,  
Laing,  
Laird,  
Lapointe,  
Lefrançois,  
Macnaughton,  
McElman,  
McGrand,  
McIlraith,  
McLean,  
McNamara,  
Michaud,  
Molgat,

Molson,  
Nichol,  
Norrie,  
O'Leary,  
Petten,  
Phillips,  
Prowse,  
Quart,  
Rattenbury,  
Rowe,  
Smith,  
Stanbury,  
Yuzyk.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Molgat dépose sur le bureau ce qui suit:

Copie d'un rapport, en date du 29 décembre 1972, de l'enquêteur (M. J. W. Swackhamer) conformément à l'article 8(4)d) de la *Loi sur l'Expropriation*, S.R.C., 1970, et d'un appendice s'y rapportant, concernant l'emplacement d'un aéroport international à Pickering, Ontario.

Copies du communiqué, en date du 23 janvier 1973, émis à la suite de la Conférence fédérale-provinciale sur l'habitation, tenue à Ottawa les 22 et 23 janvier 1973.

L'honorable sénateur Goldenberg, du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, dépose le rapport suivant:

Le JEUDI 25 janvier 1973.

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, autorisé par le Sénat pendant la troisième et la quatrième session de la 28<sup>e</sup> Législature, à examiner et à faire rapport sur tous les aspects du système de libération conditionnelle au Canada rapporte, conformément à l'article 84 du Règlement, que les dépenses encourues par le comité à l'égard dudit examen au cours de la 4<sup>e</sup> session de la 28<sup>e</sup> Législature, sont les suivantes:

		DÉPENSES
Transport et communications		
Transport	\$ 3,660.91	
Communications	71.40	\$ 3,732.31
Information—Travaux d'impressions		
Délibérations du comité	31,266.39	
Autres travaux d'impressions	531.51	31,797.90
Services professionnels et spéciaux		
Aide-recherchiste	4,342.85	
Sténographes et commis	2,536.30	
Toute autre aide spéciale	15,001.00	21,880.15
Utilités, matériel et fournitures		
Livres et journaux	166.86	166.86
Toutes autres dépenses		
Location d'équipement	42.00	
Divers	29.89	71.89
		57,649.11

Le tout respectueusement soumis,

*Président,*  
H. CARL GOLDENBERG.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier et à faire rapport des dépenses proposées dans le Budget supplémentaire (A) présenté au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973, et déposé au Sénat le mardi 9 janvier 1973.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'au mardi le 6 février 1973, à huit heures du soir.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la présente session du Parlement et sur la motion de l'honorable sénateur Hicks, appuyé par l'honorable sénateur Lafond:

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de l'Ordre du Mérite militaire à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

## QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après plus ample débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée, sur division.

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P.,

Que l'Adresse soit grossoyée et présentée à son Excellence le Gouverneur général par l'honorable Président.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Molgat, propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le mardi 6 février 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le mardi 6 février 1973

# Interpellations

Le mardi 6 février 1973

N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

11 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de déraillements entraînant une dépense de \$50,000 ou plus, se sont produits sur le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972?

2. A quel endroit ont eu lieu ces déraillements et quelle en était la cause dans chaque cas; et quelle a été la perte financière subie par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada dans chacun des cas?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

9 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la dix-huitième session annuelle de la Conférence Atlantique-Nord tenue à Bonn, en République fédérale d'Allemagne, du 20 au 24 novembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la session, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

N° 3.

Par l'honorable sénateur Cameron:

16 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.

N° 4.

Par l'honorable sénateur Hastings:

24 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Au 30 novembre 1972, combien de détenus avaient été autorisés, en vertu de la *Loi sur les pénitenciers*, à s'absenter temporairement de façon régulière de chacune des institutions fédérales pour les raisons suivantes:

- a) emploi avant la libération
- b) emploi régulier
- c) fins éducatives, et
- d) autres.

2. Pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 1972, concernant le décès de chaque détenu dans

les institutions fédérales en vertu de la *Loi sur les pénitenciers*, quel était;

- a) le nom et le numéro du détenu
- b) la date du décès du détenu
- c) l'âge du détenu
- d) la cause du décès du détenu
- e) la peine à purger par le détenu, et
- f) l'institution où le décès est survenu.

N° 5.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

Pour le jeudi 8 février 1973:

Par l'honorable sénateur Hicks:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.

# Motions

Le mardi 6 février 1973

N° 1.

Par l'honorable sénateur Cameron:

23 janvier—Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé pour enquêter et faire rapport sur la politique scientifique du gouvernement fédéral en vue d'en évaluer les priorités, le budget et l'efficacité, à la lumière de l'expérience des autres pays industrialisés et des exigences du nouvel âge scientifique et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, pour enquêter et faire rapport, sur les questions suivantes:

(a) les tendances récentes que révèle le budget affecté à la recherche et au développement au Canada, en regard des montants attribués aux mêmes fins dans d'autres pays industrialisés;

(b) les travaux de recherche et de développement exécutés par le gouvernement fédéral dans les secteurs des sciences physiques, biologiques et humaines.

(c) l'aide fédérale accordée aux travaux de recherche et de développement qu'exécutent des particuliers, des universités, l'industrie et d'autres groupes dans les trois secteurs scientifiques susmentionnés; et

(d) les principes d'une politique scientifique pour le Canada, qui soit audacieuse et efficace, les besoins financiers à longs termes et les structures administratives que requiert son exécution.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à inter-

roger des témoins, à faire rapport de temps à autre, à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les ajournements du Sénat, et à se réunir à divers endroits;

Que les témoignages entendus et les documents recueillis à ce sujet au cours des dernières sessions soient déferés au comité; et

Que le comité soit composé des honorables sénateurs Aird, Bélisle, Blois, Bonnell, Bourget, Cameron, Carter, Desruisseaux, Giguère, Grosart, Haig, Hays, Kinnear, Lamontagne, Lang, McGrand, Nichol, O'Leary, Phillips, Sullivan, Thompson et Yuzyk.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Goldenberg:

25 janvier—Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit autorisé à examiner et faire rapport sur tous les aspects du système de libération conditionnelle au Canada, y compris tous les modes de libérations des institutions correctionnelles avant l'expiration de la peine.

Que ledit comité ait le pouvoir de retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin aux fins de ladite enquête;

Que le comité, ou tout sous-comité ainsi autorisé par le comité, puisse se transporter d'un lieu à un autre au Canada ou à l'extérieur du Canada, dans le but de faire ladite enquête; et

Que les documents recueillis et les témoignages entendus à ce sujet au cours des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> sessions de la 28<sup>e</sup> Législature soient déferés au comité.

### CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure





21 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 11

Le mercredi 31 janvier 1973

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,  
Asselin,  
Basha,  
Bélisle,  
Boucher,  
Bourget,  
Carter,  
Choquette,  
Connolly  
(Ottawa-Ouest),

Cook,  
Denis,  
Deschatelets,  
Desruisseaux,  
Duggan,  
Eudes,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,

Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Gélinas,  
Graham,  
Grosart,  
Hicks,  
Kinnear,  
Lafond,

Lamontagne,  
Langlois,  
Lapointe,  
Lefrançois,  
Macnaughton,  
McGrand,  
McIlraith,  
McLean,  
McNamara,

Molgat,  
O'Leary,  
Phillips,  
Prowse,  
Quart,  
Sparrow,  
Stanbury,  
Yuzyk.

## PRIÈRE.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message conçu dans les termes suivants:

Le JEUDI 18 janvier 1973

*Il est ordonné*,—Que soit transmis au Sénat un message informant Leurs Honneurs que cette Chambre a constitué messieurs Bell, Blackburn, Boisvert, Cafik, Caron, Gauthier (*Ottawa-Est*), Jelinek, L'Heureux, MacDonald (*Egmont*), MacGuigan, MacKay, Mitges, O'Sullivan, Pelletier (*Sherbrooke*), Prud'homme, Reid, Ritchie, Roche et Rose en comité ayant pour fonctions de seconder l'honorable Orateur dans la direction et l'administration de la bibliothèque du Parlement, dans la mesure où les intérêts de la Chambre des communes sont concernés, et qu'ils ont été chargés de représenter la Chambre au sein du comité mixte des deux Chambres sur la bibliothèque.

## ATTESTÉ

*Le Greffier de la Chambre des communes*  
ALISTAIR FRASER

Ordonné: Que le message soit déposé sur le bureau.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message conçu dans les termes suivants:

Le JEUDI 18 janvier 1973

*Il est ordonné*,—Que soit transmis au Sénat un message informant Leurs Honneurs que madame Morin et messieurs Barnett, Caouette (*Charlevoix*), Corbin, Dupont, Ellis, Éthier, Forrestal, Fox, Grafftey, Hopkins, Howie, Hymmen, Marshall, Masniuk, McRae, Patterson, Rowland et Stackhouse ont été constitués en comité ayant pour fonctions de diriger les impressions de la Chambre des communes et ont été chargés de représenter la Chambre au sein du comité mixte des deux Chambres sur les impressions du Parlement.

## ATTESTÉ

*Le Greffier de la Chambre des communes*  
ALISTAIR FRASER

Ordonné: Que le message soit déposé sur le bureau.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message conçu dans les termes suivants:

Le JEUDI 18 janvier 1973

*Il est ordonné*,—Que soit transmis au Sénat un message informant Leurs Honneurs que cette Chambre a constitué m<sup>110</sup> Bégin et messieurs Allard, Bell, Crouse, Danson, Foster, Gleave, Guay (*Saint-Boniface*), Hales, Harding, Langlois, Leblanc (*Laurier*), Munro (*Esquimalt-Saanich*), Neil (*Moose Jaw*), Nesbitt, Paproski, Portelance, Roy (*Laval*), Schumacher et Thomas (*Moncton*) en comité ayant pour fonctions de seconder l'honorable Orateur dans la direction et l'administration du

restaurant parlementaire, dans la mesure où les intérêts de la Chambre des communes sont concernés et qu'ils ont été chargés de représenter la Chambre au sein du comité mixte des deux Chambres sur ledit restaurant.

## ATTESTÉ

*Le Greffier de la Chambre des communes*  
ALISTAIR FRASER

Ordonné: Que le message soit déposé sur le bureau.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message conçu dans les termes suivants:

Le JEUDI 18 janvier 1973

*Il est ordonné*,—Qu'un message soit transmis au Sénat pour informer Leurs Honneurs que madame Morin et messieurs Atkey, Balfour, Béchar, Brewin, Clark (*Rocky Mountain*), Fairweather, Fortin, Fox, Marceau, Poulin et Ritchie ont été nommés pour représenter la Chambre des communes au sein du Comité mixte permanent des règlements et autres textes réglementaires.

## ATTESTÉ

*Le Greffier de la Chambre des communes*  
ALISTAIR FRASER

Ordonné: Que le message soit déposé sur le bureau.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-127, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le pilotage», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat, que le bill soit lu pour la deuxième fois maintenant.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat, que le bill soit déferé au Comité sénatorial permanent des transports et des communications.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Langlois dépose sur le bureau ce qui suit:

État des revenus, dépenses et autres données des banques à charte du Canada pour l'exercice financier ter-

miné le 31 octobre 1972, conformément à l'article 119(1) de la *Loi sur les banques*, chapitre B-1, S.R.C., 1970.

Rapport du ministère des Transports pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 34 de la *Loi sur le ministère des Transports*, chapitre T-15, S.R.C., 1970.

Texte de notes remis aux parties aux accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam, ainsi qu'aux protocoles de ces accords, signés à Paris le 27 janvier 1973.

Rapport du Commissaire aux langues officielles pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 34(2) de la *Loi sur les langues officielles*, chapitre 0-2, S.R.C., 1970.

Rapport concernant l'application de la *Loi sur les subventions au développement régional* pour le mois de décembre 1972, conformément à l'article 16 de ladite loi, chapitre R-3, S.R.C., 1970.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se rassembler de nouveau au son du timbre, elle est—

Résolue par l'affirmative. 3 h. p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 4 h. p.m.

*Avec permission,  
Le Sénat se rapporte aux Rapports de comités.*

L'honorable sénateur Prowse, président suppléant du Comité sénatorial permanent des transports et des communications, auquel a été déféré le Bill C-127, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le pilotage», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

*Avec la permission du Sénat,*

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat, que le bill soit lu pour la troisième fois maintenant.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable Président informe le Sénat qu'elle a reçu une communication du Sous-Chef du Cabinet du Gouverneur général.

La communication est alors lue par l'honorable Président comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
OTTAWA

le 31 JANVIER 1973

Madame,

J'ai l'honneur de vous aviser que le très honorable Gerald Fauteux, C.P., le Juge en chef du Canada, en sa qualité de suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 31 janvier à 5h.45 de l'après-midi, afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veillez agréer, Madame le Président, l'assurance de ma haute considération.

ANDRÉ GARNEAU  
Brigadier Général

*Secrétaire administratif du Gouverneur général.*

L'honorable

Le Président du Sénat,  
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

*Avec permission,  
Le Sénat se rapporte aux Avis de motions.*

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'au lundi le 5 février 1973, à huit heures du soir.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se rassembler de nouveau au son du timbre vers cinq heures quarante de l'après-midi, elle est—

Résolue par l'affirmative 4 h. 10 p.m.

Le Sénat reprend sa séance 5 h. 40 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour attendre l'arrivée du très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, le très honorable Joseph-Honoré-Gérald Fauteux, C.P., Juge en Chef de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, arrive et occupe le fauteuil au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huis-sier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

«C'est le désir du très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

Les Communes étant arrivées,

Le Greffier adjoint lit le titre du bill à sanctionner, comme suit:

Loi modifiant la Loi sur le pilotage.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill a reçu la sanction royale:

«Au nom de Sa Majesté, le très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ce bill.»

Les Communes se retirent.

Après quoi, il plaît au très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le lundi 5 février 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le lundi 5 février 1973

# Interpellations

Le lundi 5 février 1973

N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

11 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de déraillements entraînant une dépense de \$50,000 ou plus, se sont produits sur le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972?

2. A quel endroit ont eu lieu ces déraillements et quelle en était la cause dans chaque cas; et quelle a été la perte financière subie par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada dans chacun des cas?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

9 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la dix-huitième session annuelle de la Conférence Atlantique-Nord tenue à Bonn, en République fédérale d'Allemagne, du 20 au 24 novembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la session, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

N° 3.

Par l'honorable sénateur Cameron:

16 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.

N° 4.

Par l'honorable sénateur Hastings:

24 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Au 30 novembre 1972, combien de détenus avaient été autorisés, en vertu de la *Loi sur les pénitenciers*, à s'absenter temporairement de façon régulière de chacune des institutions fédérales pour les raisons suivantes:

- a) emploi avant la libération
- b) emploi régulier
- c) fins éducatives, et
- d) autres.

2. Pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 1972, concernant le décès de chaque détenu dans

les institutions fédérales en vertu de la *Loi sur les pénitenciers*, quel était;

- a) le nom et le numéro du détenu
- b) la date du décès du détenu
- c) l'âge du détenu
- d) la cause du décès du détenu
- e) la peine à purger par le détenu, et
- f) l'institution où le décès est survenu.

N° 5.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

Pour le jeudi 8 février 1973:

Par l'honorable sénateur Hicks:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.

# Motions

Le lundi 5 février 1973

N° 1.

Par l'honorable sénateur Cameron:

23 janvier—Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé pour enquêter et faire rapport sur la politique scientifique du gouvernement fédéral en vue d'en évaluer les priorités, le budget et l'efficacité, à la lumière de l'expérience des autres pays industrialisés et des exigences du nouvel âge scientifique et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, pour enquêter et faire rapport, sur les questions suivantes:

(a) les tendances récentes que révèle le budget affecté à la recherche et au développement au Canada, en regard des montants attribués aux mêmes fins dans d'autres pays industrialisés;

(b) les travaux de recherche et de développement exécutés par le gouvernement fédéral dans les secteurs des sciences physiques, biologiques et humaines.

(c) l'aide fédérale accordée aux travaux de recherche et de développement qu'exécutent des particuliers, des universités, l'industrie et d'autres groupes dans les trois secteurs scientifiques susmentionnés; et

(d) les principes d'une politique scientifique pour le Canada, qui soit audacieuse et efficace, les besoins financiers à longs termes et les structures administratives que requiert son exécution.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à inter-

roger des témoins, à faire rapport de temps à autre, à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les ajournements du Sénat, et à se réunir à divers endroits;

Que les témoignages entendus et les documents recueillis à ce sujet au cours des dernières sessions soient déferés au comité; et

Que le comité soit composé des honorables sénateurs Aird, Bélisle, Blois, Bonnell, Bourget, Cameron, Carter, Desruisseaux, Giguère, Grosart, Haig, Hays, Kinnear, Lamontagne, Lang, McGrand, Nichol, O'Leary, Phillips, Sullivan, Thompson et Yuzyk.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Goldenberg:

25 janvier—Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit autorisé à examiner et faire rapport sur tous les aspects du système de libération conditionnelle au Canada, y compris tous les modes de libérations des institutions correctionnelles avant l'expiration de la peine.

Que ledit comité ait le pouvoir de retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin aux fins de ladite enquête;

Que le comité, ou tout sous-comité ainsi autorisé par le comité, puisse se transporter d'un lieu à un autre au Canada ou à l'extérieur du Canada, dans le but de faire ladite enquête; et

Que les documents recueillis et les témoignages entendus à ce sujet au cours des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> sessions de la 28<sup>e</sup> Législature soient déferés au comité.

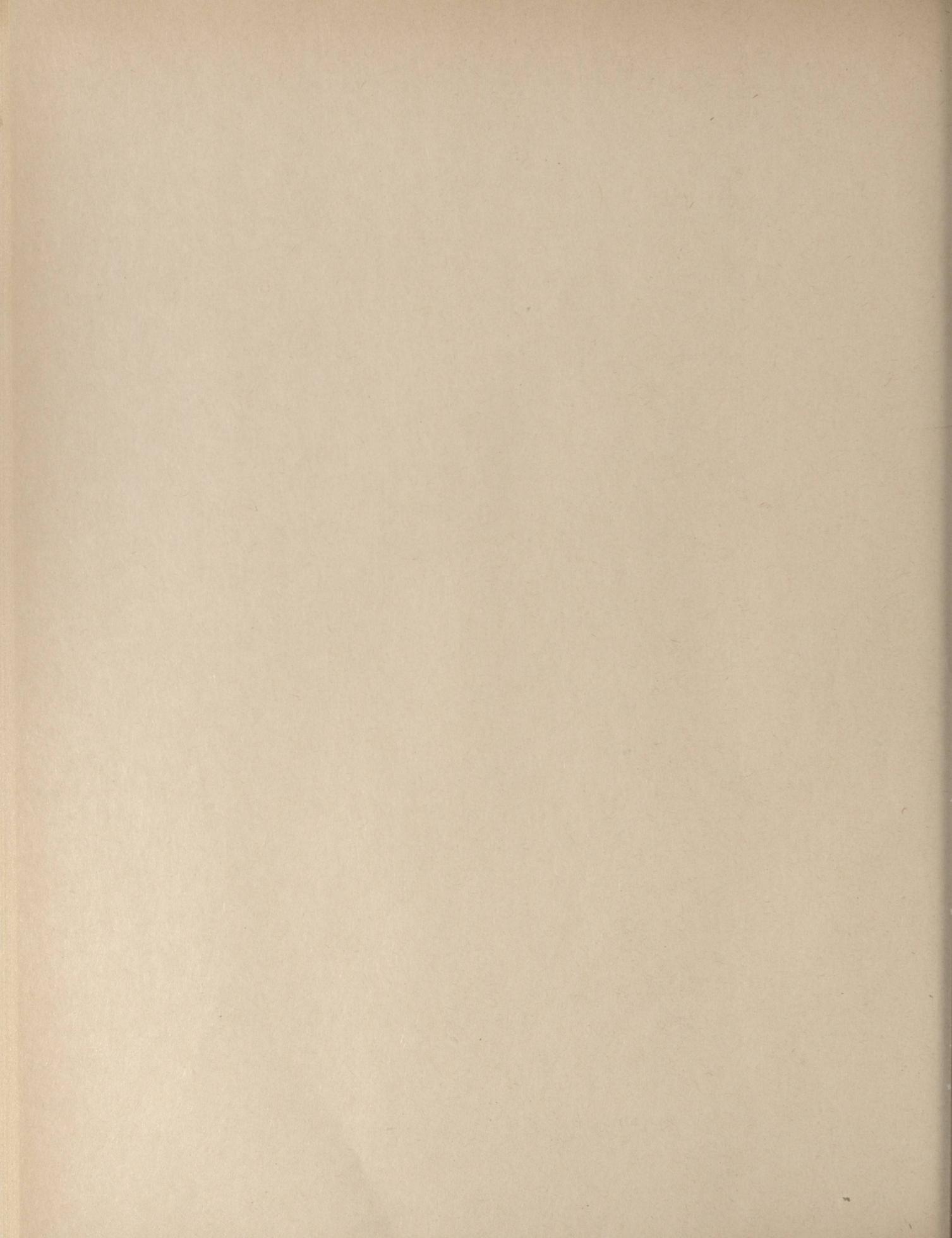
### CONVOCATION DES COMITÉS

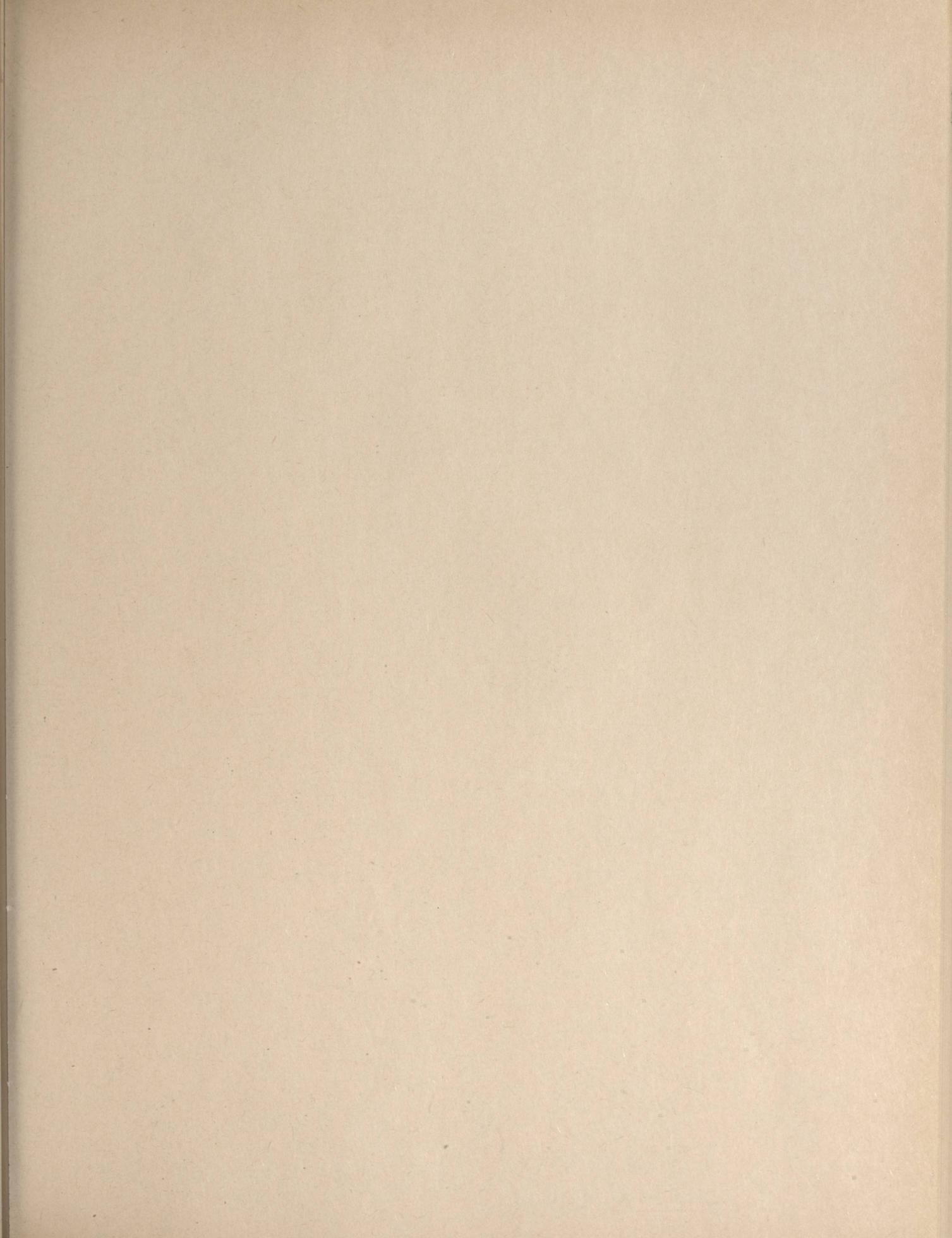
Salle	Comité	Heure

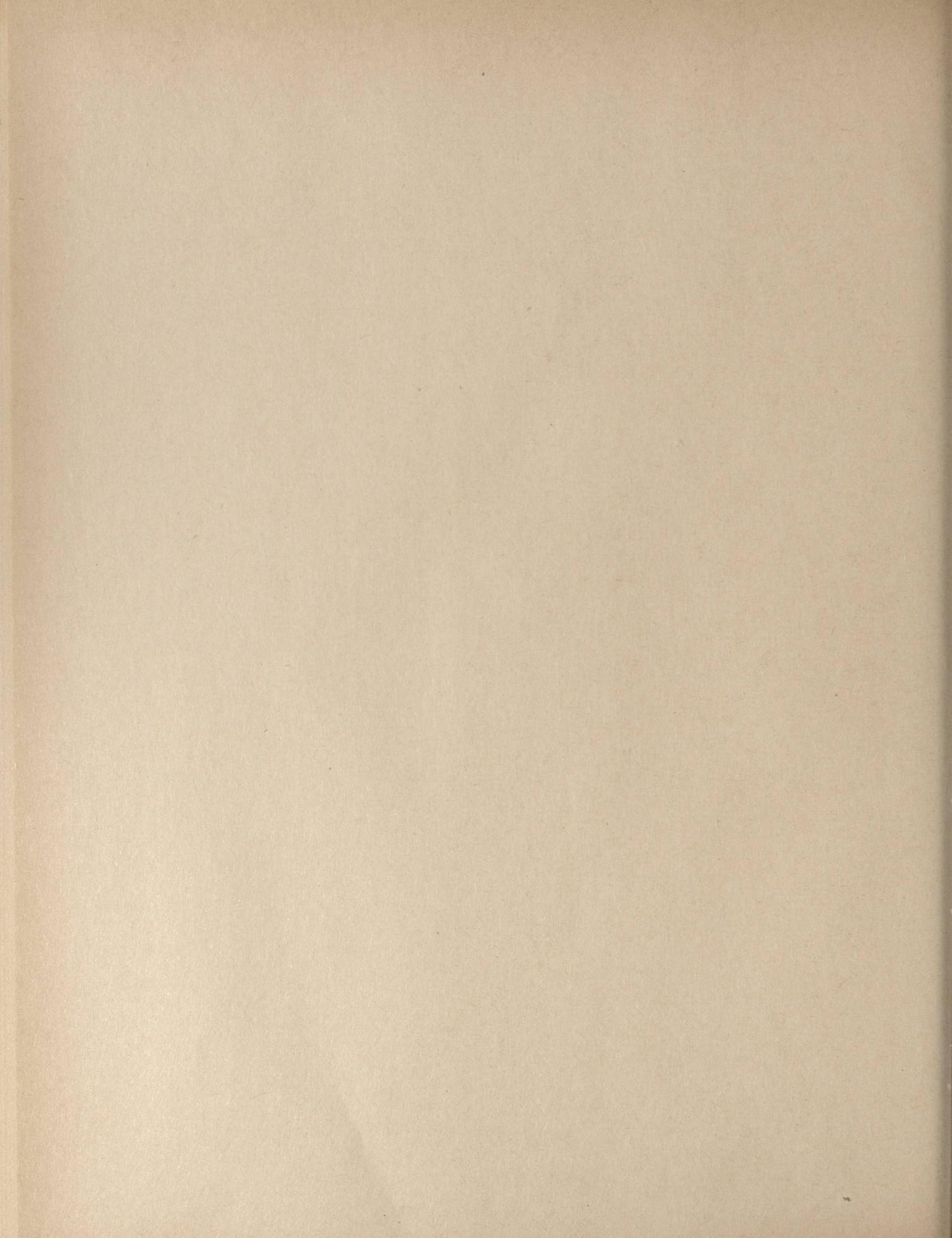
1870

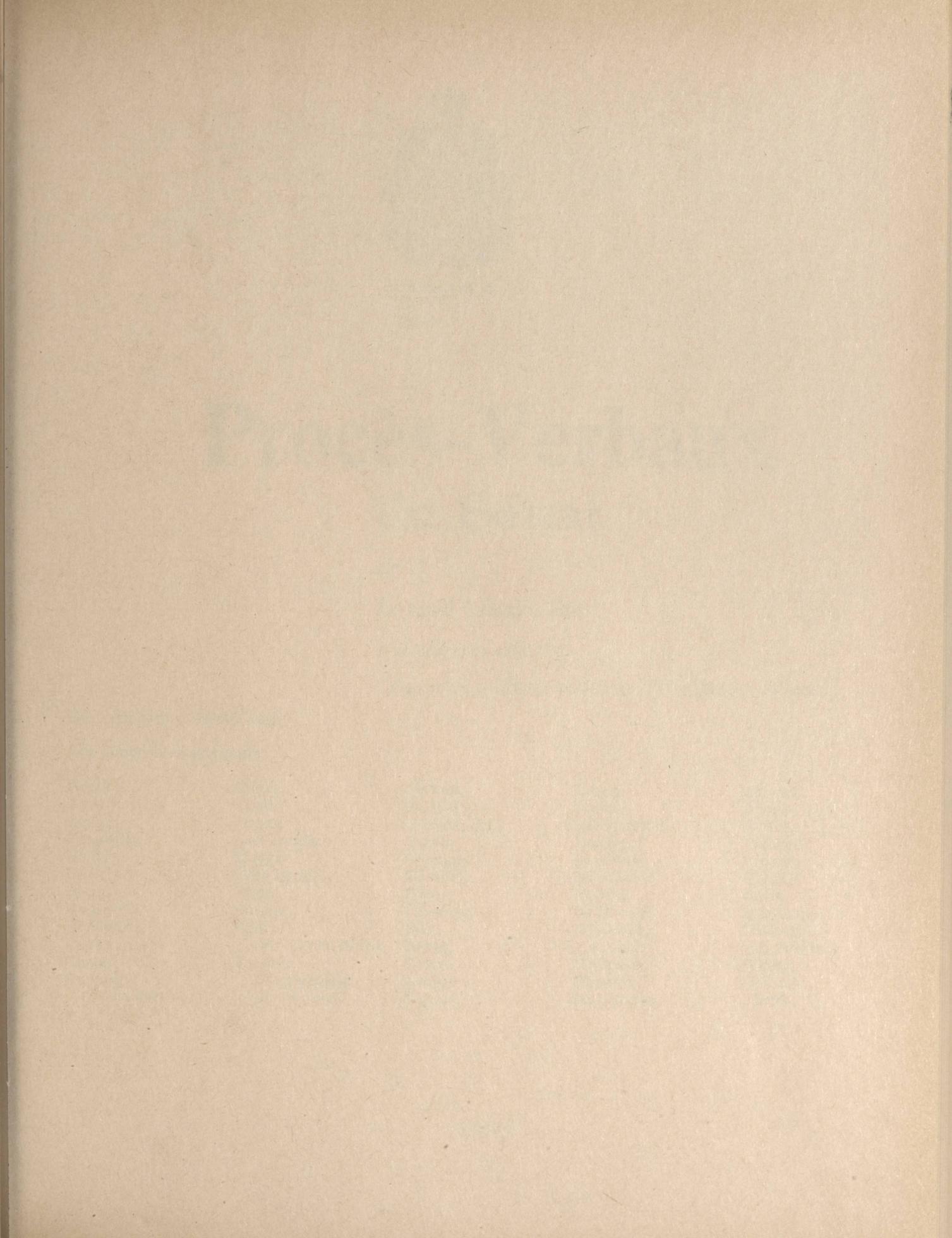
Printed and Published by the Government Printer, Ottawa, Canada.

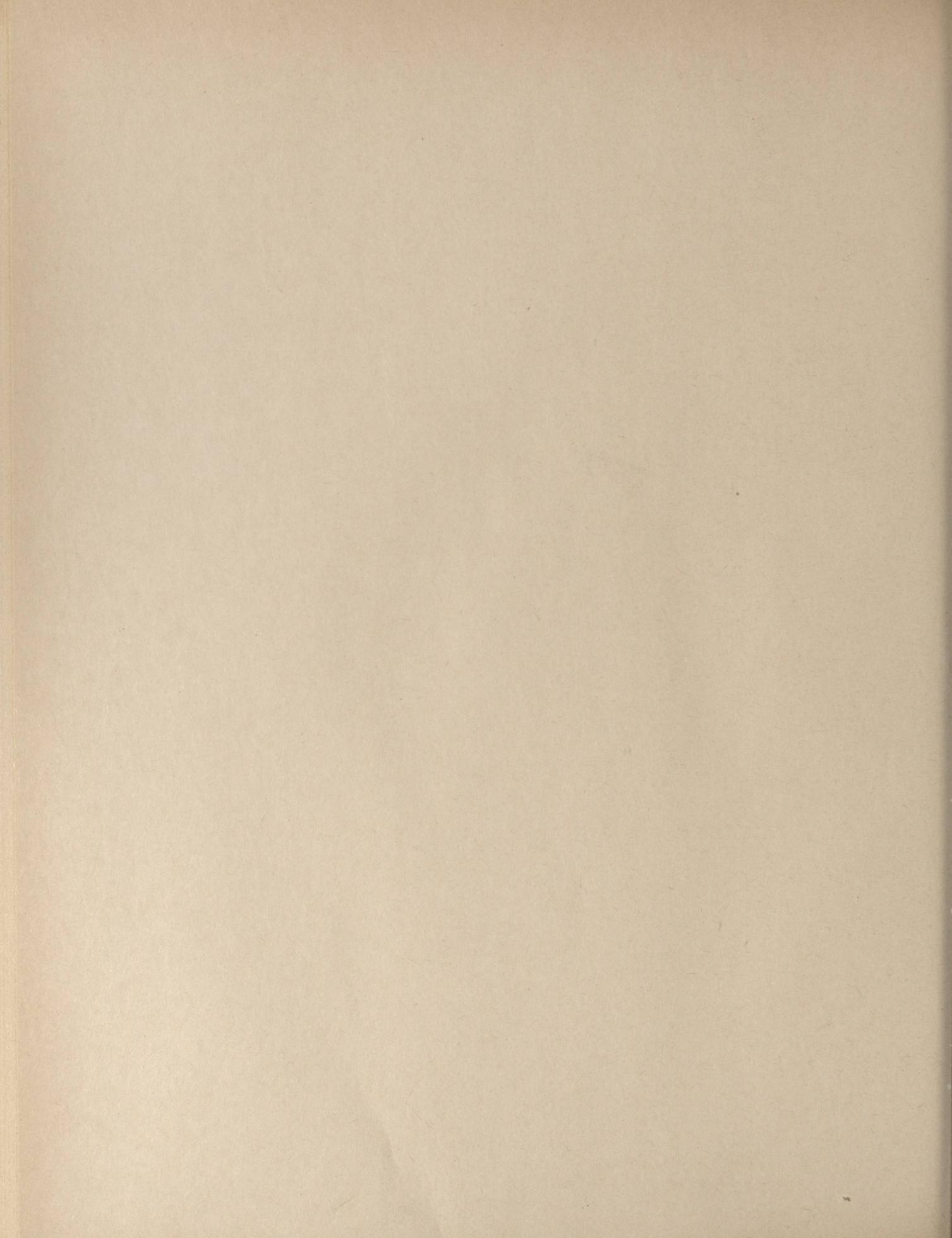














21 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 12

Le lundi 5 février 1973

*Huit heures du soir.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,  
Asselin,  
Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Blois,  
Bonnell,  
Bourget,  
Buckwold,  
Cameron,  
Carter,  
Connolly  
(Ottawa-Ouest),

Cook,  
Croll,  
Denis,  
Deschatelets,  
Duggan,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,  
Fournier  
(de Lanaudière),  
Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),

Gélinas,  
Giguère,  
Goldenberg,  
Gouin,  
Graham,  
Grosart,  
Haig,  
Hastings,  
Hays,  
Heath,  
Inman,  
Kinnear,  
Lafond,

Laing,  
Laird,  
Lamontagne,  
Langlois,  
Lapointe,  
Macdonald,  
Martin,  
McDonald,  
McElman,  
McGrand,  
McIlraith,  
McLean,  
McNamara,

Molgat,  
Norrie,  
Petten,  
Phillips,  
Prowse,  
Quart,  
Rowe,  
Stanbury,  
Thompson,  
van Roggen,  
Walker,  
Williams,  
Yuzyk.

## PRIÈRE.

L'honorable Président dépose sur le bureau: rapport du Commissaire aux langues officielles pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 34(2) de la *Loi sur les langues officielles*, chapitre 0-2, S.R.C., 1970.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du Surintendant des assurances du Canada, Volume III, états annuels relatifs aux compagnies d'assurance-vie et aux sociétés de secours mutuel, pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 8 de la *Loi sur le département des assurances* chapitre I-17, S.R.C., 1970.

Rapport du département d'État chargé des Affaires urbaines pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 22 de la *Loi sur les départements et ministres d'État*, partie IV du chapitre 42, Statuts du Canada, 1970-1971-1972.

Rapport du groupe mixte d'étude sur le taux de base des pensions en date du 1<sup>er</sup> novembre 1972.

Rapport du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 5 de la *Loi sur le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration*, chapitre M-1, S.R.C., 1970.

Rapport sur les opérations relevant de la *Loi sur l'aide aux améliorations municipales* pour l'année terminée le 31 décembre 1972, conformément à l'article 11 de ladite loi, chapitre M-16, S.R.C., 1970.

Copie de la réponse au résumé du rapport de l'Agent aux auditions, conformément à l'article 8(4)d) de la *Loi sur l'expropriation*, chapitre 16 (1<sup>er</sup> supplément), S.R.C., 1970, concernant le nouvel aéroport de Toronto.

Déclaration, en date du 30 janvier 1973, par le ministre des Transports sur le choix de l'emplacement pour le second aéroport international pour la région de Toronto.

Rapport sur l'application de la *Loi sur l'assurance-récolte* pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 13 de ladite loi, chapitre C-36, S.R.C., 1970.

Copies de lettres adressées au Premier ministre du Canada, au sujet des Jeux olympiques de 1976; par 1) M. C. O. R. Rousseau, Président et Commissaire général du comité organisateur, en date du 1<sup>er</sup> février 1973; 2) le Maire de Montréal, M. Jean Drapeau, en date du 1<sup>er</sup> février 1973; 3) le Premier ministre de la province de Québec, M. Robert Bourassa, en date du 31 janvier 1973.

Rapport sur l'application de la *Loi relative aux rentes sur l'État* pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 16 de ladite loi, chapitre G-6, S.R.C., 1970.

L'honorable sénateur Cameron présente au Sénat un Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel (contrôle des armes offensives et des armes à feu)».

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Cameron propose, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 8 février 1973.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Cameron propose, appuyé par l'honorable sénateur Lamontagne, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé pour enquêter et faire rapport sur la politique scientifique du gouvernement fédéral en vue d'en évaluer les priorités, le budget et l'efficacité, à la lumière de l'expérience des autres pays industrialisés et des exigences du nouvel âge scientifique et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, pour enquêter et faire rapport, sur les questions suivantes:

(a) les tendances récentes que révèle le budget affecté à la recherche et au développement au Canada, en regard des montants attribués aux mêmes fins dans d'autres pays industrialisés;

(b) les travaux de recherche et de développement exécutés par le gouvernement fédéral dans les secteurs des sciences physiques, biologiques et humaines.

(c) l'aide fédérale accordée aux travaux de recherche et de développement qu'exécutent des particuliers, des universités, l'industrie et d'autres groupes dans les trois secteurs scientifiques susmentionnés; et

(d) les principes d'une politique scientifique pour le Canada, qui soit audacieuse et efficace, les besoins financiers à longs termes et les structures administratives que requiert son exécution.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins, à faire rapport de temps à autre, à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les ajournements du Sénat, et à se réunir à divers endroits:

Que les témoignages entendus et les documents recueillis à ce sujet au cours des dernières sessions soient déferés au Comité; et

Que le comité soit composé des honorables sénateurs Aird, Bélisle, Blois, Bonnell, Bourget, Cameron, Carter, Desruisseaux, Giguère, Grosart, Haig Hays, Kinnear, Lamontagne, Lang, McGrand, Nichol, O'Leary, Phillips, Sullivan, Thompson et Yuzyk.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Goldenberg propose, appuyé par l'honorable sénateur Thompson,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit autorisé à examiner et faire rapport sur tous les aspects du système de libération conditionnelle au Canada, y compris tous les modes de libérations des institutions correctionnelles avant l'expiration de la peine.

Que ledit comité ait le pouvoir de retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin aux fins de ladite enquête;

Que le comité, ou tout sous-comité ainsi autorisé par le comité, puisse se transporter d'un lieu à un autre

au Canada ou à l'extérieur du Canada, dans le but de faire ladite enquête; et

Que les documents recueillis et les témoignages entendus à ce sujet au cours des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> sessions de la 28<sup>e</sup> Législature soient déferés au comité.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le mardi 6 février 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le mardi 6 février 1973

Pour le jeudi 8 février 1973

5 février—Deuxième lecture du Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel (contrôle des armes offensives et des armes à feu)».—(*L'honorable sénateur Cameron*).

# Interpellations

Le mardi 6 février 1973

N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

11 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de déraillements entraînant une dépense de \$50,000 ou plus, se sont produits sur le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972?

2. A quel endroit ont eu lieu ces déraillements et quelle en était la cause dans chaque cas; et quelle a été la perte financière subie par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada dans chacun des cas?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

9 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la dix-huitième session annuelle de la Conférence Atlantique-Nord tenue à Bonn, en République fédérale d'Allemagne, du 20 au 24 novembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la session, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

N° 3.

Par l'honorable sénateur Cameron:

16 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.

N° 4.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

Pour le jeudi 8 février 1973:

Par l'honorable sénateur Hicks:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.

# Motions

Le mardi 6 février 1973

Pour le mardi 13 février 1973.

Par l'honorable sénateur Croll:

5 février—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.

## CONVOCAATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
LE MARDI 6 FÉVRIER 1973		
356-S	Santé, Bien-être et Sciences ( <i>Organisation</i> ).....	9 h. 45
256-S	Finances nationales ( <i>Budget supplémentaire (A) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973—Conseil du Trésor: L'honorable C. M. Drury, Président; M. A. Kroeger, Sous-secrétaire; M. B. A. MacDonald, Secrétaire adjoint, Division des programmes</i> ).....	10 h.



22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 13

Le mardi 6 février 1973

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,	Côté,	Giguère,	Lamontagne,	Molgat,
Asselin,	Croll,	Goldenberg,	Langlois,	Molson,
Basha,	Deschatelets,	Gouin,	Lapointe,	Norrie,
Beaubien,	Desruisseaux,	Graham,	Lawson,	O'Leary,
Bélisle,	Duggan,	Grosart,	Lefrançois,	Petten,
Benidickson,	Eudes,	Haig,	Macdonald,	Phillips,
Blois,	Fergusson,	Hastings,	Macnaughton,	Prowse,
Bonnell,	Flynn,	Hayden,	Manning,	Quart,
Bourget,	Forsey,	Hays,	Martin,	Rowe,
Bourque,	Fournier	Heath,	McDonald,	Stanbury,
Buckwold,	(de Lanaudière),	Inman,	McElman,	Sullivan,
Cameron,	Fournier	Kinnear,	McGrand,	Thompson,
Carter,	(Restigouche-	Lafond,	McIlraith,	van Roggen,
Connolly	Gloucester),	Laing,	McLean,	Walker,
(Ottawa-Ouest),	Gélinas,	Laird,	McNamara,	Williams,
				Yuzyk.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Hayden, du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, dépose le rapport suivant:

Le MARDI 6 février 1973.

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, autorisé par le Sénat pendant la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> session de la 28<sup>e</sup> Législature, à examiner et à faire rapport sur le Résumé du projet de loi sur la réforme fiscale, 1971, rapporte, conformément à l'article 84 du Règlement, que les dépenses spéciales encourues à l'égard de l'examen du Résumé du projet de loi sur la réforme fiscale, 1971, sont les suivantes:

	DÉPENSES
Transport et communications	\$ 5,380.62
Information—Impressions	43,912.69
Services professionnels et spéciaux	30,618.67
Toutes autres dépenses	111.30
	<hr/>
	\$80.023.28
	<hr/> <hr/>

Le tout respectueusement soumis,

Le président,  
SALTER A. HAYDEN.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Macdonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Grosart,

Que le nom de l'honorable sénateur Yuzyk soit substitué à celui de l'honorable sénateur Choquette sur la liste des sénateurs faisant partie du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Macdonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Grosart,

Que le nom de l'honorable sénateur Choquette soit substitué à celui de l'honorable sénateur Yuzyk sur la liste des sénateurs faisant partie du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Cameron attire l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.

Après débat,

L'honorable sénateur Macdonald pour l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Blois, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se rassembler de nouveau au son du timbre vers huit heures trente du soir, elle est—

Résolue par l'affirmative 2 h. 55 p.m.

Le Sénat reprend sa séance 8 h. 40 p.m.

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Inman,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le mercredi 7 février 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

## Le mercredi 7 février 1973

6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—*L'honorable sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche)*.

## Pour le jeudi 8 février 1973

5 février—Deuxième lecture du Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel (contrôle des armes offensives et des armes à feu)».—*(L'honorable sénateur Cameron)*.

# Interpellations

Le mercredi 7 février 1973

N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

11 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de déraillements entraînant une dépense de \$50,000 ou plus, se sont produits sur le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972?

2. A quel endroit ont eu lieu ces déraillements et quelle en était la cause dans chaque cas; et quelle a été la perte financière subie par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada dans chacun des cas?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

9 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la dix-huitième session annuelle de la Conférence Atlantique-Nord tenue à Bonn, en République fédérale d'Allemagne, du 20 au 24 novembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la session, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

N° 3.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire

vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

Pour le jeudi 8 février 1973:

Par l'honorable sénateur Hicks:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.

Pour le mardi 13 février 1973.

Par l'honorable sénateur Croll:

5 février—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.

# Motions

Le mercredi 7 février 1973

Par l'honorable sénateur Martin, C.P.:

6 février—Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.

## CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
256-S	LE MERCREDI 7 FÉVRIER 1973 Affaires étrangères ( <i>Organisation</i> ).....	9 h. 45

STATE OF NEW YORK

IN SENATE,  
 January 15, 1875.

REPORT  
 OF THE  
 COMMISSIONERS OF THE LAND OFFICE,  
 IN ANSWER TO A RESOLUTION PASSED  
 BY THE SENATE, APRIL 15, 1874.



22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 14

Le mercredi 7 février 1973

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,  
Argue,  
Asselin,  
Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Blois,  
Bonnell,  
Bourget,  
Bourque,  
Buckwold,  
Cameron,  
Carter,  
Connolly  
(Ottawa-Ouest),

Cook,  
Côté,  
Croll,  
Denis,  
Deschatelets,  
Desruisseaux,  
Duggan,  
Eudes,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsy,  
Fournier  
(de Lanaudière),  
Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),

Gélinas,  
Giguère,  
Goldenberg,  
Graham,  
Grosart,  
Haig,  
Hastings,  
Hays,  
Heath,  
Hicks,  
Inman,  
Kinnear,  
Lafond,  
Laing,  
Laird,

Lamontagne,  
Langlois,  
Lapointe,  
Lawson,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Manning,  
Martin,  
McElman,  
McGrand,  
McIlraith,  
McLean,  
McNamara,  
Molgat,  
Molson,

Norrie,  
O'Leary,  
Petten,  
Phillips,  
Prowse,  
Quart,  
Rowe,  
Stanbury,  
Sullivan,  
Thompson,  
van Roggen,  
Walker,  
Williams,  
Yuzyk.

## PRIÈRE.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-124, intitulé: «Loi modifiant la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage (N° 1)», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat, L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture plus tard ce jour.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Grosart, président adjoint du Comité sénatorial permanent des finances nationales, autorisé à examiner les dépenses proposées dans le Budget supplémentaire (A) présenté au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973, déposé au Sénat et à faire rapport à ce sujet, présente au Sénat le rapport dudit comité sur ledit Budget supplémentaire (A).

Ordonné: Que le rapport soit imprimé en appendice aux Débats et aux Procès-verbaux du Sénat de ce jour et constitue partie intégrante des archives de cette Chambre.

(Voir appendice aux Journaux du Sénat de ce jour, pages 57-59).

Avec la permission du Sénat, L'honorable sénateur Grosart propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat, que le rapport soit adopté maintenant.

Après débat,  
L'honorable sénateur Flynn C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Buckwold, propose, appuyé par l'honorable sénateur Rowe, que le Bill C-124, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'assurance-chômage (N° 1)», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat  
La motion, mise aux voix, est adoptée, sur division,

Le bill est alors lu pour la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Buckwold propose, appuyé par l'honorable sénateur Rowe, que le bill soit déferé au Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.



la période visée par le Budget supplémentaire (A). Lorsque des crédits seront consentis par le Parlement, le Fonds recouvrera quelque 40 millions grâce aux subsides prévus dans le Budget supplémentaire (A). D'autre part, en cas d'urgence, on ne pourrait recourir au Fonds des éventualités. Le Budget prévoit le versement d'un autre crédit de 60 millions à ce Fonds au profit d'un programme prévoyant l'embauche directe d'employés temporaires par des ministères du gouvernement fédéral, dans le cadre du programme général d'emploi pour l'hiver en cours.

#### *Fonds d'investissement pour les projets d'hiver*

Il s'agit d'un nouveau programme fédéral d'aide aux provinces, aux organismes provinciaux et aux municipalités destiné à créer des emplois grâce à la réalisation de projets d'investissement. Le crédit L12a du ministère des

Finances autorise le gouvernement fédéral à consentir des prêts pour un montant de 350 millions de dollars s'échelonnant sur une période de quatre ans et demi, de décembre 1972 à juin 1975. Les sommes seront distribuées aux provinces compte tenu de la population, des niveaux de chômage et du caractère saisonnier de l'emploi. Le comité remarque que l'on propose ici de présenter une mesure législative importante s'inscrivant dans le cadre d'une loi portant affectation de crédits. Non seulement les montants en cause sont très élevés mais le poste de crédit autorise à engager des sommes pour plusieurs années à venir. Étant donné les circonstances exceptionnelles et les exigences de la planification à long terme, le comité estime qu'il ne faudrait pas utiliser une loi portant affectation de crédits à cette fin.

Le tout respectueusement soumis.

*Le président adjoint,*  
ALLISTER GROSART.

### EXPLICATION DE CERTAINS POSTES AU MONTANT D'UN DOLLAR BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1972-1973

#### SOMMAIRE

Les postes au montant d'un dollar figurant au présent budget ont été groupés par objet dans les sections ci-jointes.

- A Postes au montant d'un dollar autorisant le transfert d'un crédit à un autre au sein d'un ministère dans le but de réaffecter des fonds (1 poste—ce poste figure aussi dans la Section C).
- B Postes au montant d'un dollar qui doivent être inscrits au Budget afin d'assurer l'approbation d'une subvention (1 poste).
- C Postes au montant d'un dollar de nature législative (3 postes y compris le Secrétariat d'État—Les musées nationaux du Canada. Crédit 90a qui figure également dans la Section A).

Division du Budget des dépenses,  
février 1973

#### SECTION A

POSTES AU MONTANT D'UN DOLLAR AUTORISANT LE TRANSFERT D'UN CRÉDIT À UN AUTRE AU SEIN D'UN MINISTÈRE DANS LE BUT DE RÉAFFECTER DES FONDS (1 POSTE)—CE POSTE FIGURE AUSSI DANS LA SECTION C).

Secrétariat d'État—Les musées nationaux du Canada

*Crédit 90a* (figure aussi dans la Section C)—Montant du transfert à ce crédit \$2,899,999

Objet—Fournir des fonds à certains projets dans le cadre de la Politique des musées. Cette politique avait d'abord été inscrite au budget sous le Conseil des arts du Canada. La responsabilité de ces projets ayant depuis été réaffectée, un transfert de fonds est nécessaire.

Source des fonds—Crédit 45 (\$2,899,999)—Conseil des arts du Canada

#### SECTION B

POSTES AU MONTANT D'UN DOLLAR QUI DOIVENT ÊTRE INSCRITS AU BUDGET AFIN D'ASSURER L'APPROBATION D'UNE SUBVENTION (1 POSTE).

##### Justice

*Crédit 1a*—Pour autoriser une subvention de \$10,000

Explication—La subvention à l'Association canadienne des juges des cours provinciales servira à couvrir en partie les dépenses de fonctionnement de l'association.

Source des fonds—Crédit 5—Des fonds initialement affectés aux dépenses de fonctionnement serviront à payer cette subvention.

#### SECTION C

POSTES AU MONTANT D'UN DOLLAR DE NATURE LÉGISLATIVE (3 POSTES Y COMPRIS LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT—LES MUSÉE NATIONAUX DU CANADA—VOTE 90A QUI FIGURE AUSSI DANS LA SECTION A).

##### Finances

*Crédit 13a*—Pour autoriser une prolongation du délai accordé pour exercer le choix relatif au service ouvrant droit à pension en vertu de la Loi sur les allocations de retraite des membres du Parlement.

Explication—Cette autorisation est nécessaire pour prolonger le délai pendant lequel un choix peut être exercé selon la Loi sur les allocations de retraite des membres du Parlement à l'égard du service ouvrant droit à pension pour les personnes qui ne l'ont pas fait avant en raison de renseignements erronés qui leur ont été donnés ou aux fins de la révision des choix antérieurs de service ouvrant droit à pension afin d'assurer que la période complète d'admissibilité a été donnée.

## Secrétariat d'État—Musées nationaux du Canada

*Crédit 90a*—(inscrit aussi à la Section A)—Pour autoriser d'augmenter d'un million de dollars (\$1,000,000) la limite statutaire du Compte d'achat des musées nationaux.

Explication—La hausse à \$3,100,000 du montant du Compte d'achat est nécessaire pour la constitution du Fonds d'achat d'urgence qui a été approuvé comme partie de la nouvelle politique ministérielle sur les musées.

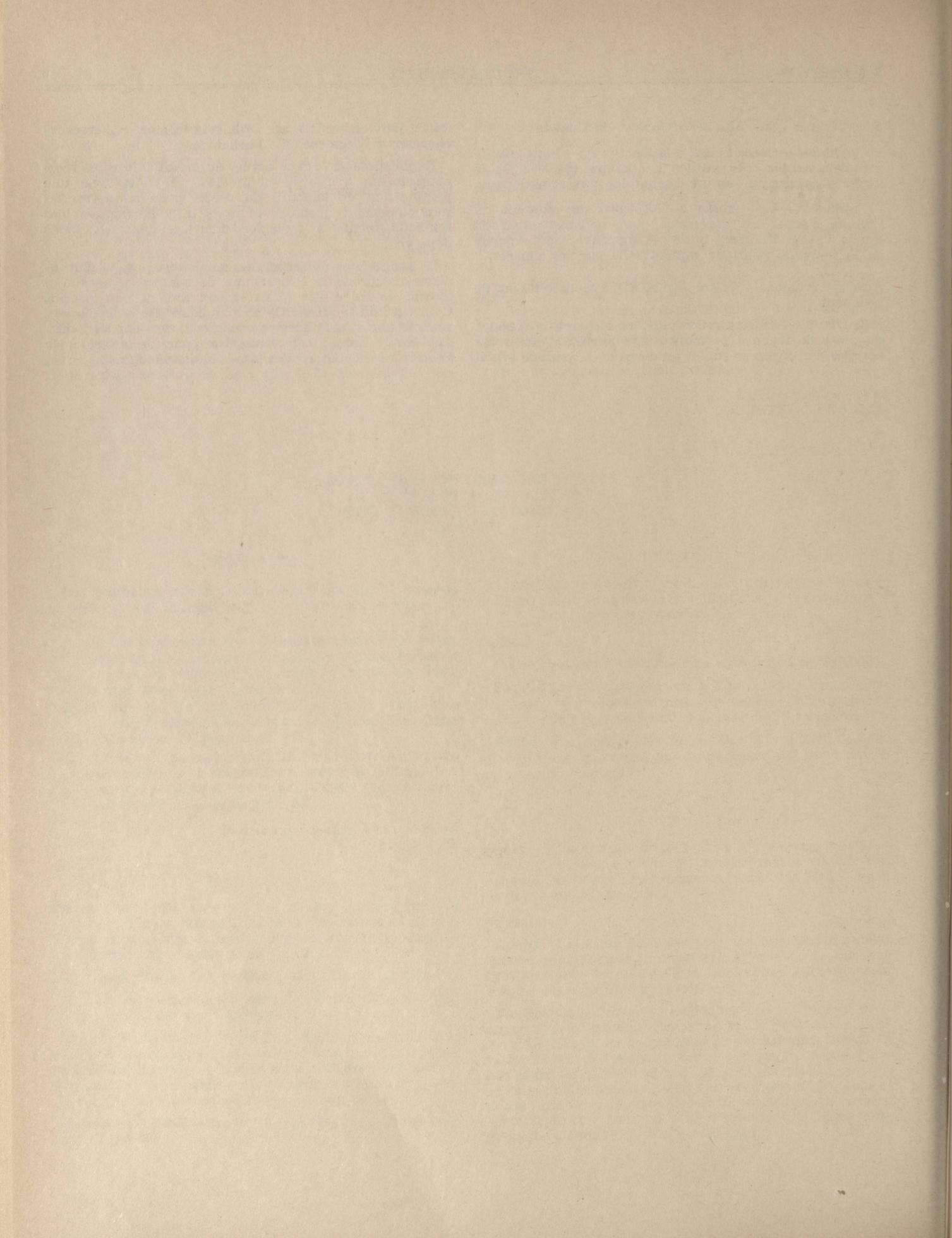
## Affaires urbaines—Société centrale d'hypothèques et de logement

*Crédit 10a*—Pour autoriser un élargissement de l'énoncé du poste de façon à permettre à la Société d'être remboursée des dépenses subies au cours de la période allant

du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 1973, relativement aux recherches sur le logement et à l'urbanisme.

Explication—L'énoncé actuel du crédit limite les remboursements à l'année civile 1972; il faut donc une modification de l'énoncé du crédit pour permettre les remboursements jusqu'au 31 mars 1973. Le montant des remboursements à réclamer demeure dans les fonds déjà votés.

Le programme de recherches sur le logement et d'urbanisme comprend le Programme de confort hivernal qui fournit de l'aide aux Métis et aux Indiens non inscrits. Ce programme, qui sert le plus au cours des mois d'hiver, accorde une aide financière pour améliorer leur logement. Cet élargissement est nécessaire pour permettre à la Société de déboursier des fonds déjà affectés.



# Ordre des travaux

Le jeudi 8 février 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le jeudi 8 février 1973

**N° 1.**

5 février—Deuxième lecture du Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel (contrôle des armes offensives et des armes à feu)».—(*L'honorable sénateur Cameron*).

**N° 2.**

7 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur Molgat, tendant à l'adoption du rapport du Comité sénatorial permanent des finances nationales, autorisé à examiner les dépenses proposées dans le budget supplémentaire (A) présenté au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973.—(*L'honorable sénateur Flynn, C.P.*).

**N° 3.**

6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—(*L'honorable sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche)*).

# Interpellations

Le jeudi 8 février 1973

N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

11 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de déraillements entraînant une dépense de \$50,000 ou plus, se sont produits sur le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972?

2. A quel endroit ont eu lieu ces déraillements et quelle en était la cause dans chaque cas; et quelle a été la perte financière subie par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada dans chacun des cas?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

9 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la dix-huitième session annuelle de la Conférence Atlantique-Nord tenue à Bonn, en République fédérale d'Allemagne, du 20 au 24 novembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la session, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

N° 3.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous

leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

N° 4.

Par l'honorable sénateur Hicks:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.

Pour le mardi 13 février 1973.

Par l'honorable sénateur Croll:

5 février—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.

# Motions

Le jeudi 8 février 1973

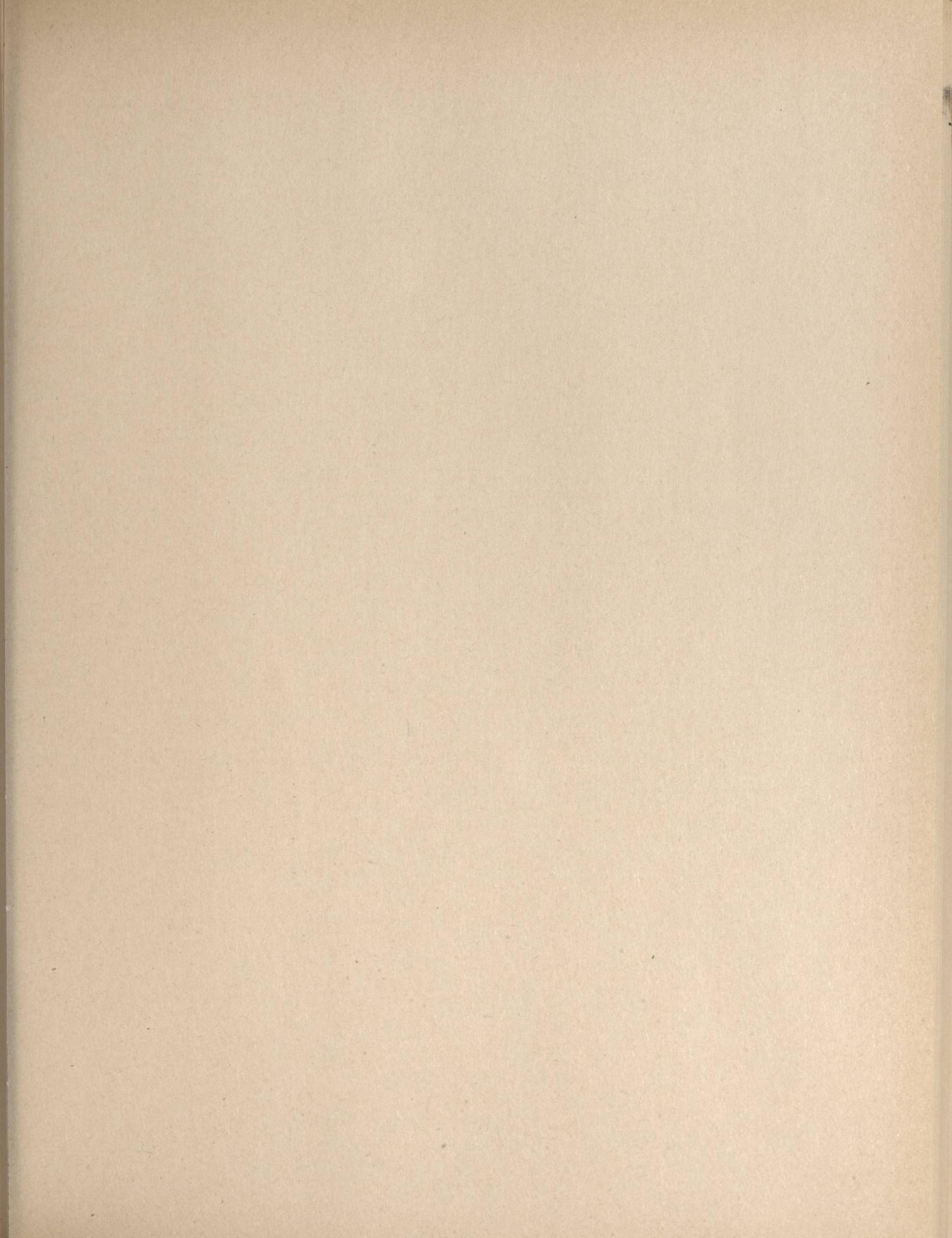
Par l'honorable sénateur Martin, C.P.:

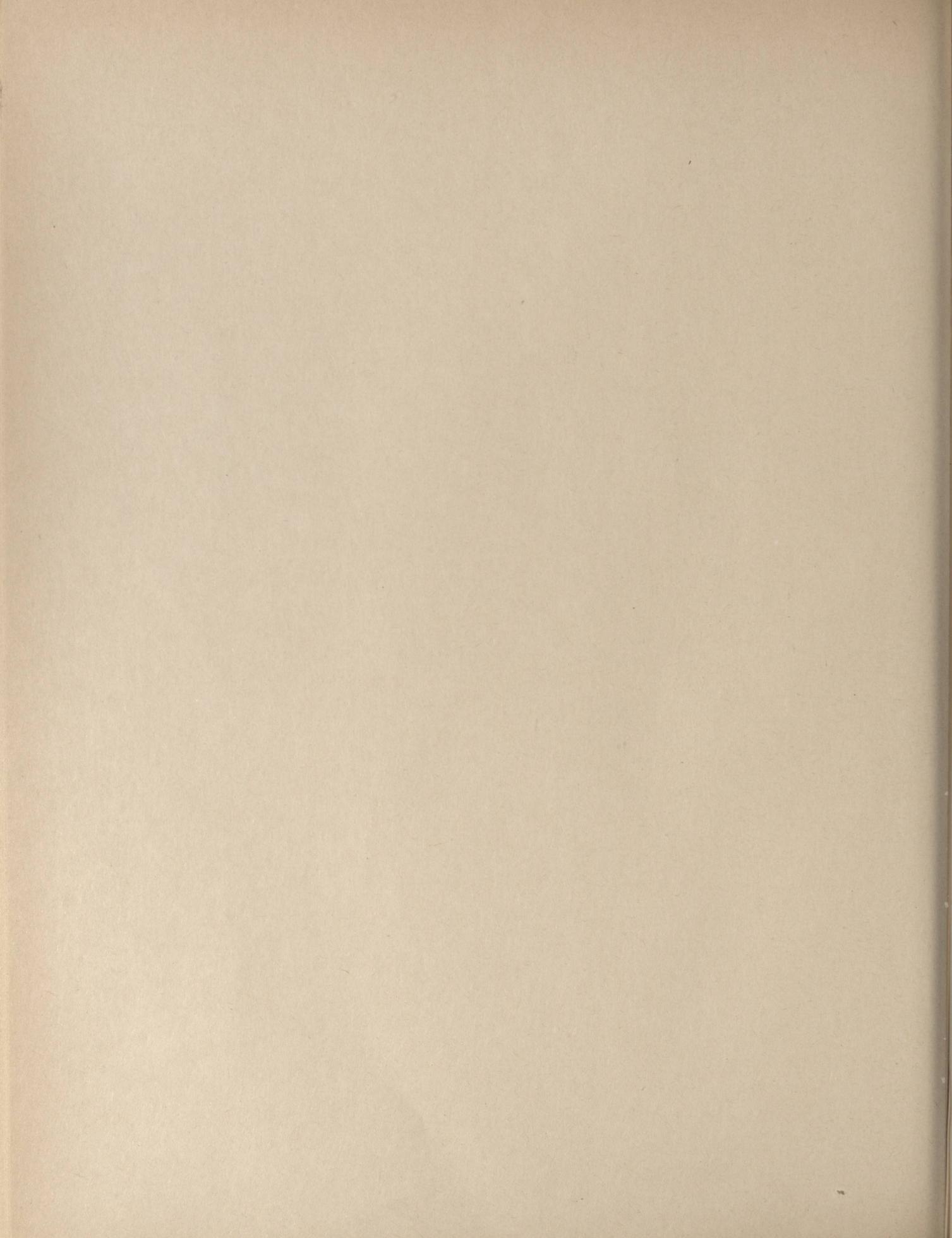
6 février—Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.

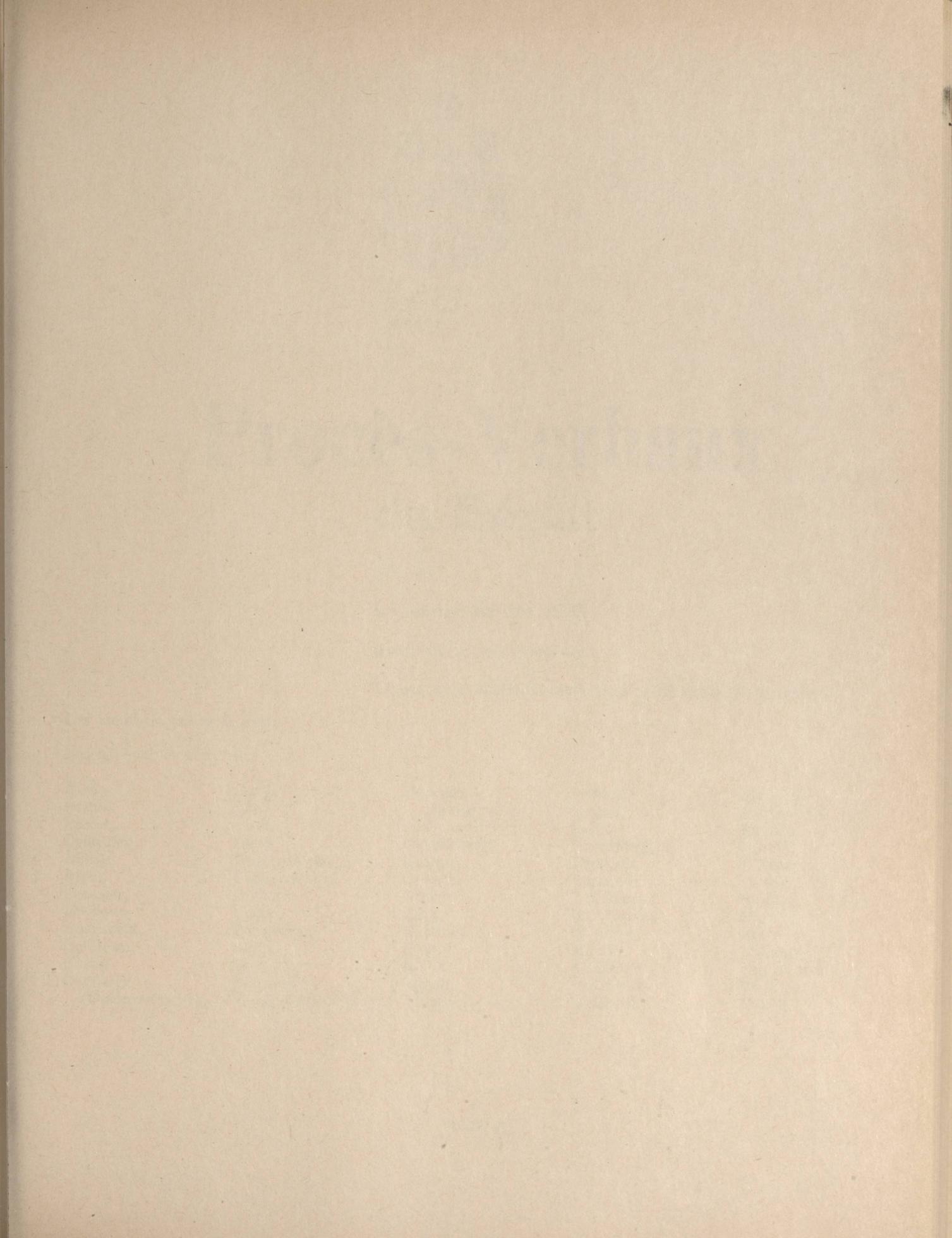
## CONVOCATION DES COMITÉS

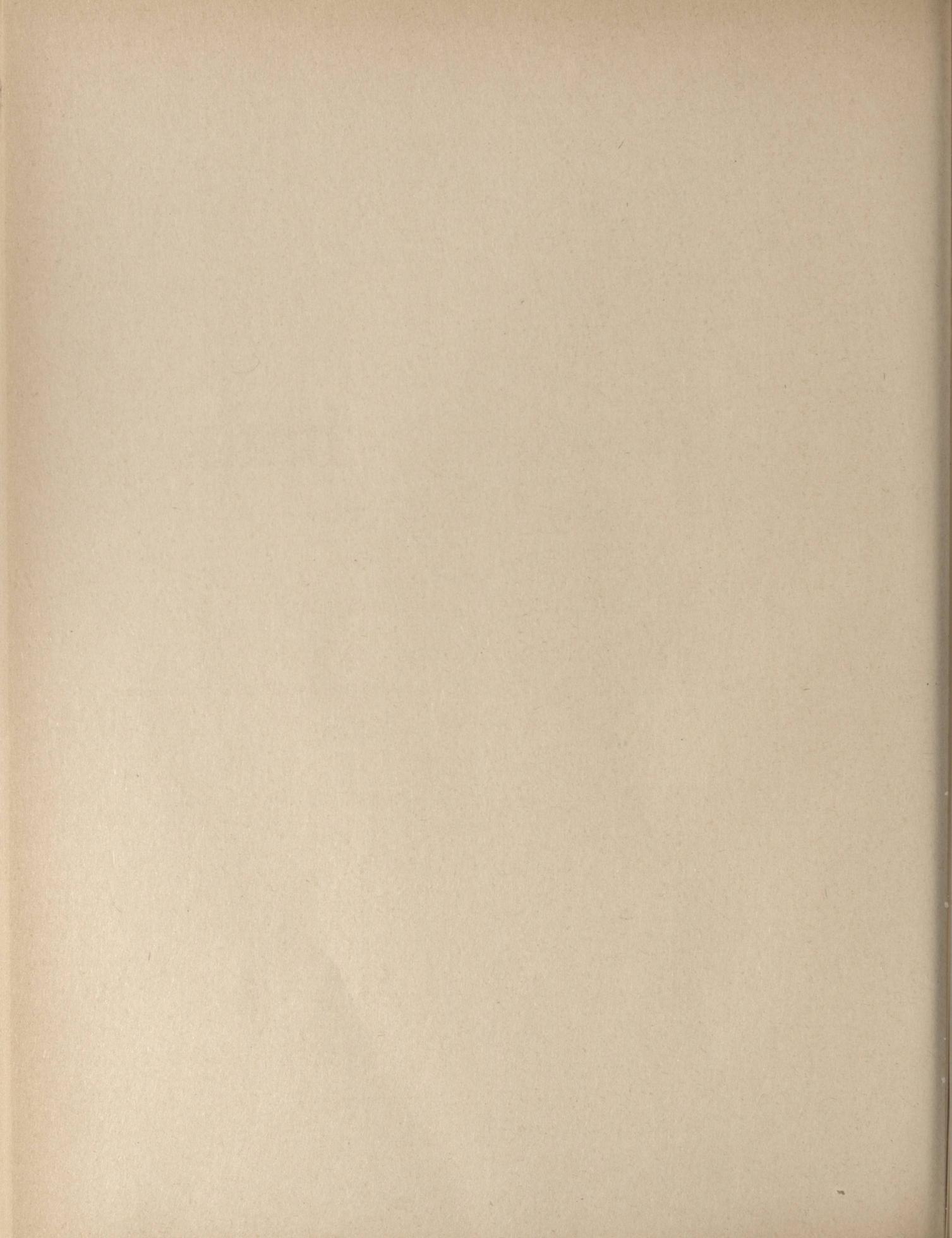
Salle	Comité	Heure
356-S	<p style="text-align: center;">LE JEUDI 8 FÉVRIER 1973</p> <p>Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences (<i>Bill C-124 «Loi modifiant la Loi sur l'assurance-chômage (N° 1): L'honorable Robert Andras, Ministre de la Main d'Œuvre et de l'Immigration; Commission d'assurance-chômage: M. C. A. Nobrega, Agent de relation inter-organisme; M. Guy Cousineau, Président; M. J. C. Y. Charlebois, Directeur, Affaires publiques; M. D. Allen, Directeur, Analyse des lignes de conduite économiques; M. W. E. Dickson, Directeur des Finances; M. J. W. Douglas, Directeur du contentieux).....</i></p>	9 h. a.m.













22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 15

Le jeudi 8 février 1973

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,	Cook,	Fournier	Lafond,	McLean,
Argue,	Côté,	( <i>Restigouche-</i>	Laing,	McNamara,
Basha,	Croll,	<i>Gloucester</i> ),	Laird,	Molson,
Beaubien,	Denis,	Goldenberg,	Lamontagne,	Norrie,
Bélisle,	Deschatelets,	Graham,	Langlois,	O'Leary,
Blois,	Desruisseaux,	Greene,	Lapointe,	Petten,
Bourget,	Duggan,	Grosart,	Lefrançois,	Phillips,
Bourque,	Eudes,	Haig,	Macdonald,	Prowse,
Buckwold,	Fergusson,	Hastings,	Manning,	Rowe,
Cameron,	Flynn,	Heath,	Martin,	Thompson,
Carter,	Forsey,	Hicks,	McElman,	van Roggen,
Connolly	Fournier	Inman,	McGrand,	Walker,
( <i>Ottawa-Ouest</i> ),	( <i>de Lanaudière</i> ),	Kinnear,	McIlraith,	Yuzyk.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du ministère de l'Agriculture pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 6 de la *Loi sur le ministère de l'Agriculture*, chapitre A-10, S.R.C., 1970.

Rapport de la Commission canadienne du lait, ainsi que les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la Commission canadienne du lait*, chapitre C-7, S.R.C., 1970.

L'honorable sénateur Aird, du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, dépose le rapport suivant:

Le JEUDI 8 février 1973.

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, autorisé par le Sénat pendant la 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> session de la 28<sup>e</sup> Législature, à examiner et à faire rapport sur toutes questions relatives à la région du Pacifique en portant davantage attention aux politiques du gouvernement émises dans le document intitulé: «Le Pacifique: Politique étrangère au service des Canadiens», rapporte, conformément à l'article 84 du Règlement, que les dépenses spéciales encourues à l'égard dudit examen sont les suivantes:

## DÉPENSES

Transport et communications		
Transport		\$ 2,339.56
Information—Impressions		
Délibérations du comité	\$31,979.08	
Autres impressions	8,499.74	40,478.82
Services professionnels et spéciaux		
Aide-recherchiste	30,000.00	
Prises sténographiques et transcriptions	311.40	
Toute autre aide spéciale	18,153.27	48,464.67
Toutes autres dépenses		
Divers		27.27
		<u>\$91,310.32</u>

Le tout respectueusement soumis,

*Le président,*  
JOHN B. AIRD.

L'honorable sénateur Aird, du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, dépose le rapport suivant:

Le JEUDI 8 février 1973.

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, autorisé par le Sénat le 16 mars 1972, à examiner et à faire rapport sur les relations du Canada avec les Com-

munautés européennes élargies, rapporte, conformément à l'article 84 du Règlement, que les dépenses encourues par le comité à l'égard dudit examen au cours de la 4<sup>e</sup> session de la 28<sup>e</sup> Législature, sont les suivantes:

## DÉPENSES

Transport et communications		
Transport		
Information—Impressions		
Délibérations du comité	\$5,658.40	
Autres impressions	30.89	\$5,689.29
Services professionnels et spéciaux		
Autre aide spéciale		3,965.18
Toutes autres dépenses		
Divers		52.50
		<u>\$9,706.97</u>

Le tout respectueusement soumis,

*Le président,*  
JOHN B. AIRD.

L'honorable sénateur Carter pour l'honorable sénateur Lamontagne, C.P., du Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences, auquel a été déféré le Bill C-124, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'assurance-chômage (N<sup>o</sup> 1)», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Buckwold propose appuyé par l'honorable sénateur Rowe, que le bill soit lu pour la troisième fois maintenant.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée, sur division.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté, sur division.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P.,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain le 13 février 1973, à huit heures du soir.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.



Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill a reçu la sanction royale:

«Au nom de Sa Majesté, le très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ce bill.»

Les Communes se retirent.

Après quoi, il plaît au très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur McIlraith, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Laing, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le mardi 13 février 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le mardi 13 février 1973

**N° 1.**

8 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.—(*L'honorable sénateur O'Leary*).

**N° 2.**

7 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur Molgat, tendant à l'adoption du rapport du Comité sénatorial permanent des finances nationales, autorisé à exa-

miner les dépenses proposées dans le budget supplémentaire (A) présenté au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973.—(*L'honorable sénateur Flynn, C.P.*).

**N° 3.**

6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—(*L'honorable sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche)*).

**Pour le mercredi 14 février 1973.**

5 février—Deuxième lecture du Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel (contrôle des armes offensives et des armes à feu)».—(*L'honorable sénateur Cameron*).

# Interpellations

Le mardi 13 février 1973

N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

11 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de déraillements entraînant une dépense de \$50,000 ou plus, se sont produits sur le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972?

2. A quel endroit ont eu lieu ces déraillements et quelle en était la cause dans chaque cas; et quelle a été la perte financière subie par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada dans chacun des cas?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

9 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la dix-huitième session annuelle de la Conférence Atlantique-Nord tenue à Bonn, en République fédérale d'Allemagne, du 20 au 24 novembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la session, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

N° 3.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

N° 4.

Par l'honorable sénateur Hicks:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.

N° 5.

Par l'honorable sénateur Croll:

5 février—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.

## CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure



22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 16

Le mardi 13 février 1973

*Huit heures du soir.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,	Cook,	Fournier	Laird,	Molgat,
Asselin,	Côté,	( <i>Restigouche-</i>	Lamontagne,	Molson,
Basha,	Croll,	<i>Gloucester</i> ),	Langlois,	Nichol,
Beaubien,	Davey,	Goldenberg,	Lapointe,	Norrie,
Bélisle,	Denis,	Graham,	Lefrançois,	O'Leary,
Benidickson,	Deschatelets,	Grosart,	Macdonald,	Petten,
Blois,	Desruisseaux,	Haig,	Macnaughton,	Phillips,
Bourget,	Duggan,	Hastings,	Manning,	Prowse,
Burchill,	Eudes,	Hays,	Martin,	Quart,
Cameron,	Fergusson,	Hicks,	McGrand,	Rowe,
Carter,	Flynn,	Inman,	McIlraith,	Thompson,
Connolly	Forsey,	Kinnear,	McNamara,	Walker,
( <i>Ottawa-Ouest</i> ),	Fournier	Lafond,	Michaud,	Williams,
	( <i>de Lanaudière</i> ),			Yuzyk.



A l'appel d'une interpellation inscrite au nom de l'honorable sénateur Croll,

Il est—

Ordonné: Qu'elle soit différée jusqu'à mardi prochain le 20 février 1973.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.



# Ordre des travaux

Le mercredi 14 février 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le mercredi 14 février 1973

**N° 1.**

5 février—Deuxième lecture du Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel (contrôle des armes offensives et des armes à feu)».—(*L'honorable sénateur Cameron*).

**N° 2.**

8 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux

Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.—(*L'honorable sénateur Grosart*).

**N° 3.**

6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—(*L'honorable sénateur Argue*).

**Pour le jeudi 15 février 1973.**

13 février—Deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord Britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)».—(*L'honorable sénateur Grosart*).

# Interpellations

Le mercredi 14 février 1973

N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

11 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de déraillements entraînant une dépense de \$50,000 ou plus, se sont produits sur le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972?

2. A quel endroit ont eu lieu ces déraillements et quelle en était la cause dans chaque cas; et quelle a été la perte financière subie par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada dans chacun des cas?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

9 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la dix-huitième session annuelle de la Conférence Atlantique-Nord tenue à Bonn, en République fédérale d'Allemagne, du 20 au 24 novembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la session, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

N° 3.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, ca-deaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

N° 4.

Par l'honorable sénateur Hicks:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.

Pour le mardi 20 février 1973.

Par l'honorable sénateur Croll:

5 février—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.

### CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure



22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 17

Le mercredi 14 février 1973

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,  
Argue,  
Asselin,  
Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Benidickson,  
Blois,  
Bourget,  
Burchill,  
Cameron,  
Carter,  
Connolly  
(Ottawa-  
Ouest),

Cook,  
Côté,  
Croll,  
Denis,  
Deschatelets,  
Desruisseaux,  
Duggan,  
Eudes,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,  
Fournier (de  
Lanaudière),

Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Giguère,  
Goldenberg,  
Graham,  
Grosart,  
Haig,  
Hastings,  
Hicks,  
Inman,  
Kinnear,  
Lafond,  
Laird,

Lamontagne,  
Lang,  
Langlois,  
Lapointe,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Macnaughton,  
Manning,  
Martin,  
McGrand,  
McIlraith,  
McNamara,  
Michaud,  
Molgat,

Molson,  
Nichol,  
Norrie,  
O'Leary,  
Petten,  
Phillips,  
Prowse,  
Quart,  
Rowe,  
Stanbury,  
Thompson,  
Walker,  
Williams,  
Yuzyk.

## PRIÈRE.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aird propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que le Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères soit autorisé à étudier les relations du Canada avec les Communautés européennes élargies et à faire rapport à ce sujet.

Que ledit Comité ait le pouvoir de retenir les services des conseillers et du personnel technique, administratif et autre qu'il jugera nécessaire aux fins ci-dessus, et au tarif de rémunération et de remboursement qu'il pourra déterminer et à rembourser aux témoins leurs frais de déplacement et de subsistance, si nécessaire, et à leur verser les émoluments qu'il pourra déterminer; et

Que les documents recueillis sur le sujet au cours de la dernière session soient déferés au comité.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Cameron propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que le Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel (contrôle des armes offensives et des armes à feu)», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Macdonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Blois, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une

Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Hicks attire l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.

Après débat,

L'honorable sénateur Macdonald pour l'honorable sénateur O'Leary propose, appuyé par l'honorable sénateur Blois, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Inman,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le jeudi 15 février 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le jeudi 15 février 1973

**N° 1.**

14 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Cameron, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, tendant à la deuxième lecture du Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel (contrôle des armes offensives et des armes à feu)».—(*L'honorable sénateur Macdonald*).

**N° 2.**

13 février—Deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord Britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)».—(*L'honorable sénateur Grosart*).

**N° 3.**

14 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.—(*L'honorable sénateur O'Leary*).

**N° 4.**

8 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.—(*L'honorable sénateur Grosart*).

**N° 5.**

6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—(*L'honorable sénateur Argue*).

# Interpellations

Le jeudi 15 février 1973

## N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

11 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de déraillements entraînant une dépense de \$50,000 ou plus, se sont produits sur le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972?

2. A quel endroit ont eu lieu ces déraillements et quelle en était la cause dans chaque cas; et quelle a été la perte financière subie par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada dans chacun des cas?

## N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

9 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la dix-huitième session annuelle de la Conférence Atlantique-Nord tenue à Bonn, en République fédérale d'Allemagne, du 20 au 24 novembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la session, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

## N° 3.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à

soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

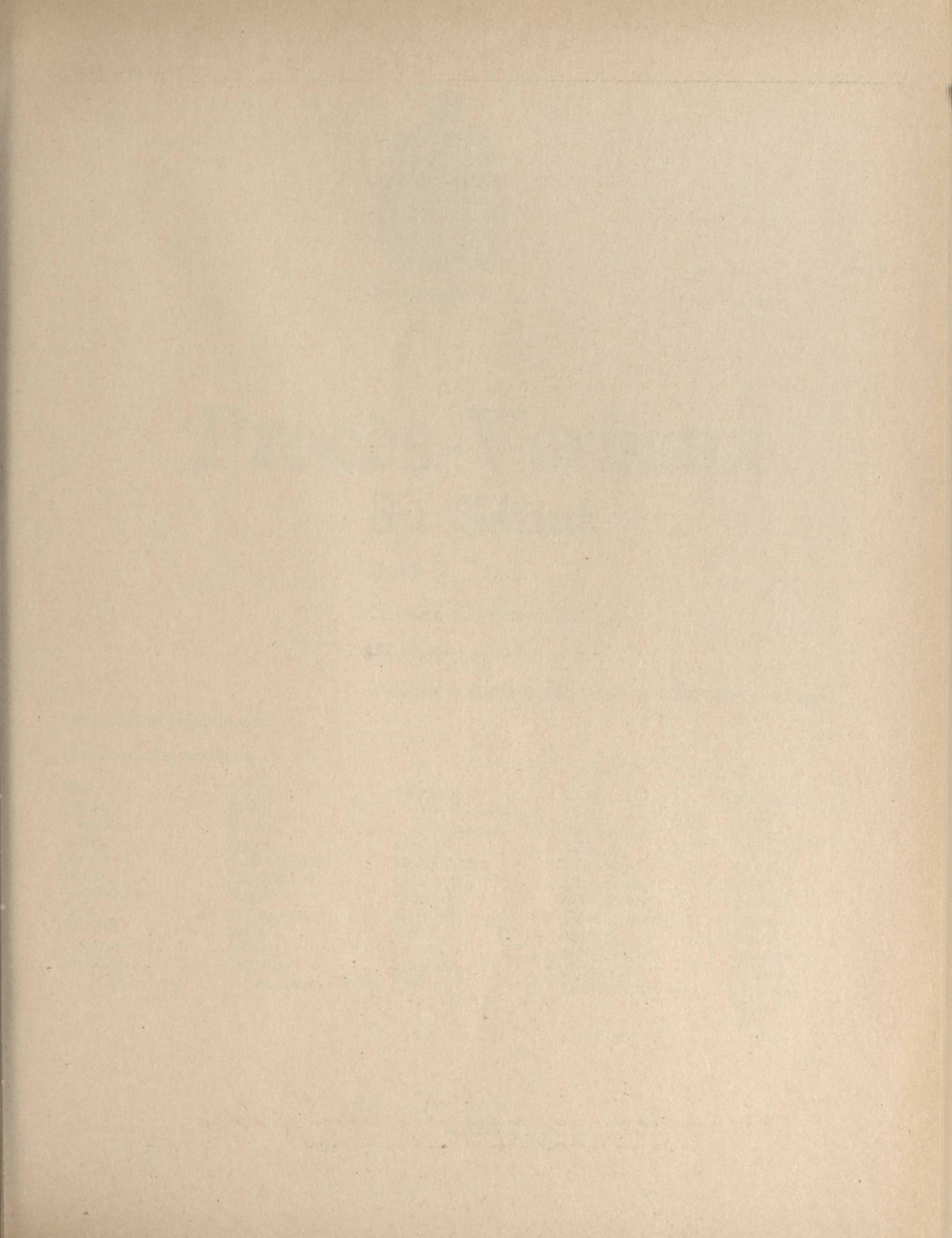
Pour le mardi 20 février 1973.

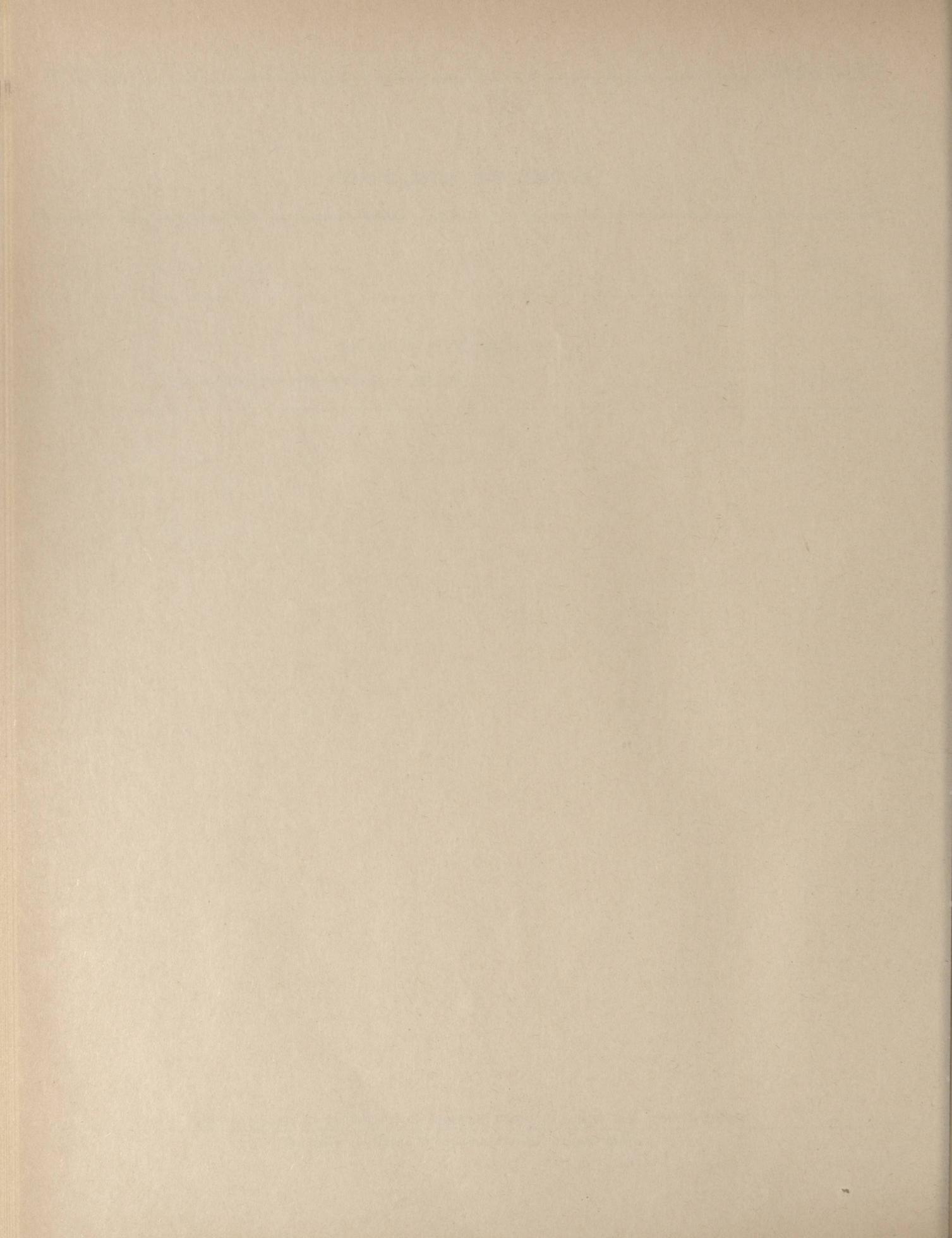
Par l'honorable sénateur Croll:

5 février—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.

## CONVOCAATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
356-S	LE JEUDI 15 FÉVRIER 1973 Affaires étrangères ( <i>Organisation: A huis clos</i> ).....	11 h. 30







22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 18

Le jeudi 15 février 1973

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,  
Argue,  
Asselin,  
Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Benidickson,  
Blois,  
Burchill,  
Cameron,  
Connolly  
(Ottawa-Ouest),

Côté,  
Croll,  
Davey,  
Denis,  
Deschatelets,  
Duggan,  
Eudes,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,  
Fournier  
(de Lanaudière),

Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Giguère,  
Goldenberg,  
Graham,  
Grosart,  
Hastings,  
Hicks,  
Inman,  
Kinnear,  
Lafond,

Laing,  
Laird,  
Lamontagne,  
Langlois,  
Lapointe,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Macnaughton,  
Martin,  
McGrand,  
McIlraith,  
McNamara,

Michaud,  
Molgat,  
Nichol,  
O'Leary,  
Petten,  
Phillips,  
Prowse,  
Quart,  
Rowe,  
Thompson,  
Walker,  
Williams,  
Yuzyk.



Après débat,

L'honorable sénateur Langlois pour l'honorable sénateur Benidickson, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que la suite du débat, sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se rassembler de nouveau au son du timbre vers six heures du soir, elle est—

Résolue par l'affirmative

3 h. 55 p.m.

Le Sénat reprend sa séance

5 h. 35 p.m.

*Avec permission,*

*Le Sénat se reporte aux Avis de motions.*

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain le 20 février 1973, à deux heures de l'après-midi.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le mardi 20 février 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le mardi 20 février 1973

**N° 1.**

14 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Cameron, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, tendant à la deuxième lecture du Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel (contrôle des armes offensives et des armes à feu)».—(*L'honorable sénateur Macdonald*).

**N° 2.**

13 février—Deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord Britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)».—(*L'honorable sénateur Grosart*).

**N° 3.**

6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

**N° 4.**

14 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.—(*L'honorable sénateur O'Leary*).

**N° 5.**

8 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.—(*L'honorable sénateur Grosart*).

# Interpellations

Le mardi 20 février 1973

## N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

11 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de déraillements entraînant une dépense de \$50,000 ou plus, se sont produits sur le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972?

2. A quel endroit ont eu lieu ces déraillements et quelle en était la cause dans chaque cas; et quelle a été la perte financière subie par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada dans chacun des cas?

## N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

9 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la dix-huitième session annuelle de la Conférence Atlantique-Nord tenue à Bonn, en République fédérale d'Allemagne, du 20 au 24 novembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la session, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

## N° 3.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

## N° 4.

Par l'honorable sénateur Croll:

5 février—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.

Pour le mardi 6 mars 1973.

Par l'honorable sénateur Macnaughton, C.P.:

15 février—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la Soixantième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à Rome, en Italie, du 21 au 29 septembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

# Motions

Le mardi 20 février 1973

N° 1.

Par l'honorable sénateur Argue:

15 février—Que le Comité sénatorial permanent de l'Agriculture soit autorisé, sans mandat spécial du Sénat, à examiner, de temps à autre, tous les aspects de l'industrie de l'agriculture au Canada.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Molgat:

15 février—Que le Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration ait le pouvoir, sans mandat spécial du Sénat, d'examiner toute question concernant la régie intérieure du Sénat, et qu'il fasse rapport au Sénat du résultat de ses délibérations.

## CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
356-S	LE MARDI 20 FÉVRIER 1973 Affaires étrangères ( <i>M. J. Robert Schaetzel, Washington, É.-U.</i> ).....	3 h.



22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 19

Le mardi 20 février 1973

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,  
Argue,  
Asselin,  
Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Blois,  
Bonnell,  
Bourget,  
Buckwold,  
Burchill,  
Cameron,  
Carter,  
Choquette,

Connolly  
(Ottawa-Ouest),  
Cook,  
Côté,  
Croll,  
Davey,  
Denis,  
Deschatelets,  
Desruisseaux,  
Eudes,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,  
Fournier  
(de Lanaudière),

Fournier  
(Madawaska-  
Restigouche),  
Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Giguère,  
Goldenberg,  
Graham,  
Grosart,  
Haig,  
Hastings,  
Hayden,  
Inman,

Kinnear,  
Lafond,  
Langlois,  
Lapointe,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Macnaughton,  
Manning,  
Martin,  
McGrand,  
McIlraith,  
McLean,  
McNamara,  
Michaud,

Molgat,  
Norrie,  
O'Leary,  
Petten,  
Prowse,  
Quart,  
Rattenbury,  
Smith,  
Sparrow,  
Stanbury,  
Thompson,  
Walker,  
Williams,  
Zuzyk.



L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que le Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration ait le pouvoir, sans mandat spécial du Sénat, d'examiner toute question concernant la régie intérieure du Sénat, et qu'il fasse rapport au Sénat du résultat de ses délibérations.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se

rassembler de nouveau au son du timbre vers huit heures du soir, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division 3 h. 15 p.m.

Le Sénat reprend sa séance 8 h. 15 p.m.

L'honorable sénateur Molgat, propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.



# Ordre des travaux

Le mercredi 21 février 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.





## CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
356-S	LE MERCREDI 21 FÉVRIER 1973 Politique scientifique ( <i>À huis clos</i> ) ( <i>Étude du budget du Comité et autres mesures administratives</i> ).....	À l'ajourne- ment







# Ordre des travaux

Le jeudi 22 février 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.





# Motions

Le jeudi 22 février 1973

N° 1.

Par l'honorable sénateur Molgat:

21 février—Que le Comité mixte permanent du Sénat et de la Chambre des communes sur les règlements et autres textes réglementaires ait le pouvoir de siéger pendant les ajournements du Sénat; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Molgat:

21 février—Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles ait le pouvoir de siéger pendant les ajournements du Sénat.

N° 3.

Par l'honorable sénateur Molgat:

21 février—Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères ait le pouvoir de siéger pendant les ajournements du Sénat.

## CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
LE JEUDI 22 FÉVRIER 1973		
256-S	Régie intérieure, budgets et administration ( <i>À huis clos</i> ) ( <i>Organisation; Étude d'autres mesures administratives</i> ).....	10 h.
356-S	Affaires juridiques et constitutionnelles ( <i>À huis clos</i> ) ( <i>Étude des mesures relatives à la libération conditionnelle au Canada</i> ).....	11 h. 30







Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat, que le bill soit déferé au Comité sénatorial permanent des finances nationales.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*Avec permission,  
Le Sénat se reporte aux Avis de Motions.*

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain vendredi, le 23 février 1973, à onze heures de l'avant-midi.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le vendredi 23 février 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.





# Motions

Le vendredi 23 février 1973

Par l'honorable sénateur Molgat:

22 février—Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, autorisé par le Sénat le 14 février 1973, à étudier et à faire rapport sur les relations du Canada avec les Communautés européennes élargies, soit autorisé à se réunir à divers endroits aux fins dudit examen.

## CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
356-S	LE VENDREDI 23 FÉVRIER 1973 Finances nationales ( <i>Bill C-141 «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1973»: Hauts fonctionnaires du Conseil du Trésor</i> ).....	9 h. 30

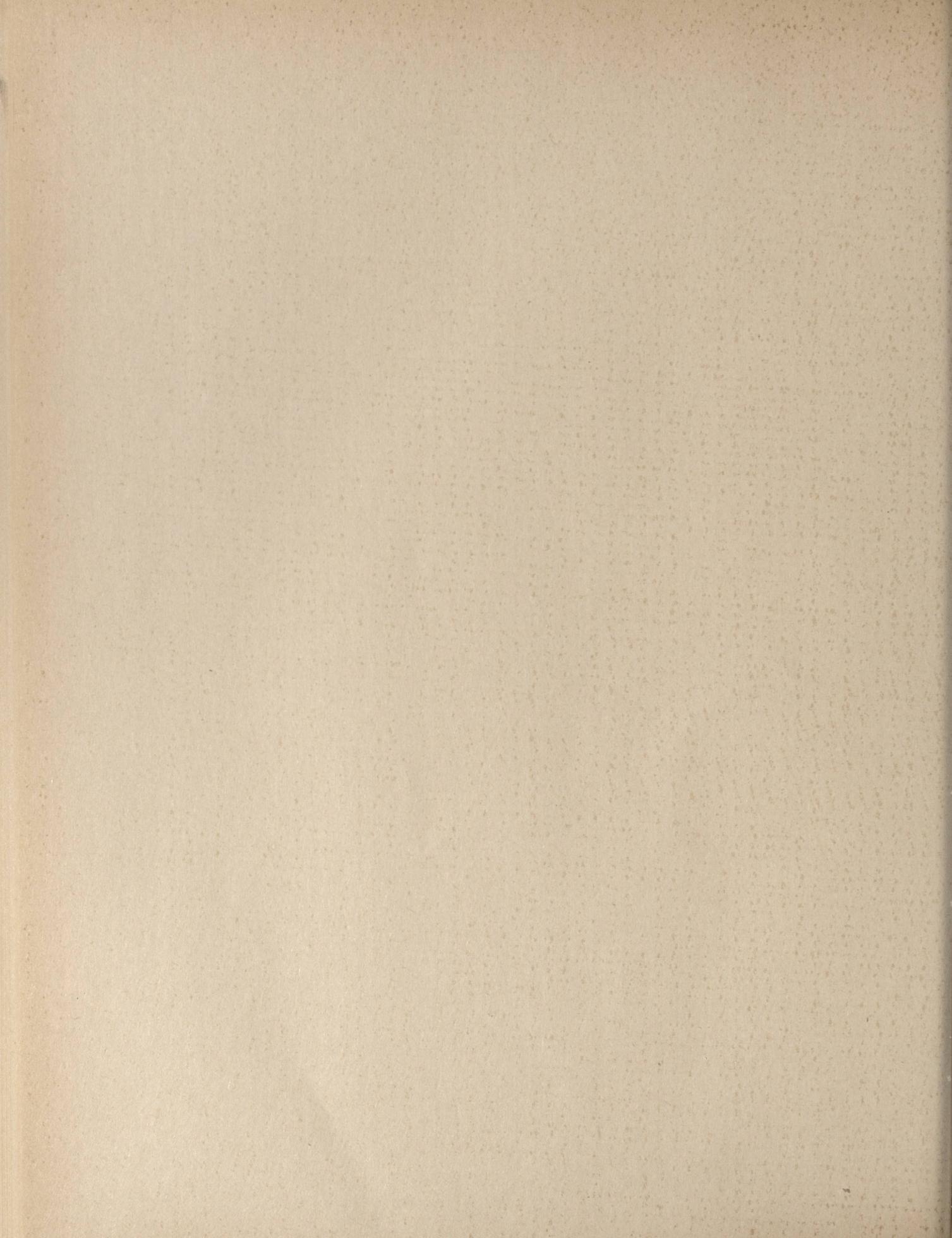
CONSTITUTION OF THE STATE

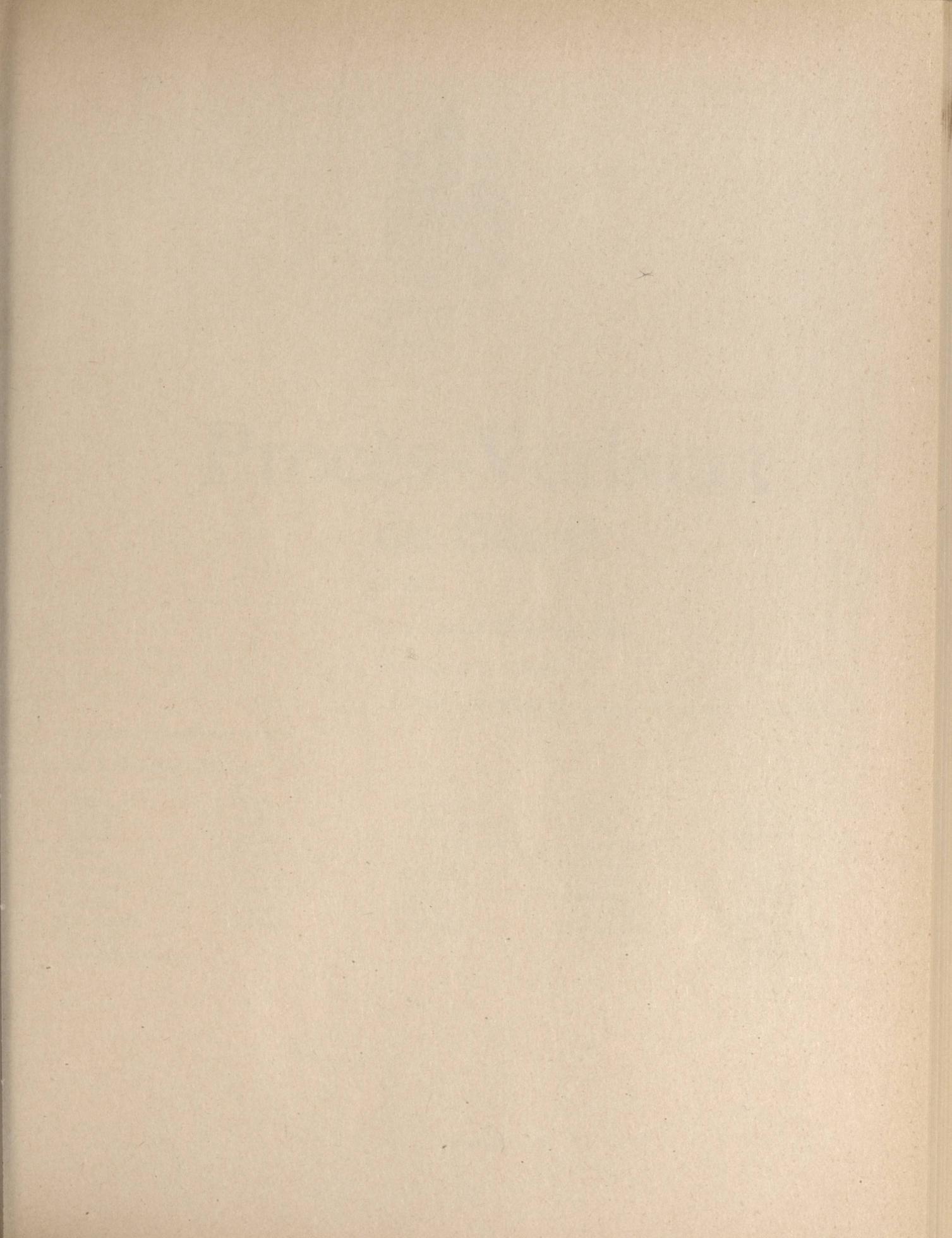
	<p>ARTICLE I</p> <p>SECTION 1</p> <p>ALL LEGISLATIVE POWERS SHALL BE VESTED IN A SENATE AND HOUSE OF REPRESENTATIVES, WHICH SHALL BE SEPARATE BODIES.</p>	















22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 22

Le vendredi 23 février 1973

*Onze heures de l'avant-midi*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,  
Basha,  
Bélisle,  
Blois,  
Bonnell,  
Bourget,  
Carter,  
Choquette,  
Connolly  
(*Ottawa-Ouest*),

Cook,  
Côté,  
Denis,  
Desruisseaux,  
Eudes,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,

Fournier  
(*Madawaska-  
Restigouche*),  
Graham,  
Grosart,  
Hays,  
Inman,  
Kinnear,

Lafond,  
Laing,  
Lamontagne,  
Langlois,  
Lapointe,  
Macdonald,  
McGrand,  
McNamara,

Michaud,  
Molgat,  
Norrie,  
O'Leary,  
Petten,  
Prowse,  
Quart,  
Rattenbury,  
Thompson,  
Yuzyk.







# Ordre des travaux

Le mardi 13 mars 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.





### CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure



22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 23

Le mardi 13 mars 1973

*Huit heures du soir.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,  
Argue,  
Basha,  
Beaubien,  
Benidickson,  
Blois,  
Bonnell,  
Boucher,  
Bourget,  
Burchill,  
Carter,  
Choquette,  
Côté,  
Croll,  
Denis,

Deschatelets,  
Desruisseaux,  
Duggan,  
Eudes,  
Everett,  
Fergusson,  
Flynn,  
Fournier  
(*de Lanaudière*),  
Fournier  
(*Madawaska-  
Restigouche*),  
Fournier  
(*Restigouche-  
Gloucester*),

Gélinas,  
Goldenberg,  
Graham,  
Grosart,  
Hastings,  
Hayden,  
Heath,  
Hicks,  
Inman,  
Kinnear,  
Lafond,  
Laing,  
Laird,  
Lang,  
Langlois,

Lapointe,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Macnaughton,  
Manning,  
McElman,  
McGrand,  
McIlraith,  
McLean,  
Michaud,  
Molgat,  
Molson,  
Neiman,  
Nichol,

Norrie,  
O'Leary,  
Paterson,  
Petten,  
Phillips,  
Quart,  
Rowe,  
Smith,  
Stanbury,  
Sullivan,  
Thompson,  
van Roggen,  
Williams,  
Yuzyk.







# Ordre des travaux

Le mercredi 14 mars 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

Ordre du jour

Le mercredi 14 mars 1973

N. 1  
10 février—Rapport de la Commission d'enquête sur le système de soins de santé en Ontario. (M. O'Connell)

N. 2  
10 février—Rapport de la Commission d'enquête sur le système de soins de santé en Ontario. (M. O'Connell)

N. 3  
13 mars—Rapport de la Commission d'enquête sur le système de soins de santé en Ontario. (M. O'Connell)

N. 4  
14 février—Rapport de la Commission d'enquête sur le système de soins de santé en Ontario. (M. O'Connell)

N. 5  
14 février—Rapport de la Commission d'enquête sur le système de soins de santé en Ontario. (M. O'Connell)





## CONVOCAATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
LE MERCREDI 14 MARS 1973		
256-S	Affaires juridiques et constitutionnelles (à huis clos) ( <i>Étude de la libération conditionnelle au Canada</i> ).....	10 h.
356-S	Affaires étrangères ( <i>M. A. F. W. Plumtre, Conseiller spécial en relations gouvernementales, C.R.D.I.</i> ).....	11 h.
LE JEUDI 15 MARS 1973		
356-S	Affaires juridiques et constitutionnelles ( <i>Étude de la libération conditionnelle au Canada: L'Armée du Salut du Canada</i> ).....	10 h.
256-S	Affaires étrangères (à huis clos) ( <i>Exposé présenté par des hauts fonctionnaires</i> ).....	10 h.



22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 24

Le mercredi 14 mars 1973

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,	Denis,	Gélinas,	Lapointe,	Norrie,
Argue,	Deschatelets,	Goldenberg,	Lefrançois,	O'Leary,
Basha,	Desruisseaux,	Graham,	Macdonald,	Paterson,
Beaubien,	Duggan,	Grosart,	Macnaughton,	Petten,
Benidickson,	Eudes,	Hastings,	Manning,	Phillips,
Blois,	Everett,	Heath,	McElman,	Quart,
Bonnell,	Fergusson,	Hicks,	McGrand,	Rowe,
Boucher,	Flynn,	Inman,	McIlraith,	Smith,
Bourget,	Fournier	Kinnear,	McLean,	Sparrow,
Burchill,	( <i>de Lanaudière</i> ),	Lafond,	Michaud,	Sullivan,
Carter,	Fournier	Laing,	Molgat,	Thompson,
Choquette,	( <i>Madawaska-</i>	Laird,	Molson,	van Roggen,
Côté,	<i>Restigouche</i> ),	Lang,	Neiman,	Williams,
Croll,	Fournier	Langlois,	Nichol,	Yuzyk.
Davey,	( <i>Restigouche-</i>			
	<i>Gloucester</i> ),			



à Rome, en Italie, du 21 au 29 septembre 1972 et copie des résolutions adoptées par la Conférence, soient imprimés en appendice aux Débats du Sénat de ce jour.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macnaughton, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Flynn, C.P.,

Que les résolutions adoptées à la Soixantième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à Rome, en Italie, du 21 au 29 septembre 1972, déposées au-

jourd'hui, soient déferées pour étude au Comité sénatorial permanent des affaires extérieures.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Inman,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le jeudi 15 mars 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.





# Motions

Le jeudi 15 mars 1973

Par l'honorable sénateur Langlois:

14 mars—Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à retenir les services d'avocats, de conseillers techniques, de commis aux écritures et de tout autre personnel jugé nécessaire aux fins d'examiner et d'étudier les mesures législatives et autres questions qui lui seront déferées.

## CONVOCAISON DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
LE JEUDI 15 MARS 1973		
260-N	Agriculture ( <i>Présentation du Rapport annuel de la Fédération canadienne de l'Agriculture et étude du rapport de Comité directeur</i> ).....	9 h.
356-S	Comité du règlement et de la procédure ( <i>Organisation</i> ).....	9 h. 45
263-S	Régie intérieure des budgets et de l'administration ( <i>Questions administratives</i> ).....	10 h.
356-S	Affaires juridiques et constitutionnelles ( <i>Étude de la libération conditionnelle au Canada: L'Armée du Salut du Canada</i> ).....	10 h.
256-S	Affaires étrangères ( <i>À huis clos</i> ) ( <i>Exposé présenté par des hauts fonctionnaires</i> ).....	10 h. 30















### CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure



22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 26

Le mardi 20 mars 1973

*Huit heures du soir.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,	Cook,	Fournier	Inman,	McLean,
Basha,	Côté,	( <i>Madawaska- Restigouche</i> ),	Kinnear,	Michaud,
Beaubien,	Croll,	Fournier	Laing,	Molgat,
Benidickson,	Denis,	( <i>Restigouche- Gloucester</i> ),	Laird,	Neiman,
Blois,	Desruisseaux,	Goldenberg,	Lamontagne,	Norrie,
Bonnell,	Duggan,	Graham,	Langlois,	O'Leary,
Boucher,	Eudes,	Hayden,	Lefrançois,	Phillips,
Bourget,	Fergusson,	Hays,	Macdonald,	Prowse,
Cameron,	Forsey,	Hicks,	Manning,	Rowe,
Carter,	Fournier		McGrand,	Smith,
Choquette,	( <i>de Lanaudière</i> ),		McIlraith,	Thompson,
Connolly				Williams.
( <i>Ottawa-Ouest</i> ),				







# Ordre des travaux

Le mercredi 21 mars 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.





### CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
256-S	<p style="margin: 0;">LE JEUDI 22 MARS 1973</p> <p style="margin: 0;"><i>Finances nationales (Budget supplémentaire (B) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973: M. B. A. MacDonald, Secrétaire adjoint (Division des programmes), Conseil du Trésor; M. Robert L. Richardson, Directeur, Division de l'industrie et des ressources naturelles, Conseil du Trésor).....</i></p>	10 h.



22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N<sup>o</sup> 27

Le mercredi 21 mars 1973

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,	Connolly	Forsey,	Hayden,	Michaud,
Basha,	(Ottawa-Ouest),	Fournier	Hicks,	Molgat,
Beaubien,	Cook,	(de Lanaudière),	Inman,	Neiman,
Benidickson,	Côté,	Fournier	Kinnear,	Norrie,
Blois,	Croll,	(Madawaska-	Laing,	O'Leary,
Bonnell,	Davey,	Restigouche),	Laird,	Paterson,
Boucher,	Denis,	Fournier	Langlois,	Phillips,
Bourget,	Deschatelets,	(Restigouche-	Lefrançois,	Prowse,
Buckwold,	Desruisseaux,	Gloucester),	Macdonald,	Quart,
Cameron,	Duggan,	Gélinas,	Manning,	Rowe,
Carter,	Eudes,	Goldenberg,	McGrand,	Smith,
Choquette,	Fergusson,	Graham,	McIlraith,	Thompson,
			McLean,	Williams.



A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance

à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Argue attire l'attention du Sénat sur la dix-huitième session annuelle de la Conférence Atlantique-Nord tenue à Bonn, en République fédérale d'Allemagne, du 20 au 24 novembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la session, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

Après débat,

L'honorable sénateur Smith propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

# Ordre des travaux

# Ordre du jour

Le jeudi 22 mars 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

Le jeudi 22 mars 1973

N° 1

30 février—Rapport de l'Assemblée...  
 L'Assemblée générale a été tenue le 29 février 1973...  
 L'Assemblée a discuté le rapport de l'Assemblée...  
 L'Assemblée a approuvé le rapport de l'Assemblée...  
 L'Assemblée a nommé le comité directeur...

N° 2

31 mars—Rapport de l'Assemblée...  
 L'Assemblée générale a été tenue le 31 mars 1973...  
 L'Assemblée a discuté le rapport de l'Assemblée...  
 L'Assemblée a approuvé le rapport de l'Assemblée...  
 L'Assemblée a nommé le comité directeur...

N° 3

1er avril—Rapport de l'Assemblée...  
 L'Assemblée générale a été tenue le 1er avril 1973...  
 L'Assemblée a discuté le rapport de l'Assemblée...  
 L'Assemblée a approuvé le rapport de l'Assemblée...  
 L'Assemblée a nommé le comité directeur...

N° 4

2 avril—Rapport de l'Assemblée...  
 L'Assemblée générale a été tenue le 2 avril 1973...  
 L'Assemblée a discuté le rapport de l'Assemblée...  
 L'Assemblée a approuvé le rapport de l'Assemblée...  
 L'Assemblée a nommé le comité directeur...

# Ordre du jour

Le jeudi 22 mars 1973

## N° 1.

20 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)».—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 2.

21 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Argue attirant l'attention du Sénat sur la dix-huitième session annuelle de la Conférence Atlantique-Nord tenue à Bonn, en République fédérale d'Allemagne, du 20 au 24 novembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la session, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.—(*L'honorable sénateur Smith*).

## N° 3.

6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—(*L'honorable sénateur Haig*).

## N° 4.

14 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Soixantième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à Rome, en Italie, du 21 au 29 septembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur

la part qu'y a prise la délégation du Canada.—(*L'honorable sénateur Flynn, C.P.*).

## N° 5.

13 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 6.

14 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.—(*L'honorable sénateur Cameron*).

## N° 7.

8 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.—(*L'honorable sénateur Grosart*).

# Interpellations

Le jeudi 22 mars 1973

## N° 1.

**Par l'honorable sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche):**

11 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de déraillements entraînant une dépense de \$50,000 ou plus, se sont produits sur le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972?

2. A quel endroit ont eu lieu ces déraillements et quelle en était la cause dans chaque cas; et quelle a été la perte financière subie par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada dans chacun des cas?

## N° 2.

**Par l'honorable sénateur Argue:**

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette aug-

mentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

## N° 3.

**Par l'honorable sénateur McIlraith, C.P.,**

13 mars—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la 18<sup>e</sup> conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Blantyre, au Malawi, du 13 au 18 octobre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part prise par la délégation du Canada.

## N° 4.

**Par l'honorable sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche)**

20 mars—Qu'il adressera la demande de renseignement suivante au Gouvernement:

1. Combien les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils versé aux compagnies d'assurance pour assurer les marchandises en transit par route ou par chemin de fer au cours des années 1970, 1971 et 1972, en cas de pertes ou d'avaries?

2. De quelle façon s'est on débarrassé des marchandises avariées, où les a-t-on amenées et qui s'en est chargé?

## CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
256-S	<p style="text-align: center;"><b>LE JEUDI 22 MARS 1973</b></p> Finances nationales ( <i>Budget supplémentaire (B) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973: M. B. A. MacDonald, Secrétaire adjoint (Division des programmes), Conseil du Trésor; M. Robert L. Richardson, Directeur, Division de l'industrie et des ressources naturelles, Conseil du Trésor</i> ).....	10 h.



22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 28

Le jeudi 22 mars 1973

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,  
Basha,  
Beaubien,  
Benidickson,  
Bonnell,  
Boucher,  
Bourget,  
Buckwold,  
Cameron,  
Carter,  
Choquette,

Connolly  
(Ottawa-Ouest),  
Cook,  
Côté,  
Croll,  
Davey,  
Denis,  
Deschatelets,  
Desruisseaux,  
Eudes,  
Everett,

Fergusson,  
Forsey,  
Fournier  
(de Lanaudière),  
Fournier  
(Madawaska-  
Restigouche),  
Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Gélinas,

Goldenberg,  
Graham,  
Inman,  
Kinnear,  
Laing,  
Laird,  
Langlois,  
Lefrançois,  
Manning,  
McGrand,  
McIlraith,

Michaud,  
Molgat,  
Neiman,  
Norrie,  
O'Leary,  
Phillips,  
Quart,  
Rowe,  
Smith,  
Thompson,  
Williams.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Langlois dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport d'Information Canada pour l'année financière close le 31 mars 1972.

Rapport de la Commission du textile et du vêtement au ministre de l'Industrie et du Commerce, concernant les filés acryliques, en date du 20 décembre 1972, conformément à l'article 19 de la *Loi sur la Commission du textile et du vêtement*, chapitre 39, Statuts du Canada, 1970-1971-1972.

Rapport de la Commission du textile et du vêtement au ministre de l'Industrie et du Commerce, concernant les chemises pour hommes et pour garçons, en date du 20 décembre 1972, conformément à l'article 19 de la *Loi sur la Commission du textile et du vêtement*, chapitre 39, Statuts du Canada, 1970-1971-1972.

Rapport concernant l'application de la *Loi sur les allocations de retraites des députés* pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 35 de ladite loi, chapitre 25 (1<sup>er</sup> Supplément), S.R.C., 1970.

L'honorable sénateur Everett, président du Comité sénatorial permanent des finances nationales, autorisé à examiner les dépenses proposées dans le Budget supplémentaire (B) déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973 et à faire rapport à ce sujet, présente au Sénat le rapport dudit comité sur ledit Budget supplémentaire (B).

Ordonné: Que le rapport soit imprimé en appendice aux Débats et aux Procès-verbaux du Sénat de ce jour et constitue partie intégrante des archives de cette Chambre.

(Voir appendice aux Journaux du Sénat de ce jour, pages 114-120).

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Everett propose, appuyé par l'honorable sénateur Davey, que le rapport soit adopté maintenant.

Après débat,

L'honorable sénateur Phillips propose, appuyé par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*), que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain le 27 mars 1973, à huit heures du soir.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Argue attirant l'attention du Sénat sur la dix-huitième session annuelle de la Conférence Atlantique-Nord tenue à Bonn, en République fédérale d'Allemagne, du 20 au 24 novembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la session, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Soixantième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à Rome, en Italie, du 21 au 29 septembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur McIlraith, C.P., attire l'attention du Sénat sur la Dix-huitième Conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Blantyre, au Malawi, du 13 au 27 octobre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part prise par la délégation du Canada,

Débat terminé.

L'honorable sénateur McIlraith, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de la délégation canadienne sur la Dix-huitième Conférence de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Blantyre, au Malawi, du 13 au 27 octobre 1972.

Ordonné: Que le rapport soit imprimé en appendice aux Débats de ce jour.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

## APPENDICE

(Voir p. 112).

Le JEUDI 22 mars 1973.

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales, auquel a été renvoyé le Budget supplémentaire (B), déposé au Parlement, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973, a, conformément à son ordre de renvoi du mardi 13 mars 1973, étudié ledit Budget supplémentaire (B) et en rend compte comme il suit:

Les témoins que le comité a entendus sont: M. A. Kroeger, sous-secrétaire de la Direction des programmes, Conseil du Trésor, et M. R. L. Richardson, directeur de la Division de l'industrie et des ressources naturelles, Conseil du Trésor. Ce budget supplémentaire a atteint un total de \$434,835,454 sur lesquels \$109,794,020 se rapportent à des crédits non budgétaires, c'est-à-dire à des prêts, des avances ou des investissements. Le budget total pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973 est passé à \$18,216,731,025. De ce montant, \$1,717,000,000 constituaient des crédits non budgétaires, ce qui porte donc à \$16,500,000,000 les dépenses budgétaires. Ce chiffre diffère des \$16,300,000,000 mentionnés par le ministre des Finances, dans son récent exposé budgétaire, comme étant le chiffre réel du budget. Cette différence de \$248 millions de dollars s'explique par des erreurs entre les prévisions et les dépenses et elle correspond au taux d'erreur de ces dernières années qui se situe entre 1½ et 2 p. 100.

Le comité a étudié divers crédits contenus dans ce budget supplémentaire et a reçu, de la part des fonctionnaires du Conseil du Trésor, des réponses à ses questions. Dans le cas de six crédits, les réponses n'ont pu être fournies sur-le-champ et les fonctionnaires du Conseil du Trésor ont promis de présenter la documentation nécessaire aussitôt que possible. Voici les questions pour lesquelles on attend les réponses:

## 1. Industrie et Commerce—Crédit L16b—

Quelles sont les modalités du prêt de \$14,400,000 à la société Canadair Limitée pour le financement d'un avion largeur d'eau?

## 2. Travaux publics—Crédit L30b—

A qui le prêt pour la construction d'un quai-terminus de raffinerie pétrolière à Come-by-Chance (T.-N.) est-il consenti et qui est responsable de son remboursement?

## 3. Industrie et Commerce—Crédit 1B—

La loi des subsides n° 1, 1968, prévoit une assurance pour les «fabricants» en vertu du programme d'aide à la réadaptation. Dans ce budget supplémentaire, l'aide est accordée à «toute personne qui se livre ou est sur le point de se livrer à une entreprise de fabrication au Canada». Pourquoi ce libellé a-t-il été changé?

## 4. Combien a-t-on dépensé pour NORAD dans les années financières se terminant le 31 mars 1972 et le 31 mars 1973?

## 5. En ce qui concerne le dragage et la construction des quais, comment se répartissent les attributions entre

le ministère des Travaux publics, celui des Transports et celui de l'Environnement?

## 6. Santé nationale et Bien-être social—Crédit L16b—

Aux termes de la loi des subsides de 1966, ce poste était une affectation de crédits alors qu'on en fait un prêt dans le présent budget supplémentaire. Quand et pourquoi ce changement a-t-il été rapporté?

Le comité a examiné les rapports qui existent entre la Société Polymer Limitée, la Corporation de développement du Canada et le gouvernement, et il a discuté avec le légiste et conseiller parlementaire et les témoins des modalités selon lesquelles la Corporation de développement du Canada est tenue de faire rapport de son état financier. Il semble que, la Corporation de développement du Canada n'étant pas une société de la Couronne, elle n'est pas tenue de soumettre au Parlement un rapport financier, que ce soit en vertu de la Loi sur l'administration financière ou de la Loi sur la Corporation de développement du Canada. Comme le gouvernement est présentement seul détenteur des actions de la Corporation de développement du Canada, votre comité recommande que le ministre responsable présente chaque année son rapport financier.

Le comité a étudié plusieurs programmes en vertu desquels le Parlement autorise le Conseil du Trésor à augmenter certaines sommes suivant des conditions par lui fixées. Par exemple, le prêt accordé à Canadair Limitée pour le financement d'un avion largeur d'eau a été fait à des conditions approuvées par le Conseil du Trésor. Le comité voulait savoir quel contrôle le Parlement exerce sur la façon dont le Conseil du Trésor engage ces dépenses. Le comité a été informé par son légiste et conseiller parlementaire, aussi bien que par les témoins, que la Loi sur l'administration financière ne renferme aucune disposition exigeant qu'un rapport soit fait au Parlement sur la façon de dépenser les subsides déjà approuvés, une fois que le Conseil du Trésor est chargé d'établir les termes et conditions de la dépense. L'examen de pareils sujets peut se faire au moyen de questions précises soulevées à l'occasion des séances du comité.

Les témoins ont déposé une explication des crédits d'un dollar dans le Budget supplémentaire (B). Cette catégorie de crédits a déjà été étudiée dans des rapports précédents du comité et une description, accompagnée d'explications, en est régulièrement fournie au comité par le Conseil du Trésor; elle figure en annexe aux présentes. Les crédits d'un dollar du budget supplémentaire en question ont été groupés par catégories selon leur affectation; ce sont:

A. Les crédits de \$1 autorisant l'annulation de dettes dues à la Couronne—quatre crédits.

B. Les crédits de \$1 relatifs à des subventions—cinq crédits.

C. Les crédits de \$1 autorisant les virements d'un crédit à un autre—huit crédits (y compris un crédit affé-

rent aux Affaires des anciens combattants, crédit 20b, qui figure également à l'annexe B).

D. Les crédits de \$1 autorisant des modifications à d'anciennes lois des subsides—treize crédits (y compris un crédit se rapportant au Revenu national—Douanes et Accise, crédit 1b, qui figure également à l'annexe A).

E. Les crédits de \$1 modifiant des lois en vigueur autres que des lois des subsides—deux crédits.

Le tout respectueusement soumis,

Le président,  
D. D. EVERETT.

EXPLICATION DES CRÉDITS D'UN DOLLAR DANS LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (B), 1972-1973

SOMMAIRE

Les crédits d'un dollar compris dans ce budget ont été groupés dans les annexes ci-jointes d'après leur objet.

A. Crédits d'un dollar autorisant la radiation de dettes envers la Couronne—quatre crédits.

B. Crédits d'un dollar autorisant les subventions—cinq crédits.

C. Crédits d'un dollar autorisant des virements d'un crédit à un autre—huit crédits (comprend un poste pour le crédit 20b des Affaires des anciens combattants qui figure également à l'annexe B).

D. Crédits d'un dollar autorisant des modifications à des lois antérieures portant affectation de crédits—treize crédits (comprend un poste pour le crédit 1b du Revenu national—Douanes et Accise qui figure également à l'annexe A).

E. Crédits d'un dollar qui modifient les lois existantes autres que des lois portant affectation de crédits—deux crédits.

ANNEXE A

CRÉDITS D'UN DOLLAR AUTORISANT LA RADIATION DE DETTES ENVERS LA COURONNE—QUATRE CRÉDITS

Affaires indiennes et Nord canadien

*Crédit 5b*—L'autorisation est demandée d'annuler certains comptes représentant un total de \$109,210.52.

Explication—Il est proposé de radier quelques huit créances dépassant chacune \$5,000, subies par le ministère dans son Programme des affaires indiennes et esquimaudes. Le ministère ne peut pas recouvrer ces comptes. La radiation de ces dettes a été approuvée par le Comité permanent interministériel des dettes irrécouvrables envers la Couronne.

Revenu national—Douanes et Accise

*Crédit 1b*—(Ce poste figure également à l'annexe A)—L'autorisation est demandée d'annuler certaines créances exigibles et certaines réclamations de Sa Majesté, représentant un total de \$2,403,445.80.

Explication—Il est proposé d'annuler quelques 93 postes dépassant chacun \$5,000. Il s'agit d'impôts, de droits, de pénalités d'imputations connexes qui ne peuvent pas être recouverts parce que les débiteurs ont fait faillite, se sont retirés des affaires, habitent hors du Canada ou parce que d'autres frais de recouvrement ne sont pas justifiés. Ces comptes ont été examinés et la

radiation en a été approuvée par le Comité permanent interministériel des dettes irrécouvrables envers la Couronne.

Affaires des Anciens combattants

*Crédit 5b*—L'autorisation est demandée d'annuler certaines créances exigibles, représentant un total de \$14,905.19.

Explication—L'autorisation est demandée de radier les comptes de deux débiteurs qui sont décédés sans laisser de succession connue. La radiation de ces comptes a été approuvée par le Comité permanent interministériel des dettes irrécouvrables envers la Couronne.

*Crédit 45b*—L'autorisation est demandée d'annuler certaines créances exigibles et certaines réclamations de Sa Majesté, représentant un total de \$1,218.35.

Explication—Il est proposé de radier le compte d'un débiteur qui est décédé sans laisser de succession connue. La radiation dudit compte a été approuvée par le Comité permanent interministériel des dettes irrécouvrables envers la Couronne.

ANNEXE B

CRÉDITS D'UN DOLLAR AUTORISANT LES SUBVENTIONS—CINQ CRÉDITS

Consommation et Corporations

*Crédit 5b*—Pour autoriser des subventions au total de \$25,000.

Explication—Les subventions suivantes ont été accordées à des organismes consacrés aux intérêts des consommateurs en 1972-1973 en vertu de l'autorisation contenue dans le Budget principal:

(1) Association des consommateurs du Canada .....	\$150,000
(2) Institut de promotion des intérêts du consommateur (IPIC) .....	\$ 5,000
(3) Université de Guelph .....	\$ 2,000
	\$157,000

Ce Budget supplémentaire demande l'autorisation d'accorder une autre subvention de \$25,000 aux Associations coopératives d'économie familiale (ACEF).

Suivent les détails au sujet de ces subventions:

*\$150,000*—L'Association des consommateurs du Canada

L'Association des consommateurs du Canada est le seul organisme à l'échelle nationale consacré aux intérêts des consommateurs. Ses programmes secondent le minis-

tère dans la tâche qui lui revient d'informer le consommateur et de résoudre les problèmes de la consommation. L'Association défend énergiquement les intérêts des consommateurs en informant tous les ordres de gouvernement des problèmes de la consommation et en commentant la politique du gouvernement.

A l'heure actuelle, les activités de l'Association des consommateurs du Canada couvrent un grand nombre de domaines, y compris l'éducation du consommateur, les questions reliées à l'environnement et les essais comparatifs. Elle a des sections provinciales dans toutes les provinces sauf Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse, mais elle maintient des sections locales à Moncton, à Halifax et à Charlottetown. Les fonds sont répartis parmi ces sections sur la base d'un montant fixe par genre de membre. L'Association compte actuellement 110,000 membres dans tout le Canada.

Les subventions versées par le ministère de la Consommation et des Corporations s'élevaient en 1970-1971, à \$50,000, en 1971-1972, à \$100,000 et en 1972-1973, à \$150,000.

\$5,000—*L'Institut de promotion des intérêts du consommateur (IPIC)*

L'Institut de promotion des intérêts du consommateur (IPIC) établi en 1969 grâce au parrainage conjoint de la Fédération des magasins Co-op et de l'Association coopérative féminine du Québec, est un organisme sans but lucratif consacré aux intérêts du consommateur. Organisme de langue française, l'Institut œuvre dans la province de Québec.

Il s'applique surtout à informer, à éduquer, à protéger, et à conseiller les consommateurs du Québec dans le domaine de l'alimentation au moyen de kiosques d'information et de cuisine expérimentales dans les magasins COOPRIX et COOP et d'une revue mensuelle «Le réveil du consommateur». Deux services de consultation à l'intention des consommateurs sont disponibles dans certains magasins. L'Institut entreprend des analyses en laboratoire de produits alimentaires pour déceler les fausses représentations et les fraudes et en publie les résultats.

Le mouvement coopératif des consommateurs au Québec, représenté par l'IPIC, est fort actif et entreprenant. La publication «Le réveil du consommateur» est innovatrice, instructive et intéressante. Elle s'est donné comme mission de fournir au consommateur tous les faits et de pousser les secteurs privé et public de l'économie à s'attaquer aux problèmes des consommateurs. Le ministère de la Consommation et des Corporations n'avait accordé aucune subvention antérieure.

\$2,000—*Université de Guelph*

«The Consumer Interest» est un bulletin d'information canadien unique à l'intention des professionnels du gouvernement, du monde des affaires et du milieu enseignant qui œuvrent dans le domaine de l'éducation et de l'information du consommateur. Il couvre les activités fédérales et provinciales dans le domaine de la protection du consommateur et publie des résumés de livres, des listes de publications, des revues, de la documentation et autres renseignements susceptibles d'intéresser ceux qui travaillent à l'éducation du consommateur. Des articles sur des sujets pertinents comme le crédit à la consommation

paraissent également dans la publication. Pendant l'année écoulée, des modifications ont été apportées au contenu pour répondre aux besoins des enseignants du niveau secondaire. Une enquête récente auprès des abonnés, conduite à l'instigation du ministère, a révélé que le bulletin jouait un rôle efficace.

Le bulletin est disponible moyennant un abonnement annuel de \$5. Toutefois, les abonnements n'absorbent que 35% des coûts. Le reste du budget annuel d'environ \$6,000 provient de petites subventions des gouvernements fédéral et provincial et d'organismes privés tels que l'Institut Vanier. Le bulletin a pour but ultime d'assurer son autofinancement. Une campagne d'abonnement intensive est en marche, mais à cause du marché restreint de la publication, cet objectif ne sera pas atteint avant quelque temps. Depuis janvier 1971, le nombre d'abonnements a augmenté de 139 à 414.

La subvention accordée par le ministère de la Consommation et des Corporations s'est élevée en 1971-1972, à \$1,000 et en 1972-1973, à \$2,000.

\$25,000—*Les Associations coopératives d'économie familiale (ACEF)*

Le nom les Associations coopératives d'économie familiale (ACEF) désigne une fédération d'organismes indépendants d'éducation, de protection et d'orientation du consommateur ayant leur siège social à Montréal et de neuf ACEF distinctes réparties dans la province de Québec.

L'organisme a réussi à atteindre ses objectifs qui consistaient à informer les consommateurs et à résoudre leurs difficultés, particulièrement celle des personnes à faible revenu, désavantagées et peu instruites. Le budget de l'ACEF pour 1972-1973 s'élève à \$504,000 et il est prévu que ses recettes provenant des organismes membres et autres sources seront de \$329,000, ce qui laisse un déficit de \$175,000, semblable au déficit de 1971-1972. L'ACEF a demandé une subvention de \$53,000 au gouvernement fédéral et une subvention de \$120,000 au gouvernement du Québec. A ce jour, la province a accordé une subvention de \$25,000.

Les organismes individuels membres d'ACEF ont bénéficié par le passé d'autres sources de revenus tels que les contrats de services de la Compagnie des jeunes Canadiens, les subventions en vertu du Programme des initiatives locales et des contributions provenant d'associations de charité locales. Dans le cadre du Programme des initiatives locales du gouvernement fédéral, les diverses ACEF ont reçu en 1972 environ \$149,000 pour des projets spéciaux tels que des garderies d'enfants et des études de promotion sociale.

La subvention accordée par le ministère de la Consommation et des Corporations s'est élevée en 1970-1971, à \$50,000, en 1971-1972, à \$25,000 et en 1972-1973, à \$25,000.

Affaires Extérieures—Agence canadienne de développement international

Crédit 30b—Pour autoriser des subventions au total de \$1,669,922.

Explication—Ce montant supplémentaire servira à verser les subventions suivantes à des organismes internationaux patronnant des programmes multilatéraux d'assistance internationale:

- (1) Fonds d'échanges universitaires internationaux—\$50,000.
- (2) Fédération internationale pour la planification familiale—\$249,922.
- (3) Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, campagne mondiale contre la faim/action pour le développement—\$150,000.
- (4) Fonds pour la coopération technique du Commonwealth—\$220,000.
- (5) Une augmentation de \$1,000,000 est demandée pour les secours internationaux d'urgence pour répondre aux besoins hautement prioritaires des Vietnamiens y compris ceux des réfugiés—\$1,000,000.

Provenance des fonds—Crédit 30—Les fonds d'abord fournis pour d'autres programmes de l'A.C.D.I. sont disponibles et peuvent servir à payer ces subventions.

Santé nationale et Bien-être social

Crédit 40b—Pour autoriser une subvention de \$100,000.

Explication—Une subvention supplémentaire de \$100,000 est nécessaire pour favoriser le développement des services provinciaux, municipaux et bénévoles de planification familiale et des projets particuliers dans ce domaine. Une somme de \$1,050,000 avait d'abord été prévue pour ce genre d'assistance au cours de l'année financière courante.

Provenance des fonds—Crédit 40—Les fonds d'abord prévus comme contributions aux provinces au titre des projets expérimentaux sur le revenu garanti sont disponibles pour le paiement de cette subvention.

Travaux publics

Crédit 10b—Pour autoriser une subvention de \$77,000.

Explication—On se propose d'accorder une subvention à la ville de Whitehorse pour financer le coût de l'outillage additionnel dont on a besoin pour entretenir les régions que le gouvernement du Canada a cédées à la ville.

Provenance des fonds—Crédit 10—Des fonds originellement prévus au crédit 10 sont disponibles étant donné l'entrée de recettes non prévues.

Affaires des anciens combattants

Crédit 20b—(Ce poste se trouve aussi à l'annexe C)—Pour autoriser le paiement de subventions totalisant \$400,000.

Explication—Cette somme supplémentaire est nécessaire pour faire le paiement des subventions suivantes:

(1) des fonds supplémentaires sont nécessaires par suite du nombre accru de personnes admises à recevoir de l'aide en vertu du Règlement sur le Fonds de secours—\$350,000.

(2) des fonds supplémentaires sont nécessaires pour acquitter les versements tenant lieu de primes d'assurance-hospitalisation afin de faire face au coût des paiements (\$2 par mois) aux bénéficiaires d'allocations aux anciens combattants dans les provinces où les primes d'assurance-hospitalisation ne sont pas perçues—\$50,000.

Provenance des fonds—Crédit 15—Les fonds sont disponibles par suite du paiement par la province d'Ontario des primes d'assurance-hospitalisation et de soins médicaux des bénéficiaires d'allocations aux anciens combattants quand ces bénéficiaires ont plus de 65 ans.

#### ANNEXE C

CRÉDITS D'UN DOLLAR AUTORISANT DES VIREMENTS D'UN CRÉDIT À UN AUTRE—HUIT CRÉDITS (COMPREND UN POSTE POUR LE CRÉDIT 20b DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS QUI FIGURE ÉGALEMENT À L'ANNEXE B)

Affaires extérieures

Crédit 5b—Virement à ce crédit de \$669,999.

Objet—Ce montant supplémentaire servira à payer (1) l'achat et l'installation de matériel au nouveau centre de communication à Londres (Angleterre)—\$260,000.

(2) l'achat de mobilier et de matériel nécessaires aux divers postes à l'étranger par suite de l'affectation d'autres agents de programmes et employés de soutien et en conséquence de la nouvelle politique selon laquelle la Couronne plutôt que les employés loue ou achète des logements—\$410,000.

Provenance des fonds—Crédit 1 (\$340,000) et crédit 20 (\$329,999)—Les fonds sont disponibles au crédit 1 à cause de la surestimation par le ministère du coût d'administration et de fonctionnement des services de soutien supplémentaires à l'égard des nouvelles affectations à l'étranger en 1972.

Les fonds disponibles au crédit 20 par suite de l'annulation des projets des États-Unis de tenir une exposition mondiale à Philadelphie en 1976.

Justice

Crédit 5b—Virement à ce crédit de \$89,499.

Objet—Cette somme supplémentaire servira à défrayer des contrats de services dans le domaine de la recherche et le coût des textes et des documents de recherche relatifs à l'étude et à la révision continues des statuts et des autres lois qui constituent le droit du Canada.

Provenance des fonds—Crédit 1 (\$89,499)—Les fonds sont disponibles sur les traitements et les coûts connexes par suite de retards à engager des employés.

Crédit 10—Virement à ce crédit de \$85,999.

Objet—Ces fonds pourvoiront au coût supplémentaire du tribunal indépendant chargé de régler les différends entre les contribuables et le ministre du Revenu national.

Provenance des fonds—Crédit 1 (\$85,999)—Les fonds sont disponibles sur les traitements et les coûts connexes par suite de retards à engager des employés.

Travaux publics

Crédit 35b—Virement à ce crédit de \$300,000.

Objet—Ce montant supplémentaire est nécessaire pour défrayer l'entretien du réseau routier du Nord-Ouest



VICES qui influent de façon sensible sur les coûts internationaux des industries de fabrication lorsque ces entreprises ont besoin d'une aide financière leur permettant d'établir ou de restructurer leurs activités de manière à tirer parti d'occasions nouvelles ou à améliorer leur compétitivité internationale ou lorsque la restructuration d'industries de services améliore la situation concurrentiel des fabricants sur le marché international.

**Crédit 10b**—Pour autoriser un élargissement du libellé du crédit afin de permettre au ministre de fournir des garanties et une assurance aux compagnies et organisations canadiennes à l'égard de projets approuvés entrepris dans le but de promouvoir les produits agricoles canadiens autres que les céréales et les graines oléagineuses.

**Explication**—Cette autorisation est demandée afin que le ministre puisse fournir des garanties et une assurance à l'égard de contributions éventuelles aux sociétés et aux organisations canadiennes dans des projets approuvés entrepris dans le but de promouvoir l'expansion du marché total des produits agricoles canadiens autres que les céréales et les graines oléagineuses. Le libellé actuel de ce crédit ne constitue pas une autorisation de projets qui imposeraient à la Couronne des obligations éventuelles contractées hors de l'année financière en cours. Ces obligations résulteraient d'accords conclus avec des sociétés financières garantissant le remboursement des prêts qu'elles auraient consentis à l'appui des projets choisis.

Il est également proposé de fixer une limite statutaire de \$1,200,000 aux garanties et à l'assurance sur ces contributions.

**Crédit L17b**—On demande l'autorisation d'étendre la portée du libellé du crédit pour permettre à d'autres fabricants de recevoir des prêts directs dans le cadre du Programme d'aide générale de transition.

**Explication**—La section des prêts directs de ce programme a été établie en 1968 afin d'aider les fabricants en territoire canadien qui ont subi ou failli subir de graves préjudices par suite d'importations accrues attribuables aux réductions tarifaires du Kennedy Round. Des modifications ultérieures ont permis d'inclure dans la catégorie admissible aux prêts directs les fabricants de textiles et de vêtements qui ont subi ou failli subir de graves préjudices à cause de l'importation de biens et les fabricants auxquels a préjudicié l'imposition par un pays autre que le Canada d'une surtaxe temporaire. Cette révision inclut dans la catégorie des emprunteurs admissibles aux prêts directs toute personne ou tout fabricant qui se livre à une entreprise de fabrication au Canada et qui, de l'avis de la Commission d'aide générale de transition, a besoin du prêt pour bien s'adapter à la concurrence que lui font des marchandises importées à des prix, en des quantités et à des conditions qui lui causent ou sont susceptibles de lui causer de graves préjudices et qui ne peut obtenir d'autres sources un financement suffisant à des conditions raisonnables.

**Crédit 30b**—Pour autoriser un élargissement du libellé du crédit afin de permettre au ministre de fournir des garanties et une assurance aux sociétés et aux organisations canadiennes dans des projets approuvés entrepris

dans le but de promouvoir les céréales et les graines oléagineuses canadiennes.

**Explication**—Cette autorisation est demandée afin que le ministre puisse fournir des garanties et une assurance à l'égard de contributions éventuelles aux sociétés et aux organisations canadiennes dans des projets approuvés entrepris dans le but de promouvoir l'expansion du marché des céréales et des graines oléagineuses canadiennes. Le libellé actuel de ce crédit ne constitue pas une autorisation de projets qui imposeraient à la Couronne des obligations éventuelles contractées hors de l'année financière en cours. Ces obligations résulteraient d'accords conclus avec des sociétés garantissant le remboursement des prêts qu'elles auraient consentis à l'appui de projets choisis destinés à agrandir le marché touché des céréales et des graines oléagineuses canadiennes. Il est également proposé de fixer une limite statutaire de 2 millions de dollars aux garanties et à l'assurance sur ces contributions.

#### Main-d'œuvre et Immigration

**Crédit 10b**—Pour autoriser un élargissement du libellé du crédit afin de permettre le versement d'allocations de voyage à certains clients du service de la Main-d'œuvre.

**Explication**—Cet élargissement de l'autorisation est proposé pour que des allocations de voyage puissent être versées aux clients du service de la Main-d'œuvre qui ont besoin d'une orientation diagnostique spéciale qu'ils ne peuvent obtenir à leur Centre de main-d'œuvre local. Ces allocations de voyage seront payées par suite de l'intention qu'a récemment exprimée le ministère d'accorder un éventail spécial de services de main-d'œuvre aux chômeurs qui, pour une raison ou pour une autre, ont éprouvé de graves difficultés à entrer dans le marché du travail ou à s'y maintenir. Étant donné que ces services diagnostiques ne sont pas disponibles partout, il sera souvent nécessaire d'envoyer les clients d'un centre à un autre. Le présent Règlement sur la mobilité de la main-d'œuvre ne prévoit pas le versement d'allocations en pareilles circonstances.

#### Santé nationale et Bien-être social

**Crédit L16b**—On demande l'autorisation d'abroger l'autorisation établissant le Compte supplémentaire d'assurance-maladie, de le remplacer par un nouveau Fonds et d'élargir les prestations disponibles dans le cadre de ce Fonds.

**Explication**—Le Compte supplémentaire d'assurance-maladie actuel a été institué en 1966. Il prévoit le paiement du coût des services assurés qu'ont engagé des personnes qui, sans qu'elles en soient responsables, ont cessé d'être admissibles aux services assurés en vertu de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques. Un accord a maintenant été conclu avec les provinces en vue d'étendre l'application de ces dispositions aux services médicaux à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1972. Le libellé révisé du crédit est nécessaire pour effectuer ce changement et pour créer le nouveau Fonds supplémentaire d'assurance-maladie. Le solde du compte actuel sera transféré au nouveau Fonds intégré, lequel sera maintenu grâce aux contributions correspondantes des provinces et du gouvernement fédéral sur la même base que pour le compte antérieur.

*Crédit 45b*—Pour autoriser une augmentation de \$475,000 d'un montant global statuaire de paiements qui peuvent être faits en vertu de la Loi sur la santé et le sport amateur.

Explication—Cette élévation du plafond statuaire est nécessaire pour permettre des paiements supplémentaires à l'appui de projets relatifs aux groupes autochtones Indiens et Esquimaux (\$300,000) et de certains projets de loisirs (\$175,000).

Revenu national—Douanes et accise

*Crédit 1b*—(Ce poste figure également à l'Annexe E)—Pour autoriser, en élargissant le libellé du crédit, le remboursement au Compte d'avance du fonds de roulement des Douanes et de l'Accise d'un montant représentant la valeur du matériel désuet et superflu.

Explication—Cet élargissement est nécessaire pour rembourser le Compte d'avance du fonds de roulement établi en 1954 de \$28,132.18 d'approvisionnements devenus désuets.

Expansion économique régionale

*Crédit 1b*—Pour autoriser l'élargissement du libellé du crédit afin de permettre le remboursement au Compte d'avances d'un montant représentant la valeur d'approvisionnements désuets et afin de fermer le Compte.

Explication—Cet élargissement du libellé du crédit est nécessaire pour autoriser le remboursement au Compte d'avances du fonds de roulement des magasins de l'administration du rétablissement des marécages des Maritimes d'un montant de \$4,560 représentant la valeur d'approvisionnement désuets, inutilisables ou perdus et pour transférer le solde des actifs du Compte d'avances au Conseil des premiers ministres des Maritimes, fermant ainsi le Compte.

Conseil du trésor

*Crédit 20b*—Pour autoriser un élargissement du libellé du crédit afin de permettre le transfert et l'inclusion sous le Règlement sur le régime de retraite (non contributif) du personnel engagé sur place, d'une pension versée à un ancien employé.

Explication—Cet élargissement de l'autorisation est proposé afin de permettre le transfert et l'inclusion sous le Règlement sur le régime de retraite (non contributif) du personnel engagé sur place, d'une pension versée à un employé retraité. Le versement de la pension était à

l'origine autorisé en vertu d'une Loi portant affectation de crédits.

Ce transfert rend le récipiendaire admissible à une réévaluation des prestations par suite de la baisse constante des taux de change entre les dollars canadien et jamaïcain. Ainsi sera complété le transfert de toutes les pensions de ce genre actuellement versées aux anciens employés engagés sur place.

## ANNEXE E

### CRÉDITS D'UN DOLLAR QUI MODIFIENT LES LOIS EXISTANTES AUTRES QUE DES LOIS PORTANT AFFECTATION DE CRÉDITS—DEUX CRÉDITS

#### Finances

*Crédit L16b*—On demande l'autorisation de supprimer les mots «Société Polymer Limitée» des annexes de la Loi sur les corporations de la Couronne et de la Loi sur l'administration financière.

Explication—On demande que le titre «Société Polymer Limitée» soit enlevé à compter du 31 juillet 1972 de l'annexe de la Loi sur les corporations de la Couronne (Taxes et droits provinciaux) et de l'annexe D de la Loi sur l'administration financière, étant donné que cette société a été achetée par la Corporation de développement du Canada.

#### Industrie et commerce

*Crédit 11b*—On demande l'autorisation de permettre à la Couronne d'indemniser ses représentants élus au conseil d'administration de toute compagnie dans les cas où le gouvernement fédéral désire protéger ses intérêts dans la compagnie.

Explication—On demande l'autorisation d'indemniser les personnes qui sont élues, comme représentants de la Couronne, au conseil d'administration de certaines compagnies auxquelles le gouvernement du Canada a consenti des prêts ou auxquelles il a acheté des actions et dans lesquelles la Couronne désire conserver des intérêts. Il est proposé que cette indemnité soit versée aussi à des personnes non employées du gouvernement pourvu qu'elles représentent la Couronne. Cette autorisation pourvoira à tous les frais, imputations et dépenses subis excepté ceux qui résultent de la négligence ou omission volontaire du représentant.

# Ordre des travaux

Le mardi 27 mars 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le mardi 27 mars 1973

## N<sup>o</sup> 1.

20 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)».—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N<sup>o</sup> 2.

22 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Everett, appuyé par l'honorable sénateur Davey, tendant à l'adoption du rapport du Comité sénatorial permanent des finances nationales, autorisé à examiner les dépenses proposées dans le Budget supplémentaire (B) présenté au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973.—(*L'honorable sénateur Phillips*).

## N<sup>o</sup> 3.

21 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Argue attirant l'attention du Sénat sur la dix-huitième session annuelle de la Conférence Atlantique-Nord tenue à Bonn, en République fédérale d'Allemagne, du 20 au 24 novembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la session, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.—(*L'honorable sénateur Smith*).

## N<sup>o</sup> 4.

6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—(*L'honorable sénateur Haig*).

## N<sup>o</sup> 5.

14 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., attirant l'at-

tention du Sénat sur la Soixantième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à Rome, en Italie, du 21 au 29 septembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.—(*L'honorable sénateur Flynn, C.P.*).

## N<sup>o</sup> 6.

13 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N<sup>o</sup> 7.

14 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.—(*L'honorable sénateur Cameron*).

## N<sup>o</sup> 8.

8 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.—(*L'honorable sénateur Grosart*).

# Interpellations

Le mardi 27 mars 1973

## N° 1.

**Par l'honorable sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche):**

11 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de déraillements entraînant une dépense de \$50,000 ou plus, se sont produits sur le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972?

2. A quel endroit ont eu lieu ces déraillements et quelle en était la cause dans chaque cas; et quelle a été la perte financière subie par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada dans chacun des cas?

## N° 2.

**Par l'honorable sénateur Argue:**

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse

accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

## N° 3.

**Par l'honorable sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche)**

20 mars—Qu'il adressera la demande de renseignement suivante du Gouvernement:

1. Combien les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils versé aux compagnies d'assurance pour assurer les marchandises en transit par route ou par chemin de fer au cours des années 1970, 1971 et 1972, en cas de pertes ou d'avaries?

2. De quelle façon s'est on débarrassé des marchandises avariées, où les a-t-on amenées et qui s'en est chargé?

## N° 4.

**Par l'honorable sénateur Cameron:**

22 mars—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.

## CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure







22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 29

Le mardi 27 mars 1973

*Huit heures du soir.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,  
Asselin,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Benidickson,  
Blois,  
Bonnell,  
Bourget,  
Buckwold,  
Cameron,  
Carter,  
Choquette,  
Connolly  
(Ottawa-Ouest),

Cook,  
Côté,  
Denis,  
Deschatelets,  
Desruisseaux,  
Eudes,  
Everett,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,  
Fournier  
(de Lanaudière),

Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Giguère,  
Goldenberg,  
Haig,  
Hayden,  
Heath,  
Hicks,  
Inman,  
Lafond,  
Laing,

Laird,  
Langlois,  
Lapointe,  
Lawson,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
McElman,  
McGrand,  
McIlraith,  
McLean,  
McNamara,  
Michaud,

Neiman,  
Norrie,  
O'Leary,  
Paterson,  
Petten,  
Phillips,  
Prowse,  
Quart,  
Smith,  
Thompson,  
van Roggen,  
Williams,  
Yuzyk.

## PRIÈRE.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message conçu dans les termes suivants:

Le JEUDI 22 mars 1973

*Il est ordonné*,—Qu'un message soit transmis au Sénat pour informer Leurs Honneurs que le nom de M. Morgan a été substitué à celui de M. Clark (Rocky Mountain) sur la liste des membres du Comité mixte permanent des règlements et autres textes réglementaires.

## ATTESTÉ

*Le Greffier de la Chambre des communes*  
ALISTAIR FRASER

Ordonné: Que le message soit déposé sur le bureau.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-148, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les allocations aux anciens combattants», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Inman, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La Chambre des communes transmet par son Greffier, un message avec un Bill C-166, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1973», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Inman, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-167, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1974», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Inman, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Langlois dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies d'un exposé du Gouvernement du Canada, en date du mois de mars 1973 et intitulé: «Vers une politique nationale de la télécommunication», ainsi que copies du texte de la lettre, en date du 16 mars 1973, adressée par le Ministre des Communications aux dix ministres provinciaux responsables des communications, les invitant à prendre part à une conférence fédérale-provinciale.

Rapport de la Société centrale d'hypothèques et de logement ainsi que le relevé des comptes certifiés par les vérificateurs, pour l'année terminée le 31 décembre 1972, conformément à l'article 33 de la *Loi sur la Société centrale d'hypothèques et de logement*, chapitre C-16, et des articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

État détaillé des cautionnements enregistrés au Bureau du registraire général du Canada, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 32 de la *Loi sur les fonctionnaires publics*, chapitre P-10, S.R.C., 1970.

Liste des commissions délivrées en vertu de l'article 3 de la *Loi sur les fonctionnaires publics*, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 4 de ladite Loi, chapitre P-30, S.R.C., 1970.

Rapport sur les opérations du Registraire général du Canada en sa qualité de registraire aux termes de la *Loi sur les syndicats ouvriers*, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 30 de ladite Loi, chapitre T-11, S.R.C., 1970.

Copies d'un rapport intérimaire, en date du mois de mars 1973, au ministre de l'Environnement, intitulé «Great Lakes Shore Erosion Studies». (Texte anglais).

L'honorable sénateur Langlois pour l'honorable sénateur Martin, C.P., présente au Sénat un Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux».

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain le 29 mars 1973.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Everett, appuyé par l'honorable sénateur Davey, tendant à l'adoption du rapport du Comité sénatorial permanent des finances nationales, autorisé à examiner les dépenses proposées dans le Budget supplémentaire (B) présenté au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Argue, attirant l'attention du Sénat sur la Dix-huitième session annuelle de la Conférence Atlantique-Nord tenue à Bonn, en République fédérale d'Allemagne, du 20 au 24 novembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la session, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé jusqu'à jeudi prochain le 29 mars 1973.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Soixantième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à Rome, en Italie, du 21 au 29 septembre 1972, et, en

particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le mercredi 28 mars 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le mercredi 28 mars 1973

**N° 1.**

27 mars—Deuxième lecture du Bill C-148, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les allocations aux anciens combattants».—(*L'honorable sénateur Langlois*).

**N° 2.**

27 mars—Deuxième lecture du Bill C-166, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1973».—(*L'honorable sénateur Langlois*).

**N° 3.**

27 mars—Deuxième lecture du Bill C-167, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1974».—(*L'honorable sénateur Langlois*).

**N° 4.**

20 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)».—(*L'honorable sénateur Molgat*).

**N° 5.**

21 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Argue attirant l'attention du Sénat sur la Dix-huitième session annuelle de la Conférence Atlantique-Nord tenue à Bonn, en République fédérale d'Allemagne, du 20 au 24 novembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la session, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.—(*L'honorable sénateur Smith*).

**N° 6.**

14 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Soixantième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à Rome, en Italie, du 21 au 29 septembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.—(*L'honorable sénateur Flynn, C.P.*).

**N° 7.**

13 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

**N° 8.**

14 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.—(*L'honorable sénateur Cameron*).

**N° 9.**

8 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.—(*L'honorable sénateur Grosart*).

Pour le jeudi 29 mars 1973

**N° 1.**

27 mars—Deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux».—(*L'honorable sénateur Langlois*).

**N° 2.**

6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—(*L'honorable sénateur Haig*).

# Interpellations

Le mercredi 28 mars 1973

## N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

11 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de déraillements entraînant une dépense de \$50,000 ou plus, se sont produits sur le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972?

2. A quel endroit ont eu lieu ces déraillements et quelle en était la cause dans chaque cas; et quelle a été la perte financière subie par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada dans chacun des cas?

## N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

## N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*)

20 mars—Qu'il adressera la demande de renseignement suivante du Gouvernement:

1. Combien les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils versé aux compagnies d'assurance pour assurer les marchandises en transit par route ou par chemin de fer au cours des années 1970, 1971 et 1972, en cas de pertes ou d'avaries?

2. De quelle façon s'est-on débarrassé des marchandises avariées, où les a-t-on amenées et qui s'en est chargé?

## N° 4.

Par l'honorable sénateur Cameron:

22 mars—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.

Pour le jeudi 29 mars 1973

Par l'honorable sénateur Forsey:

27 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Le duc d'Édimbourg agira-t-il en sa qualité de consort de la Reine du Canada au cours de sa visite au Portugal, du 5 au 8 juin 1973?

2. Le Gouvernement du Canada a-t-il été consulté au sujet de cette visite?

3. Dans l'affirmative, quelle a été la réponse du Gouvernement du Canada?

4. Dans cette optique, du fait que cette visite est généralement interprétée comme une confirmation de l'approbation royale des politiques colonisatrices du Portugal en Afrique, quelles mesures le Gouvernement du Canada entend-il prendre pour éviter de donner l'impression qu'il sanctionne cette visite?

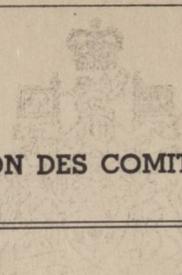
# Motions

Le mercredi 28 mars 1973

Par l'honorable sénateur Argue:

27 mars—Que le Comité sénatorial permanent de l'Agriculture, autorisé par le Sénat le 22 février 1973, sans mandat spécial du Sénat, à examiner, de temps à autre, tous les aspects de l'industrie de l'agriculture au Canada; pourvu que le comité ne fasse pas de dépenses spéciales sans l'approbation formelle du Sénat en conformité de l'article 83A du Règlement, que tous les sénateurs soient avisés des séances prévues et de leur objet, que le comité soit tenu de faire rapport de tous ses travaux au Sénat et ait le pouvoir de retenir les services des conseillers et du personnel technique, administratif qu'il jugera nécessaire aux fins ci-dessus; et

Que le comité, ou tout sous-comité ainsi autorisé par le comité, puisse se transporter d'un lieu à un autre au Canada dans le but de faire ladite enquête.



CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure



22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 30

Le mercredi 28 mars 1973

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,  
Asselin,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Benidickson,  
Blois,  
Bonnell,  
Boucher,  
Bourget,  
Buckwold,  
Cameron,  
Carter,  
Choquette,  
Connolly  
(Ottawa-Ouest),

Cook,  
Côté,  
Croll,  
Denis,  
Deschatelets,  
Desruisseaux,  
Eudes,  
Everett,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,  
Fournier  
(de Lanaudière),

Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Giguère,  
Goldenberg,  
Graham,  
Haig,  
Heath,  
Hicks,  
Inman,  
Kinnear,  
Lafond,  
Laing,

Laird,  
Lamontagne,  
Lang,  
Langlois,  
Lapointe,  
Lawson,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Martin,  
McElman,  
McGrand,  
McIlraith,  
McLean,

McNamara,  
Michaud,  
Molgat,  
Neiman,  
Norrie,  
O'Leary,  
Petten,  
Phillips,  
Quart,  
Smith,  
Thompson,  
van Roggen,  
Williams,  
Yuzyk.

## PRIÈRE.

Hommage est rendu à l'honorable sénateur Mary E. Kinnear qui prendra sa retraite le 3 avril 1973.

L'honorable sénateur Langlois dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de l'Office canadien des provendes pour la campagne agricole terminée le 31 juillet 1972, ainsi que les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 22 de la *Loi sur l'aide à l'alimentation des animaux de ferme*, chapitre L-9, S.R.C., 1970.

Rapport concernant l'application de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 11 de ladite loi, chapitre 43 (1<sup>er</sup> Supplément), S.R.C., 1970.

Rapport concernant l'application de la *Loi sur la pension de la Fonction publique*, Parties I et II, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément aux articles 36 et 49 de ladite loi, chapitre P-36, S.R.C., 1970.

L'honorable sénateur Argue, du Comité sénatorial permanent de l'agriculture, dépose le rapport suivant:

Le MERCREDI 28 mars 1973

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture, conformément à un Ordre du Sénat du 22 février 1973, a entendu, en date du 15 mars 1973, les témoignages de M. Charles Munro, président, M. Roland Pigeon, premier vice-président, M. Edward A. Boden, deuxième vice-président, M. David Kirk, secrétaire-administratif, et d'autres membres de la Direction de la Fédération canadienne de l'agriculture.

Les témoins ont attiré l'attention du Comité sur le mémoire intitulé: *Présentation annuelle au Premier ministre et aux membres du cabinet, de la Fédération canadienne de l'agriculture*, et ont répondu aux questions s'y rapportant.

Les représentants de la Fédération canadienne de l'agriculture et les membres du comité sont d'avis que la réunion a été utile et qu'ils auraient tout avantage à se rencontrer de nouveau.

Le tout respectueusement soumis,

Le président,  
HAZEN ARGUE.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Giguère que le Bill C-148, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les allocations aux anciens combattants», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Phillips propose, appuyé par l'honorable sénateur Flynn, C.P., que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat, que le Bill C-166, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1973», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P., que le Bill C-167, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1974», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Argue, attirant l'attention du Sénat sur la Dix-huitième session annuelle de la Conférence Atlantique-Nord tenue à Bonn, en République fédérale d'Allemagne, du 20 au 24 novembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la session, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Soixantième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à Rome, en Italie, du 21 au 29 septembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constaté, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Cameron attire l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.

Après débat,

L'honorable sénateur Cameron propose, appuyé par l'honorable sénateur Laing, C.P., que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Argue propose, appuyé par l'honorable sénateur Lafond,

Que le Comité sénatorial permanent de l'Agriculture, autorisé par le Sénat le 22 février 1973, sans mandat spécial du Sénat, à examiner, de temps à autre, tous les aspects de l'industrie de l'agriculture au Canada; pourvu que le comité ne fasse pas de dépenses spéciales sans l'approbation formelle du Sénat en conformité de l'article 83A du Règlement, que tous les sénateurs soient avisés des séances prévues et de leur objet, que le comité soit tenu de faire rapport de tous ses travaux au Sénat et ait le pouvoir de retenir les services des conseillers et du personnel technique, administratif qu'il jugera nécessaire aux fins ci-dessus; et

Que le comité, ou tout sous-comité ainsi autorisé par le comité, puisse se transporter d'un lieu à un autre au Canada dans le but de faire ladite enquête.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.



# Ordre des travaux

Le jeudi 29 mars 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Interpellations

Le jeudi 22 mars 1973

Le jeudi 29 mars 1973

## N° 1.

28 mars—Troisième lecture du Bill C-166, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1973».—(*L'honorable sénateur Langlois*).

## N° 2.

28 mars—Troisième lecture du Bill C-167, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1974».—(*L'honorable sénateur Langlois*).

## N° 3.

28 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Lang, appuyé par l'honorable sénateur Giguère, tendant à la deuxième lecture du Bill C-148, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les allocations aux anciens combattants».—(*L'honorable sénateur Phillips*).

## N° 4.

27 mars—Deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux».—(*L'honorable sénateur Langlois*).

## N° 5.

20 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)».—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 6.

28 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.—(*L'honorable sénateur Cameron*).

## N° 7.

6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—(*L'honorable sénateur Haig*).

## N° 8.

21 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Argue attirant l'attention du Sénat sur

la Dix-huitième session annuelle de la Conférence Atlantique-Nord tenue à Bonn, en République fédérale d'Allemagne, du 20 au 24 novembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la session, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.—(*L'honorable sénateur Smith*).

## N° 9.

14 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Soixantième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à Rome, en Italie, du 21 au 29 septembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.—(*L'honorable sénateur Flynn, C.P.*).

## N° 10.

13 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 11.

14 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.—(*L'honorable sénateur Cameron*).

## N° 12.

8 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.—(*L'honorable sénateur Grosart*).

# Interpellations

Le jeudi 29 mars 1973

N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

11 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de déraillements entraînant une dépense de \$50,000 ou plus, se sont produits sur le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972?

2. A quel endroit ont eu lieu ces déraillements et quelle en était la cause dans chaque cas; et quelle a été la perte financière subie par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada dans chacun des cas?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés

de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

20 mars—Qu'il adressera la demande de renseignement suivante au Gouvernement:

1. Combien les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils versé aux compagnies d'assurance pour assurer les marchandises en transit par route ou par chemin de fer au cours des années 1970, 1971 et 1972, en cas de pertes ou d'avaries?

2. De quelle façon s'est on débarrassé des marchandises avariées, où les a-t-on amenées et qui s'en est chargé?

N° 4.

Par l'honorable sénateur Forsey:

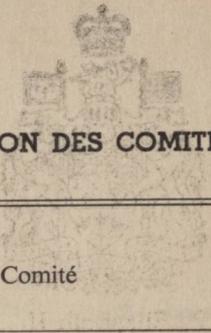
27 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Le duc d'Édimbourg agira-t-il en sa qualité de consort de la Reine du Canada au cours de sa visite au Portugal, du 5 au 8 juin 1973?

2. Le Gouvernement du Canada a-t-il été consulté au sujet de cette visite?

3. Dans l'affirmative, quelle a été la réponse du Gouvernement du Canada?

4. Dans cette optique, du fait que cette visite est généralement interprétée comme une confirmation de l'approbation royale des politiques colonisatrices du Portugal en Afrique, quelles mesures le Gouvernement du Canada entend-il prendre pour éviter de donner l'impression qu'il sanctionne cette visite?

  
**CONVOCATION DES COMITÉS**

Salle	Comité	Heure
256-S	LE JEUDI 29 MARS 1973 Régie intérieure des budgets et de l'administration ( <i>Affaires administratives</i> ).....	10 h. a.m.



22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 31

Le jeudi 29 mars 1973

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,  
Asselin,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Benidickson,  
Boucher,  
Bourget,  
Buckwold,  
Cameron,  
Carter,  
Choquette,  
Connolly  
(Ottawa-Ouest),

Cook,  
Côté,  
Croll,  
Denis,  
Deschatelets,  
Desruisseaux,  
Eudes,  
Everett,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,

Fournier  
(de Lanaudière),  
Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Giguère,  
Goldenberg,  
Graham,  
Heath,  
Lafond,  
Laing,  
Laird,

Lamontagne,  
Lang,  
Langlois,  
Lapointe,  
Lawson,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
McElman,  
McGrand,  
McIlraith,  
McLean,  
McNamara,

Michaud,  
Molgat,  
Neiman,  
Norrie,  
O'Leary,  
Petten,  
Phillips,  
Prowse,  
Quart,  
Smith,  
Stanbury,  
Thompson,  
Williams.

## PRIÈRE.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-147, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieille», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mardi prochain le 3 avril 1973.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Langlois dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de la Commission du textile et du vêtement, en date du 20 décembre 1972, sur une enquête relative aux filés du filament de polyester, conformément à l'article 9 de la *Loi sur la Commission du textile et du vêtement*, chapitre 39, Statuts du Canada, 1970-1971-1972, ainsi que copie d'un communiqué, en date du 28 mars 1973, sur le même sujet.

Rapport concernant l'application de la *Loi dérogatoire sur les conférences maritimes* pour l'année terminée le 31 décembre 1972, conformément à l'article 12 de ladite loi, chapitre 39 (1<sup>er</sup> Supplément), S.R.C., 1970.

Rapport de la Commission de révision de l'impôt pour l'année terminée le 31 décembre 1972, conformément à l'article 17 de la *Loi sur la Commission de révision de l'impôt*, chapitre 11, Statuts du Canada, 1970-1971-1972.

Communiqué, en date du 27 mars 1973, émis à la suite d'une réunion du Comité du conseil des gouverneurs du Fonds monétaire international sur la réforme du système monétaire international et les questions connexes, tenue à Washington, les 26 et 27 mars 1973.

Budgets d'établissement de la Société de développement du Cap-Breton pour l'année se terminant le 31 décembre 1973, conformément aux articles 21 et 26 de la *Loi sur la Société de développement du Cap-Breton*, chapitre C-13, S.R.C., 1970, et copie du décret C.P. 1973-650, en date du 22 mars 1973, approuvant ledits budgets.

Avec la permission du Sénat, L'honorable sénateur Macdonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Quart

Que le nom de l'honorable sénateur Phillips soit substitué à celui de l'honorable sénateur Beaubien sur la liste des sénateurs faisant partie du Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat, L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'au mardi 3 avril 1973, à huit heures du soir.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat, que le Bill C-166, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1973», soit lu pour la troisième fois.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat, que le Bill C-167, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1974», soit lu pour la troisième fois.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Lang, appuyé par l'honorable sénateur Giguère, tendant à la deuxième lecture du Bill C-148, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les allocations aux anciens combattants».

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Cook, que le bill soit déferé au Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable Président informe le Sénat qu'elle a reçu une communication du Sous-Chef du Cabinet du Gouverneur général.

La communication est alors lue par l'honorable Président comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
OTTAWA

Le 29 MARS 1973

Madame,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable D. C. Abbott, C.P., juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 29 mars, à 5h.45 de l'après-midi, afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veuillez agréer, Madame le Président, l'assurance de ma haute considération.

ANDRÉ GARNEAU  
Brigadier Général

*Secrétaire administratif du Gouverneur général.*

L'honorable

Le Président du Sénat,  
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.

Après débat,

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Argue, attirant l'attention du Sénat sur la Dix-huitième session annuelle de la Conférence Atlantique-Nord tenue à Bonn, en République fédérale d'Allemagne, du 20 au 24 novembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la session, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Soixantième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à Rome, en Italie, du 21 au 29 septembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les

gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se rassembler de nouveau au son du timbre vers cinq heures quarante de l'après-midi, elle est—

Résolue par l'affirmative 4 h. 20 p.m.

Le Sénat reprend sa séance 5 h. 45 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour attendre l'arrivée de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Douglas Charles Abbott, C.P., Juge puiné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, arrive et occupe le fauteuil au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

«C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

Les Communes étant arrivées,

Le Greffier adjoint lit les titres des bills à sanctionner, comme suit:

Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales.

Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

«Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.»

L'honorable Président de la Chambre des communes adresse la parole à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, comme suit:

«QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur les bills suivants:

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1973.

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1974.

Je prie humblement Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ces bills.»

Le Greffier adjoint ayant donné lecture des titres des bills,

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que les bills ont reçu la sanction royale:

«Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills.»

Les Communes se retirent.

Après quoi, il plaît à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Benidickson, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le mardi 3 avril 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le mardi 3 avril 1973

**N° 1.**

29 mars—Deuxième lecture du Bill C-147, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse».—(*L'honorable sénateur Langlois*).

**N° 2.**

27 mars—Deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux».—(*L'honorable sénateur Langlois*).

**N° 3.**

20 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)».—(*L'honorable sénateur Molgat*).

**N° 4.**

28 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

**N° 5.**

6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—(*L'honorable sénateur Haig*).

**N° 6.**

21 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Argue attirant l'attention du Sénat sur la Dix-huitième session annuelle de la Conférence Atlantique-Nord tenue à Bonn, en République fédérale d'Allemagne, du 20 au 24 novembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la session, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.—(*L'honorable sénateur Smith*).

**N° 7.**

14 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Soixantième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à Rome, en Italie, du 21 au 29 septembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.—(*L'honorable sénateur Flynn, C.P.*).

**N° 8.**

13 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

**N° 9.**

14 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.—(*L'honorable sénateur Cameron*).

**N° 10.**

8 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.—(*L'honorable sénateur Grosart*).

# Interpellations

Le mardi 3 avril 1973

## N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

11 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de déraillements entraînant une dépense de \$50,000 ou plus, se sont produits sur le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972?

2. A quel endroit ont eu lieu ces déraillements et quelle en était la cause dans chaque cas; et quelle a été la perte financière subie par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada dans chacun des cas?

## N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés

de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

## N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*)

20 mars—Qu'il adressera la demande de renseignement suivante du Gouvernement:

1. Combien les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils versé aux compagnies d'assurance pour assurer les marchandises en transit par route ou par chemin de fer au cours des années 1970, 1971 et 1972, en cas de pertes ou d'avaries?

2. De quelle façon s'est on débarrassé des marchandises avariées, où les a-t-on amenées et qui s'en est chargé?

## N° 4.

Par l'honorable sénateur Forsey:

27 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Le duc d'Édimbourg agira-t-il en sa qualité de consort de la Reine du Canada au cours de sa visite au Portugal, du 5 au 8 juin 1973?

2. Le Gouvernement du Canada a-t-il été consulté au sujet de cette visite?

3. Dans l'affirmative, quelle a été la réponse du Gouvernement du Canada?

4. Dans cette optique, du fait que cette visite est généralement interprétée comme une confirmation de l'approbation royale des politiques colonisatrices du Portugal en Afrique, quelles mesures le Gouvernement du Canada entend-il prendre pour éviter de donner l'impression qu'il sanctionne cette visite?

## CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure



22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 32

Le mardi 3 avril 1973

*Huit heures du soir.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,	Connolly	Fournier	Laird,	Molgat,
Asselin,	(Ottawa-Ouest),	(Restigouche-	Langlois,	Neiman,
Basha,	Cook,	Gloucester),	Lapointe,	O'Leary,
Beaubien,	Côté,	Giguère,	Lefrançois,	Paterson,
Bélisle,	Croll,	Goldenberg,	Macdonald,	Petten,
Bonnell,	Denis,	Grosart,	Macnaughton,	Prowse,
Boucher,	Eudes,	Haig,	McElman,	Rowe,
Bourget,	Fergusson,	Hayden,	McGrand,	Smith,
Buckwold,	Flynn,	Hicks,	McIlraith,	Sparrow,
Cameron,	Forsey,	Hays,	McLean,	Thompson,
Carter,	Fournier	Lafond,	McNamara,	Welch,
Choquette,	(de Lanaudière),	Laing,	Michaud,	Williams,
				Yuzyk.

## PRIÈRE.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message conçu dans les termes suivants:

Le JEUDI 29 mars 1973.

Il est ordonné,—Qu'un message soit transmis au Sénat pour informer Leurs Honneurs que l'objet du document intitulé «Avis de motions portant production de documents», déposé à la Chambre le 15 mars 1973, a été différé au Comité mixte permanent des règlements et autres textes réglementaires.

## ATTESTÉ.

Le Greffier de la Chambre des communes,  
ALISTAIR FRASER.

Ordonné: Que le message soit déposé sur le bureau.

L'honorable sénateur Langlois dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport concernant les opérations découlant de la *Loi sur les accords de Bretton Woods* et de la *Loi sur l'Association internationale de développement*, pour l'année terminée le 31 décembre 1972, conformément à l'article 7 de la première loi susmentionnée, chapitre B-9, et de l'article 5 de la deuxième loi précitée, chapitre I-21, S.R.C., 1970.

Rapport de la Commission canadienne des transports pour l'année terminée le 31 décembre 1972, conformément à l'article 28(2) de la *Loi nationale sur les transports*, chapitre N-17, S.R.C., 1970.

Rapport du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 5 de la *Loi sur le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources*, chapitre E-6, S.R.C., 1970.

Rapport du Séquestre des biens ennemis pour l'année terminée le 31 décembre 1972, conformément à l'article 3 de la *Loi sur le commerce avec l'ennemi (Pouvoirs transitaires)*, chapitre 24, Statuts du Canada, 1947.

Rapport du ministre de l'Industrie et du Commerce présenté en vertu de la *Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers* (Partie II, Syndicats ouvriers) pour les périodes financières closes en 1970, conformément à l'article 18(1) de ladite loi, chapitre C-31, S.R.C., 1970.

Rapport concernant l'application de la *Loi sur les subventions au développement régional* pour le mois de février 1973, conformément à l'article 16 de ladite loi, chapitre R-3, S.R.C., 1970.

Copies de la déclaration sur le régime de dualité des prix du blé, en date du 30 mars 1973, faite par le ministre responsable de la Commission canadienne du blé.

Rapport concernant les conventions conclues sous le régime de la *Loi sur la vente coopérative de produits agricoles*, pour l'année financière close le 31 mars 1973, conformément à l'article 7 de ladite loi, chapitre A-6, S.R.C., 1970.

Rapport de la Société pour l'expansion des exportations y compris les comptes et états financiers certifiés

par l'Auditeur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1972, conformément aux articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Ordonné, Que l'allocution du Président du Mexique, M. Luis Echeverría, prononcée devant les Membres des deux Chambres du Parlement, le vendredi 30 mars 1973, ainsi que le discours de présentation du Président de la Chambre des communes, le discours de bienvenue du Très honorable Premier ministre du Canada et le discours de remerciements prononcé par le Président du Sénat, soient imprimés en appendice aux Débats et aux Procès-verbaux du Sénat de ce jour et fassent partie intégrante des archives de cette Chambre.

(Voir appendice aux Journaux du Sénat de ce jour, pages 136-144)

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que le nom de l'honorable sénateur Argue soit ajouté à la liste des sénateurs faisant partie du Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Denis, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Fournier (de Lanaudière), que le Bill C-147, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,  
L'honorable sénateur Asselin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux»,

Il est—  
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de

l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A la lecture de l'Ordre du jour,  
Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Yuzyk reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Argue, attirant l'attention du Sénat sur la Dix-huitième session annuelle de la Conférence Atlantique-Nord tenue à Bonn, en République fédérale d'Allemagne, du 20 au 24 novembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la session, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

Débat terminé.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Soixantième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à Rome, en Italie, du 21 au 29 septembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

## APPENDICE

(Voir p. 134)

## DISCOURS

prononcé par

M. LUIS ECHEVERRÍA

Président constitutionnel des

États-Unis mexicains

devant

les deux Chambres du Parlement

en la salle de la

CHAMBRE DES COMMUNES, à OTTAWA,

le vendredi 30 mars 1973

Le très honorable P. E. Trudeau, premier ministre du Canada, souhaite la bienvenue au Président, le présente, et l'honorable Muriel McQueen Fergusson, Président du Sénat, le remercie.

[Français]

L'hon. Lucien Lamoureux (président de la Chambre des communes): Le Sénat et la Chambre des communes du Canada se réjouissent de la présence ici du Président du Mexique, Son Excellence Luis Echeverría et M<sup>me</sup> Echeverría.

[Traduction de l'anglais]

C'est pour nous un honneur et un plaisir que Son Excellence le Président du Mexique ait accepté notre invitation de prendre la parole devant le Sénat et la Chambre des communes du Canada réunis. Au nom de mes collègues de la Chambre des communes et du Sénat, j'invite le très honorable premier ministre à présenter notre hôte distingué.

[Français]

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, madame Echeverría, madame le Président du Sénat, monsieur le Président de la Chambre des communes, mesdames et messieurs les sénateurs et députés.

Au nom du peuple canadien et de ses représentants parlementaires, j'ai l'honneur de vous souhaiter, à vous, monsieur le Président, à madame Echeverría et à tous les membres de votre suite, la plus cordiale bienvenue à cette séance des Chambres réunies du Parlement du Canada.

[Traduction de l'anglais]

Certes, il existe des différences bien évidentes entre le Mexique et le Canada, mais nous voudrions plutôt prendre conscience des nombreux points que nos deux pays ont en commun. Parmi les plus importants de ces points communs, quant à nos relations présentes et futures, signalons notre situation commune de puissances intermédiaires à l'échelle du monde. Nous ne prétendons pas compter parmi les superpuissances, dont la population se chiffre par centaines de millions d'habitants, dont les

## DISCURSO

de

LUIS ECHEVERRÍA

Presidente Constitucional de los  
Estados Unidos Mexicanos

a

Ambas Cámaras del Parlamento

en la

CAMARA DE LOS COMUNES, OTTAWA

el

viernes, 30 de marzo de 1973

Dio la bienvenida al Presidente el Excmo. Sr. P. E. Trudeau, Primer Ministro de Canadá, y le dio las gracias la Excmo. Sra. Muriel McQueen Fergusson, Presidente del Senado.

[Traducción del francés]

El Excmo. Sr. Lucien Lamoureux (Presidente de la Cámara de los Comunes): El Senado y la Cámara de los Comunes de Canadá se complacen en acoger aquí al Presidente de México, Su Excelencia Luis Echeverría y la Sra. de Echeverría.

[Traducción del inglés]

Constituye para nosotros un gran honor que Su Excelencia, el Presidente de México, haya aceptado nuestra invitación a dirigir la palabra a esta reunión conjunta del Senado y de la Cámara de los Comunes de Canadá. En nombre de mis colegas de la Cámara de los Comunes y del Senado, quiero invitar al Excmo. Sr. Primer Ministro para que dé la bienvenida y haga la presentación de nuestro distinguido huésped.

[Traducción del francés]

El Excmo. Sr. Dn. P. E. Trudeau (Primer Ministro): Señor Presidente, Señora de Echeverría, Señora Presidente del Senado, Sr. Presidente de la Cámara de los Comunes, señoras y señores Senadores y Diputados.

En el nombre del pueblo canadiense y de sus representantes parlamentarios, tengo el honor de desearle a Ud., Señor Presidente, a la Sra. de Echeverría y a todos los miembros de su cortejo, la bienvenida más cordial a esta sesión de las Cámaras reunidas del Parlamento de Canadá.

[Traducción del inglés]

Aun cuando podríamos señalar las diferencias existentes entre México y Canadá, quiero ahora pensar más bien en lo que nuestros países tienen de semejante. Una de las semejanzas más notables que aceptan nuestras relaciones presentes y futuras es nuestra calidad de potencias intermedias en el mundo. No pretendemos estar a nivel de las super potencias, con poblaciones de varios cientos de millones, mercados domésticos auto-suficientes y con un enorme arsenal de fuerza militar. No obstante,

marchés intérieurs sont relativement autonomes, et dont la force militaire est imposante. Cependant, forts d'un siècle d'indépendance politique, de ressources humaines et naturelles considérables, et d'une ferme volonté de présider à nos propres destinées et de participer à celles du monde, nous jouons le rôle utile et positif qui nous convient.

Je serais enclin à penser, monsieur le Président, que ce rôle pourrait prendre plus d'importance. Depuis la Seconde guerre mondiale, le Canada a mis au tout premier plan sa participation aux Nations Unies et à des institutions multinationales comme le Commonwealth et la Francophonie. Nous continuerons dans cette voie, mais dans le monde d'aujourd'hui, il nous faut accorder aussi une importance accrue aux relations directes entre un réseau de puissances intermédiaires bien placées, parmi lesquelles, pour de nombreuses raisons, le Mexique occupe, selon nous, une position bien en vue.

L'argument géographique est irréfutable. Notre gouvernement a pour politique déclarée de se rapprocher de nos amis et associés de l'hémisphère occidental. Depuis un ou deux ans, nous avons concrétisé cette volonté par un renforcement de nos liens avec les institutions inter-américaines. Nous nous sommes attachés tout particulièrement à nous solidariser davantage avec l'Amérique latine en marche vers la réalisation de ses objectifs sociaux et économiques. Nous estimons que le Mexique joue dans ce domaine un rôle très utile, et particulier non seulement à cause de sa participation active aux délibérations à l'échelle de l'hémisphère, mais aussi parce que notre compréhension de l'Amérique latine ne peut que s'enrichir par des contacts étroits et mutuellement avantageux avec le Mexique, pays avec lequel nous avons tant de perceptions et d'intérêts communs.

Notre réunion de ce matin, monsieur le Président, a été très fructueuse pour nous et pour nos ministres. Nos entretiens se sont déroulés selon le mode franc et pratique qui caractérise deux associés et voisins de notre continent nord-américain. Ils ont confirmé notre conviction commune que nos deux pays peuvent beaucoup œuvrer de concert, et que le moment est venu d'élargir et de renforcer nos liens actuels et d'ajouter à nos relations des dimensions nouvelles.

[Français]

La distance qui nous sépare a depuis longtemps cessé d'être une barrière. Les échanges commerciaux, techniques et humains entre nos deux pays sont considérables et, depuis quelques décennies, ont stimulé la croissance de nos économies et l'épanouissement de nos peuples. Chaque année, plus de 100,000 Canadiens se rendent au Mexique pour s'y détendre, bien sûr, mais surtout pour s'imprégner de cet extraordinaire héritage humain que, depuis les Mayas, vous ont laissé de hautes civilisations. Des lieux comme Acapulco et Cozumel, de même que Chichén Itzá et Uxmal, des artistes, des musiciens tels que Rivera, Orozco et Chávez, nous sont devenus familiers et, pour ainsi dire, intimes.

Monsieur le Président, depuis votre installation en 1970, vous vous êtes constamment soucié du bien-être de vos concitoyens, vous vous êtes efforcé d'encourager une participation plus intense au processus gouvernemental, et vous avez voulu faire en sorte que le progrès économique de-

comme países con más de 100 años de independencia política, recursos naturales y humanos considerables y con un marcado deseo de dirigir nuestro propio destino y contribuir a los asuntos del mundo, podemos desempeñar, y en realidad desempeñamos, un papel útil y constructivo.

Me siento inclinado a pensar, Sr. Presidente, que este papel va a crecer en importancia. Desde la Segunda Guerra Mundial, Canadá ha prestado gran atención a su participación en las Naciones Unidas y en organizaciones multinationales como la Commonwealth y La Francophonie. Así seguiremos haciéndolo, pero, en el mundo de hoy, debemos prestar una importancia renovada entre una red de potencias intermedias bien situadas. Entre ellas, México ocupa un lugar primerísimo en nuestro pensamiento, por muchas razones.

Existe, evidentemente, la situación geográfica. Existe además la política de nuestro gobierno de acercarnos a nuestros amigos y compañeros del hemisferio occidental. Hemos dado prueba de este deseo a lo largo de los dos últimos años, al hacer más estrechos nuestros vínculos con las instituciones del sistema interamericano. De modo especial, hemos procurado identificarnos más estrechamente con el progreso que realiza Latinoamérica en la consecución de sus metas sociales y económicas. Creemos que México representa un papel muy útil en estas actividades. Y esto es así, no sólo por el importante papel que representan ustedes en las deliberaciones de este hemisferio, sino porque nuestra comprensión de Latinoamérica se enriquece a través de nuestras relaciones estrechas y mutuamente beneficiosas con México, país con el que tantos intereses y puntos de vista tenemos en común.

En la reunión de esta mañana, Sr. Presidente, tanto nosotros como nuestros ministros, hemos realizado notables progresos. Nuestra conversación fue cándida y práctica, como es característico entre dos vecinos y compañeros de América del Norte. Nuestra conversación nos confirmó la convicción común de que existen muchos campos en que nuestros países pueden trabajar juntos y que éste es el momento de hacer más amplias y fuertes las relaciones existentes, y darles un nuevo alcance.

[Traducción del francés]

La distancia que nos separa ha dejado de ser una barrera desde hace ya mucho tiempo. Los intercambios comerciales, técnicos y humanos entre nuestros dos países, desde hace varios decenios, han estimulado el crecimiento de nuestras economías y la plenitud de vida de nuestros pueblos. Más de cien mil canadienses se dirigen a México cada año para reposar, naturalmente, pero, sobre todo, para impregnarse de esta herencia humana que, desde el tiempo de los Mayas, les han dejado civilizaciones extraordinarias. Lugares como Acapulco y Cozumel, Chichén Itza y Uxmal, artistas, músicos como Rivera, Orozco y Chávez, nos son ya familiares y, por así decirlo, íntimos.

Desde su toma de posesión, en 1970, Sr. Presidente, se ha preocupado por el bienestar de sus conciudadanos, se ha esforzado porque la participación en el proceso gubernamental fuera más intensa y ha procurado de que el progreso económico fuera inseparable de la justicia

meure inséparable de la justice sociale. Mais ces principes, ces idéaux, vous avez cherché aussi à les faire reconnaître sur la scène mondiale, afin que les nations puissent toutes, quelle que soit leur puissance, participer à la prise des décisions qui les concernent, et afin de favoriser ainsi une plus grande équité dans la conduite des affaires internationales. Je peux vous assurer, monsieur le Président, que les Canadiens souhaitent ardemment avec vous que ces objectifs essentiels soient atteints.

[Traduction de l'espagnol]

C'est sur ces pensées concernant l'avenir de nos deux pays, unis par des desseins communs qui prennent un sens nouveau, que nous vous souhaitons, monsieur le Président, la plus cordiale bienvenue. Cette séance extraordinaire du Parlement canadien est un événement historique, et nous sommes tous extrêmement heureux et honorés de vous accueillir parmi nous.

**Son Excellence M. Luis Echeverría, (Président du Mexique):**

Madame le Président du Sénat,

Monsieur le Président de la Chambre des communes,

Je voudrais tout d'abord vous remercier chaleureusement pour l'occasion qui m'est donnée d'exprimer, en votre présence, les points de vue du gouvernement mexicain sur divers sujets importants qui concernent nos deux nations. Je me réjouis tout particulièrement de pouvoir le faire au sein de cette Chambre des communes, symbole et berceau des meilleures traditions démocratiques de ce grand pays.

Ma visite a pour objectif primordial de vous proposer une nouvelle étape, caractérisée par un large courant d'échanges accrus et mutuellement profitables au Canada et au Mexique.

Jusqu'à maintenant, nos relations, bien que toujours cordiales, ont été insuffisantes. Dans un monde conditionné par les ambitions politiques et économiques, les démonstrations de sympathie ne peuvent à elles seules endiguer les pressions et les tentatives hégémoniques des pays les plus forts. Il nous faut nous rapprocher et partager nos expériences, multiplier les contacts et défendre sans trêve les points de vue que nous avons fait nôtres dans les assemblées multilatérales.

Nous sommes convaincus que la concordance de nos philosophies politiques, notre situation géographique particulière et les aspects complémentaires de nos économies nous permettront de resserrer sans cesse les liens qui nous unissent.

Pour vous, comme pour nous, la démocratie est un mode de vie. Elle implique le respect absolu des diverses formes de pensée et signifie également respect de l'autodétermination des peuples, coexistence et même coopération entre États idéologiquement distincts.

La liberté n'est pourtant pas seulement une capacité de décisions abstraite, elle est aussi capacité concrète de les mettre à exécution. Tout comme une société injuste annule de facto les libertés, les relations inéquitables entre les peuples condamnent les plus pauvres d'entre eux à la perte virtuelle de leur autonomie.

Le véritable idéal démocratique aspire à ce que chaque homme et chaque peuple disposent des moyens nécessaires

social. Principios e ideales que Ud. ha querido también hacer reconocer en la escena mundial, a fin de que todas las naciones, cualquiera que sea su potencia, puedan participar en las decisiones que les atañen, favoreciendo así una mayor equidad en la dirección de los asuntos internacionales. Puedo asegurarle, Sr. Presidente, que los canadienses desean ardientemente como Ud. la realización de estos objetivos esenciales.

[Español]

Con estas ideas sobre el futuro de nuestros dos países colaborando en una relación de intenciones y propósitos nuevos, le damos, Excelencia, nuestra más cordial bienvenida. Esta sesión especial del Parlamento de Canadá constituye una ocasión histórica y es para nosotros un honor y privilegio escuchar sus palabras, Sr. Presidente.

**Su Excelencia Luis Echeverría, (Presidente de México):**

Señora Presidenta del Senado,

Señor Presidente de la Cámara de los Comunes.

Quisiera, ante todo, agradecer cumplidamente la oportunidad que se me ofrece para expresar, ante ustedes, los puntos de vista del gobierno mexicano sobre cuestiones relevantes que conciernen a nuestras dos naciones. Nada más satisfactorio que hacerlo ante esta Cámara de los Comunes, símbolo y sede de las mejores tradiciones democráticas de este gran país.

El objetivo primordial de mi visita consiste en proponerles una nueva etapa, de amplios y crecientes intercambios, mutuamente benéficos para los pueblos de Canadá y México.

Hasta ahora, las relaciones han sido siempre cordiales pero insuficientes. En un mundo condicionado por ambiciones económicas y políticas, las muestras de simpatía no bastan para resistir las presiones y las tentativas hegemónicas de los más fuertes. Es preciso aproximarnos y compartir experiencias, multiplicar contactos y persistir en la defensa de las tesis que nos identifican en los foros multilaterales.

Tenemos la convicción de que las coincidencias de nuestras respectivas filosofías políticas, nuestra peculiar ubicación en el mundo y los aspectos complementarios de nuestras economías, nos permitirán establecer nexos cada vez más profundos.

Para ustedes, como para nosotros, la democracia es un modo de vida. Implica respeto absoluto a las distintas formas de pensamiento. Significa, igualmente, respeto por la autodeterminación de los pueblos, coexistencia y aún cooperación entre Estados de diferente orientación ideológica.

Pero la libertad no es sólo una capacidad abstracta para tomar decisiones, sino un poder concreto para realizarlas. Del mismo modo que una sociedad injusta anula de hecho las libertades, las relaciones inequitativas entre los pueblos condenan a los más pobres a la pérdida virtual de su autonomía.

El verdadero ideal democrático pretende que cada hombre y cada pueblo, dispongan de los medios adecuados

à la satisfaction de leurs besoins et à l'épanouissement de leur personnalité, en vue de l'exercice effectif des droits qu'ils possèdent en tant qu'individu, groupe humain ou nation.

Le Mexique a souvent été victime d'interventions, d'abus et d'injustices. Il a appris qu'il ne pouvait fonder son identité nationale et sa souveraineté que sur un effort commun pour, d'une part, défendre son intégrité face aux autres nations, d'autre part, obtenir un progrès égalitaire sur le plan intérieur.

Nous sommes persuadés qu'une nouvelle société internationale est en cours de formation. Durant cette période de transition les nations petites et moyennes doivent agir pour rénover et consolider leurs positions nationalistes; elles doivent s'équiper de nouveaux instruments leur permettant d'atteindre leur plein développement.

Si nous avons évincé la mentalité coloniale à l'intérieur de nos frontières, nous devons aussi le faire dans le domaine de nos relations extérieures. Il nous faut évaluer, calmement, les changements qui s'opèrent dans la conjoncture mondiale et agir, avec souplesse et courage, pour défendre nos objectifs nationaux.

La fin de la guerre froide et l'élimination du système bipolaire annoncent un ordre politique différent, caractérisé par l'avènement de nouveaux centres de pouvoir, par l'institution d'alliances plus flexibles et par une plus large participation des pays en voie de développement à la conduite des affaires mondiales.

Seul un dangereux fatalisme pourrait nous faire supposer que la communauté internationale devra s'organiser demain selon les anciennes sphères de domination et que la seule voie ouverte aux changements est de redéfinir les domaines d'influence. Une telle attitude équivaldrait à affronter l'avenir avec une mentalité du siècle dernier et à nous condamner, inéluctablement, à la dépendance.

Nous pensons, au contraire, que des pays comme les nôtres sont appelés à jouer un rôle plus déterminant dans le domaine des relations internationales, non seulement pour des raisons de rythme de développement, de richesses inexploitées ou de croissance démographique, mais aussi en vertu des énormes possibilités qu'offre une action concertée ainsi que la force morale d'une conduite qui donne la primeur aux droits des gens.

Aucun de nos deux pays ne prétend susciter des oppositions systématiques ni des inimitiés contre toute autre nation. Nous aspirons, dans des perspectives semblables, à modifier les relations qui prévalent sur le continent, en vue d'une prospérité mieux partagée. Nous savons que cette option implique des modifications considérables dans nos rapports avec les autres pays américains, mais aussi un élargissement résolu de nos contacts avec d'autres régions du monde.

Le Canada se trouve dans une situation exceptionnelle pour jouer un rôle plus actif sur le continent. Mon gouvernement suit avec sympathie, je tiens à le préciser, la politique adoptée par le Canada à l'égard de l'Amérique latine, politique qui dernièrement a été illustrée par l'entrée de ce pays au sein de plusieurs organes du système interaméricain. Bien que nous soyons persuadés qu'une représentation à part entière du Canada à l'Organisation des États américains serait plus féconde, nous respectons pleinement les raisons de ce pays pour ne

para satisfacer sus necesidades y desarrollar su personalidad; para ejercer, efectivamente, los derechos que tienen como individuos, como grupos humanos y como naciones.

México ha sido víctima frecuente de la intervención, del abuso y de la injusticia. Ha aprendido que su identidad nacional y su soberanía sólo pueden fundarse en un esfuerzo simultáneo por defender su integridad frente a los demás y por obtener, en lo interno, un progreso igualitario.

Tenemos la certidumbre de que en estos años se está gestando una nueva sociedad internacional. Los pequeños y los medianos países, deben actuar en esta época de transición renovando y fortaleciendo su actitud nacionalista; pertrecharse con nuevos instrumentos que hagan viable su pleno desarrollo.

Si hemos superado en lo interno la mentalidad colonial, debemos hacerlo también en nuestras relaciones con el exterior. Tenemos que ponderar, serenamente, los cambios que se están produciendo en el panorama mundial y actuar, con agilidad y valentía, en favor de nuestros objetivos nacionales.

El fin de la Guerra Fría la liquidación del bipolarismo anuncian una distinta composición política caracterizada por el surgimiento de nuevos centros de poder, por el establecimiento de alianzas más flexibles y por la mayor participación de los países en vías de desarrollo en la dirección de los asuntos mundiales.

Sólo un peligroso fatalismo podría hacernos suponer que la comunidad internacional habrá de estructurarse mañana conforme a los antiguos esquemas de dominación y que el único sentido posible del cambio es redefinir las esferas de influencia. Considerarlo así, sería enfrentar el porvenir con mentalidad del siglo pasado y condenarse, irremisiblemente, a la dependencia.

Pensamos, por el contrario, que países como los nuestros están llamados a desempeñar una función de mayor significado en el campo de las relaciones internacionales. No únicamente por razones derivadas de su ritmo de crecimiento, de sus riquezas inexploídas o de su crecimiento demográfico, sino también por las enormes perspectivas de una acción concertada y por la fuerza moral de una conducta apegada a las normas del derecho de gentes.

Ninguno de nuestros países pretende suscitar oposiciones sistemáticas ni enemistades con nación alguna. Aspiramos, desde posiciones semejantes, a modificar las relaciones hemisféricas en favor de una prosperidad mejor compartida. Sabemos que esta opción incluye modificaciones sustantivas de nuestras relaciones con los demás países del continente pero, también, una decidida ampliación de nuestros contactos con otras áreas del mundo.

Canadá se encuentra en magnífica situación para desempeñar un papel más dinámico en el hemisferio. Deseo reiterar el beneplácito con que mi gobierno ha seguido la política latinoamericana del Canadá, signifiada recientemente por su ingreso a diversos órganos del sistema regional. Aunque estamos seguros de que su plena participación en la Organización de los Estados Americanos sería más fecunda, respetamos sus razones para incorporarse, por ahora, sólo con el rango de observador permanente.

demander à y être admis, pour le moment, qu'à titre d'observateur permanent.

Qui plus est, nous partageons nombre des doutes que nourrit, à juste raison, le Canada à l'égard de cette Organisation. Nous réalisons parfaitement que, souvent, ses décisions n'ont été qu'apparemment démocratiques et que l'intolérance idéologique l'a fréquemment écartée de ses objectifs réels. Le Mexique a lutté opiniâtement, et continuera à le faire, pour que notre organisme régional respecte rigoureusement la souveraineté de ses États membres et pour que, parmi les tâches qui lui incombent, il donne une place prépondérante à la coopération économique et sociale.

Les comportements néo-colonialistes et l'injustice internationale ne pourront être sensiblement réduits à court terme. Il existe des inerties et des barrières que nous tarderons à abattre. La meilleure façon de le faire est d'intensifier les échanges et d'unifier les positions des pays dont les intérêts sont similaires.

Le Canada et le Mexique ont adopté durant des années des attitudes semblables face à quelques-unes des plus importantes questions de notre époque. Nos deux pays se soucient en effet de trouver des formules qui permettent d'harmoniser l'essor industriel et la préservation du milieu humain et des ressources naturelles.

La pollution de l'atmosphère, des eaux et de la terre devient une nouvelle servitude lorsqu'elle est imposée par les relations avec les pays les plus industrialisés. Les peuples de moindre développement voient maintenant s'ajouter à leurs lourdes charges une agression écologique qui porte un préjudice considérable à leur vie, à leur santé et à leur économie.

La souveraineté économique étant une expression de la souveraineté politique, nous affirmons le droit inaliénable des peuples à défendre et à exploiter leurs ressources de base. Nous luttons, en conséquence, pour l'établissement d'un régime de protection internationale du milieu environnant, fondé sur des accords régionaux et mondiaux qui devront tenir compte du droit légitime des États.

Les prétentions légitimes formulées par de nombreux pays en vue d'accroître les limites de leurs eaux territoriales ne font que se multiplier. Le Mexique accorde une attention prioritaire au besoin d'établir une zone d'exploitation exclusivement réservée à l'État riverain.

Nous estimons indispensable que soit institué un nouveau régime maritime fixant avec équité et précision les droits des États riverains, compte tenu des besoins actuels et de la nature des conflits résultant de la capacité d'exploitation par certains pays de leurs richesses et de celles d'autrui.

Je désire souligner devant cette assemblée la satisfaction que procure à mon Gouvernement la concordance de vues croissante entre nos deux pays sur ces sujets et, aussi, l'intérêt qu'il attache au remarquable précédent qu'à institué le Canada en établissant un système de protection et de préservation des espèces marines de la région arctique.

Les normes générales et à caractère d'obligation universelle qui régiront le droit à la mer et la protection de l'environnement devront figurer dans la Charte des Droits et des Devoirs économiques des États, dont la rédaction

Más aún, compartimos muchas dudas que verosíblemente preocupan al Canadá respecto a esa Organización. Estamos conscientes de que, a menudo, sus decisiones sólo en apariencia fueron democráticas y de que la intolerancia ideológica, la desvió frecuentemente de sus propósitos. México ha pugnado invariablemente, y lo seguirá haciendo, porque nuestro organismo regional sea celosamente respetuoso de la soberanía de sus Estados miembros y porque, entre sus tareas, ocupe un lugar preponderante la cooperación económica y social.

Les attitudes neocolonialistes y la injustice internationale ne se reducirán sensiblement a corto plazo. Hay inercias y barreras que tardaremos en superar. La mejor manera de hacerlo es ampliando los intercambios y unificando las posiciones entre países con intereses semejantes.

Canadá y México han tenido, durante años actitudes similares en algunas de las cuestiones más importantes de esta época. A nuestros dos países preocupa, por ejemplo, encontrar las fórmulas que permitan armonizar el crecimiento industrial y la preservación del medio humano y de los recursos naturales.

La contaminación de la atmósfera, de las aguas y de la tierra, se convierte en una nueva servidumbre cuando es impuesta por las relaciones con países más industrializados. A las pesadas cargas que soportan los pueblos de menor desarrollo, se suma ahora la agresión ecológica que lesiona gravemente su vida, su salud y su economía.

La soberanía económica es una de las expresiones de la soberanía política. Por eso afirmamos el derecho inalienable de todos los pueblos a la defensa y a la explotación de sus recursos básicos. Pugnamos, en consecuencia, por el establecimiento de un régimen de protección internacional al medio ambiente, conformado por acuerdos regionales y mundiales que toman en cuenta el legítimo derecho de los Estados.

Es creciente y legítima la pretensión de muchos países por extender los límites del mar territorial. México otorga una atención prioritaria a la necesidad de establecer una zona de explotación exclusiva para el Estado ribereño.

Estimamos indispensable la estructuración de un nuevo régimen marítimo que fije con equidad y precisión los derechos de los Estados ribereños, considerando las necesidades contemporáneas y la naturaleza de los conflictos que suscita la potencialidad de algunas naciones para explotar sus propias riquezas y las ajenas.

Deseo subrayar, ante esta asamblea el beneplácito con que ve mi gobierno la creciente afinidad de nuestros dos países sobre estos temas. Asimismo, el interés con que México contempla el valioso precedente sentado por Canadá al determinar un sistema de protección y preservación de las especies marítimas que habitan la región ártica.

Las normas generales y universalmente obligatorias que regirían, tanto el derecho del mar como el de la protección del medio ambiente, deberán contenerse en la Carta de los Deberes y Derechos Económicos de los

a été confiée par les Nations Unies à un groupe de quarante pays qui s'y emploient en ce moment.

Lorsqu'il a proposé l'adoption de ce document par la communauté internationale à la III<sup>e</sup> Conférence sur le Commerce et le Développement, le Mexique a spécifié ceux des principes d'équité qui dérivent de la lutte menée par les peuples du Tiers Monde et qui sont les conditions indispensables à la coexistence harmonieuse entre les États.

Dans un monde interdépendant, le problème crucial des pays en voie de développement consiste à donner un sens nouveau à leurs échanges économiques croissants. Nous insistons pour que le système général de préférences qui, après de pénibles négociations, a été approuvé par la CNUCED soit énergiquement appliqué.

Les avantages commerciaux proportionnels aux degrés de développement ne constituent pas seulement un considérable stimulant pour la participation de nos pays aux grands marchés mondiaux. Ils contribuent aussi à accélérer de façon appréciable, l'industrialisation de vastes régions du globe et favorisent l'instauration de changements internes dans les pays peu avancés, lesquels mèneront à une plus juste répartition internationale du travail.

Sans le contrôle des principaux processus économiques, l'État ne peut préserver l'autonomie de ses décisions politiques, ce qui explique le souci généralisé d'une étude et d'une réglementation des modalités qui régissent les investissements étrangers et le transfert des connaissances technologiques.

Au stade d'évolution qu'ont atteint le Canada et le Mexique, cette question a une importance décisive. Presque simultanément, ces deux pays ont entrepris des recherches systématiques sur les effets que peut avoir une concentration excessive de technologie et de capitaux étrangers et ont adopté, ou sont en train de le faire, des mesures pour réviser les conditions de participation de ces facteurs à la vie économique.

Le Congrès de l'Union mexicain a approuvé, ces jours derniers, une loi qui encourage les investissements nationaux et régleme les apports de capitaux étrangers. Reflet des diverses étapes de notre effort nationaliste, cette ordonnance invoque d'anciennes dispositions selon lesquelles la participation étrangère n'est pas admise aux chapitres stratégiques de notre économie; définit les secteurs de l'activité économique pour lesquels les capitaux étrangers doivent être minoritaires; établit les instruments techniques et les facultés qui permettront de restreindre, d'orienter ou, le cas échéant, d'accroître les afflux financiers en vue de les ajuster à nos propres objectifs de développement; enfin, interdit l'acquisition d'entreprises mexicaines qui fonctionnent d'une façon satisfaisante.

Notre politique en la matière a été complétée par une autre loi pour l'enregistrement du transfert de la technologie ainsi que l'usage et l'exploitation des brevets et des marques. En pleine indépendance, nous utiliserons et accepterons la technologie dans la mesure où elle coïncide avec les objectifs de notre politique économique. Essayons de mettre un terme aux pratiques ou aux stipulations qui limitent les exportations, entravent l'essor de méthodes adéquates, élèvent le prix de la production ou constituent des obstacles à notre développement autonome. En résumé, nous voulons faire de la technologie un instrument de progrès, et non une méthode de sujétion.

Estados que ahora se formula por un grupo de cuarenta países por encomienda de las Naciones Unidas.

Al proponer en la III Conferencia sobre Comercio y Desarrollo la adopción de este documento por la comunidad internacional, México delineó aquellos principios de equidad derivados de la lucha emprendida por los pueblos del Tercer Mundo y que constituyen requisitos básicos para una convivencia armónica entre los Estados.

En un mundo interdependiente, el problema estratégico para los países en vías de desarrollo consiste en reorientar el sentido de sus crecientes intercambios económicos. Insistimos en que el sistema general de preferencias, aprobado tras penosas negociaciones por la UNCTAD, alcance pleno vigor.

Las ventajas proporcionales en el comercio según los grados de desarrollo no sólo representan un valioso estímulo para la participación de nuestros países en los grandes mercados. Lo es también para acelerar la industrialización en vastas regiones del planeta y para auspiciar cambios internos en los países rezagados que conduzcan a una más justa división internacional del trabajo.

El control del Estado sobre los principales procesos económicos es condición necesaria para mantener la autonomía de sus decisiones políticas. A ello se debe la preocupación generalizada por estudiar y regular las modalidades de la inversión extranjera y de la absorción de conocimientos tecnológicos.

En el grado de evolución de Canadá y México este tema tiene una importancia decisiva. De modo casi simultáneo, ambos países han iniciado investigaciones sistemáticas sobre los efectos de una excesiva concentración de capital y tecnología foránea, y adoptaron o están en vías de adoptar, medidas para reordenar la participación de estos factores en la vida económica.

El Congreso de la Unión de mi país ha aprobado, en días pasados, la Ley que promueve la inversión doméstica y regula las extranjeras. Esta legislación, refleja las distintas etapas de nuestro esfuerzo nacionalista. Recoge antiguas disposiciones, según las cuales no admitimos la participación extranjera en renglones estratégicos de nuestra economía. Define, además, las actividades económicas en que el capital foráneo tiene que ser minoritario. Establece los instrumentos técnicos y las facultades que permitirán restringir, orientar, o en su caso alentar, los flujos financieros para ajustarlos a nuestros propios objetivos de desarrollo. Evita, en fin, que se adquieran empresas mexicanas que estén funcionando eficientemente.

Otra ley para el registro de la transferencia de tecnología y el uso y explotación de patentes y marcas, complementa nuestra política en esta materia. Con un criterio de independencia, utilizaremos y aceptaremos la tecnología en la medida en que se ajuste a las finalidades de nuestra política económica. Procuramos eliminar prácticas o estipulaciones que limiten la exportación, impidan el desenvolvimiento de métodos propios, encarezcan la producción o signifiquen obstáculos a nuestro desarrollo autónomo. Queremos, en suma, que la tecnología sea instrumento de progreso, no método de sujeción.

Il existe sur le marché mondial de nombreuses sociétés qui ont accumulé une considérable somme d'expériences. On ne peut contester la portée des changements et des progrès scientifiques dus à leur apparition. Leur surface économique dépasse celle de nombreux pays et leur ingérence dans les affaires nationales préoccupe même les grands pays industrialisés.

Nous n'admettons pas pour autant que leur action s'exerce en marge de la souveraineté ou au détriment des besoins et des aspirations des peuples. Nous voulons tirer parti de leurs apports positifs, pour le bien commun de ces entreprises et de notre population. Nous ne nous intéressons pas à la promotion d'un progrès industrialisé apparent qui ne profiterait qu'à de grands consortiums entièrement étrangers à nos objectifs nationaux.

En tant que pays aux ressources de capital et aux connaissances technologiques insuffisantes, nous souhaitons que les entreprises étrangères collaborent à un processus de développement dont la vocation est avant tout sociale et favorisent notre intégration dynamique aux marchés mondiaux.

Nous luttons pour que notre progrès ne soit pas le simple reflet d'une influence métropolitaine. Les centres de décision doivent être maintenus dans l'ordre nationale; sinon, nous aboutirions à la négation de l'indépendance et nous nous écarterions des objectifs du développement. Peu de pays sont aussi bien placés que le Canada pour comprendre ce principe si simple qui, l'heure venue, s'avère d'une telle complexité pour beaucoup d'entre eux.

Le Mexique appuierait énergiquement toute initiative visant à l'élaboration d'un Code que devront obligatoirement respecter les sociétés transnationales, qui régirait leurs activités et servirait de principe directeur aux législations intérieures des États. Nous avons là une tâche nécessaire et constructive à laquelle nos deux pays pourraient collaborer de façon coordonnée.

Notre époque connaît la réapparition d'un vigoureux nationalisme économique, aux caractéristiques distinctes de celles des étapes antérieures. Il s'agissait, alors, de conquérir le droit d'appliquer réellement les facultés conférées par la souveraineté; de revendiquer la propriété de la terre et des ressources de base; de procéder à des réformes de structure indispensables qui devaient mettre fin à un passé féodal et ouvrir la voie à la société industrielle.

Les changements auxquels je me réfère ont été le fait de mouvements populaires, souvent violents, ou de prises de positions politiques intérieures qui ont provoqué de profondes scissions. Lors de leur mise en application, des pays comme le nôtre se sont vus rejeter de la communauté des nations et ont dû lutter dans l'isolement.

Le nationalisme d'aujourd'hui, contrairement à celui d'hier, est aussi un internationalisme. Il suppose une plus étroite collaboration entre les peuples qui ont les mêmes besoins et les mêmes aspirations. Il représente un effort pour faire coïncider les intérêts de pays divers et hétérogènes et pour les défendre solidairement à l'échelon mondial.

Nous savons, en outre, qu'une prise de position nationaliste exclusivement orientée vers l'extérieur manque de réalisme. Le véritable nationalisme—celui que professent le Mexique et le Canada—est un effort d'intégration et de coordination sociale qui peut être jugé d'après la

Existen numerosas corporaciones en el mercado mundial que han acumulado una cuantiosa experiencia. Es inobjetable la importancia de los cambios y avances científicos que su aparición ha llevado consigo. Sus dimensiones superan las de muchos países y su intromisión en asuntos internos preocupa incluso a las grandes naciones industrializadas.

No aceptamos que su actuación quede al margen de la soberanía o vaya en detrimento de las necesidades y aspiraciones de los pueblos. Queremos aprovechar sus aportaciones positivas, en beneficio de ellas mismas y de nuestra población. No nos interesa fomentar un progreso industrial aparente que sólo favorezca a grandes consorcios desvinculados de nuestras metas nacionales.

Como país con insuficientes recursos de capital y conocimientos tecnológicos, deseamos que las empresas extranjeras cooperen en un proceso de desarrollo con sentido social y que propicien nuestra incorporación dinámica a los mercados mundiales.

Pugnamos porque nuestro progreso no sea mero reflejo de una influencia metropolitana. Los centros de decisión deben permanecer en el ámbito nacional. Lo opuesto conduce a la negación de la independencia y a la desviación de los objetivos del desarrollo. Pocos países estarán tan capacitados como Canadá para entender este principio tan simple y que, al propio tiempo, resulta tan complicado para muchos.

México apoyaría, resueltamente, cualquier iniciativa para la elaboración de un Código de observancia obligatoria que regule la actuación de las empresas transnacionales y que sirva como pauta a las legislaciones internas de los Estados. He aquí una tarea necesaria y constructiva en la que nuestros dos países podrían colaborar de manera coordinada.

Renace en nuestra época un vigoroso nacionalismo económico con caracteres distintos al de etapas anteriores. Se trataba, entonces, de conquistar el uso efectivo de los derechos fundamentales que derivan de la soberanía; de reivindicar la propiedad de la tierra y de los recursos básicos; de efectuar reformas indispensables de estructura que cancelaran un pasado feudal y abrieran el camino a la sociedad industrial.

Los cambios a que me refiero surgieron de movimientos populares, a menudo violentos, o de definiciones políticas internas que causaron hondas divisiones. Al ejecutarlas, países como el nuestro, se vieron aislados de la comunidad de naciones y hubieron de luchar en la soledad.

El nacionalismo de hoy, a diferencia del de ayer, es también un internacionalismo. Supone un fortalecimiento de vínculos entre pueblos que tienen semejantes necesidades y aspiraciones. Representa un esfuerzo por hacer coincidentes los intereses de diversos y heterogéneos países y por defender los solidariamente a escala mundial.

Sabemos, además, que una afirmación nacionalista formulada exclusivamente hacia el exterior, carece de sustento real. El verdadero nacionalismo; el que México y Canadá practican, es un esfuerzo de integración y de coordinación social. Su medida es el grado de cohesión

cohésion intérieure d'une communauté, l'entente qui règne entre ses membres, leurs conditions de vie égalitaires et leur participation effective aux tâches communes.

Messieurs les membres du Parlement,

M. le Premier ministre,

La puissance militaire et économique des nations n'est pas le seul facteur qui influe sur le cours de l'histoire. L'autorité morale, l'intelligence créatrice, l'esprit révolutionnaire et le courage politique des nations petites et moyennes sont à l'origine de quelques-unes des grandes transformations de l'humanité.

Les structures traditionnelles cèdent sous l'impact d'idées nouvelles et de situations inédites. Le devoir de toutes les nations, et plus particulièrement des nations jeunes telles que le Canada et le Mexique, est d'observer le sens des changements et de militer pour la création d'une société propre à satisfaire les aspirations universelles à une paix qui serait l'expression de la justice sociale, de la concorde et de la coopération entre tous les peuples de la terre.

Tout en vous remerciant, au nom du Mexique, du généreux accueil qui m'a été réservé, je forme des vœux pour que dure l'amitié qui unit nos nations et pour que le Canada conserve toujours l'esprit altier qui lui a permis de conquérir son immense territoire et qui, aujourd'hui, lui permet d'avancer sur la voie de la démocratie, du progrès et du bien-être partagé.

[Français]

**L'hon. Lucien Lamoureux (président de la Chambre des communes):** J'invite madame le Président du Sénat à remercier le Président du Mexique.

[Traduction de l'anglais]

**L'hon. Muriel McQueen Fergusson (Président du Sénat):** Monsieur le Président, monsieur le Premier ministre, monsieur l'Orateur, Excellences, Messieurs les sénateurs et les députés, Mesdames et Messieurs, c'est un privilège pour moi de dire au nom de mes collègues au Parlement du Canada que nous apprécions vivement cette occasion d'entendre, au cours d'une réunion commune, vos propos réfléchis qui éveillent en nous de profondes résonances. Je puis vous assurer qu'ils seront très instructifs non seulement pour les gens qui les ont entendus ici aujourd'hui, mais pour les milliers de Canadiens qui auront l'occasion de les lire.

Excellence, vous savez sans doute que des réunions communes de nos deux Chambres sont assez rares. En effet, ce n'est qu'à l'occasion d'événements exceptionnels et importants que le Sénat et la Chambre des communes se réunissent comme aujourd'hui. Mais quelle meilleure occasion que la visite du distingué Président de notre voisin et ami nord-américain, le Mexique?

A une époque troublée comme la nôtre, un événement comme celui-ci souligne l'importance d'échanges amicaux entre les pays, surtout entre ceux qui sont aussi étroitement unis que les nôtres par les liens indestructibles de l'histoire et de la géographie.

Bien que nos pays soient géographiquement si près l'un de l'autre, il faut dire, malheureusement, que les Canadiens ne sont pas assez renseignés sur votre pays, et je suis à peu près sûre que le Canada est également inconnu de la plupart de vos compatriotes. L'expansion

interna de una comunidad, el entendimiento entre sus integrantes, las condiciones de igualdad en que viven y su incorporación efectiva en las tareas comunes.

Honorables Miembros del Parlamento,

Sr. Primer Ministro:

El poderío militar y económico de las naciones no son los únicos factores que influyen en el curso de la historia. La autoridad moral, la inteligencia creadora, la capacidad revolucionaria y la determinación política de pequeños y medianos países están en el origen de algunas de las grandes transformaciones de la humanidad.

Las estructuras tradicionales ceden bajo el impacto de nuevas ideas y de nuevas realidades. El deber de todas las naciones, pero especialmente de jóvenes naciones como Canadá y México, es advertir el sentido del cambio y propugnar la creación de una sociedad que satisfaga las aspiraciones universales de una paz que sea expresión de la justicia social y de la cooperación entre todos los pueblos de la tierra.

Al agradecer, en nombre de México la hospitalidad de que disfruto, hago votos por la amistad que une a nuestras naciones y porque Canadá mantenga siempre el altivo espíritu con que conquistó su enorme territorio y que le permite, ahora, avanzar por el camino de la democracia y del bienestar compartido.

[Traducción del francés]

**El Excmo. Sr. Lucien Lamoureux (Presidente de la Cámara de los Comunes):** Invito a la Señora Presidente del Senado a que dé las gracias al Presidente de México.

[Traducción del inglés]

**La Excma. Sra. Muriel McQueen Fergusson (Presidente del Senado):** Sr. Presidente, Sr. Primer Ministro, Sr. Presidente de la Cámara, Sus Excelencias, Senadores, Miembros de la Cámara de los Comunes, señoras y señores. Es para mí un honor hablar en nombre de mis colegas del Parlamento de Canadá y hacer saber cuán calurosamente apreciamos esta oportunidad de escuchar sus palabras consideradas y reflexivas en esta reunión conjunta. Puedo asegurarle que, no sólo quienes han podido escucharle hoy, sino muchos millares de canadienses, tendrán la oportunidad de leerlas y apreciarlas.

Su Excelencia sabe que las reuniones conjuntas de ambas Cámaras no son frecuentes. Tan sólo en ocasiones muy significativas y poco corrientes, como la de hoy, el Senado y la Cámara de los Comunes se reúnen juntas. En verdad, qué ocasión podría ser más adecuada para tal reunión que la visita del distinguido Presidente de nuestro vecino y amigo de América del Norte, México.

En un mundo inestable como el de hoy, este hecho subraya la importancia de intercambios amistosos entre los países, especialmente entre países tan estrechamente vinculados como lo están nuestros dos países por lazos históricos y geográficos inseparables. A pesar de la proximidad geográfica de nuestros países, es lamentable el hecho de que, por lo general, los canadienses no conocen bastante el país de ustedes, y tiempo que, para la mayoría de sus paisanos, Canadá es también poco conocido. Sin embargo, la expansión del turismo está haciendo mayores

du tourisme augmente les contacts cependant, car il paraît qu'en 1971—ce sont les chiffres les plus récents que j'aie pu me procurer—15,000 Mexicains ont visité le Canada et 101,000 Canadiens sont allés au Mexique.

Les Canadiens qui reviennent de chez vous nous disent qu'il y a d'excellentes raisons pour lesquelles nos compatriotes séjournent de plus en plus longtemps dans votre pays. L'accueil des Mexicains est chaleureux et amical, disent-ils, votre climat est salubre, le paysage est céleste, votre cuisine c'est du feu et votre eau-de-vie attise la flamme. Il suffit de l'entendre dire pour qu'une femme de mon âge se sente rajeunie.

Espérons que votre mémorable visite au Canada favorisera grandement les contacts à tous les niveaux entre le Mexique et le Canada, ainsi que le développement d'une compréhension et d'intérêts mutuels.

[Traduction de l'espagnol]

M. le Président, votre présence et celle de Son Excellence madame Echeverria a été un grand honneur pour nous.

[Traduction de l'anglais]

Nous sommes aussi fort honorés de la présence en cette enceinte des membres distingués de votre suite.

Permettez-moi de vous dire, monsieur le Président ainsi qu'à tous les membres de votre suite, que nous sommes heureux de vous compter parmi nous aujourd'hui.

Monsieur le Président, mes collègues du Sénat et de la Chambre des communes voudraient aussi vous exprimer leurs remerciements les plus sincères pour la remarquable allocution que vous venez de prononcer. Nous avons été profondément impressionnés de l'éloquence avec laquelle vous avez parlé de liens anciens et d'événements possibles dans l'avenir. Pour nous tous ici, il est évident que, s'ils parlent des langues différentes, nos deux pays et nos deux peuples ont pourtant bien des choses en commun.

[Français]

Votre visite et vos paroles resserrent les liens qui existent entre nos deux pays.

[Traduction de l'anglais]

Les applaudissements enthousiastes avec lesquels mes collègues ont reçu votre message d'amitié et de bonne entente vous auront persuadé du respect et de l'affection que nous portons à vous-même et à votre beau pays. Nous vous exprimons nos souhaits les plus chaleureux de succès au cours de votre visite au Canada et pour le reste du long voyage que vous avez entrepris. À votre retour dans votre pays, monsieur le Président, nous vous prions de transmettre aux membres de votre Congrès les vœux les plus sincères de mes collègues des deux Chambres du Parlement canadien.

**M. l'Orateur:** Messieurs les députés et les sénateurs, l'assemblée est levée.

estos contactos y las cifras de 1971, año del que pude encontrar estadísticas, muestran que 15.000 mexicanos visitaron Canadá y que 101,000 canadienses visitaron México.

Los canadienses que vuelven de su país nos dicen que existen numerosas y excelentes razones por las que nuestros compatriotas visitan cada vez más su país. Dicen que su pueblo es afectuoso y amistoso, el clima saludable, los paisajes celestiales, la comida de fuego y el aguardiente llama viva. Tan sólo oír esto me hace sentir joven de nuevo.

Esperemos que la memorable ocasión de su visita a Canadá será un paso importante en el fomento de relaciones a todos los niveles entre México y Canadá, así como un mejor entendimiento de nuestros intereses mutuos.

[Español]

Senor Presidente, la presencia de Su Excelencia y de la Senora de Echeverria nos hizo un gran honor.

[Traducción del inglés]

En este acontecimiento tan importante nos honra, asimismo, la presencia en esta cámara de los distinguidos miembros de su comitiva oficial. Sr. Presidente, permítame decir a Ud. y a todos los miembros de su comitiva que nos es un gran placer tenerles con nosotros en el día de hoy.

Sr. Presidente, mis colegas en el Senado y en la Cámara de los Comunes quisieran igualmente expresarle a Ud. nuestras gracias más sinceras por el discurso tan sobresaliente que nos acaba de pronunciar. Nos ha impresionado sumamente con la elocuencia con que ha hablado de los vínculos de muchos años y de cosas que pudieran ocurrir en el futuro. Nos es muy claro a todos nosotros que aun con la diferencia de idiomas, nuestros dos países y pueblos tienen muchas cosas en común.

[Traducción del francés]

Su visita y sus palabras sirven para hacer más estrechos los vínculos que existen entre nuestros dos países.

[Traducción del inglés]

El aplauso tan caluroso con el que mis colegas han recibido su mensaje de amistad y buena voluntad, debe seguramente convencerle del aprecio y afecto que sentimos por Ud. y su gran país. Le hacemos llegar nuestros más sinceros votos por el éxito continuo de su visita a Canadá y el resto de su largo viaje. A su regreso a su país, Sr. Presidente, le rogamos extienda a los miembros del Congreso los saludos más sinceros de mis colegas de ambas Cámaras del Parlamento Canadiense.

**Sr. Presidente:** Miembros de la Cámara y Senadores, se levanta la sesión.

# Ordre des travaux

Le mercredi 4 avril 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le mercredi 4 avril 1973

## N° 1.

3 avril—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Denis, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Fournier (*de Lanaudière*), tendant à la deuxième lecture du Bill C-147, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse».—(*L'honorable sénateur Asselin, C.P.*).

## N° 2.

27 mars—Deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux».—(*L'honorable sénateur Langlois*).

## N° 3.

20 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)».—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 4.

28 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 5.

6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—(*L'honorable sénateur Haig*).

## N° 6.

14 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., attirant l'at-

tention du Sénat sur la Soixantième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à Rome, en Italie, du 21 au 29 septembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.—(*L'honorable sénateur Flynn, C.P.*).

## N° 7.

13 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 8.

14 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.—(*L'honorable sénateur Cameron*).

## N° 9.

8 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.—(*L'honorable sénateur Grosart*).

# Interpellations

Le mercredi 4 avril 1973

## N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

11 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de déraillements entraînant une dépense de \$50,000 ou plus, se sont produits sur le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972?

2. A quel endroit ont eu lieu ces déraillements et quelle en était la cause dans chaque cas; et quelle a été la perte financière subie par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada dans chacun des cas?

## N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés

de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

## N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*)

20 mars—Qu'il adressera la demande de renseignement suivante du Gouvernement:

1. Combien les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils versé aux compagnies d'assurance pour assurer les marchandises en transit par route ou par chemin de fer au cours des années 1970, 1971 et 1972, en cas de pertes ou d'avaries?

2. De quelle façon s'est on débarrassé des marchandises avariées, où les a-t-on amenées et qui s'en est chargé?

## N° 4.

Par l'honorable sénateur Forsey:

27 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Le duc d'Édimbourg agira-t-il en sa qualité de consort de la Reine du Canada au cours de sa visite au Portugal, du 5 au 8 juin 1973?

2. Le Gouvernement du Canada a-t-il été consulté au sujet de cette visite?

3. Dans l'affirmative, quelle a été la réponse du Gouvernement du Canada?

4. Dans cette optique, du fait que cette visite est généralement interprétée comme une confirmation de l'approbation royale des politiques colonisatrices du Portugal en Afrique, quelles mesures le Gouvernement du Canada entend-il prendre pour éviter de donner l'impression qu'il sanctionne cette visite?

## CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
LE MERCREDI 4 AVRIL 1973		
356-S	Santé, bien-être et sciences ( <i>Bill C-148, «Loi modifiant la Loi sur les allocations aux anciens combattants»</i> : Ministère des anciens combattants: M. J. S. Hodgson, Sous-ministre; M. E. J. Rider, Directeur général des Services de bien-être; M. D. M. Thompson, Président, Commission des allocations aux anciens combattants).....	9 h. a.m.
LE JEUDI 5 AVRIL 1973		
356-S	Affaires juridiques et constitutionnelles ( <i>À huis clos</i> ) ( <i>Étude de la libération conditionnelle</i> )	10 h. a.m.



22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 33

Le mercredi 4 avril 1973

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MAURICE BOURGET, C.P., Président intérimaire.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,	Connolly	Fournier	Lang,	Molgat,
Asselin,	(Ottawa-Ouest),	(Restigouche-	Langlois,	Neiman,
Basha,	Cook,	Gloucester),	Lapointe,	Norrie,
Beaubien,	Côté,	Giguère,	Lefrançois,	O'Leary,
Bélisle,	Croll,	Goldenberg,	Macdonald,	Petten,
Benidickson,	Davey,	Greene,	Macnaughton,	Phillips,
Bonnell,	Denis,	Grosart,	Martin,	Prowse,
Boucher,	Desruisseaux,	Haig,	McElman,	Rowe,
Bourget,	Eudes,	Hayden,	McGrand,	Smith,
Buckwold,	Flynn,	Hays,	McIlraith,	Sparrow,
Cameron,	Forsey,	Hicks,	McLean,	Thompson,
Carter,	Fournier	Lafond,	McNamara,	Welch,
Choquette,	(de Lanaudière),	Laing,	Michaud,	Williams,
		Laird,		Zuzyk.

Le Greffier au bureau informe le Sénat que l'honorable Président est absent pour raison majeure.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette,

Que, durant l'absence de l'honorable Président, l'honorable sénateur Bourget, C.P., préside le Sénat.

La motion d'agrément à ce propos étant mise aux voix, le Greffier déclare qu'elle est adoptée.

En conséquence, l'honorable sénateur Bourget, C.P., prend le fauteuil.

#### PRIÈRE.

L'honorable sénateur Carter, président adjoint du Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences, auquel a été déféré le Bill C-148, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les allocations aux anciens combattants», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

L'honorable sénateur Carter, propose, appuyé par l'honorable sénateur Thompson, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Denis, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Fournier (*de Lanaudière*), tendant à la deuxième lecture du Bill C-147, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse».

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Denis, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Fournier (*de Lanaudière*), que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.

Après débat,

L'honorable sénateur Prowse propose, appuyé par l'honorable sénateur McElman, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Soixantième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à Rome, en Italie, du 21 au 29 septembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de

cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.



# Ordre des travaux

Le jeudi 5 avril 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le jeudi 5 avril 1973

- N° 1.**  
4 avril—Troisième lecture du Bill C-148, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse».—(*L'honorable sénateur Carter*).
- N° 2.**  
27 mars—Deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux».—(*L'honorable sénateur Langlois*).
- N° 3.**  
20 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)».—(*L'honorable sénateur Molgat*).
- N° 4.**  
6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—(*L'honorable sénateur Prowse*).
- N° 5.**  
28 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.—(*L'honorable sénateur Molgat*).
- N° 6.**  
14 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Soixantième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à Rome, en Italie, du 21 au 29 septembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.—(*L'honorable sénateur Flynn, C.P.*).
- N° 7.**  
13 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.—(*L'honorable sénateur Molgat*).
- N° 8.**  
14 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.—(*L'honorable sénateur Cameron*).
- N° 9.**  
8 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:  
Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.—(*L'honorable sénateur Grosart*).

# Interpellations

Le jeudi 5 avril 1973

## N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

11 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de déraillements entraînant une dépense de \$50,000 ou plus, se sont produits sur le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972?

2. A quel endroit ont eu lieu ces déraillements et quelle en était la cause dans chaque cas; et quelle a été la perte financière subie par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada dans chacun des cas?

## N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés

de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

## N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*)

20 mars—Qu'il adressera la demande de renseignement suivante du Gouvernement:

1. Combien les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils versé aux compagnies d'assurance pour assurer les marchandises en transit par route ou par chemin de fer au cours des années 1970, 1971 et 1972, en cas de pertes ou d'avaries?

2. De quelle façon s'est on débarrassé des marchandises avariées, où les a-t-on amenées et qui s'en est chargé?

## N° 4.

Par l'honorable sénateur Forsey:

27 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Le duc d'Édimbourg agira-t-il en sa qualité de consort de la Reine du Canada au cours de sa visite au Portugal, du 5 au 8 juin 1973?

2. Le Gouvernement du Canada a-t-il été consulté au sujet de cette visite?

3. Dans l'affirmative, quelle a été la réponse du Gouvernement du Canada?

4. Dans cette optique, du fait que cette visite est généralement interprétée comme une confirmation de l'approbation royale des politiques colonisatrices du Portugal en Afrique, quelles mesures le Gouvernement du Canada entend-il prendre pour éviter de donner l'impression qu'il sanctionne cette visite?

## CONVOCAATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
LE JEUDI 5 AVRIL 1973		
256-S	Santé, bien-être et sciences ( <i>Bill C-147, «Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse»</i> : <i>Santé, bien-être social Canada: M. B. W. Mellor, Sous-ministre adjoint (sécurité du revenu);</i> <i>Mlle N. O'Brien, Directeur, Étude des lois et objectifs (sécurité du revenu)</i> ).....	10 h.
356-S	Affaires juridiques et constitutionnelles ( <i>À huis clos</i> ) ( <i>Étude de la libération conditionnelle</i> )....	10 h.



22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 34

Le jeudi 5 avril 1973

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable JOHN M. MACDONALD, Président intérimaire.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,  
Asselin,  
Basha,  
Bélisle,  
Bonnell,  
Boucher,  
Buckwold,  
Cameron,  
Carter,  
Choquette,  
Connolly  
(Ottawa-Ouest),

Cook,  
Côté,  
Croll,  
Davey,  
Denis,  
Desruisseaux,  
Eudes,  
Flynn,  
Forsey,  
Fournier  
(de Lanaudière),

Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Giguère,  
Goldenberg,  
Greene,  
Haig,  
Hicks,  
Lafond,  
Laird,  
Lang,

Langlois,  
Lapointe,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Martin,  
McElman,  
McGrand,  
McIlraith,  
McLean,  
McNamara,  
Michaud,

Molgat,  
Neiman,  
Norrie,  
Petten,  
Phillips,  
Prowse,  
Rowe,  
Smith,  
Thompson,  
Welch,  
Williams,  
Yuzyk.

Le Greffier au bureau informe le Sénat que l'honorable Président est absent pour raison majeure.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Flynn, C.P.,

Que, durant l'absence de l'honorable Président, l'honorable sénateur Macdonald, préside le Sénat.

La motion d'agrément à ce propos étant mise aux voix, le Greffier déclare qu'elle est adoptée.

En conséquence, l'honorable sénateur Macdonald prend le fauteuil.

#### PRIÈRE.

L'honorable sénateur Carter, président adjoint du Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences, auquel a été déféré le Bill C-147, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Denis, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Fournier (*de Lanaudière*), que le bill soit lu pour la troisième fois maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'au mardi 10 avril 1973, à huit heures du soir.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Carter propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le bill C-148, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les allocations aux anciens combattants», soit lu pour la troisième fois.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable Président intérimaire informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Chef du Cabinet du Gouverneur général.

La communication est alors lue par l'honorable Président comme suit:

#### RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL OTTAWA

Le 5 AVRIL 1973

Madame,

J'ai l'honneur de vous aviser que le très honorable Gerald Fauteux, C.P., le Juge en chef du Canada, en sa qualité de suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 5 avril, à 5h.45 de l'après-midi, afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veuillez agréer, Madame le Président, l'assurance de ma haute considération.

ESMOND BUTLER,  
*le Chef du Cabinet du  
Gouverneur général.*

L'honorable  
Le Président du Sénat,  
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.

Après débat,

L'honorable sénateur Forsey propose, appuyé par l'ho-

norable sénateur Argue, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Soixantième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à Rome, en Italie, du 21 au 29 septembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-

le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président intérimaire ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se rassembler de nouveau au son du timbre vers cinq heures quarante de l'après-midi, elle est—

Résolue par l'affirmative.

2 h. 55

Le Sénat reprend sa séance.

5 h. 45

L'honorable Président intérimaire ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour attendre l'arrivée du très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, le très honorable Joseph-Honoré-Gérald Fauteux, C.P., Juge en Chef de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, arrive et occupe le fauteuil au pied du Trône—

L'honorable Président intérimaire ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

«C'est le désir du très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

Les Communes étant arrivées,

Le Greffier adjoint lit les titres des bills à sanctionner, comme suit:

Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse.

Loi modifiant la Loi sur les allocations aux anciens combattants.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

«Au nom de Sa Majesté, le très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.»

Les Communes se retirent.

Après quoi, il plaît au très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Denis, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le mardi 10 avril 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le mardi 10 avril 1973

**N° 1.**

27 mars—Deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux».—(L'honorable sénateur Langlois).

**N° 2.**

20 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)».—(L'honorable sénateur Molgat).

**N° 3.**

6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—(L'honorable sénateur Forsey).

**N° 4.**

28 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.—(L'honorable sénateur Molgat).

**N° 5.**

14 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Soixantième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à Rome, en Italie, du 21 au 29 septembre 1972, et, en particulier, sur les

discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.—(L'honorable sénateur Flynn, C.P.).

**N° 6.**

13 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.—(L'honorable sénateur Molgat).

**N° 7.**

14 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.—(L'honorable sénateur Cameron).

**N° 8.**

8 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.—(L'honorable sénateur Grosart).

# Interpellations

Le mardi 10 avril 1973

## N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

11 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de déraillements entraînant une dépense de \$50,000 ou plus, se sont produits sur le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972?

2. A quel endroit ont eu lieu ces déraillements et quelle en était la cause dans chaque cas; et quelle a été la perte financière subie par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada dans chacun des cas?

## N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés

de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

## N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*)

20 mars—Qu'il adressera la demande de renseignement suivante au Gouvernement:

1. Combien les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils versé aux compagnies d'assurance pour assurer les marchandises en transit par route ou par chemin de fer au cours des années 1970, 1971 et 1972, en cas de pertes ou d'avaries?

2. De quelle façon s'est on débarrassé des marchandises avariées, où les a-t-on amenées et qui s'en est chargé?

## N° 4.

Par l'honorable sénateur Forsey:

27 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Le duc d'Édimbourg agira-t-il en sa qualité de consort de la Reine du Canada au cours de sa visite au Portugal, du 5 au 8 juin 1973?

2. Le Gouvernement du Canada a-t-il été consulté au sujet de cette visite?

3. Dans l'affirmative, quelle a été la réponse du Gouvernement du Canada?

4. Dans cette optique, du fait que cette visite est généralement interprétée comme une confirmation de l'approbation royale des politiques colonisatrices du Portugal en Afrique, quelles mesures le Gouvernement du Canada entend-il prendre pour éviter de donner l'impression qu'il sanctionne cette visite?

## CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
LE MARDI 10 AVRIL 1973		
356-S	Affaires juridiques et constitutionnelles (11 h. — <i>Un groupe de libérés conditionnels sous surveillance de la Société John Howard de Toronto</i> ; 2 h. 30— <i>Service de Police de la Communauté urbaine de Montréal</i> ).....	11 h. et 2 h. 30
LE MERCREDI 11 AVRIL 1973		
356-S	Affaires juridiques et constitutionnelles ( <i>Fédération des Indiens de la Saskatchewan</i> ).....	10 h.
LE JEUDI 12 AVRIL 1973		
356-S	Affaires juridiques et constitutionnelles ( <i>À huis clos</i> ).....	10 h.
256-S	Affaires étrangères ( <i>À huis clos</i> ) ( <i>Ambassadeur Arthur Menzies</i> ).....	10 h. 30



22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 35

Le mardi 10 avril 1973

*Huit heures du soir.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,	Connolly	Fournier	Lafond,	McNamara,
Basha,	(Ottawa-Ouest),	(De Lanaudière),	Laing,	Michaud,
Beaubien,	Cook,	Fournier	Laird,	Molgat,
Bélisle,	Côté,	(Madawaska-	Lamontagne,	Molson,
Benidickson,	Croll,	Restigouche),	Langlois,	Neiman,
Blois,	Davey,	Goldenberg,	Lapointe,	Norrie,
Bonnell,	Denis,	Graham,	Lefrançois,	Paterson,
Boucher,	Desruisseaux,	Grosart,	Macdonald,	Petten,
Bourget,	Eudes,	Haig,	Manning,	Smith,
Buckwold,	Fergusson,	Hayden,	Martin,	Sparrow,
Cameron,	Flynn,	Heath,	McElman,	Stanbury,
Carter,	Forsey,	Hicks,	McGrand,	Thompson,
Choquette,		Inman,	McIlraith,	Welch.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Langlois dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de l'Office national de l'énergie pour l'année terminée le 31 décembre 1972, conformément à l'article 91 de la *Loi de l'Office national de l'énergie*, chapitre N-6, S.R.C., 1970.

Copies d'un état financier concernant l'exploitation et l'entretien de la ligne du Chemin de fer du Grand Lac des Esclaves pour l'année terminée le 31 décembre 1972, ainsi qu'un état des immobilisations nettes au 31 décembre 1972, conformément à l'article 9, chapitre 56, Statuts du Canada, 1960-1961.

Copies des Ordonnances édictées par le Conseil du Territoire du Yukon lors de sa première session de 1973, conformément à l'article 20(1) de la *Loi sur le Yukon*, chapitre Y-2, S.R.C., 1970, et copie du décret C.P. 1973-859, en date du 3 avril 1973, approuvant lesdites Ordonnances. (Texte anglais).

Budget d'établissement de la Commission de la Capitale nationale pour l'année financière close le 31 mars 1973, conformément à l'article 70(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., approuvé par le décret C.P. 1973-870, en date du 5 avril 1973.

Rapport ayant trait à l'application de la *Loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers* pour l'année financière close le 31 mars 1973, conformément à l'article 41(2) de ladite loi, chapitre F-5, S.R.C., 1970.

Rapport des travaux effectués en vertu de la *Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux* pour l'année terminée le 31 décembre 1972, conformément à l'article 10 de ladite loi, chapitre I-22, S.R.C., 1970.

Texte d'une déclaration faite à la Chambre des communes, le 6 avril 1973, par le ministre des Communications concernant la décision rendue par le Comité des télécommunications de la Commission canadienne des transports sur la demande de hausse des tarifs soumise par la Société Bell Canada.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Laing, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., que le Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Norie propose, appuyée par l'honorable sénateur Hicks, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième

lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.

Après débat,

L'honorable sénateur Heath propose, appuyée par l'honorable sénateur Lapointe, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à plus tard ce jour.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Soixantième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à Rome, en Italie, du 21 au 29 septembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Desruisseaux reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.

Après débat,

L'honorable sénateur Manning, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Graham, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux

Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Au nouvel appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.



# Ordre des travaux

Le mercredi 11 avril 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

Ordre du jour

La séance aura lieu le mercredi 11 avril 1973

N° 1

1. Présentation des pétitions.

2. Lecture des pétitions.

3. Rapports des comités.

4. Avis d'interpellations.

5. Avis de motions.

6. Période de questions.

7. Ordre du jour.

8. Interpellations.

9. Motions.

N° 2

1. Présentation des pétitions.

2. Lecture des pétitions.

3. Rapports des comités.

4. Avis d'interpellations.

5. Avis de motions.

6. Période de questions.

7. Ordre du jour.

8. Interpellations.

9. Motions.

N° 3

1. Présentation des pétitions.

2. Lecture des pétitions.

3. Rapports des comités.

4. Avis d'interpellations.

5. Avis de motions.

6. Période de questions.

7. Ordre du jour.

8. Interpellations.

9. Motions.

N° 4

1. Présentation des pétitions.

2. Lecture des pétitions.

3. Rapports des comités.

4. Avis d'interpellations.

5. Avis de motions.

6. Période de questions.

7. Ordre du jour.

8. Interpellations.

9. Motions.

# Ordre du jour

Le mercredi 11 avril 1973

## N° 1.

10 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Laing, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux».—(*L'honorable sénateur Norrie*).

## N° 2.

20 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)».—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 3.

6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—(*L'honorable sénateur Heath*).

## N° 4.

13 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.—(*L'honorable sénateur Manning, C.P.*).

## N° 5.

28 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 6.

14 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Soixantième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à Rome, en Italie, du 21 au 29 septembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.—(*L'honorable sénateur Flynn, C.P.*).

## N° 7.

14 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.—(*L'honorable sénateur Cameron*).

## N° 8.

8 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.—(*L'honorable sénateur Grosart*).

# Interpellations

Le mercredi 11 avril 1973

## N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

11 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de déraillements entraînant une dépense de \$50,000 ou plus, se sont produits sur le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972?

2. A quel endroit ont eu lieu ces déraillements et quelle en était la cause dans chaque cas; et quelle a été la perte financière subie par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada dans chacun des cas?

## N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

## N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

20 mars—Qu'il adressera la demande de renseignement suivante du Gouvernement:

1. Combien les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils versé aux compagnies d'assurance pour assurer les marchandises en transit par route ou par chemin de fer au cours des années 1970, 1971 et 1972, en cas de pertes ou d'avaries?

2. De quelle façon s'est on débarrassé des marchandises avariées, où les a-t-on amenées et qui s'en est chargé?

## N° 4.

Par l'honorable sénateur Forsey:

27 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Le duc d'Édimbourg agira-t-il en sa qualité de consort de la Reine du Canada au cours de sa visite au Portugal, du 5 au 8 juin 1973?

2. Le Gouvernement du Canada a-t-il été consulté au sujet de cette visite?

3. Dans l'affirmative, quelle a été la réponse du Gouvernement du Canada?

4. Dans cette optique, du fait que cette visite est généralement interprétée comme une confirmation de l'approbation royale des politiques colonisatrices du Portugal en Afrique, quelles mesures le Gouvernement du Canada entend-il prendre pour éviter de donner l'impression qu'il sanctionne cette visite?

Pour le jeudi 12 avril 1973.

Par l'honorable sénateur Aird:

10 avril—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, D.C., et à White Sulphur Springs, Virginie-Occidentale, du 4 au 8 avril 1973.

## CONVOCAATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
LE MERCREDI 11 AVRIL 1973		
356-S	Affaires juridiques et constitutionnelles ( <i>Fédération des Indiens de la Saskatchewan</i> ).....	10 h.
208 É.O.	Comité mixte permanent des Règlements et autres textes réglementaires ( <i>Examen des textes réglementaires: Du ministère de la Justice: M. James W. Ryan, sous-ministre adjoint (Législation) et M. Hilton McIntosh, directeur, Bureau du Conseil privé</i> ).....	4 h.
LE JEUDI 12 AVRIL 1973		
256-S	Le comité de la Régie intérieure des budgets et de l'administration.....	9 h. 30
356-S	Affaires juridiques et constitutionnelles ( <i>À huis clos</i> ).....	10 h.
256-S	Affaires étrangères ( <i>À huis clos</i> ) ( <i>Ambassadeur Arthur Menzies</i> ).....	11 h.



22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 36

Le mercredi 11 avril 1973

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,  
Argue,  
Asselin,  
Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Blois,  
Bonnell,  
Boucher,  
Buckwold,  
Cameron,  
Carter,  
Choquette,

Connolly  
(*Ottawa-Ouest*),  
Côté,  
Croll,  
Denis,  
Desruisseaux,  
Eudes,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,  
Fournier  
(*de Lanaudière*),  
Fournier  
(*Madawaska-  
Restigouche*),

Goldenberg,  
Graham,  
Greene,  
Grosart,  
Haig,  
Hayden,  
Heath,  
Hicks,  
Inman,  
Lafond,  
Laing,  
Laird,  
Lamontagne,

Lang,  
Langlois,  
Lapointe,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Manning,  
Martin,  
McElman,  
McGrand,  
McIlraith,  
McNamara,  
Molgat,  
Molson,

Neiman,  
Nichol,  
Norrie,  
O'Leary,  
Paterson,  
Petten,  
Phillips,  
Smith,  
Sparrow,  
Stanbury,  
Thompson,  
Welch,  
Williams,  
Yuzyk.

## PRIÈRE.

Hommage est rendu à l'honorable sénateur John Nichol dont la démission du Sénat prendra effet le 19 avril 1973.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Laing, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux».

Après débat,

L'honorable sénateur Welch propose, appuyé par l'honorable sénateur Neiman, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.

Après débat,

L'honorable sénateur Langlois pour l'honorable sénateur McIlraith propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.

Après débat,

L'honorable sénateur Hicks propose, appuyé par l'honorable sénateur Norrie, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Soixantième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à Rome, en Italie, du 21 au 29 septembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le jeudi 12 avril 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le jeudi 12 avril 1973

## N° 1.

10 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Laing, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux».—(*L'honorable sénateur Welch*).

## N° 2.

20 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)».—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 3.

6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—(*L'honorable sénateur McIlraith*).

## N° 4.

13 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.—(*L'honorable sénateur Hicks*).

## N° 5.

28 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 6.

14 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Soixantième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à Rome, en Italie, du 21 au 29 septembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.—(*L'honorable sénateur Flynn, C.P.*).

## N° 7.

14 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.—(*L'honorable sénateur Cameron*).

## N° 8.

8 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.—(*L'honorable sénateur Grosart*).

# Interpellations

Le jeudi 12 avril 1973

## N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

11 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de déraillements entraînant une dépense de \$50,000 ou plus, se sont produits sur le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972?

2. A quel endroit ont eu lieu ces déraillements et quelle en était la cause dans chaque cas; et quelle a été la perte financière subie par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada dans chacun des cas?

## N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

## N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*)

20 mars—Qu'il adressera la demande de renseignement suivante du Gouvernement:

1. Combien les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils versé aux compagnies d'assurance pour assurer les marchandises en transit par route ou par chemin de fer au cours des années 1970, 1971 et 1972, en cas de pertes ou d'avaries?

2. De quelle façon s'est on débarrassé des marchandises avariées, où les a-t-on amenées et qui s'en est chargé?

## N° 4.

Par l'honorable sénateur Forsey:

27 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Le duc d'Édimbourg agira-t-il en sa qualité de consort de la Reine du Canada au cours de sa visite au Portugal, du 5 au 8 juin 1973?

2. Le Gouvernement du Canada a-t-il été consulté au sujet de cette visite?

3. Dans l'affirmative, quelle a été la réponse du Gouvernement du Canada?

4. Dans cette optique, du fait que cette visite est généralement interprétée comme une confirmation de l'approbation royale des politiques colonisatrices du Portugal en Afrique, quelles mesures le Gouvernement du Canada entend-il prendre pour éviter de donner l'impression qu'il sanctionne cette visite?

## N° 5.

Par l'honorable sénateur Aird:

10 avril—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, D.C., et à White Sulphur Springs, Virginie-Occidentale, du 4 au 8 avril 1973.

## CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
LE JEUDI 12 AVRIL 1973		
256-S	Le comité de la Régie intérieure des budgets et de l'administration ( <i>À huis clos</i> ).....	9 h. 30
356-S	Affaires juridiques et constitutionnelles ( <i>À huis clos</i> ).....	10 h.
256-S	Affaires étrangères ( <i>À huis clos</i> ) ( <i>M. Arthur Menzies, Représentant permanent et Ambassadeur auprès du Conseil de l'Atlantique Nord</i> ).....	11 h.







22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 37

Le jeudi 12 avril 1973

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,  
Argue,  
Asselin,  
Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Benidickson,  
Blois,  
Boucher,  
Buckwold,  
Carter,  
Choquette,  
Connolly  
(Ottawa-Ouest),

Côté,  
Croll,  
Denis,  
Desruisseaux,  
Eudes,  
Everett,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,  
Fournier  
(de Lanaudière),

Fournier  
(Madawaska-  
Restigouche),  
Goldenberg,  
Graham,  
Greene,  
Grosart,  
Haig,  
Hicks,  
Inman,  
Lafond,  
Laing,  
Laird,

Lamontagne,  
Lang,  
Langlois,  
Lapointe,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Manning,  
Martin,  
McElman,  
McGrand,  
McIlraith,  
McNamara,  
Michaud,  
Molgat,

Molson,  
Neiman,  
Nichol,  
Norrie,  
O'Leary,  
Petten,  
Phillips,  
Smith,  
Sparrow,  
Stanbury,  
Thompson,  
Welch,  
Williams,  
Yuzyk.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Langlois dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies d'un mémoire d'entente entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Mexique, en date du 2 avril 1973, concernant un programme d'échanges de jeunes spécialistes et techniciens.

Copies d'une note diplomatique, en date du 2 avril 1973, concernant une entente consulaire entre le Canada et le Mexique.

L'honorable sénateur Everett dépose sur le bureau ce qui suit:

Copie d'une opinion donnée par le Sous-ministre adjoint du ministère de la Justice au sujet de questions soulevées par les membres du Comité sénatorial permanent des finances nationales concernant la *Loi n° 1 de 1973 portant affectation de crédits*, Bill C-141.

Ordonné: Que l'opinion donnée par le Sous-ministre adjoint du ministère de la Justice au sujet de questions soulevées par les membres du Comité sénatorial permanent des finances nationales concernant la *Loi n° 1 de 1973 portant affectation de crédits*, Bill C-141, soit imprimée en appendice aux Débats du Sénat de ce jour.

L'honorable sénateur Smith, du Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration, dépose le rapport suivant:

Le JEUDI 12 avril 1973

Le Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration a examiné et approuvé le budget présenté par le président du Comité sénatorial permanent de l'agriculture pour les dépenses proposées dudit Comité de l'agriculture, autorisées par le Sénat le 28 mars 1973, relatif à son examen, de temps à autre, de tous les aspects de l'industrie de l'agriculture au Canada. Ledit budget se lit comme suit:

Services professionnels et spéciaux (Traitements)	\$ 27,000
Transport et communications	10,000
Information—Impressions	42,000
Toutes autres dépenses	1,500
	<hr/>
	\$ 80,500

Le tout respectueusement soumis,

Le président,  
DONALD SMITH.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'au lundi 16 avril 1973, à huit heures du soir.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

A la lecture de l'Ordre du jour,  
Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Carter reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Laing, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux».

Après débat,  
L'honorable sénateur Flynn, C.P., pour l'honorable sénateur Welch propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du Sénat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.

Après débat,

L'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Benidickson, C.P., que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Soixantième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à Rome, en Italie, du 21 au 29 septembre 1972, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

Débat terminé.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Aird attire l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, D.C., et à White Sulphur Springs, Virginie-Occidentale, du 4 au 8 avril 1973.

Après débat,

L'honorable sénateur Grosart propose, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Aird dépose le rapport de la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, en date du lundi, 9 avril 1973.

Ordonné: Que le rapport de la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis soit imprimé en appendice aux Débats du Sénat de ce jour.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Benidickson, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le lundi 16 avril 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le lundi 16 avril 1973

## N° 1.

10 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Laing, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux».—(*L'honorable sénateur Welch*).

## N° 2.

20 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)».—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 3.

13 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.—(*L'honorable sénateur Lang*.)

## N° 4.

12 avril—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, D.C., et à White Sulphur, Virginie-Occidentale, du 4 au 8 avril 1973.—(*L'honorable sénateur Grosart*).

## N° 5.

6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif

marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—(*L'honorable sénateur McIlraith*).

## N° 6.

28 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 7.

14 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.—(*L'honorable sénateur Cameron*).

## N° 8.

8 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.—(*L'honorable sénateur Grosart*).

# Interpellations

Le lundi 16 avril 1973

## N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

11 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de déraillements entraînant une dépense de \$50,000 ou plus, se sont produits sur le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972?

2. A quel endroit ont eu lieu ces déraillements et quelle en était la cause dans chaque cas; et quelle a été la perte financière subie par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada dans chacun des cas?

## N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

## N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

20 mars—Qu'il adressera la demande de renseignement suivante du Gouvernement:

1. Combien les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils versé aux compagnies d'assurance pour assurer les

marchandises en transit par route ou par chemin de fer au cours des années 1970, 1971 et 1972, en cas de pertes ou d'avaries?

2. De quelle façon s'est on débarrassé des marchandises avariées, où les a-t-on amenées et qui s'en est chargé?

## N° 4.

Par l'honorable sénateur Forsey:

27 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Le duc d'Édimbourg agira-t-il en sa qualité de consort de la Reine du Canada au cours de sa visite au Portugal, du 5 au 8 juin 1973?

2. Le Gouvernement du Canada a-t-il été consulté au sujet de cette visite?

3. Dans l'affirmative, quelle a été la réponse du Gouvernement du Canada?

4. Dans cette optique, du fait que cette visite est généralement interprétée comme une confirmation de l'approbation royale des politiques colonisatrices du Portugal en Afrique, quelles mesures le Gouvernement du Canada entend-il prendre pour éviter de donner l'impression qu'il sanctionne cette visite?

Pour le mardi 17 avril 1973

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 avril—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de personnes sont inscrites sur la liste de paye de la Société Radio-Canada dans chacune des catégories suivantes?

Producteur délégué	Directeur technique
Réalisateur	Chef de studio
Assistant réalisateur	Opérateur de magnéto- scope
Metteur en scène	Machiniste
Assistant metteur en scène	Opérateur de télécinéma
Cameraman	Éclairagiste
Scénariste	Perchiste
Décorateur	Opérateur de télésouffleur
Rédacteur	Ingénieur
Graphiste	Annonceur.
Technicien du son	

2. Quelle est l'échelle de salaire dans chacune des catégories précitées?

# Motions

Le lundi 16 avril 1973

Par l'honorable sénateur Martin, C.P.:

12 avril—Que cette Chambre,

- (i) sachant que, comme le stipule la Loi sur les langues officielles, les langues française et anglaise ont un statut, des droits et des privilèges égaux quant à leur emploi dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada;

sachant qu'il incombe aux ministères et organismes du gouvernement du Canada de veiller à ce que, conformément à ladite Loi, le public puisse communiquer avec eux et obtenir leurs services dans les deux langues officielles; tout en

reconnaissant que les fonctionnaires devraient pouvoir, en règle générale, et sujet aux dispositions de la Loi sur les langues officielles relatives aux services à donner au public, accomplir leurs fonctions au sein du gouvernement du Canada dans la langue officielle de leur choix;

reconnaisse et approuve par les présentes les principes suivants en vue d'atteindre les objectifs susmentionnés:

- (1) les postes qui sont considérés, dans les circonstances actuelles, comme exigeant la connaissance et l'usage du français et de l'anglais seront d'abord identifiés et ensuite désignés comme bilingues au cours de la période se terminant le 31 décembre 1978;
  - (2) les postes où l'anglais est une exigence essentielle du travail seront également identifiés, de même que les postes où le français est essentiel et ceux où le français ou l'anglais peuvent être utilisés au choix;
  - (3) une connaissance du français et de l'anglais est un des éléments constitutifs du mérite dans la sélection des candidats aux postes bilingues;
  - (4) les concours aux postes bilingues seront ouverts tant aux candidats bilingues qu'aux candidats unilingues qui ont officiellement indiqué leur volonté de devenir bilingues;
  - (5) les concours aux postes unilingues continueront d'être ouverts aux candidats unilingues ou bilingues qui satisfont aux exigences linguistiques de l'emploi;
- (6) tout titulaire unilingue d'un poste bilingue peut choisir d'entreprendre une formation linguistique et de devenir bilingue, ou d'être muté à un autre poste dont le salaire maximal est le même que celui du poste dont il était titulaire; ou encore, s'il devait refuser une telle mutation, de conserver son poste même si celui-ci a été désigné comme bilingue;
  - (7) les employés qui, le 6 avril 1966, avaient à leur crédit dix années consécutives de service dans la Fonction publique fédérale et qui y ont travaillé de façon continue depuis, auront droit de postuler n'importe quel poste qui a été identifié en vue d'être désigné ultérieurement comme bilingue sans avoir à indiquer leur volonté de devenir bilingues;
  - (8) les unilingues francophones et les unilingues anglophones à l'extérieur de la Fonction publique qui expriment leur volonté de devenir bilingues peuvent postuler des postes bilingues faisant l'objet de concours publics;
  - (9) la formation linguistique sera offerte, à même les fonds publics, aux fonctionnaires unilingues ainsi qu'aux personnes venant de l'extérieur de la Fonction publique qui sont nommées à des postes bilingues;
- approuve en outre que le gouvernement du Canada, et, en particulier, le Conseil du Trésor et la Commission de la Fonction publique prennent les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les principes susmentionnés; et
- (ii) approuve enfin que des mesures soient prises, après consultation auprès des représentants des employés, visant à augmenter l'utilisation de la langue française à tous les niveaux de la Fonction publique, en augmentant, là où c'est possible, le nombre des unités de langue française, en intensifiant les efforts de recrutement de la Commission de la Fonction publique, en offrant des programmes de formation en français et en élaborant avec les gouvernements de la province de l'Ontario et du Québec, des projets visant à rehausser le caractère bilingue de la Région de la capitale nationale, facilitant ainsi la réalisation, dans le cadre du principe du mérite, de l'objectif visant à assurer la pleine participation à la Fonction publique des membres des collectivités anglophone et francophone.

## CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure



22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 38

Le lundi 16 avril 1973

*Huit heures du soir.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Asselin,  
Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Benidickson,  
Blois,  
Boucher,  
Bourget,  
Carter,  
Choquette,

Connolly  
(Ottawa-Ouest),  
Davey,  
Denis,  
Desruisseaux,  
Duggan,  
Eudes,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,

Fournier  
(de Lanaudière),  
Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Grosart,  
Hayden,  
Inman,  
Lafond,  
Laird,  
Lang,

Langlois,  
Lapointe,  
Lefrançois,  
Macnaughton,  
Manning,  
Martin,  
McGrand,  
McIlraith,  
McNamara,  
Michaud,  
Neiman,

O'Leary,  
Paterson,  
Petten,  
Phillips,  
Rowe,  
Smith,  
Sparrow,  
Stanbury,  
van Roggen,  
Williams,  
Yuzyk.

## PRIÈRE.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-170, intitulé: «Loi modifiant la législation concernant l'impôt sur le revenu», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Carter, que le bill soit lu pour la deuxième fois maintenant.

Après débat,

L'honorable sénateur Grosart propose, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-172, intitulé: «Loi modifiant le Tarif des douanes» pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McIlraith, C.P., que le bill soit lu pour la deuxième fois maintenant.

Après débat,

L'honorable sénateur Grosart propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-171, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le bill soit lu pour la deuxième fois maintenant.

Après débat,

L'honorable sénateur Grosart propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Langlois dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du ministre de l'Industrie et du Commerce présenté en vertu de la *Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers* (Partie I, Corporations) pour les périodes financières closes en 1970, conformément à l'article 18(1) de ladite loi, chapitre C-31, S.R.C., 1970.

Rapport du ministère de l'Industrie et du Commerce, en date du mois d'avril 1973 et intitulé: «Investissements privés et publics au Canada, perspectives de 1973, et estimations d'ordre régional».

Rapport de la Commission canadienne du blé pour la campagne agricole terminée le 31 juillet 1972, ainsi que les états financiers certifiés par les vérificateurs, conformément à l'article 7(2) de la *Loi sur la Commission canadienne du blé*, chapitre C-12, S.R.C., 1970.

Rapport de la Société Polymer Limitée, ainsi que les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1972, conformément aux articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Rapport de l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1972, conformément à l'article 12 de la *Loi sur le Conseil de recherches sur les pêcheries*, chapitre F-24, S.R.C., 1970.

Copies d'un document intitulé: «Compte rendu de la situation économique», publié par le ministère des Finances, en date du mois d'avril 1973.

Rapport de la Société de développement du Cap-Breton, ainsi que les états financiers et le rapport des vérificateurs, pour l'année terminée le 31 décembre 1972, conformément à l'article 33 de la *Loi sur la Société de développement du Cap-Breton*, chapitre C-13, S.R.C., 1970.

Rapport concernant les exemptions autorisées par le ministre des Transports en vertu de l'article 134 de la *Loi sur la marine marchande du Canada* dans les cas où nul capitaine ou préposé aux douanes ayant le certificat et l'expérience requis n'étaient disponibles, pour l'année terminée le 31 décembre 1972, conformément à l'article 134(2) de ladite loi, chapitre S-9, S.R.C., 1970. (Texte anglais).

Copies d'un exposé du Gouvernement du Canada, en date du mois d'avril 1973 et intitulé «Principes directeurs d'une politique téléinformatique».

La pétition suivante est présentée—

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.,

De Fred Schofield, John Ebbs et d'autres personnes de la ville d'Ottawa, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi annulant l'avis de dissolution de «Centre Amusement Co. Limited», publié dans la Gazette du Canada le 19 juillet 1969.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P.,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain mardi, le 17 avril 1973, à onze heures de l'avant-midi.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Laing, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux».

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)».

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, D.C., et à White Sulphur Springs, Virginie de l'Ouest, du 4 au 8 avril 1973,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du Sénat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer

la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le mardi 17 avril 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le mardi 17 avril 1973

**N° 1.**

16 avril—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Hayden, appuyé par l'honorable sénateur Carter, tendant à la deuxième lecture du Bill C-170, intitulé: «Loi modifiant la législation concernant l'impôt sur le revenu».—(L'honorable sénateur Grosart).

**N° 2.**

16 avril—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Connolly, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McIlraith, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill C-172, intitulé: «Loi modifiant le tarif des douanes».—(L'honorable sénateur Grosart).

**N° 3.**

16 avril—Reprise du débat sur la motion le l'honorable sénateur Lang, appuyé par l'honorable sénateur Smith, tendant à la deuxième lecture du bill C-171, intitulé «Loi modifiant la loi sur la taxe d'accise».—(L'honorable sénateur Grosart).

**N° 4.**

10 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Laing, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux».—(L'honorable sénateur Welch).

**N° 5.**

20 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)».—(L'honorable sénateur Molgat).

**N° 6.**

13 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.—(L'honorable sénateur Lang.)

**N° 7.**

12 avril—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, D.C., et à White Sulphur, Springs, Virginie de l'Ouest, du 4 au 8 avril 1973.—(L'honorable sénateur Grosart).

**N° 8.**

6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—(L'honorable sénateur McIlraith).

**N° 9.**

28 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.—(L'honorable sénateur Molgat).

**N° 10.**

14 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.—(L'honorable sénateur Cameron).

**N° 11.**

8 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.—(L'honorable sénateur Grosart).

# Interpellations

Le mardi 17 avril 1973

N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

11 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de déraillements entraînant une dépense de \$50,000 ou plus, se sont produits sur le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972?

2. A quel endroit ont eu lieu ces déraillements et quelle en était la cause dans chaque cas; et quelle a été la perte financière subie par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada dans chacun des cas?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

20 mars—Qu'il adressera la demande de renseignement suivante au Gouvernement:

1. Combien les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils versé aux compagnies d'assurance pour assurer les

marchandises en transit par route ou par chemin de fer au cours des années 1970, 1971 et 1972, en cas de pertes ou d'avaries?

2. De quelle façon s'est on débarrassé des marchandises avariées, où les a-t-on amenées et qui s'en est chargé?

N° 4.

Par l'honorable sénateur Forsey:

27 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Le duc d'Édimbourg agira-t-il en sa qualité de consort de la Reine du Canada au cours de sa visite au Portugal, du 5 au 8 juin 1973?

2. Le Gouvernement du Canada a-t-il été consulté au sujet de cette visite?

3. Dans l'affirmative, quelle a été la réponse du Gouvernement du Canada?

4. Dans cette optique, du fait que cette visite est généralement interprétée comme une confirmation de l'approbation royale des politiques colonisatrices du Portugal en Afrique, quelles mesures le Gouvernement du Canada entend-il prendre pour éviter de donner l'impression qu'il sanctionne cette visite?

Pour le mardi 17 avril 1973

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 avril—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de personnes sont inscrites sur la liste de paye de la Société Radio-Canada dans chacune des catégories suivantes?

Producteur délégué	Directeur technique
Réalisateur	Chef de studio
Assistant réalisateur	Opérateur de magnéto-
Metteur en scène	scope
Assistant metteur en scène	Machiniste
Cameraman	Opérateur de télécinéma
Scénariste	Éclairagiste
Décorateur	Perchiste
Rédacteur	Opérateur de télésouffleur
Graphiste	Ingénieur
Technicien du son	Annonceur.

2. Quelle est l'échelle de salaire dans chacune des catégories précitées?

# Motions

Le mardi 17 avril 1973

Par l'honorable sénateur Martin, C.P.:

12 avril—Que cette Chambre,

- (i) sachant que, comme le stipule la Loi sur les langues officielles, les langues française et anglaise ont un statut, des droits et des privilèges égaux quant à leur emploi dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada;

sachant qu'il incombe aux ministères et organismes du gouvernement du Canada de veiller à ce que, conformément à ladite Loi, le public puisse communiquer avec eux et obtenir leurs services dans les deux langues officielles; tout en

reconnaissant que les fonctionnaires devraient pouvoir, en règle générale, et sujet aux dispositions de la Loi sur les langues officielles relatives aux services à donner au public, accomplir leurs fonctions au sein du gouvernement du Canada dans la langue officielle de leur choix;

reconnaisse et approuve par les présentes les principes suivants en vue d'atteindre les objectifs susmentionnés:

- (1) les postes qui sont considérés, dans les circonstances actuelles, comme exigeant la connaissance et l'usage du français et de l'anglais seront d'abord identifiés et ensuite désignés comme bilingues au cours de la période se terminant le 31 décembre 1978;
- (2) les postes où l'anglais est une exigence essentielle du travail seront également identifiés, de même que les postes où le français est essentiel et ceux où le français ou l'anglais peuvent être utilisés au choix;
- (3) une connaissance du français et de l'anglais est un des éléments constitutifs du mérite dans la sélection des candidats aux postes bilingues;
- (4) les concours aux postes bilingues seront ouverts tant aux candidats bilingues qu'aux candidats unilingues qui ont officiellement indiqué leur volonté de devenir bilingues;
- (5) les concours aux postes unilingues continueront d'être ouverts aux candidats unilingues ou bilingues qui satisfont aux exigences linguistiques de l'emploi;

- (6) tout titulaire unilingue d'un poste bilingue peut choisir d'entreprendre une formation linguistique et de devenir bilingue, ou d'être muté à un autre poste dont le salaire maximal est le même que celui du poste dont il était titulaire; ou encore, s'il devait refuser une telle mutation, de conserver son poste même si celui-ci a été désigné comme bilingue;

- (7) les employés qui, le 6 avril 1966, avaient à leur crédit dix années consécutives de service dans la Fonction publique fédérale et qui y ont travaillé de façon continue depuis, auront droit de postuler n'importe quel poste qui a été identifié en vue d'être désigné ultérieurement comme bilingue sans avoir à indiquer leur volonté de devenir bilingues;

- (8) les unilingues francophones et les unilingues anglophones à l'extérieur de la Fonction publique qui expriment leur volonté de devenir bilingues peuvent postuler des postes bilingues faisant l'objet de concours publics;

- (9) la formation linguistique sera offerte, à même les fonds publics, aux fonctionnaires unilingues ainsi qu'aux personnes venant de l'extérieur de la Fonction publique qui sont nommées à des postes bilingues;

approuve en outre que le gouvernement du Canada, et, en particulier, le Conseil du Trésor et la Commission de la Fonction publique prennent les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les principes susmentionnés; et

- (ii) approuve enfin que des mesures soient prises, après consultation auprès des représentants des employés, visant à augmenter l'utilisation de la langue française à tous les niveaux de la Fonction publique, en augmentant, là où c'est possible, le nombre des unités de langue française, en intensifiant les efforts de recrutement de la Commission de la Fonction publique, en offrant des programmes de formation en français et en élaborant avec les gouvernements de la province de l'Ontario et du Québec, des projets visant à rehausser le caractère bilingue de la Région de la capitale nationale, facilitant ainsi la réalisation, dans le cadre du principe du mérite, de l'objectif visant à assurer la pleine participation à la Fonction publique des membres des collectivités anglophone et francophone.





22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 39

Le mardi 17 avril 1973

*Onze heures de l'avant-midi.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,  
Asselin,  
Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Benidickson,  
Blois,  
Boucher,  
Bourget,  
Carter,  
Choquette,  
Connolly  
(Ottawa-Ouest),

Cook,  
Côté,  
Davey,  
Denis,  
Duggan,  
Eudes,  
Everett,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,  
Fournier  
(de Lanaudière),

Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Giguère,  
Goldenberg,  
Graham,  
Grosart,  
Hayden,  
Hays,  
Hicks,  
Inman,  
Lafond,

Laird,  
Lamontagne,  
Lang,  
Langlois,  
Lapointe,  
Lefrançois,  
Macnaughton,  
Manning,  
Martin,  
McGrand,  
McIlraith,  
McNamara,

Michaud,  
Neiman,  
O'Leary,  
Petten,  
Phillips,  
Rowe,  
Smith,  
Sparrow,  
Stanbury,  
van Roggen,  
Williams,  
Yuzyk.

## PRIÈRE.

La pétition suivante est lue et reçue:

De Fred Schofield, John Ebbs et d'autres personnes de la ville d'Ottawa, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi annulant l'avis de dissolution de «Centre Amusement Co. Limited», publié dans la Gazette du Canada le 19 juillet 1969.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P.,

Que le nom de l'honorable sénateur Neiman soit substitué à celui de l'honorable sénateur Everett sur la liste des sénateurs faisant partie du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Hayden, appuyé par l'honorable sénateur Carter, tendant à la deuxième lecture du Bill C-170, intitulé: «Loi modifiant la législation concernant l'impôt sur le revenu».

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Carter, que le bill soit déferé au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Connolly, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McIlraith, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill C-172, intitulé: «Loi modifiant le Tarif des douanes».

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McIlraith, que le bill soit déferé au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Lang, appuyé par l'honorable sénateur Smith, tendant à la deuxième lecture du Bill C-171, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise».

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur McIlraith, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Laing, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, D.C., et à White Sulphur Springs, Virginie de l'Ouest, du 4 au 8 avril 1973,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à plus tard ce jour.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se rassembler de nouveau au son du timbre vers cinq heures du soir, elle est—

Résolue par l'affirmative

12 h. 40 p.m.

Le Sénat reprend sa séance

5 h. 50 p.m.

*Avec permission,*

*Le Sénat se reporte aux Rapports de comités.*

L'honorable sénateur Hayden, du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, auquel a été déferé le Bill C-170, intitulé: «Loi modifiant la législation concernant l'impôt sur le revenu», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Hayden, du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, auquel a été déferé le Bill C-172, intitulé: «Loi modifiant le Tarif des douanes», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

L'honorable sénateur Hayden, propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-130, intitulé: «Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Bourget, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Aird, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-178, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McIlraith, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Davey, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-3, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'expansion des exportations», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Hays, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*Avec permission,*

*Le Sénat se reporte aux Avis de motions.*

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P.,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain mercredi, le 18 avril 1973, à onze heures de l'avant-midi.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le mercredi 18 avril 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le mercredi 18 avril 1973

- N° 1.**  
17 avril—Troisième lecture du Bill C-171, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise».—(*L'honorable sénateur Lang*).
- N° 2.**  
17 avril—Troisième lecture du Bill C-170, intitulé: «Loi modifiant la législation concernant l'impôt sur le revenu».—(*L'honorable sénateur Hayden*).
- N° 3.**  
17 avril—Troisième lecture du Bill C-172, intitulé: «Loi modifiant le Tarif des douanes».—(*L'honorable sénateur Hayden*).
- N° 4.**  
17 avril—Deuxième lecture du Bill C-130, intitulé: «Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or».—(*L'honorable sénateur Bourget, C.P.*).
- N° 5.**  
17 avril—Deuxième lecture du Bill C-178, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique».—(*L'honorable sénateur McIlraith, C.P.*).
- N° 6.**  
17 avril—Deuxième lecture du Bill C-3, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'expansion des exportations».—(*L'honorable sénateur van Roggen*).
- N° 7.**  
10 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Laing, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux».—(*L'honorable sénateur Welch*).
- N° 8.**  
20 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)».—(*L'honorable sénateur Molgat*).
- N° 9.**  
13 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.—(*L'honorable sénateur Lang*).
- N° 10.**  
12 avril—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, D.C., et à White Sulphur Springs, Virginie de l'Ouest, du 4 au 8 avril 1973.—(*L'honorable sénateur Grosart*).
- N° 11.**  
6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—(*L'honorable sénateur McIlraith*).
- N° 12.**  
28 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.—(*L'honorable sénateur Molgat*).
- N° 13.**  
14 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.—(*L'honorable sénateur Cameron*).
- N° 14.**  
8 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:  
Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.—(*L'honorable sénateur Grosart*).

# Interpellations

Le mercredi 18 avril 1973

## N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

11 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de déraillements entraînant une dépense de \$50,000 ou plus, se sont produits sur le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972?

2. A quel endroit ont eu lieu ces déraillements et quelle en était la cause dans chaque cas; et quelle a été la perte financière subie par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada dans chacun des cas?

## N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

## N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*)

20 mars—Qu'il adressera la demande de renseignement suivante au Gouvernement:

1. Combien les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils versé aux compagnies d'assurance pour assurer les

marchandises en transit par route ou par chemin de fer au cours des années 1970, 1971 et 1972, en cas de pertes ou d'avaries?

2. De quelle façon s'est on débarrassé des marchandises avariées, où les a-t-on amenées et qui s'en est chargé?

## N° 4.

Par l'honorable sénateur Forsey:

27 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Le duc d'Édimbourg agira-t-il en sa qualité de consort de la Reine du Canada au cours de sa visite au Portugal, du 5 au 8 juin 1973?

2. Le Gouvernement du Canada a-t-il été consulté au sujet de cette visite?

3. Dans l'affirmative, quelle a été la réponse du Gouvernement du Canada?

4. Dans cette optique, du fait que cette visite est généralement interprétée comme une confirmation de l'approbation royale des politiques colonisatrices du Portugal en Afrique, quelles mesures le Gouvernement du Canada entend-il prendre pour éviter de donner l'impression qu'il sanctionne cette visite?

## N° 5.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 avril—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de personnes sont inscrites sur la liste de paye de la Société Radio-Canada dans chacune des catégories suivantes?

Producteur délégué	Directeur technique
Réalisateur	Chef de studio
Assistant réalisateur	Opérateur de magnéto-
Metteur en scène	scope
Assistant metteur en scène	Machiniste
Cameraman	Opérateur de télécinéma
Scénariste	Éclairagiste
Décorateur	Perchiste
Rédacteur	Opérateur de télésouffleur
Graphiste	Ingénieur
Technicien du son	Annonceur.

2. Quelle est l'échelle de salaire dans chacune des catégories précitées?

# Motions

Le mercredi 18 avril 1973

Par l'honorable sénateur Martin, C.P.:

12 avril—Que cette Chambre,

- (i) sachant que, comme le stipule la Loi sur les langues officielles, les langues française et anglaise ont un statut, des droits et des privilèges égaux quant à leur emploi dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada;

sachant qu'il incombe aux ministères et organismes du gouvernement du Canada de veiller à ce que, conformément à ladite Loi, le public puisse communiquer avec eux et obtenir leurs services dans les deux langues officielles; tout en

reconnaissant que les fonctionnaires devraient pouvoir, en règle générale, et sujet aux dispositions de la Loi sur les langues officielles relatives aux services à donner au public, accomplir leurs fonctions au sein du gouvernement du Canada dans la langue officielle de leur choix;

reconnaisse et approuve par les présentes les principes suivants en vue d'atteindre les objectifs susmentionnés:

- (1) les postes qui sont considérés, dans les circonstances actuelles, comme exigeant la connaissance et l'usage du français et de l'anglais seront d'abord identifiés et ensuite désignés comme bilingues au cours de la période se terminant le 31 décembre 1978;
- (2) les postes où l'anglais est une exigence essentielle du travail seront également identifiés, de même que les postes où le français est essentiel et ceux où le français ou l'anglais peuvent être utilisés au choix;
- (3) une connaissance du français et de l'anglais est un des éléments constitutifs du mérite dans la sélection des candidats aux postes bilingues;
- (4) les concours aux postes bilingues seront ouverts tant aux candidats bilingues qu'aux candidats unilingues qui ont officiellement indiqué leur volonté de devenir bilingues;
- (5) les concours aux postes unilingues continueront d'être ouverts aux candidats unilingues ou bilingues qui satisfont aux exigences linguistiques de l'emploi;

- (6) tout titulaire unilingue d'un poste bilingue peut choisir d'entreprendre une formation linguistique et de devenir bilingue, ou d'être muté à un autre poste dont le salaire maximal est le même que celui du poste dont il était titulaire; ou encore, s'il devait refuser une telle mutation, de conserver son poste même si celui-ci a été désigné comme bilingue;
- (7) les employés qui, le 6 avril 1966, avaient à leur crédit dix années consécutives de service dans la Fonction publique fédérale et qui y ont travaillé de façon continue depuis, auront droit de postuler n'importe quel poste qui a été identifié en vue d'être désigné ultérieurement comme bilingue sans avoir à indiquer leur volonté de devenir bilingues;
- (8) les unilingues francophones et les unilingues anglophones à l'extérieur de la Fonction publique qui expriment leur volonté de devenir bilingues peuvent postuler des postes bilingues faisant l'objet de concours publics;
- (9) la formation linguistique sera offerte, à même les fonds publics, aux fonctionnaires unilingues ainsi qu'aux personnes venant de l'extérieur de la Fonction publique qui sont nommées à des postes bilingues;

approuve en outre que le gouvernement du Canada, et, en particulier, le Conseil du Trésor et la Commission de la Fonction publique prennent les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les principes susmentionnés; et

- (ii) approuvé enfin que des mesures soient prises, après consultation auprès des représentants des employés, visant à augmenter l'utilisation de la langue française à tous les niveaux de la Fonction publique, en augmentant, là où c'est possible, le nombre des unités de langue française, en intensifiant les efforts de recrutement de la Commission de la Fonction publique, en offrant des programmes de formation en français et en élaborant avec les gouvernements de la province de l'Ontario et du Québec, des projets visant à rehausser le caractère bilingue de la Région de la capitale nationale, facilitant ainsi la réalisation, dans le cadre du principe du mérite, de l'objectif visant à assurer la pleine participation à la Fonction publique des membres des collectivités anglophone et francophone.

**CONVOCATION DES COMITÉS**

Salle	Comité	Heure

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY















22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 40

Le mercredi 18 avril 1973

*Onze heures de l'avant-midi.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,  
Asselin,  
Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Benidickson,  
Boucher,  
Bourget,  
Cameron,  
Carter,  
Choquette,

Connolly  
(Ottawa-Ouest),  
Cook,  
Côté,  
Davey,  
Denis,  
Desruisseaux,  
Duggan,  
Eudes,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,

Fournier  
(de Lanaudière),  
Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Goldenberg,  
Graham,  
Hays,  
Hicks,  
Inman,  
Lafond,  
Laird,

Lamontagne,  
Lang,  
Langlois,  
Lapointe,  
Lefrançois,  
Manning,  
Martin,  
McDonald,  
McGrand,  
McIlraith,  
McNamana,  
Michaud,

Molgat,  
Molson,  
Neiman,  
Paterson,  
Petten,  
Phillips,  
Rowe,  
Smith,  
Sparrow,  
Stanbury,  
van Roggen,  
Williams.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Langlois dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du Directeur de la Monnaie royale canadienne de même que le bilan et les relevés certifiés par l'Auditeur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1972, conformément aux articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

L'honorable sénateur Sparrow présente au Sénat un Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles».

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Sparrow propose, appuyé par l'honorable sénateur Davey, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mardi le 15 mai 1973.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Inman, que le bill C-171, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise», soit lu pour la troisième fois.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McIlraith, C.P., que le bill C-170, intitulé: «Loi modifiant la législation concernant l'impôt sur le revenu», soit lu pour la troisième fois.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McIlraith, C.P., que le bill C-172, intitulé: «Loi modifiant le Tarif des douanes», soit lu pour la troisième fois.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Bourget, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill C-130, intitulé: «Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat, l'honorable sénateur Bourget, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit lu pour la troisième fois maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McIlraith, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Paterson, que le Bill C-178, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat, l'honorable sénateur McIlraith, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Paterson que le bill soit lu pour la troisième fois maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Aird, que le Bill C-3, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'expansion des exportations», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Aird, que le bill soit lu pour la troisième fois maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable Président informe le Sénat qu'elle a reçu une communication du Chef du Cabinet du Gouverneur général.

La communication est alors lue par l'honorable Président comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
OTTAWA

Le 18 AVRIL 1973

Madame,

J'ai l'honneur de vous aviser que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 18 avril, à 5 h. 45 de l'après-midi, afin de donner la sanction royale des projets de loi.

Veillez agréer, Madame le Président l'assurance de ma haute considération.

ANDRÉ GARNEAU  
Brigadier Général

*Secrétaire administratif du Gouverneur général.*

L'honorable

Le Président du Sénat,  
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Laing, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, D.C., et à White Sulphur Springs, Virginie de l'Ouest, du 4 au 8 avril 1973,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

*Avec permission,*

*Le Sénat se reporte aux Avis de motions.*

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P.,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi le 15 mai 1973, à huit heures du soir.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se rassembler de nouveau au son du timbre vers cinq heures quarante de l'après-midi, elle est—

Résolue par l'affirmative. 1 h. 15

Le Sénat reprend sa séance. 5 h. 45

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour attendre l'arrivée de Son Excellence le Gouverneur général, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général arrive et prend place sur le Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

«C'est le désir de Son Excellence le Gouverneur général, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

Les Communes étant arrivées,

Le Greffier adjoint lit les titres des bills à sanctionner, comme suit:

Loi modifiant le Tarif des douanes

Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or

Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise

Loi modifiant la Loi sur l'expansion des exportations

Loi modifiant la législation concernant l'impôt sur le revenu

Loi modifiant la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

«Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.»

Les Communes se retirent.

Après quoi, il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le mardi 15 mai 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le mardi 15 mai 1973

**N° 1.**

18 avril—Deuxième lecture du Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles».—(*L'honorable sénateur Sparrow*).

**N° 2.**

10 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Laing, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux».—(*L'honorable sénateur Welch*).

**N° 3.**

20 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)».—(*L'honorable sénateur Molgat*).

**N° 4.**

13 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.—(*L'honorable sénateur Lang*.)

**N° 5.**

12 avril—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, D.C., et à White Sulphur Springs, Virginie de l'Ouest, du 4 au 8 avril 1973.—(*L'honorable sénateur Grosart*).

**N° 6.**

6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—(*L'honorable sénateur McIlraith*).

**N° 7.**

28 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

**N° 8.**

14 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.—(*L'honorable sénateur Cameron*).

**N° 9.**

8 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.—(*L'honorable sénateur Grosart*).

# Interpellations

Le mardi 15 mai 1973

## N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

11 janvier—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de déraillements entraînant une dépense de \$50,000 ou plus, se sont produits sur le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada au cours des années financières 1970-1971 et 1971-1972?

2. A quel endroit ont eu lieu ces déraillements et quelle en était la cause dans chaque cas; et quelle a été la perte financière subie par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada dans chacun des cas?

## N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

## N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

20 mars—Qu'il adressera la demande de renseignement suivante au Gouvernement:

1. Combien les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils versé aux compagnies d'assurance pour assurer les marchandises en transit par route ou par chemin de fer au cours des années 1970, 1971 et 1972, en cas de pertes ou d'avaries?

2. De quelle façon s'est on débarrassé des marchandises avariées, où les a-t-on amenées et qui s'en est chargé?

## N° 4.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 avril—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Combien de personnes sont inscrites sur la liste de paye de la Société Radio-Canada dans chacune des catégories suivantes?

Producteur délégué	Directeur technique
Réalisateur	Chef de studio
Assistant réalisateur	Opérateur de magnéto-
Metteur en scène	scope
Assistant metteur en scène	Machiniste
Cameraman	Opérateur de télécinéma
Scénariste	Éclairagiste
Décorateur	Perchiste
Rédacteur	Opérateur de télésouffleur
Graphiste	Ingénieur
Technicien du son	Annonceur.

2. Quelle est l'échelle de salaire dans chacune des catégories précitées?

## N° 5.

Par l'honorable sénateur van Roggen:

18 avril—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la question de l'expansion du Canada comme pays industrialisé à la lumière des tendances commerciales internationales actuelles.

# Motions

Le mardi 15 mai 1973

Par l'honorable sénateur Martin, C.P.:

12 avril—Que cette Chambre,

- (i) sachant que, comme le stipule la Loi sur les langues officielles, les langues française et anglaise ont un statut, des droits et des privilèges égaux quant à leur emploi dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada;

sachant qu'il incombe aux ministères et organismes du gouvernement du Canada de veiller à ce que, conformément à ladite Loi, le public puisse communiquer avec eux et obtenir leurs services dans les deux langues officielles; tout en

reconnaissant que les fonctionnaires devraient pouvoir, en règle générale, et sujet aux dispositions de la Loi sur les langues officielles relatives aux services à donner au public, accomplir leurs fonctions au sein du gouvernement du Canada dans la langue officielle de leur choix;

reconnaisse et approuve par les présentes les principes suivants en vue d'atteindre les objectifs susmentionnés:

- (1) les postes qui sont considérés, dans les circonstances actuelles, comme exigeant la connaissance et l'usage du français et de l'anglais seront d'abord identifiés et ensuite désignés comme bilingues au cours de la période se terminant le 31 décembre 1978;
- (2) les postes où l'anglais est une exigence essentielle du travail seront également identifiés, de même que les postes où le français est essentiel et ceux où le français ou l'anglais peuvent être utilisés au choix;
- (3) une connaissance du français et de l'anglais est un des éléments constitutifs du mérite dans la sélection des candidats aux postes bilingues;
- (4) les concours aux postes bilingues seront ouverts tant aux candidats bilingues qu'aux candidats unilingues qui ont officiellement indiqué leur volonté de devenir bilingues;
- (5) les concours aux postes unilingues continueront d'être ouverts aux candidats unilingues ou bilingues qui satisfont aux exigences linguistiques de l'emploi;

- (6) tout titulaire unilingue d'un poste bilingue peut choisir d'entreprendre une formation linguistique et de devenir bilingue, ou d'être muté à un autre poste dont le salaire maximal est le même que celui du poste dont il était titulaire; ou encore, s'il devait refuser une telle mutation, de conserver son poste même si celui-ci a été désigné comme bilingue;
- (7) les employés qui, le 6 avril 1966, avaient à leur crédit dix années consécutives de service dans la Fonction publique fédérale et qui y ont travaillé de façon continue depuis, auront droit de postuler n'importe quel poste qui a été identifié en vue d'être désigné ultérieurement comme bilingue sans avoir à indiquer leur volonté de devenir bilingues;
- (8) les unilingues francophones et les unilingues anglophones à l'extérieur de la Fonction publique qui expriment leur volonté de devenir bilingues peuvent postuler des postes bilingues faisant l'objet de concours publics;
- (9) la formation linguistique sera offerte, à même les fonds publics, aux fonctionnaires unilingues ainsi qu'aux personnes venant de l'extérieur de la Fonction publique qui sont nommées à des postes bilingues;

approuve en outre que le gouvernement du Canada, et, en particulier, le Conseil du Trésor et la Commission de la Fonction publique prennent les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les principes susmentionnés; et

- (ii) approuve enfin que des mesures soient prises, après consultation auprès des représentants des employés, visant à augmenter l'utilisation de la langue française à tous les niveaux de la Fonction publique, en augmentant, là où c'est possible, le nombre des unités de langue française, en intensifiant les efforts de recrutement de la Commission de la Fonction publique, en offrant des programmes de formation en français et en élaborant avec les gouvernements de la province de l'Ontario et du Québec, des projets visant à rehausser le caractère bilingue de la Région de la capitale nationale, facilitant ainsi la réalisation, dans le cadre du principe du mérite, de l'objectif visant à assurer la pleine participation à la Fonction publique des membres des collectivités anglophone et francophone.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure

















22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 41

Le mardi 15 mai 1973

*Huit heures du soir.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Basha,	Côté,	Fournier	Lang,	Molson,
Beaubien,	Croll,	(Restigouche-	Lapointe,	Norrie,
Bélisle,	Davey,	Gloucester),	Lawson,	O'Leary,
Blois,	Denis,	Giguère,	Lefrançois,	Paterson,
Bonnell,	Deschatelets,	Goldenberg,	Macnaughton,	Petten,
Boucher,	Duggan,	Graham,	Manning,	Rowe,
Bourget,	Eudes,	Grosart,	Martin,	Smith,
Buckwold,	Everett,	Hayden,	McElman,	Sparrow,
Cameron,	Fergusson,	Hays,	McGrand,	Stanbury,
Carter,	Flynn,	Inman,	McIlraith,	Sullivan,
Choquette,	Forsey,	Lafond,	McLean,	van Roggen,
Connolly	Fournier	Laing,	McNamara,	Walker,
(Ottawa-Ouest),	(de Lanaudière),	Lamontagne,	Michaud,	Welch,
Cook,			Molgat,	Zuzyk.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du Conseil des ports nationaux, y compris les comptes et les états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1972, conformément à l'article 32 de la *Loi sur le Conseil des ports nationaux*, chapitre N-8, et des articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Rapport de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, ainsi que les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année terminée le 30 avril 1972, conformément à l'article 33 de la *Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce*, chapitre F-13, et des articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Arrêté en conseil C.P. 1973-710, en date du 27 mars 1973, modifiant les Règles régissant la faillite, établies par l'arrêté en conseil C.P. 1954-1976, en date du 16 décembre 1954, modifié conformément à l'article 180(2) de la *Loi sur la faillite*, chapitre B-3, S.R.C., 1970.

Copie d'un rapport provisoire du Comité consultatif de l'assurance-chômage, en date du 16 avril 1973, conformément à l'article 110(4) de la *Loi de 1971 sur l'assurance-chômage*, chapitre 48, Statuts du Canada, 1970, 1971, 1972.

Rapport sur les mesures prises en vertu du *Code canadien du travail*, Partie V (Relations industrielles), pour l'année financière close le 31 mars 1973, conformément à l'article 170 dudit Code, chapitre L-1, S.R.C., 1970.

Copies d'un document de travail sur la sécurité sociale au Canada, en date du 18 avril 1973, présenté par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Rapport de la Société des transports du nord Limitée, y compris les comptes et les états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1972, conformément aux articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Budget d'établissement du Conseil des ports nationaux pour l'année se terminant le 31 décembre 1973, conformément à l'article 70(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970, et copie du décret C.P. 1973-977, en date du 12 avril 1973, approuvant ledit budget.

Budget d'établissement de la Société du crédit agricole pour l'année financière se terminant le 31 mars 1974, conformément à l'article 70(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., et copie du décret C.P. 1973-1015, en date du 19 avril 1973, approuvant ledit budget.

État détaillé des cautionnements enregistrés au Bureau du Registraire général du Canada, pour l'année financière close le 31 mars 1973, conformément à l'article 32 de la *Loi sur les fonctionnaires publics*, chapitre P-30, S.R.C., 1970.

Copies d'un document exposant la situation au Canada concernant les conventions et recommandations adoptées

aux 55° (Maritime) et 56° sessions de la Conférence internationale du Travail, tenue à Genève en octobre 1970 et en juin 1971, respectivement.

Rapport concernant l'application de la *Loi sur les subventions au développement régional* pour le mois de mars 1973, conformément à l'article 16 de ladite loi, chapitre R-3, S.R.C., 1970.

Rapport sur l'administration du *Régime d'assistance publique du Canada*, pour l'exercice financier au 31 mars 1972, conformément à l'article 19, chapitre C-1, S.R.C., 1970.

Rapport de l'Eldorado Nucléaire Limitée et sa filiale Eldorado Aviation Limitée, ainsi que les comptes et les états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1972, conformément aux articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Rapport de l'Auditeur général concernant l'examen des comptes et états financiers de la Commission des champs de bataille nationaux pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 12 de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, chapitre 57, Statuts du Canada, 1907-1908, et des articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Rapport sur le nombre et le montant des prêts consentis aux Indiens en vertu de l'article 70(1) de la *Loi sur les Indiens* pour l'année financière close le 31 mars 1973, conformément à l'article 70(6) de ladite loi, chapitre I-6, S.R.C., 1970.

Copies de documents énonçant la position prise par le fédéral, lors de la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances tenue à Ottawa le 8 mai 1973, au sujet de nouvelles dispositions financières dans le domaine des soins et de l'enseignement post-secondaire.

Budgets d'établissement et d'exploitation des Chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1973, conformément à l'article 37(2) de la *Loi sur les chemins de fer Nationaux du Canada*, chapitre C-10, et l'article 70(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970, ainsi que copie de l'arrêté en conseil C.P. 1973-976, en date du 12 avril 1973, approuvant lesdits budgets.

Budget d'établissement d'Air Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1973, conformément à l'article 70(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970, ainsi que copie du décret 1973-975, en date du 12 avril 1973, approuvant ledit budget.

Rapport de la Commission du parc international Roosevelt Campobello, y compris les états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1972, conformément à l'article 7 de la *Loi sur la Commission du parc international Roosevelt Campobello*, chapitre 19, Statuts du Canada, 1964-1965.

Copies de la Convention relative à l'Institut inter-américain des sciences agricoles. Ouverte à la signature à l'Union panaméricaine à Washington, le 15 janvier 1944. En vigueur pour le Canada le 4 novembre 1972.

Copies de la Convention portant création d'un Conseil de coopération douanière (avec annexe). Bruxelles, le 15 décembre 1950. En vigueur le 4 novembre 1952. En vigueur pour le Canada le 12 octobre 1971.

Copies de la Convention douanière relative aux containers et protocole de signature. Fait à Genève, le 18 mai 1956. En vigueur pour le Canada le 7 décembre 1972.

Copies d'un Accord constitutif de la Banque inter-américaine de développement (avec annexes). Fait à Washington, le 8 avril 1959. En vigueur pour le Canada le 3 mai 1972.

Copies d'un Accord pour la sauvegarde mutuelle du secret des inventions intéressant la défense et ayant fait l'objet de demandes de brevet. Signé à Paris, le 21 septembre 1960. En vigueur pour le Canada le 1<sup>er</sup> septembre 1972.

Copies de la Convention douanière (avec annexe) sur le carnet A.T.A. pour l'admission temporaire de marchandises (Convention A.T.A.). Bruxelles, le 6 décembre 1961. En vigueur pour le Canada le 10 septembre 1972.

Copies de la Convention relative à l'Organisation hydrographique internationale. Monaco, le 3 mai 1967. En vigueur pour le Canada le 22 septembre 1970.

Copies d'un Accord sur le statut du personnel des États-d'origine attaché à un Quartier Général militaire international de l'O.T.A.N. en République fédérale d'Allemagne, Bonn, le 7 février 1969. En vigueur pour le Canada le 29 janvier 1970.

Copies d'un échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant la terminaison des accords relatifs aux installations des communications mondiales des États-Unis à Terre-Neuve. Washington, le 9 mai 1969. En vigueur pour le Canada le 9 mai 1969.

Copies d'un Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Trinité et Tobago concernant des services aériens commerciaux réguliers. Port of Spain, le 11 août 1970. En vigueur définitivement le 3 novembre 1971.

Copies d'un Accord OTAN sur la communication, à des fins de défense, d'informations techniques. Bruxelles, le 19 octobre 1970. En vigueur pour le Canada le 7 février 1971.

Copies d'un échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République Dominicaine permettant aux stations radio d'amateur des deux pays d'échanger des messages et autres communications avec des tiers. Saint-Domingue, le 31 mars 1971. En vigueur le 31 mars 1971.

Copies d'un échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République de Singapour constituant un accord relatif aux investissements canadiens à Singapour et aux garanties de ces investissements de la part du gouvernement canadien par l'intermédiaire de son mandataire, la Société pour l'expansion des exportations. Kuala Lumpur et Singapour, le 26 et le 30 juillet 1971. En vigueur le 30 juillet 1971.

Copies d'un échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Italie constituant un accord entre les deux gouvernements pour la formation au Canada de cinquante-deux recrues de l'aviation italienne. Ottawa, le 24 août 1971. En vigueur le 24 août 1971.

Copies d'un échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Confédération Suisse portant renouvellement de l'Accord de coopération du 6 mars 1958 concernant l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. Berne, le 1<sup>er</sup> décembre 1971. En vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 1971 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> août 1971.

Copies d'un échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République du Brésil constituant un accord réciproque sur l'exploitation de radio-amateurs. Brasilia, le 6 janvier et le 1<sup>er</sup> février 1972. En vigueur le 1<sup>er</sup> février 1972.

Copies d'un échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Trinité et Tobago afin de permettre aux stations radio d'amateur du Canada et de la Trinité et Tobago d'échanger des messages ou d'autres communications émanant de tierces parties ou destinées à des tierces parties. Port of Spain, le 11 février 1972. En vigueur le 13 mars 1972.

Copies d'un accord entre le gouvernement du Canada et l'Agence internationale de l'énergie atomique relatif à l'application de garanties dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Vienne, le 21 février 1972. En vigueur le 21 février 1972.

Copies d'un échange de Notes entre les gouvernements du Canada et des États-Unis d'Amérique concernant la création à Terre-Neuve d'une installation temporaire de pistage spatial qui se rattacherait au projet Skylab. Ottawa, le 20 décembre 1971 et le 23 février 1972. En vigueur le 23 février 1972.

Copies d'un échange de Notes entre les gouvernements du Canada, de la République d'Islande et du Royaume de Norvège concernant un programme d'observateurs internationaux pour les stations baleinières terrestres situées dans la région de l'Atlantique Nord. Oslo, le 7 avril 1972. En vigueur le 15 avril 1972.

Copies d'un échange de Notes entre les gouvernements du Canada et des États-Unis d'Amérique prorogeant d'un an, à compter du 24 avril 1972, l'Accord signé à Ottawa le 24 avril 1970 concernant des privilèges de pêche réciproques à l'égard de certaines parties de leur littoral respectif. Ottawa, le 21 avril 1972. En vigueur le 21 avril 1972.

Copies d'un échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne modifiant l'accord du 8 juillet 1969 concernant l'utilisation du polygone de recherche Churchill. Ottawa, le 28 avril 1972. En vigueur le 28 avril 1972.

Copies d'un échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement d'Israël constituant un accord relatif aux investissements canadiens en Israël et aux garanties de ces investissements de la part du gouvernement canadien par l'intermédiaire de son mandataire, la Société pour l'expansion des exportations. Ottawa, le 1<sup>er</sup> mai 1972. En vigueur le 1<sup>er</sup> mai 1972.

Copies d'un échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de St-Vincent (Antilles britanniques) constituant un accord concernant les investissements canadiens à Saint-Vincent assurés par le gouvernement du Canada par son agent, la Société pour l'expansion des exportations. Port of Spain et Kingston (Antilles britanniques), le 27 avril et le 8 mai 1972. En vigueur le 8 mai 1972.

Copies d'un échange de Notes entre le gouvernement du Canada et l'Organisation européenne de recherches spatiales (CERS) concernant la coopération dans le domaine de la technologie spatiale avancée. Neuilly-sur-Seine, le 18 mai 1972. En vigueur le 18 mai 1972.

Copies d'un Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Royaume des Pays-Bas concernant l'entraînement au Canada d'élèves-pilotes de l'aviation royale des Pays-Bas. Ottawa, le 24 mai 1972. En vigueur provisoirement le 24 mai 1972.

Copies d'un échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique prorogeant jusqu'au 30 juin 1973 l'Accord du 5 décembre 1952 relatif à la location de certains terrains situés dans les limites de la station de l'A.R.C. à Goose-Bay. Ottawa, le 13 juillet 1972. En vigueur le 13 juillet 1972.

Copies d'un échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique amendant l'Accord du 9 mars 1959 concernant le tarif des péages de la Voie maritime du Saint-Laurent (avec memorandum d'accord). Washington, le 27 juillet 1972. En vigueur le 27 juillet 1972.

Copies d'un Accord commercial entre le Canada et la Tunisie. Tunis, le 8 août 1972. En vigueur le 8 août 1972.

Copies d'un Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire au sujet de la vente de blé par le Canada. Ottawa, le 18 août 1972. En vigueur le 18 août 1972.

Copies d'un échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République du Guatemala constituant un accord de réciprocité sur l'exploitation des stations de radio d'amateur. Guatemala, le 28 août 1972. En vigueur le 12 septembre 1972.

Copies d'un échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République d'Italie constituant un accord qui modifie l'accord sur les services aériens selon les dispositions du protocole du 28 avril 1972. Toronto, le 28 août 1972. En vigueur le 28 août 1972.

Copies d'un Accord de commerce entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République des Philippines (avec échange de lettres). Manille, le 29 août 1972. En vigueur le 29 août 1972.

Copies d'un échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant la préservation de la qualité de l'eau

dans la section internationale du fleuve Saint-Jean. Ottawa, le 21 septembre 1972. En vigueur le 21 septembre 1972.

Copies d'un Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement d'Irlande relatif au *Régime de pensions du Canada*. Ottawa, le 21 novembre 1972. En vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1973.

Copies d'un échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République du Libéria constituant un accord relatif aux investissements canadiens au Libéria et aux garanties de ces investissements de la part du gouvernement canadien par l'intermédiaire de son mandataire, la Société pour l'expansion des exportations. Monrovia, le 24 novembre 1972. En vigueur le 24 novembre 1972.

Copies d'un échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'État espagnol concernant des relations de pêche entre les deux pays. Ottawa, le 18 décembre 1972. En vigueur le 18 décembre 1972.

Rapport de la Commission du textile et du vêtement, en date du 27 septembre 1972, sur une enquête relative aux tissus larges de filaments de polyester, conformément à l'article 9 de la *Loi sur la Commission du textile et du vêtement*, chapitre 39, Statuts du Canada, 1970-1971-1972.

Rapport de la Commission du textile et du vêtement, en date du 24 janvier 1973, au ministre de l'Industrie et du Commerce, conformément à l'article 19 de la *Loi sur la Commission du textile et du vêtement*, chapitre 39, Statuts du Canada, 1970-1971-1972, concernant les tricots doubles et tricots sur métier chaîne.

Copies d'un contrat entre le gouvernement du Canada et le district d'Abbotsford, Colombie-Britannique, pour l'emploi ou l'utilisation de la Gendarmerie royale du Canada, conformément à l'article 20(3) de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, chapitre R-9, S.R.C., 1970.

Rapport sur les opérations du Registraire général du Canada comme registraire aux termes de la *Loi sur les syndicats ouvriers*, pour l'année financière close le 31 mars 1973, conformément à l'article 30 de ladite Loi, chapitre T-11, S.R.C., 1970.

Liste des commissions délivrées en vertu de l'article 3 de la *Loi sur les fonctionnaires publics*, pour l'année financière close le 31 mars 1973, conformément à l'article 4 de ladite Loi, chapitre P-30, S.R.C., 1970.

Budget d'établissement de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent pour l'année se terminant le 31 décembre 1973, conformément à l'article 70(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970, et copie du décret C.P. 1973-1028, en date du 19 avril 1973, approuvant ledit budget.

Copies d'un exposé sur la première conférence tripartite de l'Ontario qui aura lieu les 28 et 29 mai 1973 à l'université Trent, à Peterborough.

Copies de trois lettres, en date des 17 février 1970, 11 mars 1971 et 26 mars 1971, adressées par le ministre des Postes à M. Raymond Parent, secrétaire-général de la Confédération des Syndicats nationaux, au sujet du

transport du courrier à Montréal, entre le 1<sup>er</sup> juillet 1968 et le 30 juin 1972, tel que demandé par l'honorable sénateur Forsey le 27 mars 1973.

Le Greffier du Sénat dépose sur le bureau le premier rapport de l'Examineur des pétitions introductives de bills privés, comme il suit:

Le MARDI 15 mai 1973

En conformité de l'article 87 (2), l'Examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter son premier rapport, comme il suit:

Votre Examineur a régulièrement étudié la pétition suivante et il constate que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards:

De Fred Schofield, John Ebbs et d'autres personnes de la ville d'Ottawa, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi annulant l'avis de dissolution de «Centre Amusement Co. Limited», publié dans la Gazette du Canada le 19 juillet 1969.

Respectueusement soumis.

*L'Examineur des pétitions  
introductives de bills privés,*  
PIERRE GODBOUT.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., présente au Sénat un Bill S-6, intitulé: «Loi concernant La Centre Amusement Co. Limited».

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Laing, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 17 mai 1973.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Sparrow propose, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold, que le Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Welch propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Laing, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., tendant à la

deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux».

Après débat,

L'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, D.C., et à White Sulphur Springs, Virginie de l'Ouest, du 4 au 8 avril 1973.

Après débat,

L'honorable sénateur Lamontagne, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P., que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le mercredi 16 mai 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le mercredi 16 mai 1973

## N° 1.

15 mai—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sparrow, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold, tendant à la deuxième lecture du Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles».—(L'honorable sénateur Welch).

## N° 2.

10 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Laing, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux».—(L'honorable sénateur Flynn, C.P.).

## N° 3.

20 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)».—(L'honorable sénateur Molgat).

## N° 4.

12 avril—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, D.C., et à White Sulphur Springs, Virginie de l'Ouest, du 4 au 8 avril 1973.—(L'honorable sénateur Lamontagne, C.P.).

## N° 5.

13 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.—(L'honorable sénateur Lang.)

## N° 6.

6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif

marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—(L'honorable sénateur McLraith, C.P.).

## N° 7.

28 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.—(L'honorable sénateur Molgat).

## N° 8.

14 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.—(L'honorable sénateur Cameron).

## N° 9.

8 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.—(L'honorable sénateur Grosart).

Pour le jeudi 17 mai 1973

15 mai—Deuxième lecture du Bill S-6, intitulé: «Loi concernant la Centre Amusement Co. Limited».—(L'honorable sénateur Connolly, C.P.).

# Interpellations

Le mercredi 16 mai 1973

## N° 1.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

## N° 2.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*)

20 mars—Qu'il adressera la demande de renseignement suivante du Gouvernement:

1. Combien les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils versé aux compagnies d'assurance pour assurer les marchandises en transit par route ou par chemin de fer au cours des années 1970, 1971 et 1972, en cas de pertes ou d'avaries?

2. De quelle façon s'est on débarrassé des marchandises avariées, où les a-t-on amenées et qui s'en est chargé?

## N° 3.

Par l'honorable sénateur van Roggen:

18 avril—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la question de l'expansion du Canada comme pays industrialisé à la lumière des tendances commerciales internationales actuelles.

Pour le jeudi 17 mai 1973

Par l'honorable sénateur Grosart:

15 mai—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le lancement de Anik II du Télésat Canada au Cap Kennedy, en Floride, le vendredi 20 avril 1973.

# Motions

Le mercredi 16 mai 1973

N° 1.

Par l'honorable sénateur Martin, C.P.:

12 avril—Que cette Chambre,

- (i) sachant que, comme le stipule la Loi sur les langues officielles, les langues française et anglaise ont un statut, des droits et des privilèges égaux quant à leur emploi dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada;

sachant qu'il incombe aux ministères et organismes du gouvernement du Canada de veiller à ce que, conformément à ladite Loi, le public puisse communiquer avec eux et obtenir leurs services dans les deux langues officielles; tout en

reconnaissant que les fonctionnaires devraient pouvoir, en règle générale, et sujet aux dispositions de la Loi sur les langues officielles relatives aux services à donner au public, accomplir leurs fonctions au sein du gouvernement du Canada dans la langue officielle de leur choix;

reconnaisse et approuve par les présentes les principes suivants en vue d'atteindre les objectifs susmentionnés:

- (1) les postes qui sont considérés, dans les circonstances actuelles, comme exigeant la connaissance et l'usage du français et de l'anglais seront d'abord identifiés et ensuite désignés comme bilingues au cours de la période se terminant le 31 décembre 1978;
- (2) les postes où l'anglais est une exigence essentielle du travail seront également identifiés, de même que les postes où le français est essentiel et ceux où le français ou l'anglais peuvent être utilisés au choix;
- (3) une connaissance du français et de l'anglais est un des éléments constitutifs du mérite dans la sélection des candidats aux postes bilingues;
- (4) les concours aux postes bilingues seront ouverts tant aux candidats bilingues qu'aux candidats unilingues qui ont officiellement indiqué leur volonté de devenir bilingues;
- (5) les concours aux postes unilingues continueront d'être ouverts aux candidats unilingues ou bilingues qui satisfont aux exigences linguistiques de l'emploi;
- (6) tout titulaire unilingue d'un poste bilingue peut choisir d'entreprendre une formation linguistique et de devenir bilingue, ou d'être muté à un autre poste dont le salaire maximal est le même que

celui du poste dont il était titulaire; ou encore, s'il devait refuser une telle mutation, de conserver son poste même si celui-ci a été désigné comme bilingue;

- (7) les employés qui, le 6 avril 1966, avaient à leur crédit dix années consécutives de service dans la Fonction publique fédérale et qui y ont travaillé de façon continue depuis, auront droit de postuler n'importe quel poste qui a été identifié en vue d'être désigné ultérieurement comme bilingue sans avoir à indiquer leur volonté de devenir bilingues;
- (8) les unilingues francophones et les unilingues anglophones à l'extérieur de la Fonction publique qui expriment leur volonté de devenir bilingues peuvent postuler des postes bilingues faisant l'objet de concours publics;
- (9) la formation linguistique sera offerte, à même les fonds publics, aux fonctionnaires unilingues ainsi qu'aux personnes venant de l'extérieur de la Fonction publique qui sont nommées à des postes bilingues;

approuve en outre que le gouvernement du Canada, et, en particulier, le Conseil du Trésor et la Commission de la Fonction publique prennent les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les principes susmentionnés; et

- (ii) approuve enfin que des mesures soient prises, après consultation auprès des représentants des employés, visant à augmenter l'utilisation de la langue française à tous les niveaux de la Fonction publique, en augmentant, là où c'est possible, le nombre des unités de langue française, en intensifiant les efforts de recrutement de la Commission de la Fonction publique, en offrant des programmes de formation en français et en élaborant avec les gouvernements de la province de l'Ontario et du Québec, des projets visant à rehausser le caractère bilingue de la Région de la capitale nationale, facilitant ainsi la réalisation, dans le cadre du principe du mérite, de l'objectif visant à assurer la pleine participation à la Fonction publique des membres des collectivités anglophone et francophone.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Martin, C.P.

15 mai—Que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit autorisé à étudier la structure, la politique et le fonctionnement de la Société pour l'expansion des exportations, et à faire rapport à ce sujet.

**N° 3.**

**Par l'honorable sénateur Hayden.**

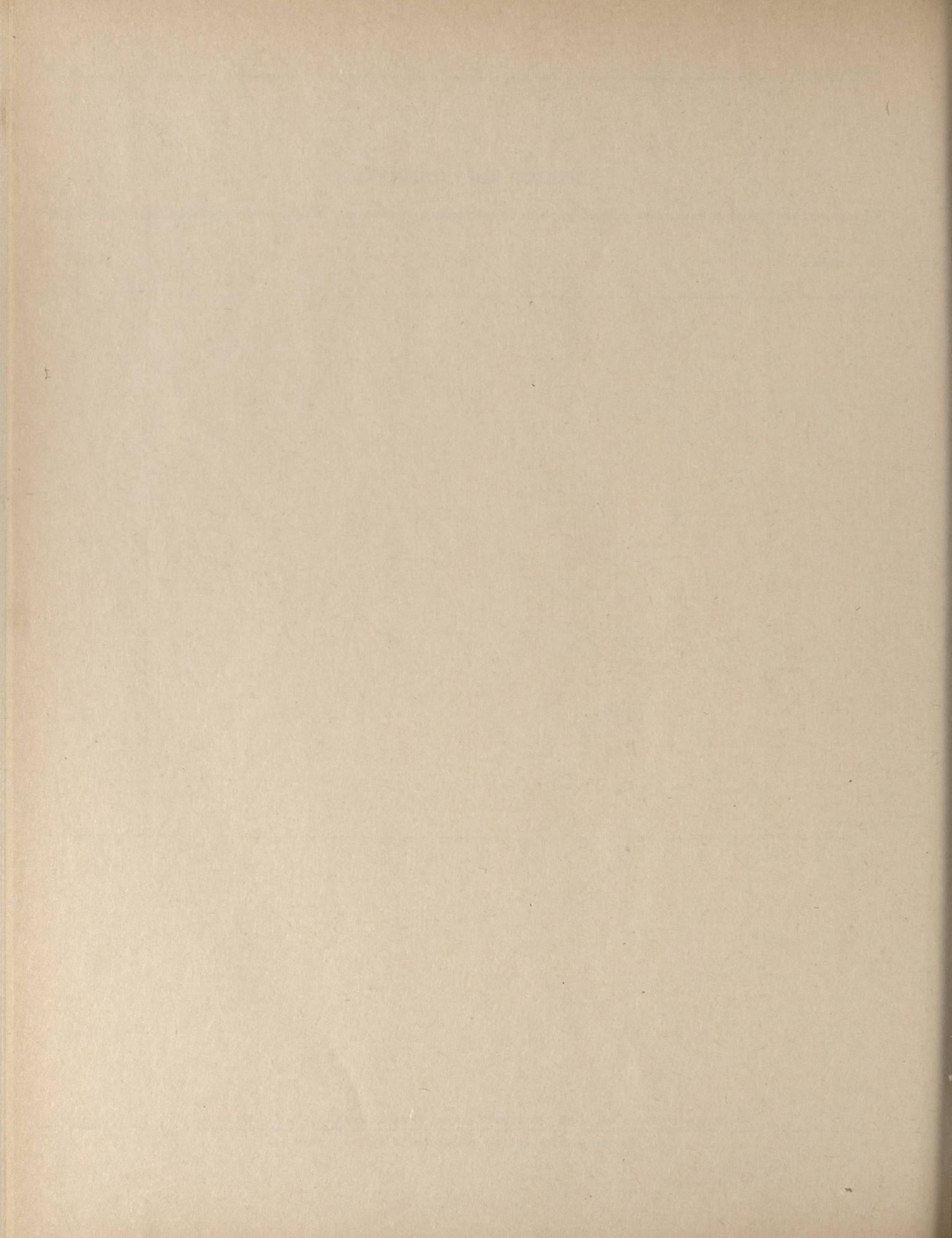
15 mai—Que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit autorisé à étudier le document intitulé: «Investissements étrangers directs au Canada», déposé au Sénat le lundi 15 mai 1972, et tout bill s'y rapportant, avant que ces bills ne soient soumis au Sénat, ou toute autre question qui s'y rattachent, et

Que le Comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin aux fins dudit examen.

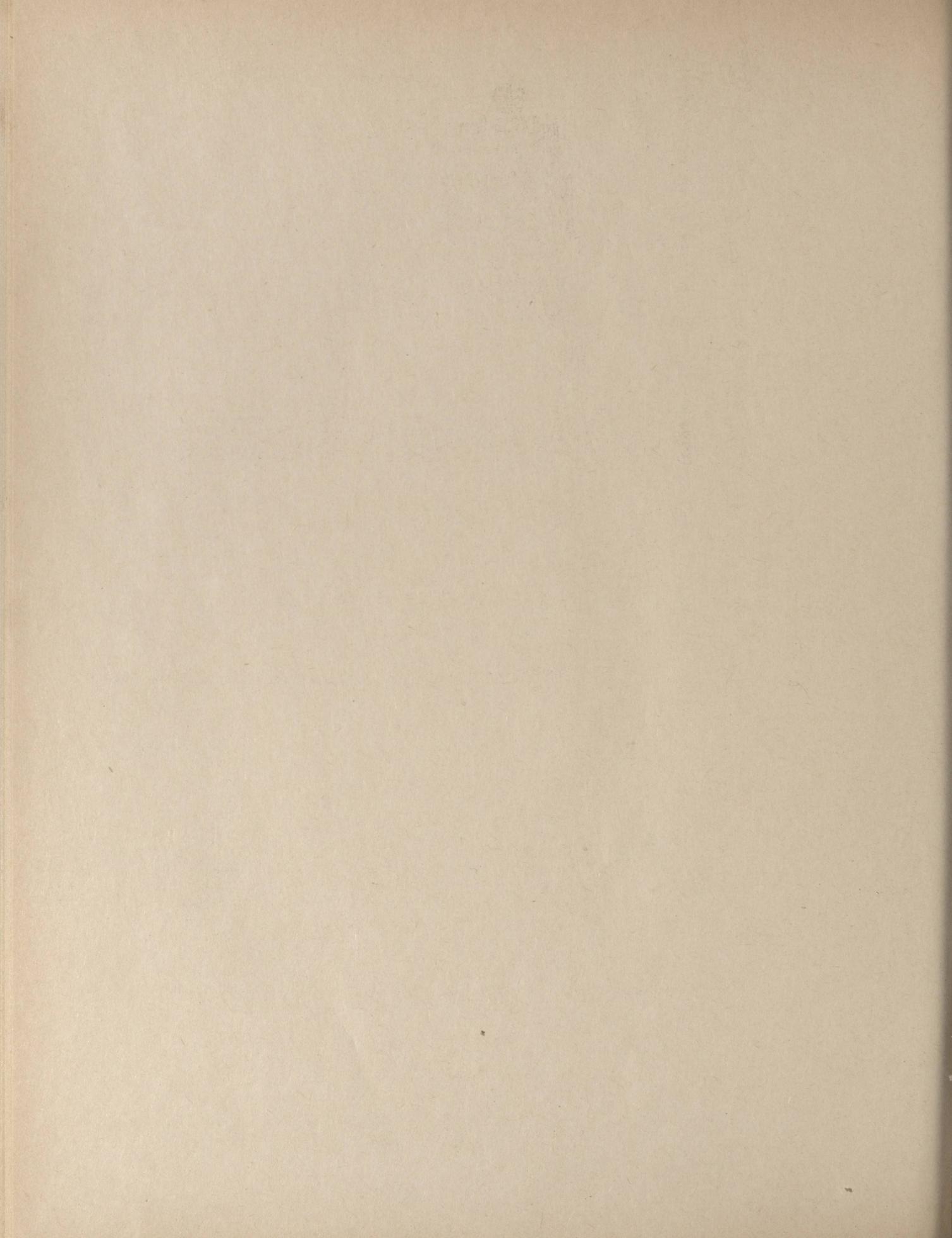
**CONVOCATION DES COMITÉS**

Salle	Comité	Heure











22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 42

Le mercredi 16 mai 1973

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Basha,	Côté,	Fournier	Lapointe,	Neiman,
Beaubien,	Croll,	( <i>Restigouche-</i>	Lawson,	Norrie,
Bélisle,	Davey,	<i>Gloucester</i> ),	Lefrançois,	O'Leary,
Blois,	Denis,	Giguère,	Macnaughton,	Petten,
Bonnell,	Deschatelets,	Goldenberg,	Manning,	Rowe,
Boucher,	Duggan,	Graham,	Martin,	Smith,
Bourget,	Eudes,	Grosart,	McElman,	Sparrow,
Buckwold,	Everett,	Hayden,	McGrand,	Stanbury,
Cameron,	Fergusson,	Hays,	McIlraith,	Sullivan,
Carter,	Flynn,	Inman,	McLean,	van Roggen,
Choquette,	Forsey,	Lafond,	McNamara,	Walker,
Connolly	Fournier	Laing,	Michaud,	Welch,
( <i>Ottawa-Ouest</i> ),	( <i>de Lanaudière</i> ),	Lamontagne,	Molgat,	Yuzyk.
Cook,		Lang,	Molson,	

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies d'un communiqué de presse, en date du 8 mai 1973, émis à la suite d'entretiens canado-américains relatifs aux négociations concernant les problèmes de la pêche au saumon du Pacifique.

Ordonné: Que la Motion n° 2, inscrite au nom de l'honorable sénateur Hayden, soit avancée.

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit autorisé à étudier le document intitulé: «Investissements étrangers directs au Canada», déposé au Sénat le lundi 15 mai 1972, et tout bill ou toute autre question qui s'y rattachent, avant que ces bills ne soient soumis au Sénat, et

Que le Comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin aux fins dudit examen.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Ordonné: Que l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, D.C., et à White Sulphur Springs, Virginie de l'Ouest, du 4 au 8 avril 1973, soit avancé.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenu à Washington, D.C., et à White Sulphur Springs, Virginie de l'Ouest, du 4 au 8 avril 1973.

Après débat,

L'honorable sénateur Lang, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P., que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sparrow, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold, tendant à la deuxième

lecture du Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A la lecture de l'Ordre du jour,

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Manning, C.P., reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Laing, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux».

Après débat,

L'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Blois que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

À l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur van Roggen attire l'attention du Sénat sur la question de l'expansion du Canada comme pays industrialisé à la lumière des tendances commerciales internationales actuelles.

Après débat,

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P., que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit autorisé à étudier la structure, la politique et le fonctionnement de la Société pour l'expansion des exportations, et à faire rapport à ce sujet.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le jeudi 17 mai 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le jeudi 17 mai 1973

## N° 1.

10 avril—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Laing, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux».—(L'honorable sénateur Flynn, C.P.).

## N° 2.

15 mai—Deuxième lecture du Bill S-6, intitulé: «Loi concernant la Centre Amusement Co. Limited».—(L'honorable sénateur Connolly, C.P.).

## N° 3.

15 mai—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sparrow, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold, tendant à la deuxième lecture du Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles».—(L'honorable sénateur Welch).

## N° 4.

20 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)».—(L'honorable sénateur Molgat).

## N° 5.

12 avril—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, D.C., et à White Sulphur Springs, Virginie de l'Ouest, du 4 au 8 avril 1973.—(L'honorable sénateur Laing, C.P.).

## N° 6.

16 mai—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur van Roggen attirant l'attention du Sénat sur la question de l'expansion du Canada comme pays industrialisé à la lumière des tendances commerciales internationales actuelles.—(L'honorable sénateur Molgat).

## N° 7.

13 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.—(L'honorable sénateur Lang.)

## N° 8.

6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—(L'honorable sénateur McIlraith, C.P.).

## N° 9.

28 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.—(L'honorable sénateur Molgat).

## N° 10.

14 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.—(L'honorable sénateur Cameron).

## N° 11.

8 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.—(L'honorable sénateur Grosart).

# Interpellations

Le jeudi 17 mai 1973

N° 1.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

20 mars—Qu'il adressera la demande de renseignement suivante du Gouvernement:

1. Combien les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils versé aux compagnies d'assurance pour assurer les marchandises en transit par route ou par chemin de fer au cours des années 1970, 1971 et 1972, en cas de pertes ou d'avaries?

2. De quelle façon s'est-on débarrassé des marchandises avariées, où les a-t-on amenées et qui s'en est chargé?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Grosart:

15 mai—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le lancement de Anik II du Télésat Canada au Cap Kennedy, en Floride, le vendredi 20 avril 1973.

Pour le mardi 22 mai 1973

Par l'honorable sénateur Grosart:

16 mai—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la réunion du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères tenue à la Communauté européenne à Bruxelles, en Belgique, du 19 au 23 mars 1973.

# Motions

Le jeudi 17 mai 1973

Par l'honorable sénateur Martin, C.P.:

12 avril—Que cette Chambre,

- (i) sachant que, comme le stipule la Loi sur les langues officielles, les langues française et anglaise ont un statut, des droits et des privilèges égaux quant à leur emploi dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada;

sachant qu'il incombe aux ministères et organismes du gouvernement du Canada de veiller à ce que, conformément à ladite Loi, le public puisse communiquer avec eux et obtenir leurs services dans les deux langues officielles; tout en

reconnaissant que les fonctionnaires devraient pouvoir, en règle générale, et sujet aux dispositions de la Loi sur les langues officielles relatives aux services à donner au public, accomplir leurs fonctions au sein du gouvernement du Canada dans la langue officielle de leur choix;

reconnaisse et approuve par les présentes les principes suivants en vue d'atteindre les objectifs susmentionnés:

- (1) les postes qui sont considérés, dans les circonstances actuelles, comme exigeant la connaissance et l'usage du français et de l'anglais seront d'abord identifiés et ensuite désignés comme bilingues au cours de la période se terminant le 31 décembre 1978;
- (2) les postes où l'anglais est une exigence essentielle du travail seront également identifiés, de même que les postes où le français est essentiel et ceux où le français ou l'anglais peuvent être utilisés au choix;
- (3) une connaissance du français et de l'anglais est un des éléments constitutifs du mérite dans la sélection des candidats aux postes bilingues;
- (4) les concours aux postes bilingues seront ouverts tant aux candidats bilingues qu'aux candidats unilingues qui ont officiellement indiqué leur volonté de devenir bilingues;
- (5) les concours aux postes unilingues continueront d'être ouverts aux candidats unilingues ou bilingues qui satisfont aux exigences linguistiques de l'emploi;
- (6) tout titulaire unilingue d'un poste bilingue peut choisir d'entreprendre une formation linguistique et de devenir bilingue, ou d'être muté à un autre poste dont le salaire maximal est le même que celui du poste dont il était titulaire; ou encore, s'il devait refuser une telle mutation, de conserver

son poste même si celui-ci a été désigné comme bilingue;

- (7) les employés qui, le 6 avril 1966, avaient à leur crédit dix années consécutives de service dans la Fonction publique fédérale et qui y ont travaillé de façon continue depuis, auront droit de postuler n'importe quel poste qui a été identifié en vue d'être désigné ultérieurement comme bilingue sans avoir à indiquer leur volonté de devenir bilingues;
- (8) les unilingues francophones et les unilingues anglophones à l'extérieur de la Fonction publique qui expriment leur volonté de devenir bilingues peuvent postuler des postes bilingues faisant l'objet de concours publics;
- (9) la formation linguistique sera offerte, à même les fonds publics, aux fonctionnaires unilingues ainsi qu'aux personnes venant de l'extérieur de la Fonction publique qui sont nommées à des postes bilingues;

approuve en outre que le gouvernement du Canada, et, en particulier, le Conseil du Trésor et la Commission de la Fonction publique prennent les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les principes susmentionnés; et

- (ii) approuve enfin que des mesures soient prises, après consultation auprès des représentants des employés, visant à augmenter l'utilisation de la langue française à tous les niveaux de la Fonction publique, en augmentant, là où c'est possible, le nombre des unités de langue française, en intensifiant les efforts de recrutement de la Commission de la Fonction publique, en offrant des programmes de formation en français et en élaborant avec les gouvernements de la province de l'Ontario et du Québec, des projets visant à rehausser le caractère bilingue de la Région de la capitale nationale, facilitant ainsi la réalisation, dans le cadre du principe du mérite, de l'objectif visant à assurer la pleine participation à la Fonction publique des membres des collectivités anglophone et francophone.

Pour le mercredi 23 mai 1973

Par l'honorable sénateur Buckwold:

16 mai—Que le Comité sénatorial permanent des transports et des communications soit autorisé à examiner et à faire rapport sur l'utilité que des démarches soient entreprises pour s'assurer que toutes les annonces publicitaires commerciales radiodiffusées et télévisées au Canada soient entièrement produites au Canada, en utilisant la main-d'œuvre canadienne au maximum.

## CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure



22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 43

Le jeudi 17 mai 1973

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Blois,  
Bonnell,  
Boucher,  
Bourget,  
Cameron,  
Carter,  
Choquette,  
Connolly  
(Ottawa-Ouest),

Croll,  
Denis,  
Deschatelets,  
Duggan,  
Eudes,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,  
Fournier  
(de Lanaudière),

Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Giguère,  
Goldenberg,  
Graham,  
Greene,  
Grosart,  
Inman,  
Lafond,  
Laing,  
Lapointe,

Lawson,  
Lefrançois,  
Martin,  
McElman,  
McGrand,  
McIlraith,  
McLean,  
McNamara,  
Michaud,  
Molgat,  
Molson,  
Neiman,

Norrie,  
O'Leary,  
Paterson,  
Petten,  
Phillips,  
Rowe,  
Smith,  
Sparrow,  
van Roggen,  
Walker,  
Welch,  
Yuzyk.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Budget des immobilisations de la Monnaie royale canadienne pour l'année se terminant le 31 décembre 1973, conformément à l'article 70(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970, ainsi que copie du décret C.P. 1973-1026, en date du 19 avril 1973, approuvant ledit budget.

La pétition suivante est présentée—

Par l'honorable sénateur Phillips,

De The National Dental Examining Board of Canada, de la ville de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi modifiant sa loi constitutive originale et prévoyant des dispositions concernant l'examen que doivent subir tous les dentistes omnipraticiens, dentistes spécialistes, hygiénistes dentaires, dentistes-assistants et auxiliaires de dentisterie, ainsi que leur homologation.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain le 22 mai 1973, à huit heures du soir.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que le nom de l'honorable sénateur Buckwold soit ajouté à la liste des sénateurs faisant partie du Comité sénatorial permanent des transports et des communications.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Laing, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-6, intitulé: «Loi concernant la Centre Amusement Co. Limited»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sparrow, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold, tendant à la deuxième lecture du Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, D.C., et à White Sulphur Springs, Virginie de l'Ouest, du 4 au 8 avril 1973.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur van Roggen attirant l'attention du Sénat sur la question de l'expansion du Canada comme pays industrialisé à la lumière des tendances commerciales internationales actuelles,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence

des changements technologiques sur l'organisation des transports,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A la lecture de l'Ordre du jour,  
Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Carter reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.

Après débat,

L'honorable sénateur Lapointe propose, appuyé par l'honorable sénateur Forsey, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A la lecture de l'Ordre du jour,  
Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Martin, C.P., reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.

Après débat,

L'honorable sénateur Molgat pour l'honorable sénateur Rowe propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin,

C.P., que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.

Après débat,

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P., que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le mardi 22 mai 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le mardi 22 mai 1973

## N° 1.

10 avril—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Laing, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux».—(*L'honorable sénateur Flynn, C.P.*).

## N° 2.

15 mai—Deuxième lecture du Bill S-6, intitulé: «Loi concernant la Centre Amusement Co. Limited».—(*L'honorable sénateur Connolly, C.P.*).

## N° 3.

15 mai—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sparrow, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold, tendant à la deuxième lecture du Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles».—(*L'honorable sénateur Welch*).

## N° 4.

20 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)».—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 5.

28 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.—(*L'honorable sénateur Lapointe*).

## N° 6.

14 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.—(*L'honorable sénateur Rowe*).

## N° 7.

8 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 8.

12 avril—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, D.C., et à White Sulphur, Springs, Virginie de l'Ouest, du 4 au 8 avril 1973.—(*L'honorable sénateur Laing, C.P.*).

## N° 9.

16 mai—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur van Roggen attirant l'attention du Sénat sur la question de l'expansion du Canada comme pays industrialisé à la lumière des tendances commerciales internationales actuelles.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 10.

13 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.—(*L'honorable sénateur Lang*).

## N° 11.

6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—(*L'honorable sénateur McIlraith, C.P.*).

# Interpellations

Le mardi 22 mai 1973

N° 1.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

20 mars—Qu'il adressera la demande de renseignement suivante du Gouvernement:

1. Combien les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils versé aux compagnies d'assurance pour assurer les marchandises en transit par route ou par chemin de fer au cours des années 1970, 1971 et 1972, en cas de pertes ou d'avaries?

2. De quelle façon s'est on débarrassé des marchandises avariées, où les a-t-on amenées et qui s'en est chargé?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Grosari:

15 mai—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le lancement de Anik II du Télésat Canada au Cap Kennedy, en Floride, le vendredi 20 avril 1973.

N° 4.

Par l'honorable sénateur Grosari:

16 mai—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la réunion du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères tenue à la Communauté européenne à Bruxelles, en Belgique, du 19 au 23 mars 1973.

# Motions

Le mardi 22 mai 1973

Par l'honorable sénateur Martin, C.P.:

12 avril—Que cette Chambre,

- (i) sachant que, comme le stipule la Loi sur les langues officielles, les langues française et anglaise ont un statut, des droits et des privilèges égaux quant à leur emploi dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada;

sachant qu'il incombe aux ministères et organismes du gouvernement du Canada de veiller à ce que, conformément à ladite Loi, le public puisse communiquer avec eux et obtenir leurs services dans les deux langues officielles; tout en

reconnaissant que les fonctionnaires devraient pouvoir, en règle générale, et sujet aux dispositions de la Loi sur les langues officielles relatives aux services à donner au public, accomplir leurs fonctions au sein du gouvernement du Canada dans la langue officielle de leur choix;

reconnaisse et approuve par les présentes les principes suivants en vue d'atteindre les objectifs susmentionnés:

- (1) les postes qui sont considérés, dans les circonstances actuelles, comme exigeant la connaissance et l'usage du français et de l'anglais seront d'abord identifiés et ensuite désignés comme bilingues au cours de la période se terminant le 31 décembre 1978;
- (2) les postes où l'anglais est une exigence essentielle du travail seront également identifiés, de même que les postes où le français est essentiel et ceux où le français ou l'anglais peuvent être utilisés au choix;
- (3) une connaissance du français et de l'anglais est un des éléments constitutifs du mérite dans la sélection des candidats aux postes bilingues;
- (4) les concours aux postes bilingues seront ouverts tant aux candidats bilingues qu'aux candidats unilingues qui ont officiellement indiqué leur volonté de devenir bilingues;
- (5) les concours aux postes unilingues continueront d'être ouverts aux candidats unilingues ou bilingues qui satisfont aux exigences linguistiques de l'emploi;
- (6) tout titulaire unilingue d'un poste bilingue peut choisir d'entreprendre une formation linguistique et de devenir bilingue, ou d'être muté à un autre poste dont le salaire maximal est le même que celui du poste dont il était titulaire; ou encore, s'il devait refuser une telle mutation, de conserver

son poste même si celui-ci a été désigné comme bilingue;

- (7) les employés qui, le 6 avril 1966, avaient à leur crédit dix années consécutives de service dans la Fonction publique fédérale et qui y ont travaillé de façon continue depuis, auront droit de postuler n'importe quel poste qui a été identifié en vue d'être désigné ultérieurement comme bilingue sans avoir à indiquer leur volonté de devenir bilingues;
- (8) les unilingues francophones et les unilingues anglophones à l'extérieur de la Fonction publique qui expriment leur volonté de devenir bilingues peuvent postuler des postes bilingues faisant l'objet de concours publics;
- (9) la formation linguistique sera offerte, à même les fonds publics, aux fonctionnaires unilingues ainsi qu'aux personnes venant de l'extérieur de la Fonction publique qui sont nommées à des postes bilingues;

approuve en outre que le gouvernement du Canada, et, en particulier, le Conseil du Trésor et la Commission de la Fonction publique prennent les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les principes susmentionnés; et

- (ii) approuve enfin que des mesures soient prises, après consultation auprès des représentants des employés, visant à augmenter l'utilisation de la langue française à tous les niveaux de la Fonction publique, en augmentant, là où c'est possible, le nombre des unités de langue française, en intensifiant les efforts de recrutement de la Commission de la Fonction publique, en offrant des programmes de formation en français et en élaborant avec les gouvernements de la province de l'Ontario et du Québec, des projets visant à rehausser le caractère bilingue de la Région de la capitale nationale, facilitant ainsi la réalisation, dans le cadre du principe du mérite, de l'objectif visant à assurer la pleine participation à la Fonction publique des membres des collectivités anglophone et francophone.

Pour le mercredi 23 mai 1973

Par l'honorable sénateur Buckwold:

16 mai—Que le Comité sénatorial permanent des transports et des communications soit autorisé à examiner et à faire rapport sur l'utilité que des démarches soient entreprises pour s'assurer que toutes les annonces publicitaires commerciales radiodiffusées et télévisées au Canada soient entièrement produites au Canada, en utilisant la main-d'œuvre canadienne au maximum.

## CONVOCAATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
356-S	<p style="text-align: center;">LE MARDI 22 MAI 1973</p> <p>Agriculture (<i>Étude de certains aspects de problèmes agricoles dans l'Est du Canada: L'honorable E. F. Whelan, Ministre de l'Agriculture, et hauts fonctionnaires du Ministère</i>).....</p>	10 h.
256-S	<p style="text-align: center;">LE MERCREDI 23 MAI 1973</p> <p>Banques et Commerce (<i>Étude du document intitulé: «Investissements étrangers directs au Canada»</i>).....</p>	10 h.



22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 44

Le mardi 22 mai 1973

*Huit heures du soir.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Basha,	Connolly	Fournier	Lapointe,	Molson,
Beaubien,	(Ottawa-Ouest),	(Restigouche-	Lefrançois,	Norrie,
Bélisle,	Cook,	Gloucester),	Macdonald,	O'Leary,
Benidickson,	Croll,	Giguère,	Macnaughton,	Paterson,
Blois,	Denis,	Goldenberg,	Manning,	Petten,
Bonnell,	Desruisseaux,	Graham,	Martin,	Phillips,
Boucher,	Duggan,	Grosart,	McDonald,	Smith,
Bourget,	Eudes,	Hayden,	McGrand,	Sparrow,
Buckwold,	Fergusson,	Hicks,	McIlraith,	Stanbury,
Burchill,	Flynn,	Inman,	McLean,	Sullivan,
Cameron,	Forsey,	Lafond,	McNamara,	Walker,
Carter,	Fournier	Laing,	Michaud,	Welch,
Choquette,	(de Lanaudière),	Laird,	Molgat,	Williams.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies d'une brochure intitulée «Objectifs d'une politique minérale canadienne», déclaration des ministres fédéraux et provinciaux responsables de la politique minérale émise à la suite de leurs réunions à Ottawa en avril 1973.

Rapport concernant le nombre et le montant des prêts consentis aux immigrants en vertu de l'article 65(1) de la *Loi sur l'immigration*, pour l'année financière close le 31 mars 1973, conformément à l'article 65(6) de ladite loi, chapitre I-2, S.R.C., 1970.

Copies d'un mandat du Conseil consultatif canadien du multiculturalisme, ainsi qu'une liste des membres du Conseil et deux communiqués et une déclaration par le ministre à ce sujet.

Copies de l'Ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres du 23 au 25 mai 1973.

Copies d'une déclaration par le ministre des Communications au sujet des systèmes de télévision à antenne collective et les mesures prises à cet égard par la Régie des services publics du Québec.

La pétition suivante est lue et reçue:

De The National Dental Examining Board of Canada, de la ville de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi modifiant sa loi constitutive originale et prévoyant des dispositions concernant l'examen que doivent subir tous les dentistes omnipraticiens, dentistes spécialistes, hygiénistes dentaires, dentistes-assistants et auxiliaires de dentisterie, ainsi que leur homologation.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Laing, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux».

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Laing, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., que le bill soit déposé au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Laing, C.P., que le Bill S-6, intitulé: «Loi concernant la Centre Amusement Co. Limited», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Laing, C.P., que le bill soit déposé au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Sparrow, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold, tendant à la deuxième lecture du Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles».

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Sparrow propose, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold, que le bill soit déposé au Comité sénatorial permanent de l'Agriculture.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, D.C., et à White Sulphur Springs, Virginie de l'Ouest, du 4 au 8 avril 1973.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur van Roggen attirant l'attention du Sénat sur la question de l'expansion du Canada comme pays industrialisé à la lumière des tendances commerciales internationales actuelles,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron at-

tirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé au jeudi 14 juin 1973.

Ordonné: Que l'interpellation n° 4, inscrite au nom de l'honorable sénateur Grosart soit avancée.

L'honorable sénateur Grosart attire l'attention du Sénat sur les réunions du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères tenues à la Communauté européenne à Bruxelles, en Belgique, au 19 au 23 mars 1973.

Après débat,

L'honorable sénateur Macnaughton, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P., que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Ordonné: Que le document intitulé: «Délibérations de la réunion des membres du Comité sénatorial permanent des affaires extérieures et des membres et des hauts fonctionnaires de la Communauté européenne, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 19 au 23 mars, 1973», soit imprimé en appendice aux Débats du Sénat de ce jour.

L'honorable sénateur Grosart attire l'attention du Sénat sur le lancement de Anik II du Télésat Canada au Cap Kennedy, en Floride, le vendredi 20 avril 1973.

Après débat,

L'honorable sénateur Grosart propose, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur, Benidickson, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le mercredi 23 mai 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le mercredi 23 mai 1973

## N° 1.

20 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)».—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 2.

22 mai—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Grosart attirant l'attention du Sénat sur les réunions du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères tenues à la Communauté européenne à Bruxelles, en Belgique, du 19 au 23 mars 1973.—(*L'honorable sénateur Macnaughton, C.P.*)

## N° 3.

22 mai—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Grosart attirant l'attention du Sénat sur le lancement de Anik II du Télésat Canada au Cap Kennedy, en Floride, le vendredi 20 avril 1973.

## N° 4.

28 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.—(*L'honorable sénateur Lapointe*).

## N° 5.

14 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.—(*L'honorable sénateur Rowe*).

## N° 6.

8 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 7.

12 avril—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, D.C., et à White Sulphur Springs, Virginie de l'Ouest, du 4 au 8 avril 1973.—(*L'honorable sénateur Laing, C.P.*)

## N° 8.

16 mai—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur van Roggen attirant l'attention du Sénat sur la question de l'expansion du Canada comme pays industrialisé à la lumière des tendances commerciales internationales actuelles.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 9.

13 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.—(*L'honorable sénateur Lang*).

Pour le jeudi 14 juin 1973.

6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—(*L'honorable sénateur McIlraith, C.P.*)

# Interpellations

Le mercredi 23 mai 1973

N° 1.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va

en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

20 mars—Qu'il adressera la demande de renseignement suivante du Gouvernement:

1. Combien les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils versé aux compagnies d'assurance pour assurer les marchandises en transit par route ou par chemin de fer au cours des années 1970, 1971 et 1972, en cas de pertes ou d'avaries?

2. De quelle façon s'est on débarrassé des marchandises avariées, où les a-t-on amenées et qui s'en est chargé?

# Motions

Le mercredi 23 mai 1973

N° 1.

Par l'honorable sénateur Martin, C.P.:

12 avril—Que cette Chambre,

- (i) sachant que, comme le stipule la Loi sur les langues officielles, les langues française et anglaise ont un statut, des droits et des privilèges égaux quant à leur emploi dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada;

sachant qu'il incombe aux ministères et organismes du gouvernement du Canada de veiller à ce que, conformément à ladite Loi, le public puisse communiquer avec eux et obtenir leurs services dans les deux langues officielles; tout en

reconnaissant que les fonctionnaires devraient pouvoir, en règle générale, et sujet aux dispositions de la Loi sur les langues officielles relatives aux services à donner au public, accomplir leurs fonctions au sein du gouvernement du Canada dans la langue officielle de leur choix;

reconnaisse et approuve par les présentes les principes suivants en vue d'atteindre les objectifs susmentionnés:

- (1) les postes qui sont considérés, dans les circonstances actuelles, comme exigeant la connaissance et l'usage du français et de l'anglais seront d'abord identifiés et ensuite désignés comme bilingues au cours de la période se terminant le 31 décembre 1978;
- (2) les postes où l'anglais est une exigence essentielle du travail seront également identifiés, de même que les postes où le français est essentiel et ceux où le français ou l'anglais peuvent être utilisés au choix;
- (3) une connaissance du français et de l'anglais est un des éléments constitutifs du mérite dans la sélection des candidats aux postes bilingues;
- (4) les concours aux postes bilingues seront ouverts tant aux candidats bilingues qu'aux candidats unilingues qui ont officiellement indiqué leur volonté de devenir bilingues;
- (5) les concours aux postes unilingues continueront d'être ouverts aux candidats unilingues ou bilingues qui satisfont aux exigences linguistiques de l'emploi;
- (6) tout titulaire unilingue d'un poste bilingue peut choisir d'entreprendre une formation linguistique et de devenir bilingue, ou d'être muté à un autre poste dont le salaire maximal est le même que celui du poste dont il était titulaire; ou encore, s'il devait refuser une telle mutation, de conserver

son poste même si celui-ci a été désigné comme bilingue;

- (7) les employés qui, le 6 avril 1966, avaient à leur crédit dix années consécutives de service dans la Fonction publique fédérale et qui y ont travaillé de façon continue depuis, auront droit de postuler n'importe quel poste qui a été identifié en vue d'être désigné ultérieurement comme bilingue sans avoir à indiquer leur volonté de devenir bilingues;
- (8) les unilingues francophones et les unilingues anglophones à l'extérieur de la Fonction publique qui expriment leur volonté de devenir bilingues peuvent postuler des postes bilingues faisant l'objet de concours publics;
- (9) la formation linguistique sera offerte, à même les fonds publics, aux fonctionnaires unilingues ainsi qu'aux personnes venant de l'extérieur de la Fonction publique qui sont nommées à des postes bilingues;

approuve en outre que le gouvernement du Canada, et, en particulier, le Conseil du Trésor et la Commission de la Fonction publique prennent les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les principes susmentionnés; et

- (ii) approuve enfin que des mesures soient prises, après consultation auprès des représentants des employés, visant à augmenter l'utilisation de la langue française à tous les niveaux de la Fonction publique, en augmentant, là où c'est possible, le nombre des unités de langue française, en intensifiant les efforts de recrutement de la Commission de la Fonction publique, en offrant des programmes de formation en français et en élaborant avec les gouvernements de la province de l'Ontario et du Québec, des projets visant à rehausser le caractère bilingue de la Région de la capitale nationale, facilitant ainsi la réalisation, dans le cadre du principe du mérite, de l'objectif visant à assurer la pleine participation à la Fonction publique des membres des collectivités anglophone et francophone.

N° 2.

Pour le mercredi 23 mai 1973

Par l'honorable sénateur Buckwold:

16 mai—Que le Comité sénatorial permanent des transports et des communications soit autorisé à examiner et à faire rapport sur l'utilité que des démarches soient entreprises pour s'assurer que toutes les annonces publicitaires commerciales radiodiffusées et télévisées au Canada soient entièrement produites au Canada, en utilisant la main-d'œuvre canadienne au maximum.

## CONVOCAATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
LE MERCREDI 23 MAI 1973		
256-S	Banques et Commerce ( <i>Étude du document intitulé: «Investissements étrangers directs au Canada»: 10 h.—Organisation; 11 h.—M. R. D. Gualtieri, Conseiller auprès du sous-ministre, Ministère de l'Industrie et du Commerce</i> ) (10 h.— <i>A huis clos</i> ).....	10 h.
356-S	Agriculture ( <i>Organisation du voyage proposé dans l'Est du Canada et les questions qui s'y rapportent</i> ).....	9 h. 30
LE JEUDI 24 MAI 1973		
263-S	Affaires juridiques et constitutionnelles ( <i>Étude de la libération conditionnelle au Canada: A huis clos</i> ).....	10 h.



22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 45

Le mercredi 23 mai 1973

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Benidickson,  
Blois,  
Bonnell,  
Boucher,  
Bourget,  
Buckwold,  
Burchill,  
Cameron,  
Carter,  
Choquette,

Connolly  
(Ottawa-Ouest),  
Cook,  
Croll,  
Davey,  
Denis,  
Desruisseaux,  
Duggan,  
Eudes,  
Everett,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,

Fournier  
(de Lanaudière),  
Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Giguère,  
Goldenberg,  
Graham,  
Grosart,  
Hayden,  
Hicks,  
Inman,  
Lafond,

Laing,  
Laird,  
Lapointe,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Macnaughton,  
Manning,  
Martin,  
McDonald,  
McGrand,  
McIlraith,  
McLean,  
McNamara,  
Michaud,

Molgat,  
Molson,  
Neiman,  
Norrie,  
O'Leary,  
Petten,  
Phillips,  
Smith,  
Sparrow,  
Stanbury,  
Sullivan,  
Walker,  
Welch,  
Williams.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du ministère de la Consommation et des Corporations pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 10 de la *Loi sur le ministère de la Consommation et des Corporations*, chapitre C-27, S.R.C., 1970.

Le Greffier du Sénat dépose sur le bureau le deuxième rapport de l'Examineur des pétitions introductives de bills privés, comme suit:

Le MERCREDI 23 mai 1973.

En conformité de l'article 87(2) du Règlement, l'Examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter son deuxième rapport, comme suit:

Votre Examineur a régulièrement étudié la pétition suivante et il constate que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards:

De The National Dental Examining Board of Canada, de la ville de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi modifiant sa loi constitutive originale et prévoyant des dispositions concernant l'examen que doivent subir tous les dentistes omnipraticiens, dentistes spécialistes, hygiénistes dentaires, dentistes-assistants et auxiliaires de dentisterie, ainsi que leur homologation.

Respectueusement soumis.

*L'Examineur des pétitions  
introductives de bills privés.*  
PIERRE GOUBOUT.

L'honorable sénateur Phillips présente au Sénat un Bill S-7, intitulé: «Loi concernant The National Dental Examining Board of Canada».

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Phillips propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Grosart attirant l'attention du Sénat sur les réunions du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères tenues à la Communauté européenne à Bruxelles, en Belgique, du 19 au 23 mars 1973.

Après débat,

L'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur Forsey, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Grosart attirant l'attention du Sénat sur le lancement de Anik II du Téléstat Canada au Cap Kennedy, en Floride le vendredi 20 avril 1973.

Après débat,

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.

Après débat,

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Carter, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenu à Washington, D.C., et à White Sulphur Springs, Virginie de l'Ouest, du 4 au 8 avril 1973.

Après débat,

L'honorable sénateur Molgat, propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur van Roggen attirant l'attention du Sénat sur la question de l'expansion du Canada comme pays industrialisé à la lumière des tendances commerciales internationales actuelles,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le jeudi 24 mai 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le jeudi 24 mai 1973

## N° 1.

23 mai—Deuxième lecture du Bill S-7, intitulé: «Loi concernant The National Dental Examining Board of Canada».—(*L'honorable sénateur Phillips*).

## N° 2.

20 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)».—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 3.

22 mai—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Grosart attirant l'attention du Sénat sur les réunions du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères tenues à la Communauté européenne à Bruxelles, en Belgique, du 19 au 23 mars 1973.—(*L'honorable sénateur Lafond*).

## N° 4.

22 mai—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Grosart attirant l'attention du Sénat sur le lancement de Anik II du Télésat Canada au Cap Kennedy, en Floride, le vendredi 20 avril 1973.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 5.

28 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 6.

12 avril—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, D.C., et à White Sulphur Springs, Virginie de l'Ouest, du 4 au 8 avril 1973.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 7.

14 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat

sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.—(*L'honorable sénateur Rowe*).

## N° 8.

8 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 9.

16 mai—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur van Roggen attirant l'attention du Sénat sur la question de l'expansion du Canada comme pays industrialisé à la lumière des tendances commerciales internationales actuelles.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 10.

13 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.—(*L'honorable sénateur Lang*).

Pour le jeudi 14 juin 1973.

6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—(*L'honorable sénateur McIlraith, C.P.*).

# Interpellations

Le jeudi 24 mai 1973

## N° 1.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va

en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

## N° 2.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

20 mars—Qu'il adressera la demande de renseignement suivante du Gouvernement:

1. Combien les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils versé aux compagnies d'assurance pour assurer les marchandises en transit par route ou par chemin de fer au cours des années 1970, 1971 et 1972, en cas de pertes ou d'avaries?

2. De quelle façon s'est-on débarrassé des marchandises avariées, où les a-t-on amenées et qui s'en est chargé?

# Motions

Le jeudi 24 mai 1973

N° 1.

Par l'honorable sénateur Martin, C.P.:

12 avril—Que cette Chambre,

- (i) sachant que, comme le stipule la Loi sur les langues officielles, les langues française et anglaise ont un statut, des droits et des privilèges égaux quant à leur emploi dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada;

sachant qu'il incombe aux ministères et organismes du gouvernement du Canada de veiller à ce que, conformément à ladite Loi, le public puisse communiquer avec eux et obtenir leurs services dans les deux langues officielles; tout en

reconnaissant que les fonctionnaires devraient pouvoir, en règle générale, et sujet aux dispositions de la Loi sur les langues officielles relatives aux services à donner au public, accomplir leurs fonctions au sein du gouvernement du Canada dans la langue officielle de leur choix;

reconnaisse et approuve par les présentes les principes suivants en vue d'atteindre les objectifs susmentionnés:

- (1) les postes qui sont considérés, dans les circonstances actuelles, comme exigeant la connaissance et l'usage du français et de l'anglais seront d'abord identifiés et ensuite désignés comme bilingues au cours de la période se terminant le 31 décembre 1978;
- (2) les postes où l'anglais est une exigence essentielle du travail seront également identifiés, de même que les postes où le français est essentiel et ceux où le français ou l'anglais peuvent être utilisés au choix;
- (3) une connaissance du français et de l'anglais est un des éléments constitutifs du mérite dans la sélection des candidats aux postes bilingues;
- (4) les concours aux postes bilingues seront ouverts tant aux candidats bilingues qu'aux candidats unilingues qui ont officiellement indiqué leur volonté de devenir bilingues;
- (5) les concours aux postes unilingues continueront d'être ouverts aux candidats unilingues ou bilingues qui satisfont aux exigences linguistiques de l'emploi;
- (6) tout titulaire unilingue d'un poste bilingue peut choisir d'entreprendre une formation linguistique et de devenir bilingue, ou d'être muté à un autre poste dont le salaire maximal est le même que celui du poste dont il était titulaire; ou encore, s'il devait refuser une telle mutation, de conserver

son poste même si celui-ci a été désigné comme bilingue;

- (7) les employés qui, le 6 avril 1966, avaient à leur crédit dix années consécutives de service dans la Fonction publique fédérale et qui y ont travaillé de façon continue depuis, auront droit de postuler n'importe quel poste qui a été identifié en vue d'être désigné ultérieurement comme bilingue sans avoir à indiquer leur volonté de devenir bilingues;
- (8) les unilingues francophones et les unilingues anglophones à l'extérieur de la Fonction publique qui expriment leur volonté de devenir bilingues peuvent postuler des postes bilingues faisant l'objet de concours publics;
- (9) la formation linguistique sera offerte, à même les fonds publics, aux fonctionnaires unilingues ainsi qu'aux personnes venant de l'extérieur de la Fonction publique qui sont nommées à des postes bilingues;

approuve en outre que le gouvernement du Canada, et, en particulier, le Conseil du Trésor et la Commission de la Fonction publique prennent les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les principes susmentionnés; et

- (ii) approuve enfin que des mesures soient prises, après consultation auprès des représentants des employés, visant à augmenter l'utilisation de la langue française à tous les niveaux de la Fonction publique, en augmentant, là où c'est possible, le nombre des unités de langue française, en intensifiant les efforts de recrutement de la Commission de la Fonction publique, en offrant des programmes de formation en français et en élaborant avec les gouvernements de la province de l'Ontario et du Québec, des projets visant à rehausser le caractère bilingue de la Région de la capitale nationale, facilitant ainsi la réalisation, dans le cadre du principe du mérite, de l'objectif visant à assurer la pleine participation à la Fonction publique des membres des collectivités anglophone et francophone.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Buckwold:

16 mai—Que le Comité sénatorial permanent des transports et des communications soit autorisé à examiner et à faire rapport sur l'utilité que des démarches soient entreprises pour s'assurer que toutes les annonces publicitaires commerciales radiodiffusées et télévisées au Canada soient entièrement produites au Canada, en utilisant la main-d'œuvre canadienne au maximum.

## CONVOCAATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
LE JEUDI 24 MAI 1973		
256-S	Régie intérieure, budgets et administration ( <i>Huis clos</i> ).....	9 h. 30
263-S	Affaires juridiques et constitutionnelles ( <i>Étude de la libération conditionnelle au Canada: A huis clos</i> ).....	10 h.



22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 46

Le jeudi 24 mai 1973

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Basha,	Connolly	Fournier	Laing,	Michaud,
Beaubien,	(Ottawa-Ouest),	(de Lanaudière),	Laird,	Molgat,
Bélisle,	Cook,	Fournier	Lang,	Neiman,
Benidickson,	Côté,	(Restigouche-	Lapointe,	Norrie,
Blois,	Croll,	Gloucester),	Lefrançois,	O'Leary,
Bonnell,	Davey,	Goldenberg,	Macdonald,	Paterson,
Boucher,	Desruisseaux,	Graham,	Manning,	Petten,
Buckwold,	Duggan,	Greene,	Martin,	Phillips,
Burchill,	Eudes,	Grosart,	McDonald,	Smith,
Cameron,	Everett,	Hicks,	McGrand,	Walker,
Carter,	Fergusson,	Inman,	McIlraith,	Welch,
Choquette,	Forsey,	Lafond,	McNamara,	Williams.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport des transactions effectuées en vertu de la Partie II de la *Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation* pour l'année financière close le 31 mars 1973, conformément à l'article 27 de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952.

Rapport de l'Auditeur général à la Chambre des communes pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 61(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

L'honorable sénateur Smith, du Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration, présente son premier rapport, comme suit:

Le JEUDI 24 mai 1973.

Le Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration présente son premier rapport, comme suit:

Votre Comité recommande que, conformément au paragraphe (1) de l'article 43 de la *Loi sur le Sénat et la Chambre des communes*, des cartes de crédit peuvent être délivrées aux sénateurs dans le but de leur permettre de placer des appels téléphoniques interurbains de tout endroit de leur province respective à tout autre endroit de leur province respective, et dans le but de leur permettre de placer des appels téléphoniques interurbains de tout endroit de leur province respective ou de leur résidence, à leur bureau respectif du Parlement et à tout ministère, département ou agence du gouvernement fédéral à Ottawa ou à tout bureau régional d'un ministère, département ou agence du gouvernement fédéral au Canada.

Ce qui précède est ajouté aux services téléphoniques existants accessibles aux membres du Sénat.

Ces règlements entreront en vigueur à l'adoption de ce rapport par le Sénat.

Le tout respectueusement soumis,

*Le président,*  
DONALD SMITH.

L'honorable sénateur Smith propose, appuyé par l'honorable sénateur Cook, que le rapport soit mis à l'étude à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain le 29 mai 1973, à huit heures du soir.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Phillips propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le Bill S-7, intitulé: «Loi concernant The National Dental Examining Board of Canada», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,  
L'honorable sénateur Smith propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)»,

Il est—  
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Grosart attirant l'attention du Sénat sur les réunions du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères tenues à la Communauté européenne à Bruxelles, en Belgique, du 19 au 23 mars 1973,

Il est—  
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Grosart attirant l'attention du Sénat sur le lancement de Anik II du Télésat Canada au Cap Kennedy, en Floride, le vendredi 20 avril 1973,

Il est—  
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Ordonné: Que l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat, soit avancé.

A la lecture de l'Ordre du jour,  
Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Connolly, C.P., reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.

Après débat,

L'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Everett, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A la lecture de l'Ordre du jour,  
Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur O'Leary reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, D.C., et à White Sulphur Springs, Virginie de l'Ouest, du 4 au 8 avril 1973.

Après débat,

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P., que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur van Roggen attirant l'attention du Sénat sur la question de l'expansion du Canada comme pays industrialisé à la lumière des tendances commerciales internationales actuelles,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Buckwold propose, appuyé par l'honorable sénateur Boucher,

Que le Comité sénatorial permanent des transports et des communications soit autorisé à examiner et à faire rapport sur l'utilité que des démarches soient entreprises pour s'assurer que toutes les annonces publicitaires commerciales radiodiffusées et télévisées au Canada soient entièrement produites au Canada, en utilisant la main-d'œuvre canadienne au maximum.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le mardi 29 mai 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le mardi 29 mai 1973

## N° 1.

24 mai—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Phillips, appuyé par l'honorable sénateur Smith, tendant à la deuxième lecture du Bill S-7, intitulé: «Loi concernant The National Dental Examining Board of Canada».—(*L'honorable sénateur Smith*).

## N° 2.

20 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)».—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 3.

12 avril—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, D.C., et à White Sulphur Springs, Virginie de l'Ouest, du 4 au 8 avril 1973.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 4.

13 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.—(*L'honorable sénateur Lang*).

## N° 5.

24 mai—Étude du premier rapport du Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration.—(*L'honorable sénateur Smith*).

## N° 6.

22 mai—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Grosart attirant l'attention du Sénat sur les réunions du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères tenues à la Communauté européenne à Bruxelles, en Belgique, du 19 au 23 mars 1973.—(*L'honorable sénateur Lafond*).

## N° 7.

22 mai—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Grosart attirant l'attention du Sénat sur le lancement de Anik II du Télésat Canada au Cap Kennedy, en Floride, le vendredi 20 avril 1973.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 8.

28 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 9.

14 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.—(*L'honorable sénateur Rowe*).

## N° 10.

8 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 11.

16 mai—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur van Roggen attirant l'attention du Sénat sur la question de l'expansion du Canada comme pays industrialisé à la lumière des tendances commerciales internationales actuelles.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

Pour le jeudi 14 juin 1973.

6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—(*L'honorable sénateur McIlraith, C.P.*).

# Interpellations

Le mardi 29 mai 1973

N° 1.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va

en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

20 mars—Qu'il adressera la demande de renseignement suivante du Gouvernement:

1. Combien les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils versé aux compagnies d'assurance pour assurer les marchandises en transit par route ou par chemin de fer au cours des années 1970, 1971 et 1972, en cas de pertes ou d'avaries?

2. De quelle façon s'est on débarrassé des marchandises avariées, où les a-t-on amenées et qui s'en est chargé?

# Motions

Le mardi 29 mai 1973

Par l'honorable sénateur Martin, C.P.:

12 avril—Que cette Chambre,

- (i) sachant que, comme le stipule la Loi sur les langues officielles, les langues française et anglaise ont un statut, des droits et des privilèges égaux quant à leur emploi dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada;

sachant qu'il incombe aux ministères et organismes du gouvernement du Canada de veiller à ce que, conformément à ladite Loi, le public puisse communiquer avec eux et obtenir leurs services dans les deux langues officielles; tout en

reconnaissant que les fonctionnaires devraient pouvoir, en règle générale, et sujet aux dispositions de la Loi sur les langues officielles relatives aux services à donner au public, accomplir leurs fonctions au sein du gouvernement du Canada dans la langue officielle de leur choix;

reconnaisse et approuve par les présentes les principes suivants en vue d'atteindre les objectifs susmentionnés:

- (1) les postes qui sont considérés, dans les circonstances actuelles, comme exigeant la connaissance et l'usage du français et de l'anglais seront d'abord identifiés et ensuite désignés comme bilingues au cours de la période se terminant le 31 décembre 1978;
- (2) les postes où l'anglais est une exigence essentielle du travail seront également identifiés, de même que les postes où le français est essentiel et ceux où le français ou l'anglais peuvent être utilisés au choix;
- (3) une connaissance du français et de l'anglais est un des éléments constitutifs du mérite dans la sélection des candidats aux postes bilingues;
- (4) les concours aux postes bilingues seront ouverts tant aux candidats bilingues qu'aux candidats unilingues qui ont officiellement indiqué leur volonté de devenir bilingues;
- (5) les concours aux postes unilingues continueront d'être ouverts aux candidats unilingues ou bilingues qui satisfont aux exigences linguistiques de l'emploi;

- (6) tout titulaire unilingue d'un poste bilingue peut choisir d'entreprendre une formation linguistique et de devenir bilingue, ou d'être muté à un autre poste dont le salaire maximal est le même que celui du poste dont il était titulaire; ou encore, s'il devait refuser une telle mutation, de conserver son poste même si celui-ci a été désigné comme bilingue;

- (7) les employés qui, le 6 avril 1966, avaient à leur crédit dix années consécutives de service dans la Fonction publique fédérale et qui y ont travaillé de façon continue depuis, auront droit de postuler n'importe quel poste qui a été identifié en vue d'être désigné ultérieurement comme bilingue sans avoir à indiquer leur volonté de devenir bilingues;

- (8) les unilingues francophones et les unilingues anglophones à l'extérieur de la Fonction publique qui expriment leur volonté de devenir bilingues peuvent postuler des postes bilingues faisant l'objet de concours publics;

- (9) la formation linguistique sera offerte, à même les fonds publics, aux fonctionnaires unilingues ainsi qu'aux personnes venant de l'extérieur de la Fonction publique qui sont nommées à des postes bilingues;

approuve en outre que le gouvernement du Canada, et, en particulier, le Conseil du Trésor et la Commission de la Fonction publique prennent les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les principes susmentionnés; et

- (ii) approuve enfin que des mesures soient prises, après consultation auprès des représentants des employés, visant à augmenter l'utilisation de la langue française à tous les niveaux de la Fonction publique, en augmentant, là où c'est possible, le nombre des unités de langue française, en intensifiant les efforts de recrutement de la Commission de la Fonction publique, en offrant des programmes de formation en français et en élaborant avec les gouvernements de la province de l'Ontario et du Québec, des projets visant à rehausser le caractère bilingue de la Région de la capitale nationale, facilitant ainsi la réalisation, dans le cadre du principe du mérite, de l'objectif visant à assurer la pleine participation à la Fonction publique des membres des collectivités anglophone et francophone.

## CONVOCAATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
LE MARDI 29 MAI 1973		
356-S	Affaires juridiques et constitutionnelles ( <i>Étude de la libération conditionnelle au Canada</i> ) ....	11 h.
LE MERCREDI 30 MAI 1973		
256-S	Banques et commerce ( <i>Bill S-4, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux; Étude du document intitulé «Investissements étrangers directs au Canada»; Étude de la Société pour l'expansion des exportations</i> ).....	9 h. 30
356-S	Affaires juridiques et constitutionnelles ( <i>Étude de la libération conditionnelle au Canada</i> ).....	10 h.
LE JEUDI 31 MAI 1973		
263-S	Régie intérieure, budgets et administration ( <i>À huis clos</i> ).....	9 h. 30
356-S	Agriculture ( <i>Bill S-5, Loi modifiant la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles</i> )..	10 h.



22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 47

Le mardi 29 mai 1973

*Huit heures du soir.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,  
Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Benidickson,  
Blois,  
Bonnell,  
Boucher,  
Bourget,  
Buckwold,  
Cameron,  
Carter,  
Connolly  
(Ottawa-Ouest),

Cook,  
Côté,  
Croll,  
Davey,  
Denis,  
Deschatelets,  
Desruisseaux,  
Duggan,  
Eudes,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,

Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Gélinas,  
Giguère,  
Goldenberg,  
Hayden,  
Hays,  
Heath,  
Inman,  
Lafond,  
Laing,  
Laird,

Lang,  
Lapointe,  
Lawson,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Macnaughton,  
Manning,  
Martin,  
McDonald,  
McGrand,  
McIlraith,  
McNamara,  
Michaud,

Molgat,  
Molson,  
Neiman,  
O'Leary,  
Paterson,  
Petten,  
Phillips,  
Rowe,  
Smith,  
Sparrow,  
van Roggen,  
Walker,  
Williams.

## PRIÈRE.

Hommage est rendu à la mémoire de l'honorable sénateur Rattenbury, décédé le 27 mai 1973.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies du texte de la correspondance échangée entre le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et M. Marc Cayer, au sujet des dépenses encourues par ce dernier, pour son rapatriement, ainsi que le texte d'une note interministérielle spécifiant ces dépenses.

Rapport de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent y compris les comptes et les états financiers certifiés par l'Auditeur général pour l'année terminée le 31 décembre 1972, conformément aux articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Rapport de *The Seaway International Bridge Corporation Ltd.*, y compris les comptes et les états financiers certifiés par l'Auditeur général pour l'année terminée le 31 décembre 1972, conformément aux articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Rapport du ministre des Transports concernant l'application de la *Loi sur la sécurité des véhicules automobiles* pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 20 de ladite loi, chapitre 26 (1<sup>er</sup> Supplément), S.R.C., 1970.

Copies d'une lettre, en date du 13 avril 1973, adressée par le ministre d'État chargé des Affaires urbaines au président du *Metropolitan Board of Commissioners of Police, Toronto, Ontario*, au sujet du collègue Rochdale.

Budget d'établissement de La Société des transports du nord Limitée pour l'année se terminant le 31 décembre 1973, conformément à l'article 70(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970, et copie du décret C.P. 1973-1172, en date du 11 mai 1973, approuvant ledit budget.

Rapport du Conseil des ports nationaux, y compris les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1972, conformément à l'article 32 de la *Loi sur le Conseil des ports nationaux*, chapitre N-8, et des articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Rapports de l'Administration de pilotage de l'Atlantique de l'Administration de pilotage des Laurentides, de l'Administration de pilotage des Grands Lacs et de l'Administration de pilotage du Pacifique, y compris les comptes et les états financiers certifiés par l'Auditeur général pour l'année terminée le 31 décembre 1972, conformément à l'article 28 de la *Loi sur le pilotage*, chapitre 52, Statuts du Canada 1970-1971-1972.

Copies d'un communiqué émis à l'issue de la Conférence fédérale-provinciale des premiers ministres tenue à Ottawa du 23 au 25 mai 1973.

Copies de l'arrêté en conseil C.P. 1973-1239, en date du 25 mai 1973, qui nomme les commissaires de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires et spécifie son mandat, conformément à la Partie I de la *Loi sur les enquêtes*, chapitre I-13, S.R.C., 1970.

Copies d'un document intitulé: «VIET-NAM: participation à la Commission internationale de contrôle et de surveillance telle qu'envisagée par le Canada du 25 octobre 1972 au 27 mars 1973», ainsi que les notes pour une allocation prononcée à la Chambre des communes par le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Mitchell Sharp, sur la participation canadienne à la CICS après le 31 mai 1973.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il demeure ajourné jusqu'à jeudi prochain le 31 mai 1973, à deux heures de l'après-midi.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Ordonné: Que les notes pour une allocution prononcée à la Chambre des communes par le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Mitchell Sharp, sur la participation canadienne à la CICS après le 31 mai 1973, déposées aujourd'hui, soient imprimées en appendice aux Débats du Sénat de ce jour.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Phillips, appuyé par l'honorable sénateur Smith, tendant à la deuxième lecture du Bill S-7, intitulé: «Loi concernant The National Dental Examining Board of Canada».

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Phillips propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de

l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, D.C., et à White Sulphur Springs, Virginie de l'Ouest, du 4 au 8 avril 1973.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à plus tard ce jour.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'étude du premier rapport du Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration.

L'honorable sénateur Smith propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat, que le rapport soit adopté maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Grosart, attirant l'attention du Sénat sur les réunions du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères tenues à la Communauté européenne à Bruxelles, en Belgique, du 19 au 23 mars 1973,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Grosart attirant l'attention du Sénat sur le lancement de Anik II du Télésat Canada au Cap Kennedy, en Floride, le vendredi 20 avril 1973,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, M.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A la lecture de l'Ordre du jour,  
Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Desruisseaux reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur van Roggen attirant l'attention du Sénat sur la question de l'expansion du Canada comme pays industrialisé à la lumière des tendances commerciales internationales actuelles.

Après débat,

L'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Inman, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Au nouvel appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-177, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les juges», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat, que le bill soit inscrit

à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mardi prochain le 5 juin 1973.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le jeudi 31 mai 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le jeudi 31 mai 1973

## N° 1.

20 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)».—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 2.

16 mai—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur van Roggen attirant l'attention du Sénat sur la question de l'expansion du Canada comme pays industrialisé à la lumière des tendances commerciales internationales actuelles.—(*L'honorable sénateur Lang*).

## N° 3.

12 avril—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, D.C., et à White Sulphur Springs, Virginie de l'Ouest, du 4 au 8 avril 1973.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 4.

13 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.—(*L'honorable sénateur Lang*).

## N° 5.

22 mai—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Grosart attirant l'attention du Sénat sur les réunions du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères tenues à la Communauté européenne à Bruxelles, en Belgique, du 19 au 23 mars 1973.—(*L'honorable sénateur Lafond*).

## N° 6.

22 mai—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Grosart attirant l'attention du Sénat sur le lancement de Anik II du Télésat Canada au Cap Kennedy, en Floride, le vendredi 20 avril 1973.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 7.

28 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 8.

14 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.—(*L'honorable sénateur Rowe*).

## N° 9.

8 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

Pour le mardi 5 juin 1973.

29 mai—Deuxième lecture du Bill C-177, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les juges».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

Pour le jeudi 14 juin 1973.

6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—(*L'honorable sénateur McIlraith, C.P.*).

# Interpellations

Le jeudi 31 mai 1973

N° 1.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va

en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

20 mars—Qu'il adressera la demande de renseignement suivante du Gouvernement:

1. Combien les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils versé aux compagnies d'assurance pour assurer les marchandises en transit par route ou par chemin de fer au cours des années 1970, 1971 et 1972, en cas de pertes ou d'avaries?

2. De quelle façon s'est on débarrassé des marchandises avariées, où les a-t-on amenées et qui s'en est chargé?

# Motions

Le jeudi 31 mai 1973

Par l'honorable sénateur Martin, C.P.:

12 avril—Que cette Chambre,

- (i) sachant que, comme le stipule la Loi sur les langues officielles, les langues française et anglaise ont un statut, des droits et des privilèges égaux quant à leur emploi dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada;

sachant qu'il incombe aux ministères et organismes du gouvernement du Canada de veiller à ce que, conformément à ladite Loi, le public puisse communiquer avec eux et obtenir leurs services dans les deux langues officielles; tout en

reconnaissant que les fonctionnaires devraient pouvoir, en règle générale, et sujet aux dispositions de la Loi sur les langues officielles relatives aux services à donner au public, accomplir leurs fonctions au sein du gouvernement du Canada dans la langue officielle de leur choix;

reconnaisse et approuve par les présentes les principes suivants en vue d'atteindre les objectifs susmentionnés:

- (1) les postes qui sont considérés, dans les circonstances actuelles, comme exigeant la connaissance et l'usage du français et de l'anglais seront d'abord identifiés et ensuite désignés comme bilingues au cours de la période se terminant le 31 décembre 1978;
- (2) les postes où l'anglais est une exigence essentielle du travail seront également identifiés, de même que les postes où le français est essentiel et ceux où le français ou l'anglais peuvent être utilisés au choix;
- (3) une connaissance du français et de l'anglais est un des éléments constitutifs du mérite dans la sélection des candidats aux postes bilingues;
- (4) les concours aux postes bilingues seront ouverts tant aux candidats bilingues qu'aux candidats unilingues qui ont officiellement indiqué leur volonté de devenir bilingues;
- (5) les concours aux postes unilingues continueront d'être ouverts aux candidats unilingues ou bilingues qui satisfont aux exigences linguistiques de l'emploi;

- (6) tout titulaire unilingue d'un poste bilingue peut choisir d'entreprendre une formation linguistique et de devenir bilingue, ou d'être muté à un autre poste dont le salaire maximal est le même que celui du poste dont il était titulaire; ou encore, s'il devait refuser une telle mutation, de conserver son poste même si celui-ci a été désigné comme bilingue;

- (7) les employés qui, le 6 avril 1966, avaient à leur crédit dix années consécutives de service dans la Fonction publique fédérale et qui y ont travaillé de façon continue depuis, auront droit de postuler n'importe quel poste qui a été identifié en vue d'être désigné ultérieurement comme bilingue sans avoir à indiquer leur volonté de devenir bilingues;

- (8) les unilingues francophones et les unilingues anglophones à l'extérieur de la Fonction publique qui expriment leur volonté de devenir bilingues peuvent postuler des postes bilingues faisant l'objet de concours publics;

- (9) la formation linguistique sera offerte, à même les fonds publics, aux fonctionnaires unilingues ainsi qu'aux personnes venant de l'extérieur de la Fonction publique qui sont nommées à des postes bilingues;

approuve en outre que le gouvernement du Canada, et, en particulier, le Conseil du Trésor et la Commission de la Fonction publique prennent les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les principes susmentionnés; et

- (ii) approuve enfin que des mesures soient prises, après consultation auprès des représentants des employés, visant à augmenter l'utilisation de la langue française à tous les niveaux de la Fonction publique, en augmentant, là où c'est possible, le nombre des unités de langue française, en intensifiant les efforts de recrutement de la Commission de la Fonction publique, en offrant des programmes de formation en français et en élaborant avec les gouvernements de la province de l'Ontario et du Québec, des projets visant à rehausser le caractère bilingue de la Région de la capitale nationale, facilitant ainsi la réalisation, dans le cadre du principe du mérite, de l'objectif visant à assurer la pleine participation à la Fonction publique des membres des collectivités anglophone et francophone.

## CONVOCAATION DES COMITÉS

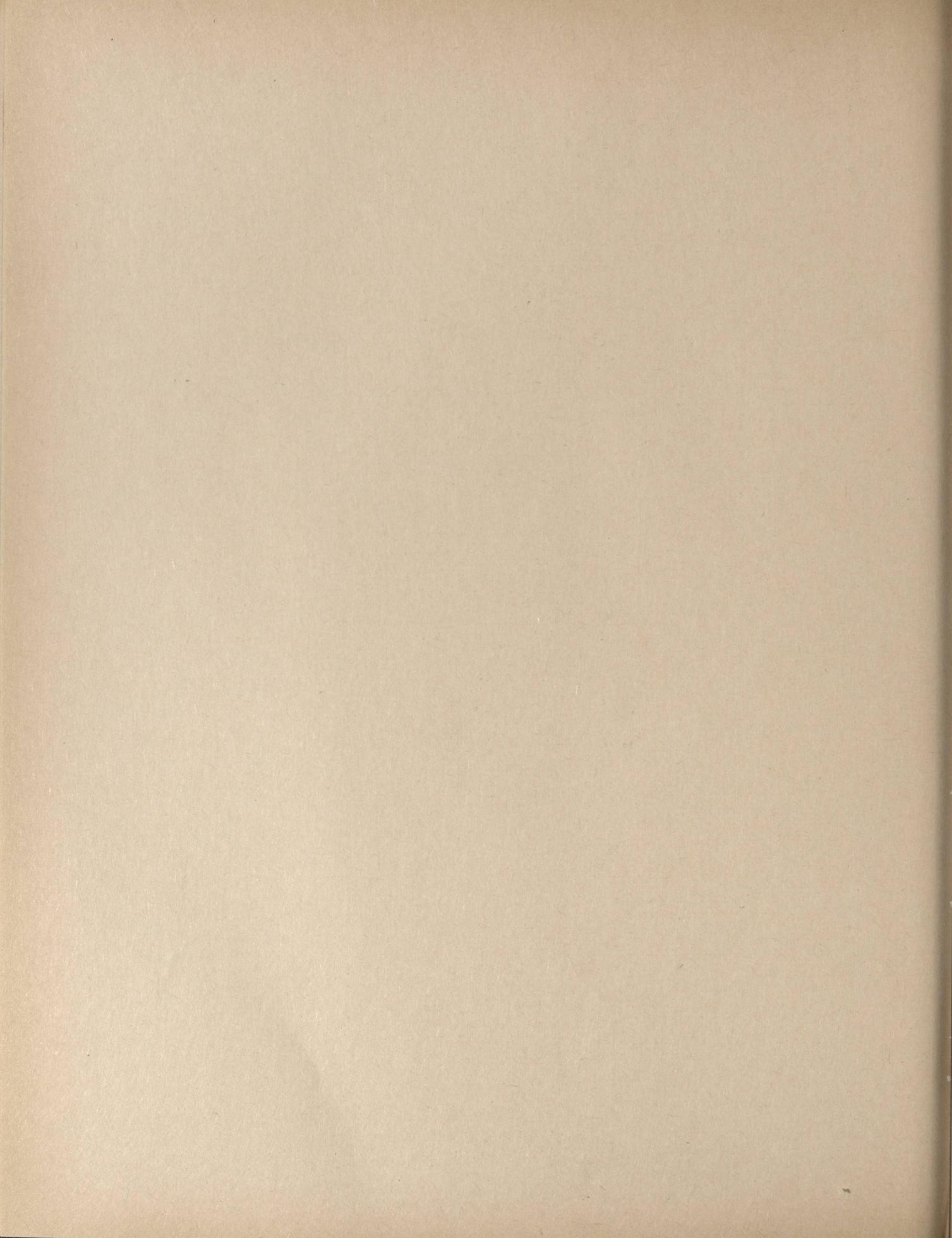
Salle	Comité	Heure
LE MERCREDI 30 MAI 1973		
256-S	Banques et Commerce ( <i>1. Société pour l'expansion des exportations; 2. Investissements étrangers directs au Canada; 3. Bill S-4, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux: Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien; Alpine Club of Canada</i> ).....	9 h. 30 et 2 h.
356-S	Affaires juridiques et constitutionnelles ( <i>Étude de la libération conditionnelle au Canada et Bill S-6 «Loi concernant la Centre Amusement Co. Limited»: 1. Le Barreau canadien. 2. Dunlap et Schreider, avocats: M. John G. Dunlap, c.r., M. John B. Ebbs, c.r.</i> ).....	10 h.
LE JEUDI 31 MAI 1973		
263-S	Régie intérieure, budgets et administration ( <i>A huis clos</i> ).....	9 h. 30
356-S	Agriculture ( <i>Bill S-5 «Loi modifiant la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles»: M. David Kirk, Secrétaire administratif, Fédération canadienne de l'Agriculture</i> ).....	10 h.

UNIVERSITY OF MICHIGAN

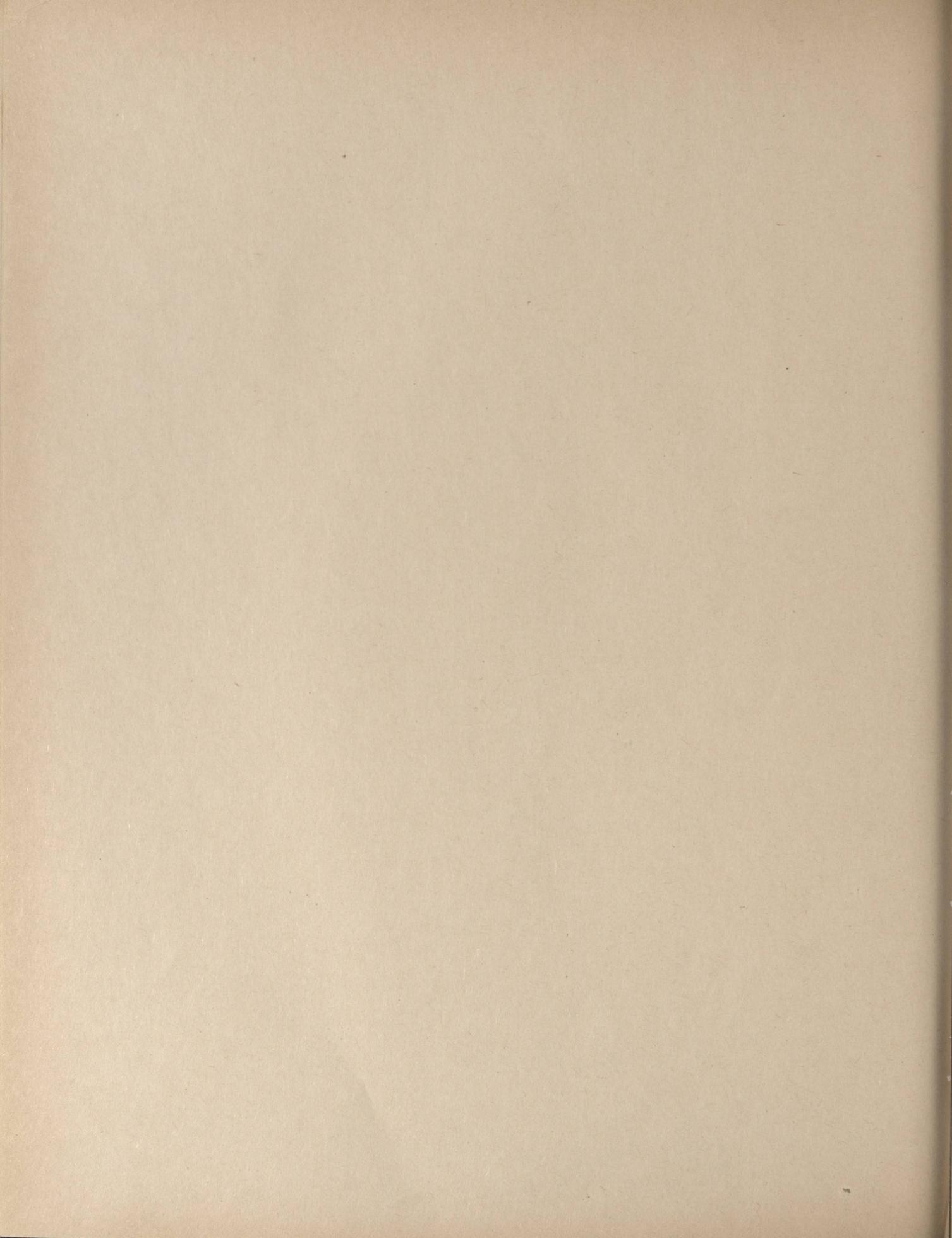
UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARY

ANN ARBOR, MICHIGAN

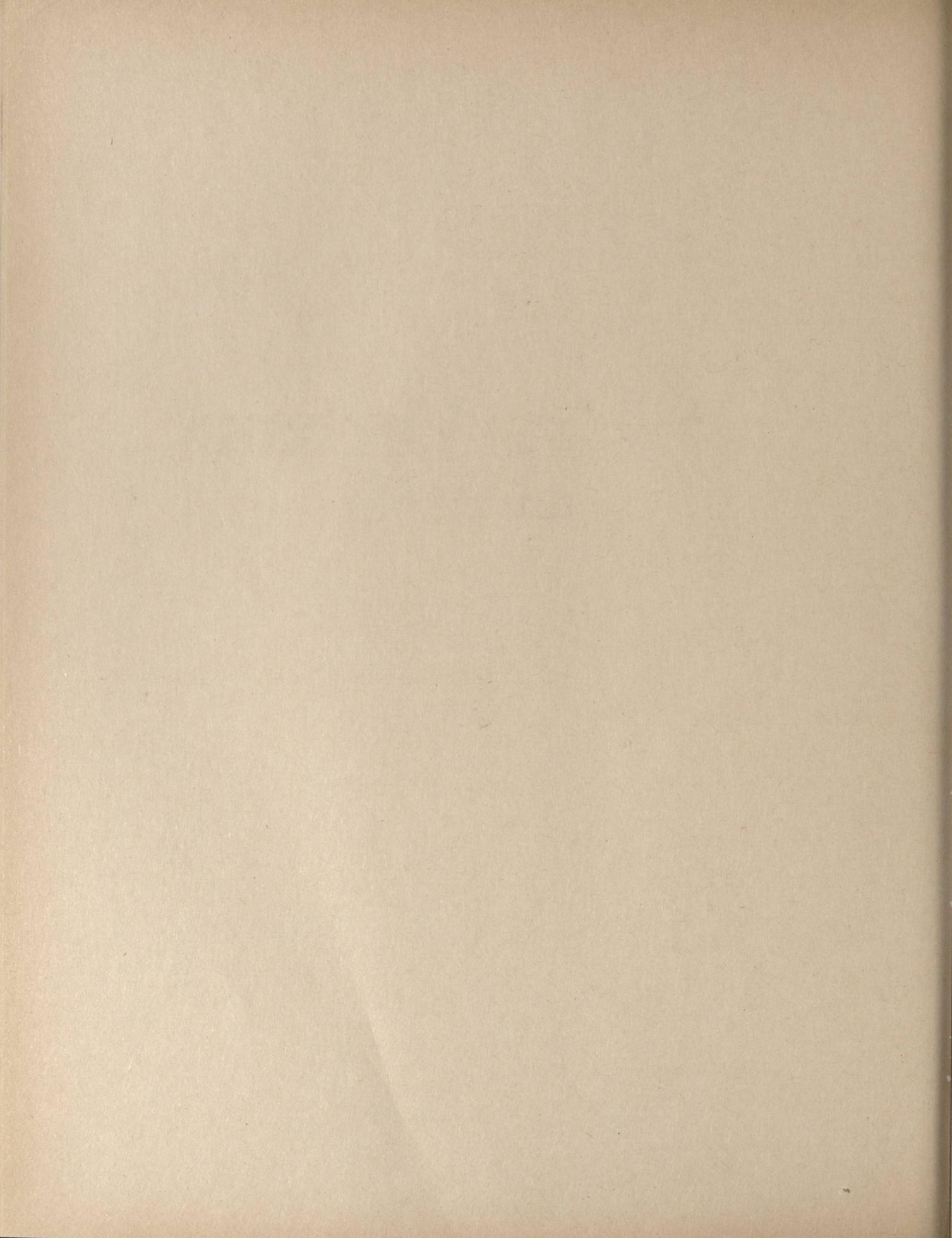














22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 48

Le jeudi 31 mai 1973

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Basha,	Denis,	Gélinas,	Lawson,	Neiman,
Beaubien,	Deschatelets,	Giguère,	Lefrançois,	Norrie,
Bélisle,	Desruisseaux,	Goldenberg,	Macdonald,	O'Leary,
Benidickson,	Duggan,	Hastings,	Manning,	Paterson,
Boucher,	Eudes,	Hays,	Martin,	Petten,
Bourget,	Fergusson,	Heath,	McDonald,	Phillips,
Buckwold,	Flynn,	Inman,	McGrand,	Prowse,
Cameron,	Forsey,	Lafond,	McIlraith,	Rowe,
Carter,	Fournier	Laing,	McNamara,	Smith,
Choquette,	( <i>de Lanaudière</i> ),	Laird,	Michaud,	Sparrow,
Connolly	Fournier	Lang,	Molgat,	van Roggen,
( <i>Ottawa-Ouest</i> ),	( <i>Restigouche-</i>	Lapointe,	Molson,	Williams,
Cook,	<i>Gloucester</i> ),			Yuzyk.
Croll,				

## PRIÈRE.

L'honorable Président informe le Sénat que, conformément à l'article 112, le Greffier du Sénat a déposé sur le bureau un état détaillé de ses recettes et dépenses pour l'année financière 1972-1973.

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que les comptes du Greffier soient déférés au Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies du mandat de la Commission d'enquête nommée pour examiner l'ensemble du programme de sécurité des pénitenciers situés dans la Région du Québec par rapport au programme de sécurité national du Service canadien des pénitenciers ainsi qu'un communiqué, en date du 16 mai 1973, à ce sujet.

Rapport du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 13 de la *Loi sur le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social*, chapitre N-9, S.R.C., 1970.

Rapport concernant l'application de la *Loi sur les subventions au développement régional* pour le mois d'avril 1973, conformément à l'article 16 de ladite loi, chapitre R-3, S.R.C., 1970.

Copies du texte d'une lettre personnelle du ministre des Affaires étrangères de la Zambie au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, en date du 28 mai 1973.

Rapport de l'examen actuariel du Compte de prestations de décès des forces régulières au Fonds du revenu consolidé au 31 décembre 1970, conformément à l'article 40 de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*, chapitre C-9, S.R.C., 1970.

Rapport sur l'examen actuariel du Compte de pension de retraite des Forces canadiennes au Fonds du revenu consolidé au 31 décembre 1970, conformément à l'article 27 de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*, chapitre C-9, S.R.C., 1970.

Extrait des Procès-verbaux de la réunion du Comité sénatorial permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration, tenue le jeudi 31 mai 1973, contenant les révisions des traitements d'une certaine catégorie d'employés du Sénat. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Goldenberg, du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, auquel a été déféré le Bill S-6, intitulé: «Loi modifiant le Centre Amusement Co. Limited», rapporte que le

comité après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Laing, C.P., que le bill soit lu pour la troisième fois maintenant.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Smith, du Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration, dépose le rapport suivant:

Le JEUDI 31 mai 1973.

Le Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration a examiné et approuvé le budget supplémentaire présenté par le président du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles pour les dépenses proposées dudit Comité des affaires juridiques et constitutionnelles concernant l'examen du système de libération conditionnelle du Canada, déféré par le Sénat audit Comité des affaires juridiques et constitutionnelles pour examen et rapport le 5 février 1973. Ledit budget supplémentaire se lit comme suit:

Services professionnels et spéciaux (Traitements)	\$30,090
Transport et communications	950
Information et impressions	40,000
Toutes autres dépenses	853
	<hr/>
	\$71,893

Le tout respectueusement soumis,

Le président,  
DONALD SMITH.

L'honorable sénateur Smith, du Comité sénatorial permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration, dépose le rapport suivant:

Le JEUDI 31 mai 1973.

Le Comité sénatorial permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration a examiné et approuvé le budget présenté par le président du Comité sénatorial permanent des finances nationales pour les dépenses proposées dudit Comité des finances nationales aux fins d'examiner et d'étudier les mesures législatives et autres

questions qui lui seront déférées, autorisé par le Sénat le 15 mars 1973. Ledit budget se lit comme suit:

Services professionnels et spéciaux (Traitements)	\$ 4,000
Information—Impressions	22,000
Toutes autres dépenses	100
	<hr/>
	\$26,100

Le tout respectueusement soumis,

*Le président,*  
DONALD SMITH.

L'honorable sénateur Michaud, du Comité sénatorial permanent de l'agriculture, auquel a été déféré le Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

L'honorable sénateur Sparrow propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P.,

que les noms des honorables sénateurs McElman et McGrand soient substitués à ceux des honorables sénateurs McDonald et McNamara sur la liste des sénateurs faisant partie du Comité sénatorial permanent de l'agriculture.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain le 5 juin 1973, à huit heures du soir.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur van Roggen attirant l'attention du Sénat sur la question de l'expansion du Canada comme pays industrialisé à la lumière des tendances commerciales internationales actuelles,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, D.C., et à White Sulphur Springs, Virginie de l'Ouest, du 4 au 8 avril 1973.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.

Après débat,

L'honorable sénateur Molgat pour l'honorable sénateur McIlraith, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A la lecture de l'Ordre du jour,

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Sparrow reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Grosart attirant l'attention du Sénat sur les réunions du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères tenues à la Communauté européenne à Bruxelles, en Belgique, du 19 au 23 mars 1973.

Après débat,

L'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur Heath, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A la lecture de l'Ordre du jour,  
Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Martin, C.P., reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Grosart attirant l'attention du Sénat sur le lancement de Anik II du Téléstat Canada au Cap Kennedy, en Floride, le vendredi 20 avril 1973.

Après débat,

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Neiman, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel, de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada

et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Paterson,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le mardi 5 juin 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le mardi 5 juin 1973

## N° 1.

31 mai—Troisième lecture du Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles».—(*L'honorable sénateur Sparrow*).

## N° 2.

29 mai—Deuxième lecture du Bill C-177, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les juges».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

## N° 3.

20 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)».—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 4.

13 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.—(*L'honorable sénateur McIlraith, C.P.*).

## N° 5.

22 mai—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Grosart attirant l'attention du Sénat sur les réunions du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères tenues à la Communauté européenne à Bruxelles, en Belgique, du 19 au 23 mars 1973.—(*L'honorable sénateur Lafond*).

## N° 6.

22 mai—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Grosart attirant l'attention du Sénat sur le lancement de Anik II du Télésat Canada au Cap Kennedy, en Floride, le vendredi 20 avril 1973.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 7.

16 mai—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur van Roggen attirant l'attention du Sénat sur la question de l'expansion du Canada comme pays industrialisé à la lumière des tendances commerciales internationales actuelles.—(*L'honorable sénateur Lang*).

## N° 8.

12 avril—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, D.C., et à White Sulphur Springs, Virginie de l'Ouest, du 4 au 8 avril 1973.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 9.

28 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 10.

14 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.—(*L'honorable sénateur Rowe*).

## N° 11.

8 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

Pour le jeudi 14 juin 1973.

6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—(*L'honorable sénateur McIlraith, C.P.*).

# Interpellations

Le mardi 5 juin 1973

N° 1.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va

en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

20 mars—Qu'il adressera la demande de renseignement suivante du Gouvernement:

1. Combien les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils versé aux compagnies d'assurance pour assurer les marchandises en transit par route ou par chemin de fer au cours des années 1970, 1971 et 1972, en cas de pertes ou d'avaries?

2. De quelle façon s'est on débarrassé des marchandises avariées, où les a-t-on amenées et qui s'en est chargé?

# Motions

Le mardi 5 juin 1973

Par l'honorable sénateur Martin, C.P.:

12 avril—Que cette Chambre,

- (i) sachant que, comme le stipule la Loi sur les langues officielles, les langues française et anglaise ont un statut, des droits et des privilèges égaux quant à leur emploi dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada;

sachant qu'il incombe aux ministères et organismes du gouvernement du Canada de veiller à ce que, conformément à ladite Loi, le public puisse communiquer avec eux et obtenir leurs services dans les deux langues officielles; tout en

reconnaissant que les fonctionnaires devraient pouvoir, en règle générale, et sujet aux dispositions de la Loi sur les langues officielles relatives aux services à donner au public, accomplir leurs fonctions au sein du gouvernement du Canada dans la langue officielle de leur choix;

reconnaisse et approuve par les présentes les principes suivants en vue d'atteindre les objectifs susmentionnés:

- (1) les postes qui sont considérés, dans les circonstances actuelles, comme exigeant la connaissance et l'usage du français et de l'anglais seront d'abord identifiés et ensuite désignés comme bilingues au cours de la période se terminant le 31 décembre 1978;
- (2) les postes où l'anglais est une exigence essentielle du travail seront également identifiés, de même que les postes où le français est essentiel et ceux où le français ou l'anglais peuvent être utilisés au choix;
- (3) une connaissance du français et de l'anglais est un des éléments constitutifs du mérite dans la sélection des candidats aux postes bilingues;
- (4) les concours aux postes bilingues seront ouverts tant aux candidats bilingues qu'aux candidats unilingues qui ont officiellement indiqué leur volonté de devenir bilingues;
- (5) les concours aux postes unilingues continueront d'être ouverts aux candidats unilingues ou bilingues qui satisfont aux exigences linguistiques de l'emploi;

- (6) tout titulaire unilingue d'un poste bilingue peut choisir d'entreprendre une formation linguistique et de devenir bilingue, ou d'être muté à un autre poste dont le salaire maximal est le même que celui du poste dont il était titulaire; ou encore, s'il devait refuser une telle mutation, de conserver son poste même si celui-ci a été désigné comme bilingue;

- (7) les employés qui, le 6 avril 1966, avaient à leur crédit dix années consécutives de service dans la Fonction publique fédérale et qui y ont travaillé de façon continue depuis, auront droit de postuler n'importe quel poste qui a été identifié en vue d'être désigné ultérieurement comme bilingue sans avoir à indiquer leur volonté de devenir bilingue;

- (8) les unilingues francophones et les unilingues anglophones à l'extérieur de la Fonction publique qui expriment leur volonté de devenir bilingues peuvent postuler des postes bilingues faisant l'objet de concours publics;

- (9) la formation linguistique sera offerte, à même les fonds publics, aux fonctionnaires unilingues ainsi qu'aux personnes venant de l'extérieur de la Fonction publique qui sont nommées à des postes bilingues;

approuve en outre que le gouvernement du Canada, et, en particulier, le Conseil du Trésor et la Commission de la Fonction publique prennent les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les principes susmentionnés; et

- (ii) approuve enfin que des mesures soient prises, après consultation auprès des représentants des employés, visant à augmenter l'utilisation de la langue française à tous les niveaux de la Fonction publique, en augmentant, là où c'est possible, le nombre des unités de langue française, en intensifiant les efforts de recrutement de la Commission de la Fonction publique, en offrant des programmes de formation en français et en élaborant avec les gouvernements de la province de l'Ontario et du Québec, des projets visant à rehausser le caractère bilingue de la Région de la capitale nationale, facilitant ainsi la réalisation, dans le cadre du principe du mérite, de l'objectif visant à assurer la pleine participation à la Fonction publique des membres des collectivités anglophone et francophone.

## CONVOCAATION DES COMITÉS

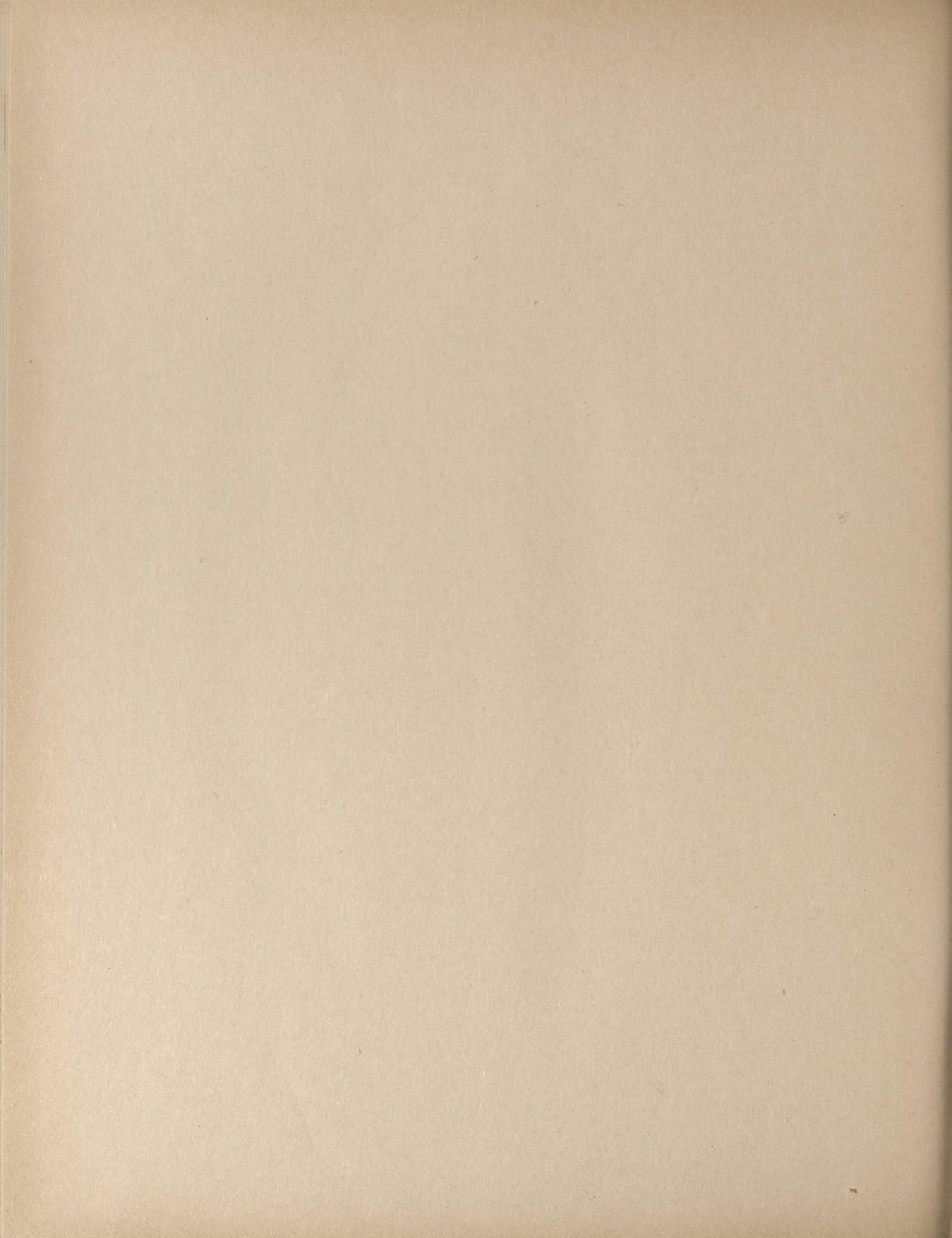
Salle	Comité	Heure
LE MERCREDI 6 JUIN 1973		
356-S	Finances nationales ( <i>Prévisions budgétaires 1973-1974: Hauts fonctionnaires d'Information Canada: M. J. A. Murphy, Directeur, Direction des services de l'information, Ministère de l'Industrie et du Commerce: Représentants de la Presse</i> ).....	9 h. 30
256-S	Banques et commerce ( <i>Bill S-4, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux: Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien: M. J. Nicol, directeur général, Direction des parcs nationaux; M. S. Kun, directeur, Direction des parcs nationaux; M. R. Maslin, Chef intérimaire, Division de la planification; ALPINE CLUB OF CANADA: M. D. R. McDiarmid, membre; M. J. R. Weber, membre: Investissements étrangers directs au Canada</i> ).....	9 h. 30
LE JEUDI 7 JUIN 1973		
263-S	Affaires juridiques et constitutionnelles ( <i>Bill S-7 «Loi concernant The National Dental Examining Board of Canada»</i> ).....	10 h.



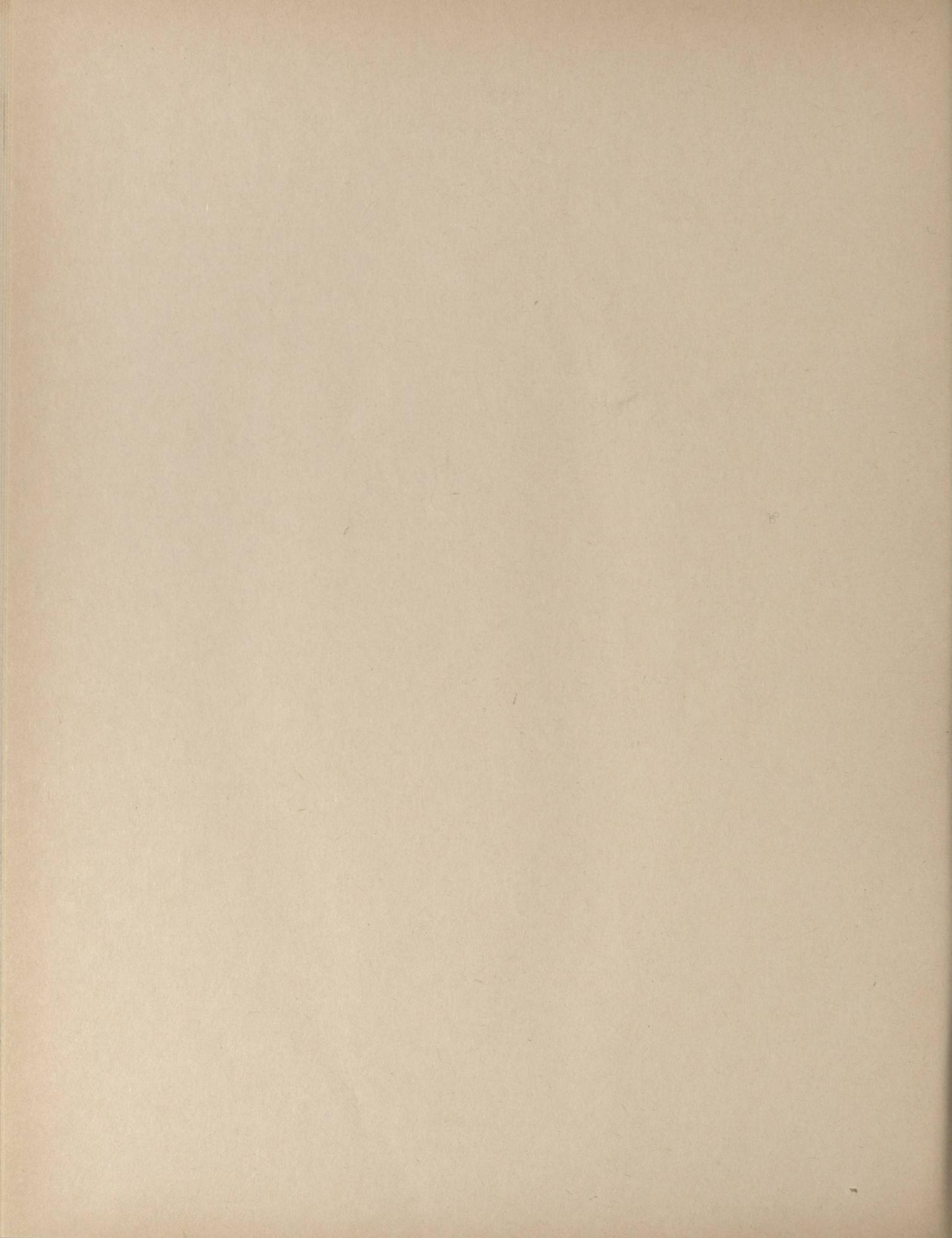














22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 49

Le mardi 5 juin 1973

*Huit heures du soir.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Basha,	Cook,	Goldenberg,	Macdonald,	O'Leary,
Beaubien,	Denis,	Graham,	Manning,	Paterson,
Blois,	Desruisseaux,	Greene,	Martin,	Petten,
Bonnell,	Fergusson,	Grosart,	McElman,	Phillips,
Boucher,	Flynn,	Hays,	McGrand,	Prowse,
Bourget,	Fournier	Hicks,	McIlraith,	Rowe,
Cameron,	(de Lanaudière),	Lafond,	McNamara,	Smith,
Carter,	Fournier	Laing,	Michaud,	Sparrow,
Choquette,	(Restigouche-	Langlois,	Molgat,	Stanbury,
Connolly	Gloucester),	Lapointe,	Molson,	Williams,
(Ottawa-Ouest),	Gélinas,	Lefrançois,	Norrie,	Yuzyk.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport sur les opérations du Compte du fonds des changes, y compris le rapport de l'Auditeur général sur la vérification du compte, pour l'année terminée le 31 décembre 1972, conformément aux articles 17 et 18(2) de la *Loi sur la monnaie et les changes*, chapitre C-39, S.R.C., 1970.

Rapport de la Télésat Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1972, y compris les comptes et états financiers certifiés par les vérificateurs, conformément à l'article 37 de la *Loi de la Télésat Canada*, chapitre T-4, S.R.C., 1970.

Rapport de la Commission du textile et du vêtement, en date du 9 mai 1973, sur une enquête relative aux serviettes et aux tissus pour serviettes de coton-éponge, conformément à l'article 9 de la *Loi sur la Commission du textile et du vêtement*, chapitre 39, Statuts du Canada, 1970-1971-1972.

Copies de documents relatifs à l'institution et au mandat d'un Conseil consultatif de la condition de la femme ainsi que quelques notes biographiques concernant les membres du Conseil, y compris une déclaration par le ministre du Travail, en date du 31 mai 1973.

Copies d'un document intitulé: «Revue des comptes de l'État pour l'année financière 1972-1973», publié par le ministère des Finances.

Rapport d'Air Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1972, conformément à l'article 27 de la *Loi d'Air Canada*, chapitre A-11, S.R.C., 1970.

Rapport des Chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1972, conformément à l'article 40 de la *Loi sur les Chemins de fer nationaux du Canada*, chapitre C-10, S.R.C., 1970.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à jeudi prochain le 7 juin 1973, à deux heures de l'après-midi.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Sparrow propose, appuyé par l'honorable sénateur Boucher, que le Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles», soit lu pour la troisième fois.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Cook propose, appuyé par l'honorable sénateur Paterson, que le Bill C-177, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les juges», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Ordonné: Que la motion inscrite au nom de l'honorable sénateur Martin, C.P., soit avancée.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que cette Chambre,

- (i) sachant que, comme le stipule la Loi sur les langues officielles, les langues française et anglaise ont un statut, des droits et des privilèges égaux quant à leur emploi dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada;

sachant qu'il incombe aux ministères et organismes du gouvernement du Canada de veiller à ce que, conformément à ladite Loi, le public puisse communiquer avec eux et obtenir leurs services dans les deux langues officielles; tout en

reconnaissant que les fonctionnaires devraient pouvoir, en règle générale, et sujet aux dispositions de la Loi sur les langues officielles relatives aux services à donner au public, accomplir leurs fonctions au sein du gouvernement du Canada dans la langue officielle de leur choix;

reconnaisse et approuve par les présentes les principes suivants en vue d'atteindre les objectifs susmentionnés;

- (1) les postes qui sont considérés, dans les circonstances actuelles, comme exigeant la connaissance et l'usage du français et de l'anglais seront d'abord identifiés et ensuite désignés comme bilingues au cours de la période se terminant le 31 décembre 1978;
- (2) les postes où l'anglais est une exigence essentielle du travail seront également identifiés, de même que les postes où le français est essentiel et ceux où le français ou l'anglais peuvent être utilisés au choix;
- (3) une connaissance du français et de l'anglais est un des éléments constitutifs du mérite dans la sélection des candidats aux postes bilingues;

- (4) les concours aux postes bilingues seront ouverts tant aux candidats bilingues qu'aux candidats unilingues qui ont officiellement indiqué leur volonté de devenir bilingues;
- (5) les concours aux postes unilingues continueront d'être ouverts aux candidats unilingues ou bilingues qui satisfont aux exigences linguistiques de l'emploi;
- (6) tout titulaire unilingue d'un poste bilingue peut choisir d'entreprendre une formation linguistique et de devenir bilingue, ou d'être muté à un autre poste dont le salaire maximal est le même que celui du poste dont il était titulaire; ou encore, s'il devait refuser une telle mutation, de conserver son poste même si celui-ci a été désigné comme bilingue;
- (7) les employés qui, le 6 avril 1966, avaient à leur crédit dix années consécutives de service dans la Fonction publique fédérale et qui y ont travaillé de façon continue depuis, auront droit de postuler n'importe quel poste qui a été identifié en vue d'être désigné ultérieurement comme bilingue sans avoir à indiquer leur volonté de devenir bilingues;
- (8) les unilingues francophones et les unilingues anglophones à l'extérieur de la Fonction publique qui expriment leur volonté de devenir bilingues peuvent postuler des postes bilingues faisant l'objet de concours publics;
- (9) la formation linguistique sera offerte, à même les fonds publics, aux fonctionnaires unilingues ainsi qu'aux personnes venant de l'extérieur de la Fonction publique qui sont nommées à des postes bilingues;

approuve en outre que le gouvernement du Canada, et, en particulier, le Conseil du Trésor et la Commission de la Fonction publique prennent les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les principes susmentionnés; et

- (ii) approuve enfin que des mesures soient prises, après consultation auprès des représentants des employés, visant à augmenter l'utilisation de la langue française à tous les niveaux de la Fonction publique, en augmentant, là où c'est possible, le nombre des unités de langue française, en intensifiant les efforts de recrutement de la Commission de la Fonction publique, en offrant des programmes de formation en français et en élaborant avec les gouvernements de la province de l'Ontario et du Québec, des projets visant à rehausser le caractère bilingue de la Région de la capitale nationale, facilitant ainsi la réalisation, dans le cadre du principe du mérite de l'objectif visant à assurer la pleine participation à la Fonction publique des membres des collectivités anglophone et francophone.

Après débat,

L'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que la suite du débat sur la motion renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Grosart attirant l'attention du Sénat sur les réunions du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères tenues à la Communauté européenne à Bruxelles, en Belgique, du 19 au 23 mars 1973,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Grosart attirant l'attention du Sénat sur le lancement de Anik II du Téléstat Canada au Cap Kennedy, en Floride, le vendredi 20 avril 1973,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur van Roggen attirant l'attention du Sénat sur la question de l'expansion du Canada comme pays industrialisé à la lumière des tendances commerciales internationales actuelles,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washing-

ton, D.C., et à White Sulphur Springs, Virginie de l'Ouest, du 4 au 8 avril 1973,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.

Après débat,

L'honorable sénateur Norrie propose, appuyé par l'honorable sénateur Hicks, que la suite du débat sur

l'interprétation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur, Martin, M.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le jeudi 7 juin 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le jeudi 7 juin 1973

## N° 1.

5 juin—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Cook, appuyé par l'honorable sénateur Paterson, tendant à la deuxième lecture du Bill C-177, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les juges».—(L'honorable sénateur Flynn, C.P.).

## N° 2.

20 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)».—(L'honorable sénateur Molgat).

## N° 3.

14 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.—(L'honorable sénateur Norrie).

## N° 4.

5 juin—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:

Que cette Chambre,

- (i) sachant que, comme le stipule la Loi sur les langues officielles, les langues française et anglaise ont un statut, des droits et des privilèges égaux quant à leur emploi dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada;

sachant qu'il incombe aux ministères et organismes du gouvernement du Canada de veiller à ce que, conformément à ladite Loi, le public puisse communiquer avec eux et obtenir leurs services dans les deux langues officielles; tout en

reconnaissant que les fonctionnaires devraient pouvoir, en règle générale, et sujet aux dispositions de la Loi sur les langues officielles relatives aux services à donner au public, accomplir leurs fonctions au sein du gouvernement du Canada dans la langue officielle de leur choix;

reconnaisse et approuve par les présentes les principes suivants en vue d'atteindre les objectifs susmentionnés;

- (1) les postes qui sont considérés, dans les circonstances actuelles, comme exigeant la connaissance et l'usage du français et de l'anglais seront d'abord identifiés et ensuite désignés comme bilingues au cours de la période se terminant le 31 décembre 1978;
- (2) les postes où l'anglais est une exigence essentielle du travail seront également identifiés, de même que les postes où le français est essentiel et ceux où le français ou l'anglais peuvent être utilisés au choix;
- (3) une connaissance du français et de l'anglais est un des éléments constitutifs du mérite dans la sélection des candidats aux postes bilingues;
- (4) les concours aux postes bilingues seront ouverts tant aux candidats bilingues qu'aux candidats unilingues qui ont officiellement indiqué leur volonté de devenir bilingues;
- (5) les concours aux postes unilingues continueront d'être ouverts aux candidats unilingues ou bilingues qui satisfont aux exigences linguistiques de l'emploi;
- (6) tout titulaire unilingue d'un poste bilingue peut choisir d'entreprendre une formation linguistique et de devenir bilingue, ou d'être muté à un autre poste dont le salaire maximal est le même que celui du poste dont il était titulaire; ou encore, s'il devait refuser une telle mutation, de conserver son poste même si celui-ci a été désigné comme bilingue;
- (7) les employés qui, le 6 avril 1966, avaient à leur crédit dix années consécutives de service dans la Fonction publique fédérale et qui y ont travaillé de façon continue depuis, auront droit de postuler n'importe quel poste qui a été identifié en vue d'être désigné ultérieurement comme bilingue sans avoir à indiquer leur volonté de devenir bilingues;
- (8) les unilingues francophones et les unilingues anglophones à l'extérieur de la Fonction publique qui expriment leur volonté de devenir bilingues peuvent postuler des postes bilingues faisant l'objet de concours publics;
- (9) la formation linguistique sera offerte, à même les fonds publics, aux fonctionnaires unilingues ainsi qu'aux personnes venant de l'extérieur de la Fonction publique qui sont nommées à des postes bilingues;

approuve en outre que le gouvernement du Canada, et, en particulier, le Conseil du Trésor et la Commis-

sion de la Fonction publique prennent les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les principes susmentionnés; et

- (ii) approuve enfin que des mesures soient prises, après consultation auprès des représentants des employés, visant à augmenter l'utilisation de la langue française à tous les niveaux de la Fonction publique, en augmentant, là où c'est possible, le nombre des unités de langue française, en intensifiant les efforts de recrutement de la Commission de la Fonction publique, en offrant des programmes de formation en français et en élaborant avec les gouvernements de la province de l'Ontario et du Québec, des projets visant à rehausser le caractère bilingue de la Région de la capitale nationale, facilitant ainsi la réalisation, dans le cadre du principe du mérite, de l'objectif visant à assurer la pleine participation à la Fonction publique des membres des collectivités anglophone et francophone.

—(L'honorable sénateur Flynn, C.P.).

**N° 5.**

13 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.—(L'honorable sénateur McIlraith, C.P.).

**N° 6.**

22 mai—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Grosart attirant l'attention du Sénat sur les réunions du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères tenues à la Communauté européenne à Bruxelles, en Belgique, du 19 au 23 mars 1973.—(L'honorable sénateur Lafond).

**N° 7.**

22 mai—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Grosart attirant l'attention du Sénat sur le lancement de Anik II du Télésat Canada au Cap Kennedy, en Floride, le vendredi 20 avril 1973.—(L'honorable sénateur Molgat).

**N° 8.**

16 mai—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur van Roggen attirant l'attention du Sénat

sur la question de l'expansion du Canada comme pays industrialisé à la lumière des tendances commerciales internationales actuelles.—(L'honorable sénateur Lang).

**N° 9.**

12 avril—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, D.C., et à White Sulphur Springs, Virginie de l'Ouest, du 4 au 8 avril 1973.—(L'honorable sénateur Molgat).

**N° 10.**

28 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.—(L'honorable sénateur Molgat).

**N° 11.**

8 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.—(L'honorable sénateur Molgat).

**Pour le jeudi 14 juin 1973.**

6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—(L'honorable sénateur McIlraith, C.P.).

# Interpellations

Le jeudi 7 juin 1973

N° 1.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va

en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

20 mars—Qu'il adressera la demande de renseignement suivante du Gouvernement:

1. Combien les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils versé aux compagnies d'assurance pour assurer les marchandises en transit par route ou par chemin de fer au cours des années 1970, 1971 et 1972, en cas de pertes ou d'avaries?

2. De quelle façon s'est on débarrassé des marchandises avariées, où les a-t-on amenées et qui s'en est chargé?

## CONVOCAION DES COMITÉS

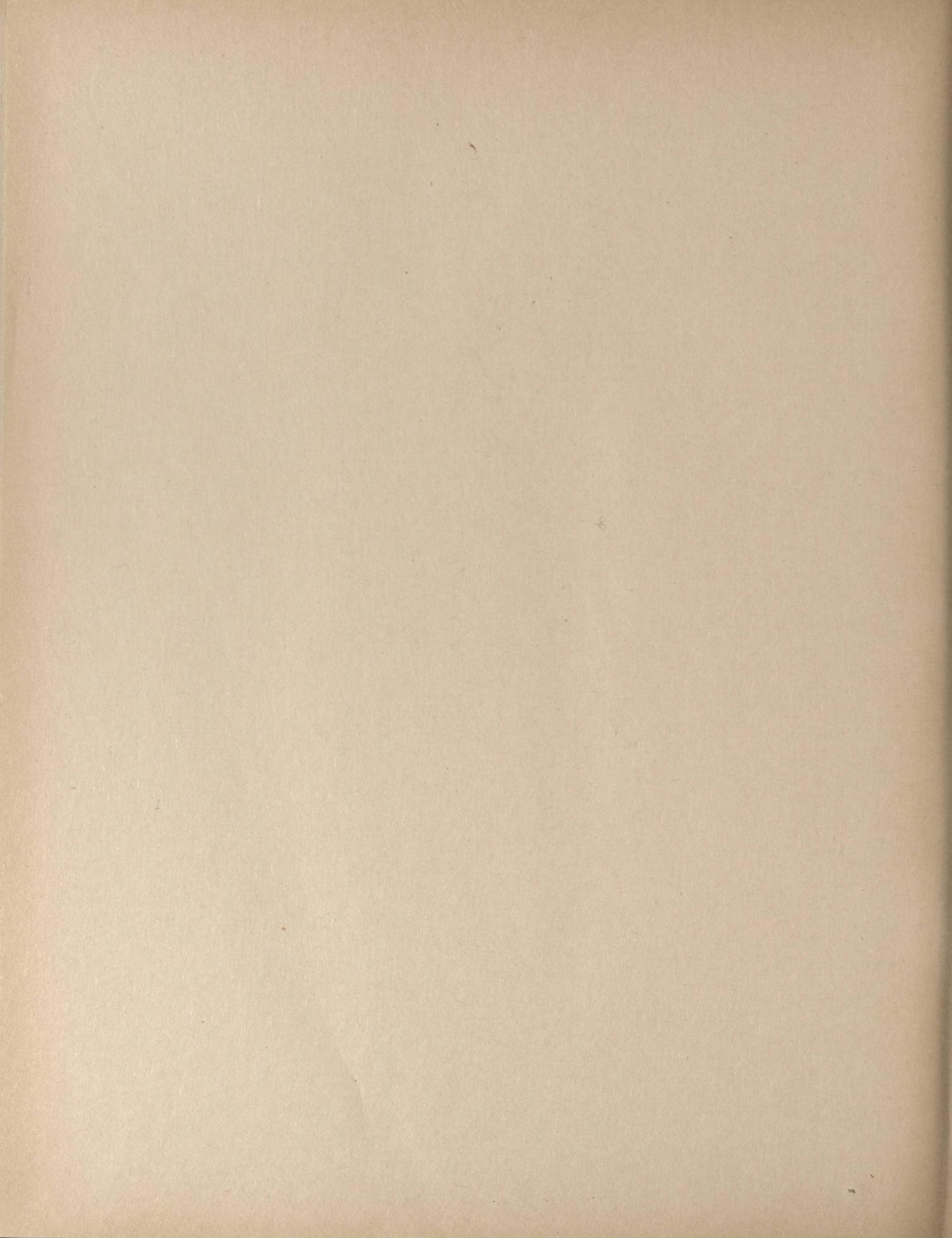
Salle	Comité	Heure
LE MERCREDI 6 JUIN 1973		
356-S	Finances nationales ( <i>Prévisions budgétaires 1973-74</i> ) M. Charles R. Turner, Secrétaire parlementaire du Ministre du Travail; Information Canada: M. G. R. D'Avignon, Directeur général et autres fonctionnaires; Ministère de l'Industrie et du Commerce: M. J. A. Murphy, Directeur des services de l'information et autres fonctionnaires; Représentant de la Galerie de la Presse: M. Arthur Blakley).....	9 h. 30 et 2 h.
256-S	Banques et Commerce ( <i>Bill S-4, «Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux</i> ) Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien: M. J. Nicol, directeur général, Direction des parcs nationaux et autres fonctionnaires; Alpine Club of Canada: M. D. R. McDiarmid, membre, et autres fonctionnaires).....	9 h. 30
LE JEUDI 7 JUIN 1973		
263-S	Affaires juridiques et constitutionnelles ( <i>Bill S-7 «Loi concernant The National Dental Examining Board of Canada</i> ) M. Feasby, président sortant, Collège royal des chirurgiens-dentistes du Canada et M. Robert Owen, avocat; M. James D. Purves, président, Bureau national d'examen dentaire du Canada et M. Jeffrey L. D. King, avocat).....	10 h.

















22 Elizabeth II  
A.D. 1973  
Canada

# Procès-Verbaux du Sénat

N° 50

Le jeudi 7 juin 1973

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MURIEL McQUEEN FERGUSSON, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,  
Basha,  
Beaubien,  
Benidickson,  
Blois,  
Boucher,  
Bourget,  
Buckwold,  
Carter,  
Choquette,  
Connolly  
(Ottawa-Ouest),

Cook,  
Denis,  
Deschatelets,  
Desruisseaux,  
Duggan,  
Everett,  
Fergusson,  
Flynn,  
Fournier  
(de Lanaudière),

Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Gélinas,  
Goldenberg,  
Graham  
Grosart,  
Hays,  
Hicks,  
Inman,  
Lafond,  
Laing,

Lamontagne,  
Langlois,  
Lapointe,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Martin,  
McElman,  
McGrand,  
McIlraith,  
McNamara,  
Michaud,  
Molgat,

Molson,  
Norrie,  
O'Leary,  
Paterson,  
Petten,  
Prowse,  
Rowe,  
Smith,  
Sparrow,  
Stanbury,  
Williams,  
Zuzyk.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies du relevé requis aux termes de la *Loi sur l'assurance des anciens combattants* pour l'année financière close le 31 mars 1973, conformément à l'article 18(2) de ladite loi, chapitre V-3, S.R.C., 1970.

Copies du relevé requis aux termes de la *Loi sur l'assurance des soldats de retour au pays* pour l'année financière close le 31 mars 1973, conformément à l'article 17(2) de ladite loi, chapitre 54, Statuts du Canada, 1920, modifié en 1951.

L'honorable sénateur Goldenberg du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, auquel a été déféré le Bill S-7, intitulé: «Loi concernant The National Dental Examining Board of Canada», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

L'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain le 12 juin 1973, à huit heures du soir.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que l'application de l'article 76(4) du Règlement soit suspendue mercredi prochain, le 13 juin 1973 en ce qui concerne le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles et le Comité sénatorial permanent des finances nationales et que ces comités aient le pouvoir de tenir leurs réunions durant la séance du Sénat de ce jour.

Après débat,

L'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Ordonné: Que l'Ordre n° 4 de l'Ordre du jour inscrit au nom de l'honorable sénateur Flynn, C.P., soit avancé.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que cette Chambre,

- (i) sachant que, comme le stipule la Loi sur les langues officielles, les langues française et anglaise ont un statut, des droits et des privilèges égaux quant à leur emploi dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada;

sachant qu'il incombe aux ministères et organismes du gouvernement du Canada de veiller à ce que, conformément à ladite Loi, le public puisse communiquer avec eux et obtenir leurs services dans les deux langues officielles; tout en

reconnaissant que les fonctionnaires devraient pouvoir, en règle générale, et sujet aux dispositions de la Loi sur les langues officielles relatives aux services à donner au public, accomplir leurs fonctions au sein du gouvernement du Canada dans la langue officielle de leur choix;

reconnaisse et approuve par les présentes les principes suivants en vue d'atteindre les objectifs susmentionnés;

- (1) les postes qui sont considérés, dans les circonstances actuelles, comme exigeant la connaissance et l'usage du français et de l'anglais seront d'abord identifiés et ensuite désignés comme bilingues au cours de la période se terminant le 31 décembre 1978;
- (2) les postes où l'anglais est une exigence essentielle du travail seront également identifiés, de même que les postes où le français est essentiel et ceux où le français ou l'anglais peuvent être utilisés au choix;
- (3) une connaissance du français et de l'anglais est un des éléments constitutifs du mérite dans la sélection des candidats aux postes bilingues;
- (4) les concours aux postes bilingues seront ouverts tant aux candidats bilingues qu'aux candidats unilingues qui ont officiellement indiqué leur volonté de devenir bilingues;
- (5) Les concours aux postes unilingues continueront d'être ouverts aux candidats unilingues ou bilingues qui satisfont aux exigences linguistiques de l'emploi;
- (6) tout titulaire unilingue d'un poste bilingue peut choisir d'entreprendre une formation linguistique et de devenir bilingue, ou d'être muté à un autre poste dont le salaire maximal est le même que celui du poste dont il était titulaire; ou encore, s'il devait refuser une telle mutation, de conserver son poste même si celui-ci a été désigné comme bilingue;

- (7) les employés qui, le 6 avril 1966, avaient à leur crédit dix années consécutives de service dans la Fonction publique fédérale et qui y ont travaillé de façon continue depuis, auront droit de postuler n'importe quel poste qui a été identifié en vue d'être désigné ultérieurement comme bilingue sans avoir à indiquer leur volonté de devenir bilingues;
- (8) les unilingues francophones et les unilingues anglophones à l'extérieur de la Fonction publique qui expriment leur volonté de devenir bilingues peuvent postuler des postes bilingues faisant l'objet de concours publics;
- (9) la formation linguistique sera offerte, à même les fonds publics, aux fonctionnaires unilingues ainsi qu'aux personnes venant de l'extérieur de la Fonction publique qui sont nommées à des postes bilingues;

approuve en outre que le gouvernement du Canada, et, en particulier, le Conseil du Trésor et la Commission de la Fonction publique prennent les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les principes susmentionnés; et

- (ii) approuve enfin que des mesures soient prises, après consultation auprès des représentants des employés, visant à augmenter l'utilisation de la langue française à tous les niveaux de la Fonction publique, en augmentant, là où c'est possible, le nombre des unités de langue française, en intensifiant les efforts de recrutement de la Commission de la Fonction publique, en offrant des programmes de formation en français et en élaborant avec les gouvernements de la province de l'Ontario et du Québec, des projets visant à rehausser le caractère bilingue de la Région de la capitale nationale, facilitant ainsi la réalisation, dans le cadre du principe du mérite de l'objectif visant à assurer la pleine participation à la Fonction publique des membres des collectivités anglophone et francophone.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Cook, appuyé par l'honorable sénateur Paterson, tendant à la deuxième lecture du Bill C-177, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les juges».

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Cook propose, appuyé par l'honorable sénateur Paterson, que le bill soit déferé au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Grosart attirant l'attention du Sénat sur les réunions du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères tenues à la Communauté européenne à Bruxelles, en Belgique, du 19 au 23 mars 1973.

Après débat,

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Grosart attirant l'attention du Sénat sur le lancement de Anik II du Télésat Canada au Cap Kennedy, en Floride, le vendredi 20 avril 1973,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur van Roggen attirant l'attention du Sénat sur la question de l'expansion du Canada comme pays industrialisé à la lumière des tendances commerciales internationales actuelles,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, D.C., et à White Sulphur Springs, Virginie de l'Ouest, du 4 au 8 avril 1973,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, M.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

# Ordre des travaux

Le mardi 12 juin 1973

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

# Ordre du jour

Le mardi 12 juin 1973

## N° 1.

7 juin—Troisième lecture du Bill S-7, intitulé: «Loi concernant The National Dental Examining Board of Canada».—(*L'honorable sénateur Flynn, C.P.*).

## N° 2.

20 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)».—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 3.

22 mai—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Grosart attirant l'attention du Sénat sur les réunions du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères tenues à la Communauté européenne à Bruxelles, en Belgique, du 19 au 23 mars 1973.—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

## N° 4.

7 juin—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Molgat, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que l'application de l'article 76(4) du Règlement soit suspendue mercredi prochain le 13 juin 1973 en ce qui concerne le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles et le Comité sénatorial permanent des finances nationales et que ces comités aient le pouvoir de tenir leurs réunions durant la séance du Sénat de ce jour.—(*L'honorable sénateur Flynn, C.P.*).

## N° 5.

14 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur l'importance que le gouvernement fédéral aide l'enseignement post-secondaire au Canada et les relations entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces concernant les universités canadiennes.—(*L'honorable sénateur Norrie*).

## N° 6.

13 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur l'urgence, aux yeux du public du Canada, d'une réforme immédiate du Sénat.—(*L'honorable sénateur McIlraith, C.P.*).

## N° 7.

22 mai—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Grosart attirant l'attention du Sénat sur le lancement de Anik II du Télésat Canada au Cap Kennedy, en Floride, le vendredi 20 avril 1973.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 8.

16 mai—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur van Roggen attirant l'attention du Sénat sur la question de l'expansion du Canada comme pays industrialisé à la lumière des tendances commerciales internationales actuelles.—(*L'honorable sénateur Lang*).

## N° 9.

12 avril—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, D.C., et à White Sulphur Springs, Virginie de l'Ouest, du 4 au 8 avril 1973.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 10.

28 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission parlementaire canadienne au Vietnam.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

## N° 11.

8 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois:

Que cette Chambre se réjouit de la signature des accords mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam et constate, comme partie des accords de cessez-le-feu, la présence de dispositions constituant une Commission internationale de contrôle et de surveillance à laquelle le Canada a accepté de participer pour une période initiale de 60 jours comme le mentionne la note datée du 27 janvier 1973 que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressée aux quatre parties au cessez-le-feu vietnamien.—(*L'honorable sénateur Molgat*).

Pour le jeudi 14 juin 1973.

6 février—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la nécessité de réexaminer la structure du tarif marchandise au Canada et l'influence des changements technologiques sur l'organisation des transports.—(*L'honorable sénateur McIlraith, C.P.*).

# Interpellations

Le mardi 12 juin 1973

N° 1.

Par l'honorable sénateur Argue:

25 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur—

(1) le traitement dégradant et inhumain qu'on fait subir aux pensionnés de la vieillesse dans les institutions à soins minimaux en leur laissant une partie insuffisante de leur pension de vieillesse dans chaque province, cette portion se situant entre 50 et 87 cents par jour;

(2) les privations et l'atteinte à la dignité qu'entraîne le fait d'avoir un montant si minime pour subvenir à tous leurs besoins, à part le logement et la pension, c'est-à-dire vêtements, distractions, tabac, autobus, médicaments, cadeaux, journaux, repas à l'extérieur, dons à l'église, etc.;

(3) le fait que les pensionnés ne touchent même pas une partie des récents relèvements des pensions de vieillesse accordés par le gouvernement fédéral, vu que cette augmentation a été confisquée par les pouvoirs provinciaux et que par conséquent l'augmentation de la pension va

en fait dans les caisses des provinces ou des institutions au lieu de profiter aux pensionnés;

(4) la nécessité que le gouvernement fédéral prenne la tête d'un mouvement visant à ce que tous les pensionnés de ces institutions reçoivent au moins la moitié de leur pension, c'est-à-dire environ \$75 par mois, pour leurs besoins personnels.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

20 mars—Qu'il adressera la demande de renseignement suivante du Gouvernement:

1. Combien les Chemins de fer nationaux du Canada ont-ils versé aux compagnies d'assurance pour assurer les marchandises en transit par route ou par chemin de fer au cours des années 1970, 1971 et 1972, en cas de pertes ou d'avaries?

2. De quelle façon s'est on débarrassé des marchandises avariées, où les a-t-on amenées et qui s'en est chargé?

## CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
LE MARDI 12 JUIN 1973		
256-S	Affaires étrangères ( <i>Étude du Rapport sur les relations du Canada avec les pays de la Communauté européenne élargie; à huis clos</i> ).....	4 h.
Moncton	Agriculture.....	Toute la journée

